



Le Parlement français reconnaît le génocide arménien de 1915

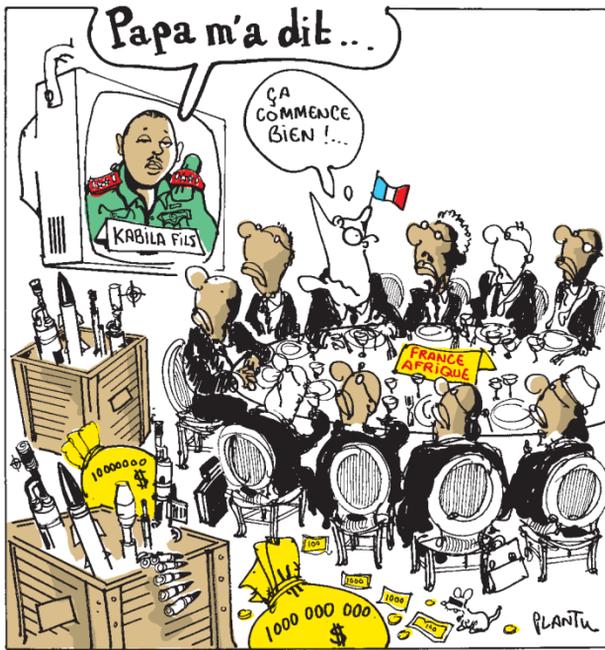
L'ASSEMBLÉE nationale devait adopter définitivement, jeudi 18 janvier, une proposition de loi selon laquelle « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ». Ce texte devrait être promulgué par le président de la République dans un délai de quinze jours. Entre 1915 et 1923, les déportations vers la Syrie et les massacres de la population arménienne de l'Empire ottoman auraient fait entre 1,2 et 1,5 million de morts, selon les Arméniens, entre 300 000 et 500 000 selon les Turcs. Le génocide avait déjà été reconnu par les Parlements européen, grec, italien, russe, belge et par le Vatican. Les Turcs estiment que le vote de l'Assemblée nationale marque « une journée de honte nationale pour la France ».

Lire pages 6 et 32 et notre éditorial page 16

France-Afrique, l'ombre de la corruption

● Le Cameroun, hôte du sommet franco-africain, avait aussi acheté des armes à Pierre Falcone en 1994 ● Le contrat portait sur plus de 72 millions de dollars ● Les évêques français demandent à Jacques Chirac de prendre ses distances avec les régimes autoritaires et corrompus

L'OMBRE des affaires de corruption liées aux ventes d'armes à plusieurs pays du continent noir plane sur le 21^e sommet France-Afrique qui a débuté jeudi 18 janvier à Yaoundé, capitale du Cameroun. Le Monde révèle que le pays hôte de la conférence a, lui aussi, acheté des armes à Pierre-Joseph Falcone, l'homme d'affaires écroué depuis le 1^{er} décembre à la prison de la Santé à Paris. Cette transaction a eu lieu au printemps de 1994 à une époque où le Cameroun s'estimait agressé par le Nigeria, un puissant voisin anglophone. Elle portait sur au moins 30 tonnes d'armement, pour une valeur qui, selon le fisc français, aurait dépassé 72 millions de dollars. Ces révélations contredisent les propos du président camerounais, Paul Biya, qui dément jeudi, dans un entretien à Libération, toute implication de son pays dans l'affaire Falcone. Pour sa part, le chef de l'Etat gabonais, Omar Bongo, explique, dans un entretien à Paris Match, que « la France n'a jamais été blanche comme neige » dans les affai-



res de corruption. Au sujet de « l'Angolagate », il ajoute : « Mais c'est l'Angola qui a été volé ! Les fusils sont russes. Les intermédiaires sont français et ils ont piqué de l'argent à l'Angola. » L'évêque français a saisi l'occasion du sommet de Yaoundé pour adresser une lettre sévère à Jacques Chirac, où il lui demande de prendre ses distances par rapport aux régimes corrompus d'Afrique. Il reproche à la France d'en être « complice ». A Kinshasa, capitale de la RDC (ex-Zaïre), la mort de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila, assassiné mardi 16 janvier, n'a toujours pas été officiellement annoncée. La continuité du pouvoir est incarnée par le fils du défunt, le général Joseph Kabila. A son arrivée à Yaoundé, Jacques Chirac, évoquant le souvenir de Kabila, a déclaré : « C'était un personnage hallucinant. Il ressemblait à un des héros de La Guerre des étoiles. » Quant à Hubert Védrine, il l'a qualifié de « despotte pittoresque ».

Lire pages 2 et 3



GRANDE CRIMINALITÉ Les bandits aux Champs

Les Champs-Élysées attirent de nouveau les grandes figures du milieu parisien. Loin de son fief marseillais, Francis Vanverbergh (photo), dit « le Belge », en a fait les frais : neuf balles à bout portant le 27 septembre 2000. La brigade criminelle a minutieusement reconstitué le scénario de l'assassinat. L'enquête a mis au jour l'arrivée d'une génération montante dans le milieu, beaucoup plus violente. Les rues perpendiculaires à la grande avenue sont devenues le théâtre de plusieurs disparitions brutales ces derniers temps... p. 8

Photographies des camps nazis

EN PRÉSENTANT à l'hôtel de Sully, à Paris, une exposition intitulée « Mémoire des camps », une équipe de jeunes historiens de la photographie dirigée par Clément Chéroux propose une nouvelle lecture de documents iconographiques, le plus souvent déjà connus, concernant les camps de concentration nazis, de 1933 jusqu'à la Libération en 1945. Ils racontent l'histoire de ces photographies et de leur utilisation. Mais cette approche est contestée par des historiens qui la jugent ambiguë et par Claude Lanzmann, l'auteur de Shoah, qui s'insurge contre une éventuelle confusion entre camps de concentration et camps d'extermination.

Lire pages 28 et 29

La police armée de perceuses et de vérins explore le bunker de Suharto

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est L'ancien président indonésien Suharto, limogé en 1998 après trente-deux ans d'un règne sans partage, avait fait construire un bunker sous le complexe résidentiel familial, au cœur de Djakarta. Voilà ce que la police indonésienne a découvert ces derniers jours en recherchant Tommy, fils cadet du vieil autocrate, qui fuit, depuis plusieurs semaines, une condamnation ferme à dix-huit mois de prison pour corruption.

Du temps de Suharto, la rumeur avait couru à plusieurs reprises que, dans le quartier huppé de Menteng, rue Cendana, la propriété de l'ancien chef de l'Etat et celles, adjacentes, de ses enfants, abritaient un complexe souterrain construit à toutes fins utiles. Après l'avoir repéré à l'aide d'un radar, des experts armés de perceuses et de vérins ont fini par pénétrer dans un bunker climatisé et doté d'un système d'aération. L'histoire ne dit pas pourquoi ils n'ont pu exiger du propriétaire l'ouverture de ce qui semble être une porte à mécanisme hydraulique. Ni pourquoi ils n'ont pu faire fonctionner

le système d'éclairage dont il est également doté. Ils cherchent désormais les éventuels accès aux autres abris qu'ils estiment reliés à ce premier bunker.

C'est la traque de Tommy - si longue et peu fructueuse que des mauvaises langues parlent de « farce » - qui a conduit la police à repérer le bunker, comme si aucune trace de sa construction n'avait été connue auparavant. Des policiers auraient même fouillé récemment les placards de la chambre de l'ancien président alors qu'il faisait la sieste, mais en évitant de le réveiller. Le procès de Suharto pour corruption a été abandonné l'an dernier parce que le vieil homme - il aura quatre-vingts ans en juin prochain - a été jugé par un tribunal « incapable physiquement et mentalement » d'y assister.

Aux affirmations de la police, qui estime que Tommy a pu se cacher dans le bunker, l'avocat de la famille, Juan Felix Tampubolon, réplique que c'est inimaginable et contre-attaque avec des menaces de plaintes en justice pour « démolition » abusive de la propriété présidentielle.

Tommy serait protégé par les puissants compagnons de son père, à telle enseigne que l'actuel président, Abdurrahman Wahid, a affirmé à l'hebdomadaire américain Newsweek que le jeune millionnaire est à l'abri « dans la maison d'un ancien général », sans préciser lequel, et qu'il sera arrêté « dans les deux mois ». Mais, comme ce n'est pas la première fois que le président Wahid donne ce genre d'assurance, certains murmurent qu'une administration encore truffée d'anciens partisans de Suharto amuse la galerie avec des recherches largement médiatisées et dont l'insuccès, jusqu'ici, se retourne contre le gouvernement.

Quoi qu'il en soit, contraint de démissionner au début de son septième mandat présidentiel consécutif, Suharto n'avait pas exclu que les choses tourneraient mal pour lui. Mais, en faisant construire des abris souterrains, il avait dû plutôt penser à un coup d'Etat ou à une révolte de soldats, et non aux manifestations d'étudiants et aux intrigues qui l'ont finalement chassé de son trône.

Jean-Claude Pomonti



ENTOMOLOGIE CRIMINELLE Insectes et gendarmes

Les fans de Kay Scarpetta, l'héroïne médecin légiste de Patricia Cornwell, connaissent l'histoire de ces insectes grâce auxquels on détermine la date de la mort d'un individu. Ces insectes renseignent aussi sur les circonstances du décès. A Rosny-sous-Bois, la gendarmerie fait appel aux mêmes techniques. p. 23

Le roi déchu du poulet



GÉRARD BOURGOÏN

ANCIEN patron d'un grand groupe de production de volaille aujourd'hui démantelé, Gérard Bourgoïn a été mis en examen pour « abus de pouvoir et abus de biens sociaux ». Gérard Bourgoïn est aussi président de la Ligue nationale de football.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Etats-Unis : la fin de l'« exubérance irrationnelle »

SI ELLE DEVAIT s'avérer exagérée, George W. Bush pourrait se mordre les doigts d'avoir tant brandi la menace de la récession avant même de s'installer à la Maison Blanche. Troublés par la multiplication d'indices d'un net ralentissement de l'économie à la fin de l'année 2000, le président élu et

son vice-président, Dick Cheney, ont fermement ancré l'idée ces dernières semaines que l'extraordinaire boom économique de la dernière décennie était arrivé à son terme. Cette idée a le mérite de créer un climat favorable à l'ambitieux plan de réduction d'impôts que M. Bush a eu beaucoup de

mal à vendre pendant la campagne électorale : critiqué parce qu'il favorise d'abord les revenus les plus élevés, ce plan peut aujourd'hui être présenté comme un outil indispensable de relance de l'économie. Mais elle a aussi l'inconvénient d'ouvrir l'ère Bush fils sous les mêmes auspices que l'ère

Bush père, sous un nuage de pessimisme contrastant singulièrement avec l'enthousiasme qui avait marqué l'arrivée de Bill Clinton à Washington il y a huit ans.

A tous égards, économique et politique, c'est la fin de l'« exubérance irrationnelle » aux Etats-Unis. Ces deux mots, utilisés par Alan Greenspan, le président de la Fed, un beau jour de 1996 pour illustrer l'euphorie incontrôlable qui régnait sur les marchés financiers, ont fini par symboliser l'ère Clinton. L'arrivée de M. Bush coïncide, elle, avec une chute du Nasdaq, l'indice boursier qui était devenu le phare de la nouvelle économie, à des niveaux à peine supérieurs à 2 000 alors qu'il a caracolé à 5 000 en 1999 après avoir enrichi des millions d'Américains. La confiance des consommateurs est en baisse. Les dotcom, stars de l'économie de l'Internet, créatrices d'une nouvelle culture d'entreprise et viviers d'innovations, dégraissent à tour de bras. Ce n'est pas un krach : c'est, pour l'instant, un retour à des niveaux plus réalistes d'indices que l'on avait fini par croire exempts des règles élémentaires de l'orthodoxie économique.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 16 et nos informations page 4



Tahar Ben Jelloun

CETTE AVEUGLANTE ABSENCE DE LUMIÈRE

Un grand roman. Pas de cri, ni de lyrisme, ni d'invective : l'accompagnement simple, précis, dépouillé et déchirant de ce qui fut, sans métaphore, une visite aux enfers.

Pierre Lepape, Le Monde

www.seuil.com

Editions du Seuil



PREMIÈRE DESCENTE INTÉGRALE On a skié sur l'Everest

Mais où est donc Karnicar ? Sur le Toit du monde (8 848 m). Après l'Annapurna (8 091 m) en 1995, le skieur-alpiniste slovène a réussi en cinq heures, le 7 octobre 2000, la première descente intégrale à skis de l'Everest, sans rappel, sans crampons, sans déchausser. Davo Karnicar est, à son tour, entré dans la légende. p. 25

International.....	2	Aujourd'hui.....	23
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	26
Société.....	8	Culture.....	28
Régions.....	12	Guide culturel.....	30
Horizons.....	14	Carnet.....	31
Entreprises.....	17	Kiosque.....	32
Communication.....	19	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	20	Radio-Télévision.....	33

AFRIQUE Le 21^e sommet France-Afrique s'est ouvert jeudi 18 janvier à Yaoundé, la capitale du Cameroun, dans un contexte chargé. ● À KINSHASA, le gouvernement de la Répu-

blique démocratique du Congo (RDC) a confié mercredi « la direction de l'action gouvernementale » et le commandement de l'armée à Joseph Kabila, fils du président Laurent-

Désiré Kabila. ● À YAOUNDÉ, les participants au sommet ont commenté la disparition du dictateur congolais. Jacques Chirac a appelé la communauté internationale à être

« prête à agir pour aider le Congo qui en a un besoin urgent ». ● LE CAMEROUN intéresse les magistrats français qui enquêtent sur l'affaire des ventes d'armes à l'Angola. Le

Monde s'est procuré les lettres de Pierre Falcone à un ministre camerounais portant sur la fourniture d'armements en 1994 dans le cadre d'un conflit avec le Nigeria.

Sommet franco-africain sur fond de ventes d'armes et de corruption

Le Cameroun, qui accueille la réunion des chefs d'Etat, est lui aussi concerné par l'affaire Falcone. En République démocratique du Congo, Joseph Kabila remplace son père à la tête du pays

YAOUNDÉ

de nos envoyés spéciaux

La disparition de Laurent-Désiré Kabila a eu un premier effet sur le 21^e sommet France-Afrique qui débute jeudi 18 janvier, à Yaoundé (Cameroun) : il a privé Jacques Chirac de l'occasion de jouer les « M. Bons-Offices » dans le conflit congolais. Selon une source diplomatique, une rencontre était en effet prévue sous l'égide du président français entre le chef de l'Etat assaini et le président burundais, Pierre Buyoya, dont le pays est impliqué dans le conflit des Grands Lacs. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, invité au sommet, devait participer à l'entretien.

Laurent-Désiré Kabila disparu, ses pairs africains ne l'ont guère pleuré. Au cours du dîner qui réunissait, mardi soir, les ministres des affaires étrangères avant l'ouver-

ture officielle du sommet, « personne n'avait l'air stupéfait ou affligé » par la mort violente de celui qu'Hubert Védrine a qualifié de « despote pittoresque ».

« ÉVÈNEMENT GRAVE »

Le lendemain, devant quelques journalistes, le chef de la diplomatie française a évoqué le souvenir de Kabila, rencontré une fois à Paris. « C'était un personnage hallucinant. Il ressemblait à un des héros de La Guerre des étoiles. » Et le ministre de raconter comment le président congolais avait alerté le Quai d'Orsay et son ambassade lorsque des fumées suspectes s'étaient déclarées dans la suite qu'il occupait dans un grand hôtel de la capitale française. Mais une fois les pompiers arrivés sur place, il avait refusé de leur ouvrir la porte, craignant pour sa vie. Arrivé en début de soirée à

Yaoundé, le président Chirac a commenté les événements au Congo. « C'est un événement grave, c'est une épreuve, a-t-il déclaré. Je dirais que cela conforte encore la vocation du sommet [qui est de] fa-

ciliter l'entrée d'une Afrique stabilisée dans le monde globalisé. C'est à eux [les Congolais] qu'il revient de trouver, je dirais en eux-mêmes, les ressorts permettant de conduire leur pays vers la réconciliation, la stabili-

té, la paix ; ceci à l'intérieur et aussi à leurs frontières. Mais la communauté internationale, qui doit respecter la société congolaise, doit aussi être prête à agir ; à agir pour aider le Congo qui en a un besoin urgent. »

LE CLUB DES FRANCOPHONES

Le chef de l'Etat devait participer peu après au traditionnel dîner réservé aux présidents des pays pionniers des sommets France-Afrique : le Gabon, le Togo et le Maroc font partie de ce « club des amis » d'une vingtaine de membres. En réalité, il s'agit de se retrouver entre francophones mais les Algériens, nouveaux venus au sommet France-Afrique, n'y étaient pas conviés. Nul doute que le vide créé au Congo par la disparition de Kabila aura été évoqué au cours de cette soirée à huis clos au Palais présidentiel.

Le sommet de Nice expliqué aux Africains

Même à Yaoundé, la France cherche à gommer l'image d'échec du sommet européen de Nice de décembre 2000. Mardi 16 janvier, dès son arrivée dans la capitale camerounaise, Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, s'est rendu devant ses homologues pour « faire un topo sur l'Europe après Nice ». « Je l'ai fait à leur demande, jure-t-il, ça les a beaucoup intéressés. Les questions étaient pointues. On a parlé de tout : de l'élargissement de l'Union européenne, de la conférence intergouvernementale, de la sécurité commune. Mais aussi de la difficulté à faire passer le message que Nice n'a pas été l'échec décrit par les médias français. »

Comme pour enfoncer le clou, mais cette fois à destination des journalistes accrédités au sommet de Yaoundé, un fonctionnaire du Quai d'Orsay a donné, mercredi soir, à l'invitation de l'ambassade, une conférence sur le thème : « Le Conseil européen de Nice, un exemple de négociations ». - (corresp.)

L'épiscopat français accuse Paris d'être « complice » de régimes condamnables

À L'OCCASION de l'ouverture du sommet de Yaoundé, l'épiscopat français, par l'intermédiaire de sa commission Justice et paix, a écrit une lettre sévère à Jacques Chirac, datée du 11 janvier, lui demandant de prendre ses distances par rapport aux régimes corrompus d'Afrique. Prenant acte d'une « dégradation » de l'image de la « patrie des droits de l'homme », Mgr Lucien Daloz, président de cette commission Justice et paix, reproche à la France d'être « complice, au moins par son silence, de gouvernants qui pratiquent la fraude électorale, la confiscation des ressources au bénéfice de groupes ou de régions particulières, l'empiètement – parfois même l'élimination physique – d'opposants ou de journalistes ». Il

demande que « certaines dénonciations aient un caractère public, au moins pour les violations les plus flagrantes, si l'on veut leur conférer une certaine efficacité dissuasive ».

ALLER PLUS LOIN SUR LA DETTE

Cette lettre critique le soutien de la France à « des gouvernants dont la conduite contredit gravement les principes – démocratie, Etat de droit, respect des droits de l'homme – proclamés comme fondamentaux dans tous les discours venant de Paris ». Elle demande à Jacques Chirac de « s'engager plus résolument, et plus visiblement, dans le soutien aux forces sociales qui, en Afrique, sont aujourd'hui porteuses d'une culture démocratique ». Elle témoigne en particulier

de « l'humiliation » ressentie par ceux qui, dans les consulats et autres représentations françaises, viennent chercher un soutien ou réclamer des visas.

A propos de la réduction de la dette des pays pauvres, en faveur de laquelle les Eglises se sont mobilisées au cours de l'année 2000 du Jubilé, le document épiscopal français exprime une profonde déception. « Les allègements décidés, regrette-t-il, sont très en deçà de ce qui serait nécessaire et le nombre de pays bénéficiaires beaucoup trop restreint. » Il exprime le souhait que « la France soutienne la proposition d'instaurer un système d'arbitrage indépendant, visant à trouver une solution d'ensemble au problème de la dette des pays du Sud » et qu'« elle sou-

tienne plus clairement les propositions avancées par bon nombre d'ONG pour garantir que les fonds libérés par les remises de dette servent à financer les programmes de santé, d'éducation et de développement des populations les plus pauvres ».

Sur la question des trafics et ventes d'armes, le document de la commission demande enfin à la France de « s'engager plus résolument dans l'effort en cours, visant à réglementer très strictement tout transfert d'armes, notamment à travers une interprétation stricte des critères éthiques et politiques énoncés dans le code de conduite adopté en mai 1998 par l'Union européenne ».

Henri Tincq

Au-delà des événements de Kinshasa, reste l'ordre du jour officiel du sommet, consacré pendant quarante-huit heures à l'Afrique face au défi de la mondialisation.

« La mondialisation est avant tout un phénomène économique et, dans ce domaine crucial, les Africains risquent de passer à côté de l'occasion. Le principal défi que nous devons relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation fonctionne en Afrique et pour l'Afrique et qu'elle ne laisse pas le continent à la traîne », devait déclarer, jeudi matin, le secrétaire général de l'ONU lors des discours d'ouverture. L'Afrique « est dans la mondialisation (...), mais elle y est de manière trop parcellaire pour pouvoir en tirer profit, bénéficier de l'effet d'entraînement créé par l'expansion des échanges (...). On l'a remarqué, elle est plus "consommatrice" que "productrice" de mondialisation. Pour une large part, elle a subi les effets sans avoir suffisamment pris sur elle », devait répondre Jacques Chirac.

Les discours d'ouverture, prononcés l'après-midi de jeudi et toute la journée de vendredi, seront consacrés à décliner les thèmes de la mondialisation. Ces sessions officielles seront entrecoupées d'entretiens bilatéraux. Il semble déjà acquis que le président Chirac rencontrera le roi Mohammed VI du Maroc, dont il se veut le mentor. Si un rendez-vous a effectivement lieu, on voit mal le président français ne pas s'entretenir avec son homologue algérien.

Babette Stern et Jean-Pierre Tuquoi

Les juges Courroye et Prévost-Desprez vont enquêter sur des ventes d'armes au Cameroun

Des lettres de Pierre Falcone à un ministre de Paul Biya attestent la livraison d'au moins 30 tonnes de matériel en 1994

LE CAMEROUN a, lui aussi, acheté des armes à Pierre-Joseph Falcone. Au printemps 1994, dans le contexte d'une vive remontée de tension avec son grand voisin nigérian au sujet d'un différend frontalier, le pays du président Paul Biya s'est fait livrer par le marchand de canons français, écroué depuis le 1^{er} décembre 2000 à la prison de la Santé, à Paris, au moins 30 tonnes d'armement. L'enquête des juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, qui s'est concentrée au départ sur des ventes d'armes à destination de l'Angola, devrait donc prochainement s'orienter vers le Cameroun.

Selon les services fiscaux français, dont les rapports ont été transmis aux juges d'instruction, le matériel livré représenterait, au total, plus de 72 millions de dollars. Brenco, la société de Pierre Falcone, conteste ce chiffre. Mais la correspondance de Pierre Falcone avec la présidence camerounaise, que *Le Monde* a pu se pro-

curer, atteste la réalité de très importantes ventes d'armes entre mars et mai 1994.

A l'époque, le Cameroun s'estime agressé. Le Nigeria, le « géant de l'Afrique de l'Ouest » avec plus de 100 millions d'habitants, sept fois plus que son voisin camerounais, a envoyé des troupes, fin décembre 1993, dans la région pétrolière de Bakassi, sur la façade maritime frontalière où les deux pays se disputent la souveraineté sur une péninsule de 1 000 mètres carrés. A la mi-février 1994, des accrochages se produisent autour de la presqu'île de Bakassi. « Vivement préoccupée », la France, liée par un accord de défense au Cameroun mais, également, soucieuse de ses intérêts économiques – en particulier ceux d'Elf – au Nigeria, dépêche une délégation de haut rang à Yaoundé, la capitale camerounaise. En font partie le chef d'état-major particulier du président Mitterrand, le général Christian Quesnot, et le conseiller pour les Affaires africaines à

l'Elysée, Bruno Delaye, qui a succédé à ce poste à Jean-Christophe Mitterrand. Le 1^{er} mars 1994, le Cameroun demande une réunion « urgente » du Conseil de sécurité de l'ONU, alors présidé par la France.

70 MILLIONS DE DOLLARS

Le même jour, Pierre Falcone envoie une lettre de trois pages au ministre délégué à la présidence camerounaise chargé de la défense, Edouard Mfoumou Akame. Répondant à la demande de celui-ci, il lui détaille différents types de roquettes et de missiles. En conclusion, il lui propose « deux solutions », dont un type de roquettes à lanceur qui est « transportable par hélicoptère Mi-17 » qu'il propose également à la vente, dans le même élan, pour 2,9 millions de dollars l'unité. Le 21 mars, une liste de canons de tout calibre – dans une fourchette de prix compris entre 115 000 et 1,3 million de dollars la pièce – est adressée par Pierre Falcone au même destinataire. Lequel réagit,

par télécopie, trois jours plus tard. Le marchand d'armes répond aussitôt en précisant le prix de deux types de lance-roquettes (RPG) antichar et en annexant, sous forme de récapitulatif, « l'offre générale initiale ». Celle-ci, addition faite, se chiffre à plus de 70 millions de dollars, dont 9,3 millions pour trois hélicoptères. Mais, dans ses démêlés ultérieurs avec le fisc français, le patron de Brenco-France soutiendra que cet armement n'aurait pas été livré dans son intégralité.

Dans une nouvelle missive, datée du 11 avril, Pierre Falcone remercie le ministre camerounais d'un premier virement de 1,5 million de dollars, destiné à l'usine d'armement ZTS Osos, en Slovaquie, dont il est un des mandataires. Il mentionne également qu'il sera en visite, pour parachever la transaction, « dans quelques jours à Yaoundé ». Enfin, dans une lettre du 3 mai, il se félicite de la « livraison de l'intégralité » de la commande, « plus de 30 tonnes », qui ont nécessité l'af-

frètement d'un Boeing 707. La lettre est, en fait, un rappel du « dernier rajout à la commande initiale » des RPG – pour une valeur de 495 000 dollars – qui ont été envoyés en même temps, « vu l'urgence qui était la vôtre », selon la formule employée pour résumer l'empressement du ministre Akame Mfoumou. Celui-ci est prié de s'acquitter de la somme restée due, 562 000 dollars, frais de transport supplémentaires inclus. Ce montant doit être viré sur un compte, numéro 608-206-024, à la National Bank of New York, rappelé « pour mémoire ». La destination finale est cependant un compte de ZTS Osos dans une banque à Moscou.

UNE OMBRE SUR LE SOMMET

Comme les ventes d'armes à l'Angola, qui sont au centre de poursuites judiciaires engagées par la justice française, le contrat avec le Cameroun soulève, outre des problèmes d'imposition fiscale, la question de savoir si des armes en provenance de pays de

l'Europe de l'Est, et livrées à un Etat tiers, engagent la responsabilité de la France, du fait que le marchand servant d'intermédiaire opère à partir de son territoire, ou y signe ses contrats. Sur le plan politique, le statut de Pierre Falcone en tant que courtier de la Sofremi, le guichet d'exportation du ministère français de l'intérieur pour des équipements de sécurité, pose le problème du degré d'implication des pouvoirs publics. Pierre Falcone se prévalait-il de ses bonnes « introductions » à Paris ? Ou séparait-il, de façon nette, ses activités d'« apporteur d'affaires » à la Sofremi de ses ventes d'armes pour le compte de sa société Brenco ? Dans la zone grise circonscrite par ces interrogations, le Cameroun vient de rejoindre l'Angola. Le scandale qui a éclaté à Paris jette son ombre sur le sommet franco-africain de Yaoundé.

Fabrice Lhomme et Stephen Smith

Omar Bongo et Paul Biya livrent leurs analyses sur les « affaires »

DEUX PRÉSIDENTS africains, le camerounais Paul Biya, hôte de l'actuel sommet franco-africain, et le Gabonais Omar Bongo, « dinosaure » au pouvoir depuis trente-quatre ans et pièce maîtresse de la présence française en Afrique noire, s'expriment dans la presse française.

Dans un entretien publié, jeudi 18 janvier, dans *Libération*, le chef de l'Etat camerounais rejette toute implication dans les démêlés de Jean-Christophe Mitterrand ou dans l'affaire Falcone, en déclarant : « Je note que le Cameroun, en tout cas depuis que je le dirige, n'a pas été mis en cause dans ces affaires. » Quant à Jean-Christophe Mitterrand, dont Paul Biya est resté très proche, même

après le départ du conseiller de la « cellule africaine » de l'Elysée en 1992, le président camerounais ne semble plus s'en souvenir...

LA CORRUPTION, MOT FRANÇAIS

En revanche, la mémoire d'Omar Bongo est excellente. Le chef de l'Etat gabonais, qui publiera en février, chez Grasset, un livre d'entretiens avec le journaliste Airy Routier, sous le titre *Blanc comme nègre*, explique à *Paris-Match* que « la France n'a jamais été blanche comme neige » dans les affaires de corruption. D'ailleurs, le mot n'existerait « dans aucune langue du Gabon », ajoute-t-il. « Si vous avez su créer le mot "corruption", c'est que vous en savez quelque chose,

que vous êtes des corrupteurs, en même temps que des corrompus. »

Au sujet de « l'Angolagate », les ventes d'armes sur lesquelles enquête la justice française, il ajoute : « Mais c'est l'Angola qui a été volé ! Les fusils sont russes. Les intermédiaires sont français et ils ont piqué de l'argent à l'Angola. Quel est votre problème, là-dedans ? » Cependant, pour ce qui est de l'affaire Elf, Omar Bongo, agacé, est frappé d'amnésie. « Elf, Elf, Elf », s'exclame-t-il. « On respire Elf, on mange Elf, on dort Elf, on se réveille Elf, il y en a assez comme ça. » Interrogé sur sa réaction, au cas où un juge d'instruction s'aviserait à vouloir l'entendre, il répond : « Je l'enverrais paître. Honnêtement, cela

ne peut pas arriver. D'abord, je suis protégé par les lois, l'immunité. Ensuite, je suis chef d'Etat étranger. On ne peut donc pas m'entendre, sous quel que prétexte que ce soit. Si un juge le désire, il n'a qu'à venir à Libreville. Mais je sais qu'il ne viendra pas. Il aura peur. »

Cependant, bien que ses vrais Mémoires « restent à écrire », dit-il, Omar Bongo rassure les hommes politiques français que ses souvenirs, plus précis, pourraient rendre insomniaques. « J'ai toujours dit : "Mes amis restent mes amis." Quelle que soit leur appartenance politique, surtout dans votre pays. »

S. Sm.

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D
190F/22 numéros écrits D.N.L.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Jeudi 8 février 2001 à 13h30 à Paris 9^e
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements - Chambre - Local
Sur Paris 2^e, 4^e, 9^e, 10^e, 11^e, 14^e, 17^e et 18^e.
Mises à prix : de 20 000 F (3 048,98 euros) à 1 400 000 F (213 428,62 euros).

Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h.
Direction Nationale d'Interventions Domaniales.
Ventes immobilières - Bureau 107 - 17, rue Scribe 75436 Paris cedex 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

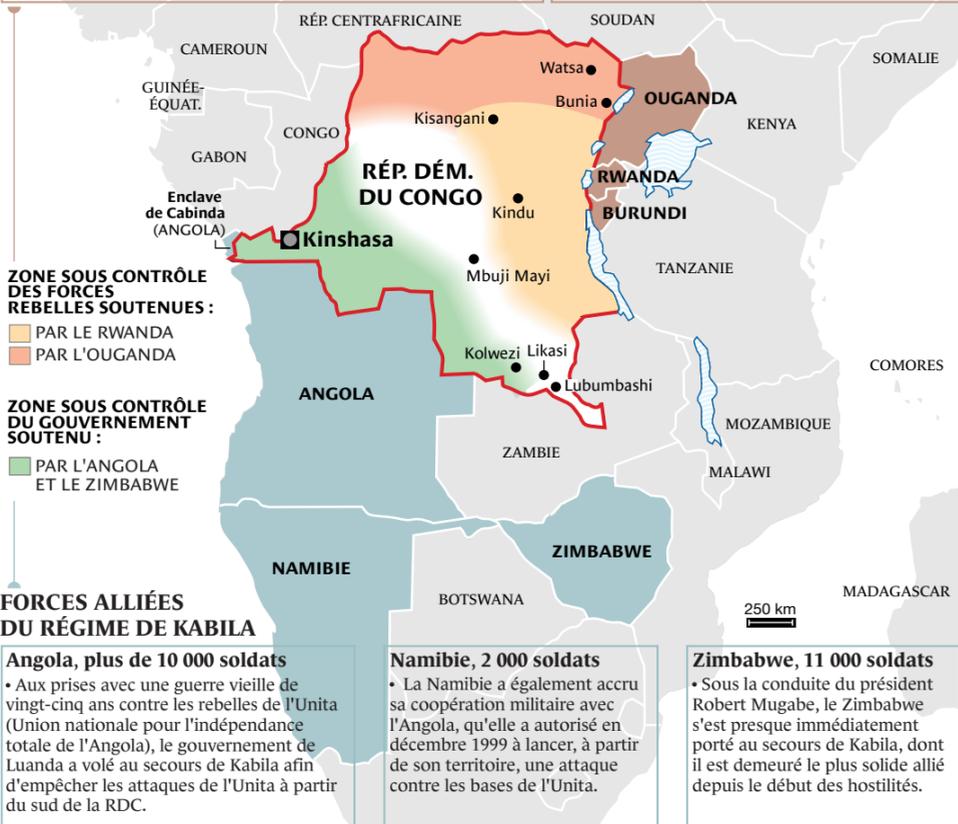
Un pays déchiré, divisé et pillé

Il y a trois ans et demi, en mai 1997, lorsque Laurent-Désiré Kabila, à la tête d'une rébellion, a renversé le régime corrompu de Mobutu Sese Seko, on a cru à un retour de la stabilité dans l'ancienne colonie belge. Mais Laurent-Désiré Kabila s'est retourné contre ses alliés, qui l'avaient aidé à prendre le pouvoir, à savoir le Rwanda et l'Ouganda, créant de nouveaux conflits dans un pays désormais complètement déchiré, livré au pillage et devenu terrain d'action des forces armées étrangères.

FORCES ALLIÉES CONTRE LE RÉGIME DE KABILA

Rwanda, plus de 10 000 soldats • Le Rwanda est à bien des égards le cœur de la guerre au Congo. En 1996, le pays a fait l'objet d'attaques à sa frontière par les extrémistes hutus réfugiés en RDC. Le Rwanda espérait mettre fin à ces attaques en soutenant en 1997 la rébellion de Kabila contre le maréchal Mobutu. Mais Kabila a très rapidement pris ses distances vis-à-vis du Rwanda, pour s'allier finalement aux extrémistes hutus, ce qui a amené le Rwanda à soutenir une nouvelle rébellion au Congo, cette fois contre Kabila.

Ouganda, 9 000 soldats • L'Ouganda est accusé d'un grand opportunisme. Il prétend tout à la fois avoir soutenu la rébellion qui a porté au pouvoir Kabila et appuyer celle qui d'aujourd'hui menace son régime pour protéger sa frontière. Ses soldats tirent profit des richesses de la RDC, dont ils pillent les diamants, l'or, le bois et l'ivoire.



Le directeur de la télévision palestinienne a été assassiné à Gaza

L'attentat a été revendiqué par un groupe palestinien

Le directeur de la télévision palestinienne, Hicham Mekki, a été abattu à Gaza. Les circonstances de sa mort ne plaident pas pour la thèse d'une élimination

israélienne, contrairement à la vingtaine de cas déjà recensés et admis à demi-mot par Tsahal. Une plainte a été déposée devant la Cour suprême israélienne.

JÉRUSALEM
correspondance

C'est en plein jour, à l'heure du déjeuner, dans un établissement très fréquenté par les responsables de l'Autorité palestinienne et la presse internationale, à quelques 200 mètres du palais présidentiel à Gaza, qu'un commando de deux ou trois hommes masqués a assassiné le directeur de télévision palestinienne, Hicham Mekki, mercredi 17 janvier. Les meurtriers se sont enfuis en voiture. L'Autorité palestinienne a dénoncé « la mort d'Hicham Mekki, transformé en martyr par les balles de la trahison et des collaborateurs » mais, dès jeudi, l'attentat était revendiqué par un groupe clandestin, la Brigade des martyrs Al-Aqsa, et son unité « anticorruption ».

Le directeur de la télévision palestinienne, un homme de cinquante-quatre ans, proche de Yasser Arafat sans être de ses conseillers, aurait donc, selon la version officielle donnée dans un premier temps, dû être tué par des mains palestiniennes armées par les Israéliens. Hicham Mekki aurait été une nouvelle victime de la politique d'élimination mise en œuvre par l'armée israélienne pour se débarrasser de ceux qu'elle considère comme respon-

sables d'actions « hostiles » à l'égard d'Israël. Cette méthode, présentée début janvier par le chef d'état-major israélien Shaul Mofaz, devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, est supposée plus efficace et moins préjudiciable pour l'image de Tsahal que les bombardements par hélicoptère effectués au début de l'intifada.

D'après les sources palestiniennes, une vingtaine de personnes auraient déjà été ainsi « liquidées ». Le 31 décembre, pour la première fois, un haut responsable politique du Fatah, le docteur Sabet Sabet. Sa veuve a porté plainte devant la Cour suprême israélienne, invoquant le fait que « cette exécution sommaire » est contraire à la convention de Genève et à la loi fondamentale israélienne sur la liberté et la dignité humaines. La Cour pourrait se prononcer en sa faveur.

Hicham Mekki était accusé d'être un des principaux responsables « des appels à la violence » lancés à la télévision palestinienne, raison pour laquelle les autorités israéliennes lui avaient récemment retiré sa carte de VIP, qui permet aux Palestiniens d'aller et venir librement. La télévision palestinienne avait d'ailleurs

été la cible des Israéliens, ses bâtiments ayant été bombardés à Ramallah comme à Gaza, en octobre et en novembre derniers.

Néanmoins, en privé, des responsables de la sécurité palestinienne n'excluaient pas que cet assassinat soit un règlement de comptes politique - l'homme étant considéré comme un « corrompu » par la rue palestinienne. Les meurtriers auraient ainsi profité du climat de chasse aux « traîtres » qui règne depuis quelques jours dans les territoires palestiniens. Depuis lundi, trois supposés « collaborateurs » avaient ainsi été assassinés.

De plus, les conditions du meurtre de Hicham Mekki n'accréditent pas la thèse d'une « liquidation » israélienne. Outre que Tsahal a nié toute responsabilité dans cette opération, ce qu'elle ne fait pas habituellement, la méthode utilisée n'est pas celle des unités spéciales israéliennes (voiture piégée, tirs de roquette par hélicoptère, et le plus souvent tireurs d'élite embusqués). Enfin, le chauffeur et garde du corps de la victime, absent lors de l'intervention du commando, a été arrêté pour interrogatoire par la police palestinienne.

Catherine Dupeyron

Régence à Kinshasa : Joseph Kabila succède à son père, Laurent-Désiré

À KINSHASA, la régence s'installe. Tout en retardant l'annonce de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, voire en démentant sa mort pour gagner du temps, l'entourage le plus proche du défunt chef de l'Etat a mis en place une succession dynastique. Mercredi 17 janvier, à la suite d'une réunion « extraordinaire » des cadres dirigeants du régime, le général-major Joseph Kabila, fils du président abattu la veille, s'est vu confier « la direction de l'action gouvernementale et le haut commandement militaire », qui inclut tout l'appareil sécuritaire du pays et, notamment, les foisonnants services de renseignements.

fort contingent expéditionnaire dans l'ex-Zaïre et qui a repris en main une bonne partie des services de renseignements locaux, détient en effet les clés de la succession. Peut-être provisoirement Luanda, la capitale angolaise, a accepté que Joseph Kabila comble le vide de pouvoir qui, pour l'Angola comme pour le Zimbabwe, autre grand allié du régime, constituerait la pire des situations.

Le ministre de l'information, Dominique Sakombi, un « repêché » du mobutisme triomphant, est chargé de mettre en scène la régence. Mercredi matin, prenant à contre-pied les chancelleries du monde entier, il a annoncé que

pouvoir, d'autres tentés de fuir le pays avec leur fortune amassée. Ainsi, hormis Joseph Kabila, toute la famille du défunt chef de l'Etat aurait quitté le Congo et se trouverait au Zimbabwe, selon une source diplomatique.

En même temps, le ministre du sport et de la jeunesse, Didier Mumengi, jusqu'au dernier remaniement titulaire de la communication et porte-parole du gouvernement, aurait été arrêté pour « intelligence avec des puissances étrangères ». Il avait, en effet, confirmé aux ambassadeurs belge et français dans la capitale congolaise la mort de Laurent-Désiré Kabila. Le ministre délégué à la défense, Godefroid Tcham'lesso, qui, se trouvant en voyage à Tripoli, a publiquement fait état, mercredi, du décès de l'ancien chef de l'Etat, aurait été « rappelé à l'ordre » et ne serait « pas près de rentrer à Kinshasa ».

LA CAPITALE EST CALME

La situation est restée calme dans la capitale congolaise, où la vie a repris son cours normal, au lendemain d'un jour férié pour commémorer le 40^e anniversaire de l'assassinat de Patrice Lumumba. Le couvre-feu a été allégé et l'espace aérien a été rouvert. Malgré ces apparences de sérénité, le gouvernement belge a pris des dispositions pour pouvoir, le cas échéant, évacuer ses quelque 1 600 ressortissants de Kinshasa. Deux avions de transport ont été prépositionnés au Gabon.

La France, par la voix de Jacques Chirac, mais aussi l'Afrique du Sud, l'Angola, le Zimbabwe et le chef de guerre congolais Jean-Pierre Mbemba, soutenu par l'Ouganda, ont lancé des appels pressants en faveur d'un « dialogue intercongolais », seul moyen à leurs yeux pour négocier une nouvelle donne à Kinshasa, acceptée par tous. De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, Richard Holbrooke, a mis en garde, sans les nommer, le Rwanda et l'Ouganda contre la tentation d'un assaut final du régime congolais. « Il est essentiel que les forces étrangères qui ont envahi et occupé de grandes parties du Congo arrêtent leur offensive », a-t-il déclaré. « Elles ne doivent pas chercher à tirer avantage des événements à Kinshasa pour étendre leur présence. »

Stephen Smith, avec Afsane Bassir Pour à New York

Un enfant de l'exil, formé militairement en Chine

Le jeune homme qui a été porté au pouvoir à Kinshasa n'a pas grandi dans son pays et ne parle pas la langue la plus couramment utilisée dans la capitale, le lingala. Né en 1972, lors de l'exil de son père, Joseph Kabila est allé à Pécole en Tanzanie, puis en Ouganda, et n'est rentré dans l'ex-Zaïre qu'en 1996, lorsque son père s'est lancé à la conquête du pouvoir, depuis l'est, avec l'aide du Rwanda et de l'Ouganda. Joseph Kabila est alors apparu aux côtés de James Kabarehe, le chef d'état-major général rwandais de la « rébellion ». Parlant le swahili, mieux à l'aise en anglais qu'en français, il assurait le lien avec les « grands frères d'armes de l'est ». Au moment de la brouille avec le Rwanda et l'Ouganda, l'été 1997, le fils Kabila était « en formation militaire » en Chine. Rappelé d'urgence au pays, il a de facto pris la place du « commandant James » en devenant chef d'état-major général des forces terrestres. L'ONG américaine Human Rights Watch l'accuse d'avoir, depuis, « participé ou couvert des arrestations arbitraires et des assassinats d'opposants ».

Mais le nouveau chef de l'Etat ne s'est pas exprimé en public pour rassurer les Congolais, de plus en plus inquiets. Le soir, dans son principal bulletin d'informations, la télévision nationale s'est contentée de montrer le jeune homme en uniforme, mutique, réajustant son béret, la voix off du speaker en fond sonore...

RÉSURRECTION À HARARE

Selon des sources diplomatiques à Kinshasa, c'est le numéro deux du régime, le ministre d'Etat chargé des affaires intérieures et de la sécurité, Gaëtan Kakudji, un cousin de Laurent-Désiré Kabila, qui a hissé le fils du défunt président sur le fauteuil présidentiel. Il s'agirait d'une « solution de compromis » entre Kakudji, chef de file des « Balubakat », le groupe originaire du fief du chef de l'Etat assassiné dans la riche province minière du Katanga, et le commandant Eddy Kapend, l'aide de camp de Laurent-Désiré Kabila et, surtout, « l'homme des Angolais » à Kinshasa. L'Angola, qui maintient un

L'ajournement du procès pour corruption du président plonge les Philippines dans la plus grande confusion

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

L'ajournement peut-être définitif du procès pour corruption du président Joseph Estrada a débouché sur une impasse totale aux Philippines. Déjà à l'origine de nombreuses manifestations, elle encourage désormais les rumeurs de complot. Plusieurs opposants, notamment l'ancien président Fidel Ramos, ont demandé aux forces de l'ordre de refaire le choix du « pouvoir du peuple » qui, en 1986, avait provoqué la fuite du couple Marcos, mettant fin à vingt et une années d'un règne abusif. Le débat s'est déplacé vers la rue et les forces armées ont averti qu'elles s'opposeraient à tout débordement et, selon leur chef le général Angelo Reyes, à « toute tentative d'exploiter la situation ».

En votant, mardi 16 janvier, par onze voix contre dix, contre l'examen de comptes bancaires que le chef de l'Etat aurait utilisés à des fins illicites, le Sénat philippin, transformé en haute cour de justice, a sans doute enterré le procès en destitution du chef de l'Etat. En effet, huit voix sur celles des vingt-deux sénateurs suffiraient, selon la majorité des deux tiers, pour déclarer le président non coupable des délits qui lui sont imputés : corruption, viol de la Constitution et trahison de la confiance publique. Or, le premier vote du Sénat a indiqué que le clan Estrada contrôle davantage de voix au sein de la Chambre haute.

En dépit de témoignages dévastateurs contre lui, le président philippin ne peut donc être légalement chassé du pouvoir. Pour une bonne partie de l'opinion publique, le choc a été brutal et explique les manifestations presque continues dont Manille, entre autres villes, est le théâtre depuis le vote du Sénat. Les auditions du Sénat ont brossé l'image d'un « président profondément plongé dans la criminalité », selon un des rédacteurs de la Constitution.

Curieusement, même si Estrada demeure un héros pour un bon nombre de petites gens, l'entourage du

président n'avait pas prévu un tel scénario. Selon de bonnes sources, la présidence s'est réorganisée ces dernières semaines autour d'Edgardo Angara, qui a quitté le secrétariat à l'agriculture pour un secrétariat exécutif doté de pouvoirs assez larges pour en faire un premier ministre *de facto* avec l'appoint, pour gérer l'économie, de Jose Pardo, un secrétaire aux finances qui a remplacé Estrada à la tête de l'influent Conseil de coordination économique.

PILULE AMÈRE

En d'autres termes, un président jugé, même par ses proches, infréquentable serait seulement chargé d'inaugurer les chrysanthèmes en abandonnant le gouvernement à des gens compétents et plus crédibles. Lorsque le Sénat aurait enfin, au plus tard le 12 février, refusé de condamner le président, cette solution de remplacement - et peut-être même de transition - aurait permis de rendre la pilule moins amère. Dans la foulée, la campagne pour les élections législatives de mai - le renouvellement de la Chambre des représentants et de la moitié du Sénat - aurait pu, selon les calculs d'Angara, dissiper l'issue impopulaire du procès.

C'est ce scénario que Fidel Ramos considère comme une « révolution de palais » et qualifie, à juste titre, d'anticonstitutionnel. De son côté, la vice-présidente Macapagal-Arroyo, qui remplacerait Estrada en cas de vacance de la présidence et qui a pris la tête de l'opposition, a été plus loin en mettant en garde contre la formation d'une « junte militaire-civile », laissant ainsi entendre que des éléments de l'armée seraient prêts à s'associer à la solution Angara. D'autres analystes seraient prêts à rejoindre le mouvement populaire contre Estrada. « Révolution de palais » contre « pouvoir du peuple », la crise s'aiguise.

Jean-Claude Pomonti

POUVOIRS

LES COURS EUROPÉENNES

LUXEMBOURG ET STRASBOURG

OLIVIER DORD
RENAUD DITHOUSSI
DENYS SIMON
PHILIPPE MANIN
HUBERT LAGAT
MARIE-LAURE LAYES
FLORENCE SIBONNETTI
DENYS DE BEGHÉLON
JACQUILINE DUTHEIL DE LA ROCHE
RONNY ABRAHAM
JEAN-PAUL COSTA
JEAN-PIERRE PUISOCHET

96
Seuil

www.seuil.com

Editions du Seuil

L'Europe a deux cours supranationales : la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice des communautés européennes.

Comment sont-elles constituées ?

Comment fonctionnent-elles ?

Comment y accéder ? Faut-il les réformer ?

John Ashcroft, un héros de la droite au ministère américain de la justice

Ce croyant fervent lutte contre la déségrégation scolaire et l'avortement

En désignant l'ultra-conservateur John Ashcroft au poste d'*attorney general* (ministre de la justice), le président élu George W. Bush a suscité

une véritable levée de boucliers chez les démocrates et dans les milieux de la gauche américaine. Auditionné mardi et mercredi par une

commission du Sénat, comme le veut la Constitution américaine, John Ashcroft devrait être confirmé dans ses fonctions.

WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush s'attendait-il que son choix suscite une telle controverse ? En désignant John Ashcroft au poste d'*attorney general*, il a sans doute voulu offrir un succès à la droite de son parti pour pouvoir lui demander plus de modération sur d'autres dossiers. Mais il a apparemment mal jugé l'impact politique et émotionnel de sa décision. Même si John Ashcroft a toutes les chances d'être confirmé dans ses nouvelles fonctions, les démocrates comptent bien observer de près ses paroles et son action. Il est encore trop tôt pour savoir quel sera le coût politique de cette opération pour George W. Bush.

Qui est vraiment John Ashcroft ? Cet ancien *attorney general* de l'Etat du Missouri, dont George W. Bush vante l'« *intégrité* », est un héros de la droite religieuse américaine. Il a été élu sénateur républicain en 1994 mais battu en novembre 2000 par le gouverneur démocrate Mel Carnahan, élu à titre posthume après avoir trouvé la mort dans un

accident d'avion (son siège au Sénat sera occupé par sa veuve). M. Ashcroft, fils de pasteur pentecôtiste, est un fervent croyant qui ne boit pas, ne fume pas, ne danse pas. Ses actions passées donnent l'image d'un homme qui s'est opposé à la déségrégation scolaire, à l'avortement, au contrôle des armes à feu et a mené croisade contre tout ce qui pouvait avoir l'air libéral.

« EFFORT HUMORISTIQUE »

Devant ses anciens pairs, il s'est efforcé de donner une impression nouvelle, promettant de défendre demain ce qu'il vilipendait hier, au nom de son devoir d'appliquer la loi. Stupéfaite de cette conversion inattendue, une sénatrice a ironisé sur cette « *métamorphose* ». Le nouveau ministre s'est ainsi engagé à respecter le droit constitutionnel à l'IVG. Mais il déclarait hier que s'il y avait un seul projet de loi qu'il voulait faire passer, ce serait l'interdiction de l'avortement à partir de la conception, rendant illégales plusieurs méthodes de contraception.

A ce sujet, il avait qualifié la Cour suprême – à majorité conservatrice – d'« *illégitime* » et ses magistrats de « *voyous en robe noire* », ajoutant que « *le bien-être spirituel de l'Amérique est plus menacé par des juges incontrôlables que par n'importe quelle autre contribution gouvernementale* ». Il a promis de ne plus tenir de tels propos.

Le nouveau ministre de la justice a également promis de respecter les homosexuels, qu'il qualifiait hier de « *malades* » qui violent la loi divine (il avait bloqué la nomination d'un ambassadeur « *gay* » au Luxembourg, pourtant soutenu par les républicains).

John Ashcroft s'est présenté comme un homme respectueux des autres alors qu'il déclarait qu'« *on trouve deux choses au milieu de la route : un modéré et un putois mort et je ne souhaite être aucun des deux* ». Ce n'était qu'un « *effort humoristique* », a-t-il expliqué aux sénateurs avant de présenter ses excuses. Il s'est aussi défendu de tout racisme, qu'il « *abhorre* », ou de sexisme. Ce qui ne l'avait pas em-

pêché de s'opposer par tous les moyens à la déségrégation des écoles à Saint-Louis, capitale du Missouri.

Dans le passé, M. Ashcroft a accepté d'être invité par l'université Bob Jones – raciste et anti-catholique – et il s'est fait interviewer par la revue raciste *Southern Partisan*, une publication qu'il avait louée pour avoir « *mis les choses au clair* » à propos des dirigeants du Sud pendant la guerre de Sécession, injustement accusés, selon lui, d'esclavagisme. Devant les sénateurs, il a affirmé que, s'il avait vécu à l'époque, il se serait battu du côté des nordistes.

Ce qui a le plus choqué – en particulier les Noirs, qui craignent que le département de la justice cesse de protéger les minorités –, c'est l'opposition de John Ashcroft à la nomination comme juge fédéral d'un magistrat de couleur, Ronny White, qu'il avait traité de « *pro-criminel* » pour avoir demandé qu'on rejuge un meurtrier.

Patrice de Beer

Américains et Britanniques construiront un nouvel avion de combat

LES ÉTATS-UNIS et la Grande-Bretagne ont signé, mercredi 17 janvier à Washington, un accord par lequel les deux pays sont convenus de coopérer à la conception d'un nouvel avion de combat, dénommé JSF (Joint Strike Fighter), qui sera commun aux deux pays. Par son ampleur et du fait que d'autres partenaires, dans le monde, ont été invités à s'y associer, ce projet est le plus important de l'histoire de l'aéronautique militaire. Il pourrait, à terme, concerner la construction de quelque 6 000 exemplaires au total et engager un investissement global estimé à 400 milliards de dollars (424 milliards d'euros), prenant en

compte la période de vie opérationnelle de l'avion, qui devrait s'étaler sur quelques décennies.

Deux groupes américains, Boeing avec son prototype X-32 et Lockheed Martin avec son X-35, sont en concurrence pour le produire, à charge pour le Pentagone d'arrêter son choix dans les prochains mois pour une première livraison prévue en 2008.

DES VERSIONS ADAPTÉES

Sauf avis contraire de la nouvelle administration Bush, Washington envisage d'équiper de JSF son armée de l'air, son aéronavale et le corps des marines. C'est la deuxième fois,

si l'on se souvient du programme F-4 Phantom, qu'un même avion armerait toutes les forces américaines dans des versions adaptées aux besoins de chacune.

L'accord conclu à Washington permet au Royaume-Uni, qui s'est engagé à y consacrer un premier investissement de 2,2 milliards de dollars, de placer son industriel aéronautique, British Aerospace (BAe), en situation de contribuer à la construction du JSF. Les besoins de la Grande-Bretagne sont, en première analyse, de 150 appareils, destinés à remplacer, après 2012, les Tornado de sa Royal Air Force et les Harrier de sa Royal Navy.

Avec le programme JSF, les Etats-Unis escomptent intéresser d'autres pays. Outre le Royaume-Uni, des contacts ont été pris avec le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, le Canada, l'Italie, l'Australie, Israël, Singapour, la Belgique et la Turquie. De sorte que le JSF, qu'il s'agisse d'une coopération industrielle ou d'une simple exportation, apparaît d'ores et déjà, pour le Pentagone, comme le point de départ obligé d'un regroupement autour de la technologie américaine et, à partir de là, comme la base d'une défense conjointe.

Le groupe BAe, qui a des accords avec Lockheed Martin, et depuis son rachat de Marconi, avec Boeing, considère que le programme JSF peut devenir un moyen de reconfigurer l'industrie britannique de défense. C'est la raison pour laquelle les dirigeants du groupe aéronautique, durant les négociations avec Washington, ont tant insisté auprès des responsables politiques britanniques pour conserver leur autonomie dans le développement de certains des équipements embarqués et des systèmes d'armes adaptés au JSF sans devoir passer par une autorisation préalable des Etats-Unis.

La France n'est pas partie prenante dans ce projet. Elle reste isolée en Europe avec le programme Rafale commun à l'armée de l'air et à l'aéronavale, même si le groupe Dassault, qui le produit, a jeté les bases d'une coopération avec BAe pour l'étude d'un avion de combat de nouvelle génération, successeur à terme du Rafale et de l'Eurofighter.

P. de B.

Jacques Isnard

Bien juifs spoliés : 2 200 livres à la Bibliothèque du Congrès

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont, eux aussi, conservé jusqu'à présent sur leur sol des biens juifs spoliés pendant la guerre. C'est ce qu'a officiellement reconnu dans son ultime rapport la Commission consultative présidentielle sur les biens des victimes de l'Holocauste, qui doit fermer ses portes vendredi 19 janvier, avec la fin du mandat de Bill Clinton, qui l'avait mise en place.

Après avoir critiqué et menacé de poursuites plusieurs pays européens – dont la France – pour n'avoir pas restitué en temps utile ces biens à leurs ayants droit, Washington balaie à son tour devant sa porte. Certes, peut-on lire dans le rapport, « *la conclusion fondamentale de la commission est que les Etats-Unis se sont comportés d'une manière sans précédent et exemplaire. Mais les besoins des victimes individuelles ont souvent été négligés* ». Ainsi des biens retrouvés ont-ils été remis aux Etats, et non aux victimes, même si parfois ces mêmes Etats avaient participé au pillage des biens juifs.

La commission a recensé dans la collection hébraïque de la Bibliothèque du Congrès 2 200 volumes qui avaient été collectés par les forces américaines d'occupation en Allemagne, qui se sont également livrées à

des détournements à leur propre compte. Et pourtant, lors d'une première enquête, les archivistes avaient affirmé ne détenir aucun document volé. D'autres volumes ont été déposés aux universités Harvard, Johns Hopkins et de New York.

Plusieurs musées ont également reconnu avoir détenu ou exposé des œuvres d'art confisquées. Mais les associations de musées et de conservateurs semblent avoir pris conscience du problème et ont promis d'aider à retrouver les tableaux négociés pendant l'ère nazie. Leur liste devrait être disponible sur Internet dès avril.

Le Metropolitan Museum de New York a publié une liste de 393 œuvres à l'origine douteuse, qui se lit comme un catalogue des plus grands artistes : Bonnard (6 tableaux), Boucher (2), Corot (4), Cranach l'Ancien (5), Degas (6), Monet (4), Picasso (5)... La Galerie nationale d'art de Washington a retrouvé le propriétaire de la *Nature morte avec fruit et gibier* de Frans Snyders, confisquée par les nazis à la collection française Stern et revendue par le marchand Halberstock. Le Musée d'art de Seattle a restitué aux héritiers du marchand d'art parisien Paul Rosenberg une *Odalisque* de Matisse.

L'arrestation de Pavel Borodine devrait relancer le scandale Mabetex

MOSCOU

de notre correspondant

Les autorités russes ont confirmé, jeudi 18 janvier, l'interpellation, à l'aéroport de New York, de Pavel Borodine, l'ancien « *intendant* » du Kremlin et actuel secrétaire de l'union Russie-Bielorussie.

M. Borodine avait été invité à New York à la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, George W. Bush, par un des

membres du comité d'organisation. Cette affaire pourrait provoquer de vives tensions entre Washington et Moscou : le ministre des affaires étrangères russe, Igor Ivanov, a en effet demandé la libération immédiate de M. Borodine.

DES PROCHES DE BORIS ELTSINE

L'interpellation de cet homme, au cœur du plus grand des scandales de corruption touchant les proches de l'ancien président Eltsine, devrait relancer spectaculairement une enquête ouverte par la justice suisse pour blanchiment d'argent. L'arrestation a été opérée dans le cadre d'un mandat d'amener international délivré à la mi-décembre 1999. L'ancien directeur des affaires présidentielles, qui gérait l'empire immobilier et financier du Kremlin, devait comparaître jeudi après-midi devant un tribunal américain et pourrait être – en vertu des accords d'extradition conclus entre les Etats-Unis et la Suisse – déféré devant la justice de Genève. Selon des enquêteurs

suisnes interrogés par *Le Monde*, sa fonction actuelle de secrétaire de l'union Russie-Bielorussie ne lui confère pas d'immunité particulière.

En juillet 2000, le juge Daniel Devaud avait envoyé une commission rogatoire à Moscou faisant le point de son enquête. Documents bancaires à l'appui, il avait estimé que l'« *affaire Mabetex* » avait donné lieu au versement de 61 millions de dollars de commissions occultes, dont 25 millions de dollars versés à M. Borodine et sa famille. Les juges suisses avaient ouvert une instruction pour blanchiment d'argent, bloquant les comptes bancaires genevois dont les ayants droit étaient Pavel Borodine et ses proches.

Mais Mabetex, société de construction basée à Lugano et son satellite Mercata n'auraient pas fait que verser de colossaux pots-de-vin en échange des marchés de réhabilitation du Kremlin. Plusieurs témoins interrogés par les juges ont estimé que ces deux firmes servaient en fait de « *lessiveuse* » à

l'argent détourné par des proches de M. Eltsine. « *Intendant* » du Kremlin depuis 1993, M. Borodine apparaît comme l'homme qui connaît tout des secrets et circuits financiers mis en place. En janvier 2000, Vladimir Poutine, à peine nommé président par intérim, l'écartait de cette fonction sans pour autant sans séparer. M. Borodine avait été nommé secrétaire de l'union Russie-Bielorussie.

M. Borodine a toujours qualifié de « *provocation politique* » les accusations le visant. Le volet russe de l'affaire Mabetex avait été refermé le 13 décembre lorsque le parquet général avait décidé de clore l'instruction « *pour absence de délit* ». « *La seule explication est politique* », avait alors protesté le juge Daniel Devaud, interrogé par *Le Monde*. Lundi 15 janvier, le procureur de Genève, Bernard Bertossa, revenait à la charge, expliquant qu'« *il n'y a pas de raison de baisser les bras* » sur cette affaire.

François Bonnet

Ahmed Marzouki, ancien de Tazmamart, obtient son passeport

RABBAT. Ahmed Marzouki, l'auteur d'un livre sur le bain marocain de Tazmamart, où il a été emprisonné pendant dix-huit ans, a annoncé mercredi 17 janvier avoir obtenu son passeport, dont il était privé depuis sa sortie de prison en 1991. M. Marzouki avait lancé le 15 janvier un appel au roi du Maroc, dans une interview publiée par le quotidien français *La Croix*, pour qu'un passeport lui soit délivré afin de voyager et faire connaître son ouvrage *Tazmamart, cellule 10*. Dans ce livre, en vente depuis peu en France, cet ancien officier des forces armées royales marocaines décrit les 6 550 jours qu'il a passés dans une cellule de 3,50 mètres de long sur 2,50 mètres de large. Lors de son 34^e congrès, tenu la semaine dernière à Casablanca, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) avait appelé les autorités marocaines à remettre à M. Marzouki un passeport.

« *J'ai été très bien reçu à la préfecture de Salé où le gouverneur, très courtois, m'a remis mon passeport* », a déclaré mercredi soir Ahmed Marzouki avant d'ajouter : « *Je me sens maintenant entièrement libre. Je n'avais qu'une seule aile, j'en ai deux maintenant pour voler* ». M. Marzouki faisait partie d'un groupe de 58 officiers et sous-officiers impliqués dans deux coups d'Etat contre le roi Hassan II au début des années 1970. Ils furent emprisonnés de 1973 à 1991 dans le bain de Tazmamart. Sur les 58 militaires enfermés dans cette prison-mouroir, seuls 28 ont survécu. – (AFP)

La France suspend ses livraisons de chars aux Emirats arabes unis

PARIS. Le groupe français d'armement terrestre GIAT Industries a décidé de suspendre ses livraisons de chars Leclerc aux Emirats arabes unis (EAU). Sur les 436 livrés commandés pour 3,4 milliards de dollars en 1993 (environ 3,6 milliards d'euros), il reste à livrer une centaine de chars de combat et de dépannage. « *Il y a des divergences*, note GIAT Industries dans un communiqué publié mercredi 17 janvier à Paris, dans l'interprétation de certaines clauses du contrat ». Le contentieux dure, en réalité, depuis des années et, de source syndicale, on indique qu'il est lié à des exigences des EAU sur le « *retrofit* » (la modernisation du matériel) exigé par le client. GIAT Industries est contraint, suite à un accord mal négocié au départ par la précédente direction, de mettre en permanence et gratuitement chaque char Leclerc émirati en conformité avec les dernières versions livrées. La perte à la fin de l'exécution du contrat est estimée à 8 milliards de francs (1,2 milliard d'euros) pour GIAT.

Demande de grâce en Italie pour Adriano Sofri

ROME. L'association Droits civils, par l'intermédiaire de son président Franco Corbelli, a demandé mardi 16 janvier au président de la République, Carlo Azeglio Ciampi et au ministre de la justice, Piero Fassino, « *une requête formelle de grâce* » pour Adriano Sofri, l'ancien gauchiste de Lotta continua. Ce brillant écrivain a été à plusieurs reprises incarcéré puis libéré, et réincarcéré il y a trois ans, à Pise, sa ville natale, pour le meurtre, qu'il a toujours nié, d'un commissaire de police, en 1972. Conseiller de divers hommes politiques de gauche, militant humanitaire de terrain avant d'être dénoncé par un repenti, il écrit, de sa cellule, un billet publié chaque jour par *Il Foglio* (quotidien d'opinion de Giuliano Ferrara). Lundi 15 janvier, ce journal a publié un appel à cette grâce signé par de célèbres intellectuels de tous bords. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **VATICAN** : devant cinq mille pèlerins, mercredi 17 janvier, le pape a dénoncé le risque d'une « *catastrophe écologique majeure* » et lancé un appel en faveur du respect de la « *création* » divine. Il a préconisé la mise en œuvre d'« *une écologie physique qui vise le respect de l'environnement des êtres vivants* », mais aussi d'« *une écologie humaine qui puisse rendre plus digne l'existence des créatures, en protégeant le bien radical de la vie et en préparant pour les générations futures un environnement plus proche du dessein de Dieu* ». – (AFP)

■ **AUTRICHE** : l'Autriche et la communauté juive ont signé mercredi 17 janvier à Washington, sous les auspices des Etats-Unis, un accord sur l'indemnisation des juifs autrichiens spoliés à l'époque du nazisme. Cet accord prévoit des indemnités et allocations sociales à hauteur de 480 millions de dollars, ont indiqué les participants à la cérémonie de signature, au siège du département d'Etat à Washington. Une précédente offre de l'Autriche, d'un montant de 360 millions de dollars, avait été rejetée par la communauté juive autrichienne avant les négociations qui se sont tenues mardi et mercredi. – (AFP)

■ **INDE/PAKISTAN** : Islamabad a réagi au deuxième test du missile indien Agni 2 en affirmant mercredi 17 janvier que les ambitions nucléaires de l'Inde étaient « *une menace directe contre la sécurité du Pakistan* ». New Delhi a procédé mercredi à partir de son centre d'essai de l'Orissa, sur la baie du Bengale, à un deuxième tir d'essai du missile Agni 2, qui officiellement a une portée de 2 000 kilomètres. L'Agni 2 peut emporter une tête nucléaire. L'essai, dont l'Inde avait averti les membres du Conseil de sécurité, ainsi que le Pakistan et le Japon notamment, a eu lieu au moment où le président de l'Assemblée nationale chinoise, Li Peng, achevait une visite de dix jours en Inde. – (Corresp.)

■ **IRAN** : Téhéran a supprimé le visa d'entrée en Iran pour les séjours de moins de trois mois, pour les ressortissants des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Koweït, Bahreïn et Oman), a-t-on annoncé mercredi 17 janvier. Cette mesure doit entrer en vigueur dès samedi prochain, a précisé la télévision. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de « *détente* » adoptée par le gouvernement de M. Khatami envers les riverains du Golfe. M. Khatami avait lancé dimanche un appel en faveur de la création d'un « *bloc économique* » entre les pays du Golfe. – (AFP)

En Algérie, un ancien chef de maquis débouté de sa plainte contre un journal

ALGER. Un ancien chef de maquis islamiste amnistié, Ahmed Benaïcha, a été débouté, mercredi 17 janvier, de sa plainte en diffamation contre le quotidien *El Khabar*. Le tribunal d'Alger, après une longue délibération, a estimé que les écrits du journal n'étaient pas diffamatoires. La décision a été accueillie avec satisfaction par de nombreux journalistes et membres d'associations de défense de « *victimes du terrorisme* ». Le journal, le plus important tirage d'Algérie, avait publié en décembre un article intitulé « *Le terrorisme et le butin des émirs de guerre* » et l'avait illustré avec une photo d'Ahmed Benaïcha manipulant un pistolet-mitrailleur. L'ex-émir avait porté plainte pour « *diffamation et atteinte à l'honneur* ». Douze personnes ont par ailleurs été assassinées mardi soir 16 janvier à un faux barrage dressé par un groupe armé islamiste près de Khemis Miliana, dans la région d'Aïn Defla (160 km à l'ouest d'Alger), a-t-on appris mercredi auprès d'habitants de la région. – (AFP)

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT

TOUS LES JOURS

7/9

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR

THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"

TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21h30

Tél. 01 47 23 68 75

L'uranium appauvri militaire provient d'usines de retraitement

Un laboratoire suisse a détecté de l'uranium 236, n'existant pas naturellement, dans les munitions recueillies au Kosovo. Des traces de plutonium pourraient également se trouver dans ces armes

Des traces d'uranium 236 ont été mesurées dans des échantillons de munitions ramassées par le groupe d'experts de l'ONU sur l'uranium appauvri. L'U 236, qui n'existe pas dans la nature, est produit

dans les réacteurs nucléaires et se retrouve dans les combustibles usés. Les experts jugent donc que cette substance, beaucoup plus toxique que l'uranium appauvri, provient d'usines de retraitement,

civiles ou militaires, du combustible usé. Du plutonium pourrait aussi se trouver dans les munitions, estiment des chercheurs suisses. Les Etats-Unis comptent plusieurs usines militaires de retraite-

ment. Les autorités helvétiques ont par ailleurs reconnu que des maladies suspectes avaient été observées dans l'environnement du lieu où ont été essayées des munitions à l'uranium appauvri.

Les négociations sur l'adhésion de la Chine à l'OMC butent sur l'agriculture

GENÈVE

de notre correspondant

Malgré l'optimisme affiché par le vice-ministre du commerce extérieur chinois, Long Yongtu, à son arrivée sur les bords du Léman, une nouvelle série de négociations n'a pas suffi à parachever les négociations sur l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant la passation de pouvoir samedi 20 janvier aux Etats-Unis.

Après une semaine d'après tractations, les négociateurs se sont séparés, mercredi, sans être parvenus à surmonter leurs divergences sur deux dossiers essentiels : l'agriculture et les services. Alors que la ligne d'arrivée se profile à l'horizon, le président du groupe de travail, Paul-Henri Ravier, a invité les gouvernements à « s'impliquer au plus haut niveau » pour sortir de l'ornière.

Considérant qu'un accord final est « à portée de main », le négociateur chinois s'est déclaré convaincu que les nouvelles autorités américaines ne remettront pas en cause les progrès acquis jusqu'à présent. « Assurer la stabilité de l'agriculture est de la plus haute importance pour la stabilité sociale de la Chine », a pour sa part déclaré le vice-ministre chinois du commerce.

La prochaine session du groupe de travail a été fixée fin février-début mars et Pékin espère bien franchir enfin le seuil de l'OMC, qui compte déjà cent quarante pays membres, vers le milieu de l'année.

Jean-Claude Buhner

BERNE

de notre correspondant

Le syndrome dit des Balkans n'en finit pas de lever des lièvres inattendus en Suisse. Ayant reçu à des fins d'analyses plus poussées les pièces à conviction examinées par leurs collègues du Laboratoire atomique et chimique de Spiez, près de Berne, les chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich ont décelé dans les munitions des traces d'uranium 236, un isotope qui n'existe pas à l'état naturel, et qui présente une radioactivité beaucoup plus élevée que l'UA. Dans un communiqué publié mercredi 17 janvier à Genève, le Programme de l'ONU pour l'environnement (PNUE) a confirmé qu'un des cinq laboratoires à qui le groupe d'experts sur l'UA a confié des échantillons recueillis au Kosovo avait détecté des traces d'U 236 (0,0028 %).

La présence d'U 236 dans ces armes semble indiquer que le matériau utilisé pour les fabriquer provient, au moins en partie, du retraitement civil ou militaire de combustible usé. Interrogé à Paris, Mycle Schneider, directeur de l'agence Wise, spécialiste de l'industrie du plutonium, estime qu'« il est difficile d'imaginer que l'on ait utilisé de l'uranium issu du retraitement pour faire ces armes. On peut plutôt penser à une contamination des chaînes de fabrication ». Les Etats-Unis comptent plusieurs usines militaires de retraitement, notamment à Hanford et à Savannah River. Seules celles de Savannah River sont aujourd'hui en fonctionnement, d'ailleurs limité.

Les chercheurs zurichois remarquent que lors du retraitement

des combustibles nucléaires, il y a toujours production secondaire de plutonium, dont des traces pourraient donc se trouver dans les munitions. Ils estiment que les munitions à base d'uranium appauvri (UA) utilisées au Kosovo contiennent donc très probablement du plutonium. Le plutonium est encore plus radioactif et radio-toxique que l'U 236. A en croire les spécialistes, il suffit de quantités infimes de poussière de plutonium émises lors de l'impact d'une charge sur un blindage pour engendrer de graves troubles de santé. Pas de quoi rassurer les victimes potentielles du manque d'informations à propos de l'utilisation de ces

alliages, même si d'après les chercheurs zurichois, la présence de plutonium ne signifie pas formellement une menace supplémentaire.

APPRÉHENSIONS PUBLIQUES

Les responsables helvétiques se sont attachés avec un empressement pour eux peu coutumier à calmer les appréhensions publiques. Ils ont cependant été amenés à admettre que l'armée suisse elle-même avait testé au début des années 80 des munitions à base d'uranium, mais que les essais avaient été abandonnés au bout de deux jours, d'autres métaux comme le wolfram ou le thorium s'étant avérés plus efficaces. Le

porte-parole du ministère suisse de la défense a néanmoins tenu à préciser que ces tests n'avaient rien à voir avec ceux effectués par la firme Contraves, le secteur militaire de la société de fabrication d'armement Oerlikon-Buerhle, dont les tirs expérimentaux entre 1966 et 1970, récemment révélés, ont suscité l'émoi dans le canton de Schwyz où ils avaient eu lieu, à l'insu de la population et des autorités locales.

La firme mentionnée avait ensuite poursuivi ses recherches en collaboration avec le ministère britannique de la défense, avant de renoncer à l'idée de produire en Suisse des munitions à l'UA. Pour-

tant, il a bien fallu reconnaître qu'un employé du lieu des essais était aujourd'hui atteint de leucémie, et, à en croire l'Office fédéral de la santé publique, une étude de 1980 aurait indiqué des cas de « maladie suspecte » dans un troupeau de bovins ayant pâturé dans les parages. Toujours prudentes, les autorités helvétiques entendent s'en tenir à des preuves scientifiques qui tardent à venir, mais rappellent à tout hasard que, dès 1976, le Laboratoire de Spiez avait mis en garde contre l'utilisation d'UA en invoquant des « risques pour l'environnement »...

Jean-Claude Buhner

Le Parlement européen demande un moratoire

STRASBOURG

de notre bureau européen

Faut-il appliquer le principe de précaution en matière militaire, comme on le fait en matière d'alimentation ou d'environnement ? Une majorité d'eurodéputés ont défendu cette thèse, mercredi 17 janvier à Strasbourg, en votant une résolution qui demande « aux Etats membres faisant partie de l'OTAN de proposer un moratoire sur l'utilisation d'armes à uranium appauvri en application du principe de précaution ».

La résolution a été adoptée par 394 voix pour, 60 contre et 106 abstentions, bien que Javier Solana, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et secrétaire général de l'OTAN au moment de la guerre du Kosovo, soit venu assurer qu'il n'existe aucune preuve de l'existence d'un lien entre l'uranium appauvri (UA) dans les munitions et des maladies chez les soldats. La présence de M. Solana avait été réclamée par les Verts, qui souhaitaient lui demander des comptes.

En pleine guerre du Kosovo, ils lui avaient écrit pour lui demander de ne pas utiliser ces

armes et n'avaient pas eu de réponse. M. Solana a rappelé que « la cause profonde de ce débat » est « la violation des droits de l'homme dans les Balkans, dénoncée dans des résolutions de ce même Parlement ». Applaudi par une partie du PPE (droite) et du PSE (socialistes), il a ajouté qu'« en 1995, dans cette même salle, vous m'avez pressé d'agir ».

« QUELQUES DOUTES »

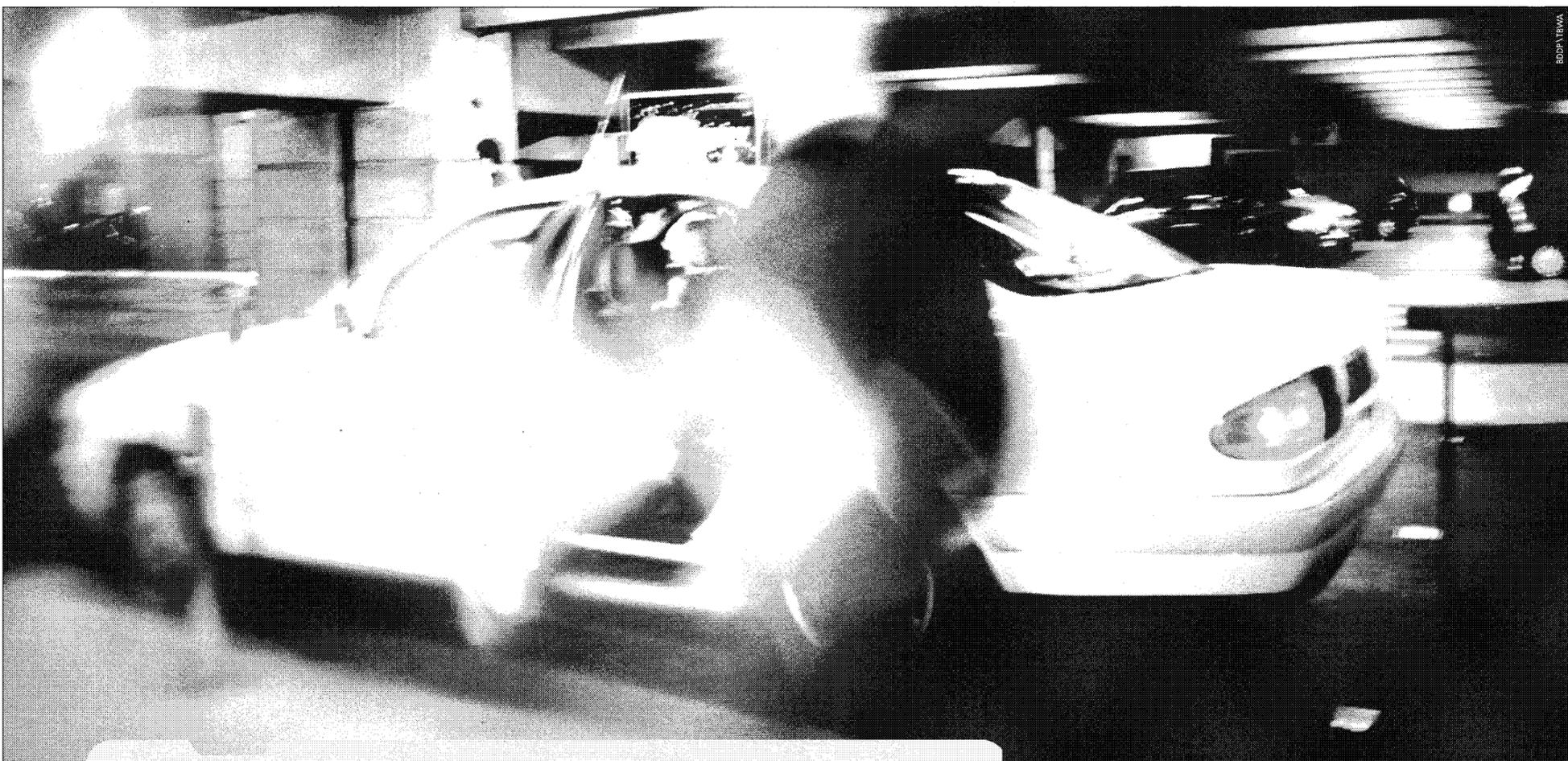
Ces propos ont indigné le co-président des Verts, Paul Lannoye, et le président de la GUE (communistes), Francis Wurtz, qui leur ont reproché d'invoquer l'argument selon lequel « la fin justifie les moyens ». Ces deux élus ont douté de la sincérité de M. Solana. « Vous m'affirmez que vous voulez la transparence, c'est nouveau, c'est bien, mais j'ai quelques doutes », a indiqué M. Lannoye, en évoquant la lenteur de l'ex-secrétaire général de l'OTAN à transmettre au Programme des Nations unies pour l'environnement la liste des sites bombardés au Kosovo.

Les Verts et les communistes prônaient l'interdiction totale des armes à l'uranium appau-

vri, proposition qui a été rejetée par 399 voix contre 130. Le Parlement a préféré la solution du moratoire, une formule de compromis entre l'interdiction totale et la simple demande d'études complémentaires (soutenue par les libéraux, les souverainistes et les radicaux italiens). Cette option avait l'appui des socialistes.

A droite, le principe de précaution a été vivement combattu par le général Philippe Morillon (UDF) qui n'entend pas « sacrifier la défense sur l'autel de craintes non vérifiées ». M. Morillon a fustigé les « dérives précautionneuses » de ses collègues qui, ajoutait-il dans les couloirs, « ont peur, après les scandales du sang contaminé ou de la vache folle, d'être un jour accusés de légèreté ». Il a convaincu une bonne partie de son groupe, mais pas François Bayrou, tête de la liste UDF. Des eurodéputés travaillistes anglais ont rejoint les conservateurs qui, par la voix de Caroline Jackson, se sont opposés à un moratoire « pour ne pas mettre nos militaires en position de faiblesse ».

Rafaële Rivais



TGV PARIS-RENNES : RÉSERVATION DE TAXI À BORD, POUR ACCÉLÉRER ENCORE VOTRE VOYAGE.

TGV

Prenez le temps d'aller vite.

Désormais, fini les files d'attente. En 1^{re} classe, vous pouvez réserver un taxi auprès du contrôleur. Le chauffeur vous attendra à l'arrivée. Le TGV Paris-Rennes, c'est aussi un train toutes les 30 min. aux heures de pointe, le service «Echange Minute TGV» et des départs sur les mêmes quais à Paris-Montparnasse. TGV est une marque de la SNCF.

De 6h35 à 8h05 et de 17h05 à 19h05.

tgv.com

HISTOIRE Le Parlement devait adopter définitivement, jeudi 18 janvier, la proposition de loi visant à reconnaître le génocide arménien de 1915, après un ultime vote des députés.

● **CE DÉBAT**, initialement engagé par les députés socialistes, se conclut, au terme de deux ans de rebondissements, de navettes parlementaires et d'hésitations du gouverne-

ment, à l'initiative des centristes. ● **JACQUES CHIRAC** devrait promulguer cette loi dans un délai de quinze jours. Le président de la République s'était engagé à le faire, à l'occa-

sion du concert de Charles Aznavour, le 13 décembre, au Palais des congrès. ● **EN TURQUIE**, les réactions sont extrêmement vives. Le premier ministre, Bulent Ecevit, a

convoqué l'ambassadeur de France et lui a adressé un dernier avertissement sur la dégradation « durable » des relations franco-turques. (*Lire aussi notre éditorial page 16.*)

La France s'apprête à reconnaître le génocide arménien de 1915

Après une ultime lecture à l'Assemblée nationale, jeudi 18 janvier, la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien devrait être promulguée par Jacques Chirac dans un délai de quinze jours. Le premier ministre turc a averti que ce vote « endommagerait durablement » les relations entre les deux pays

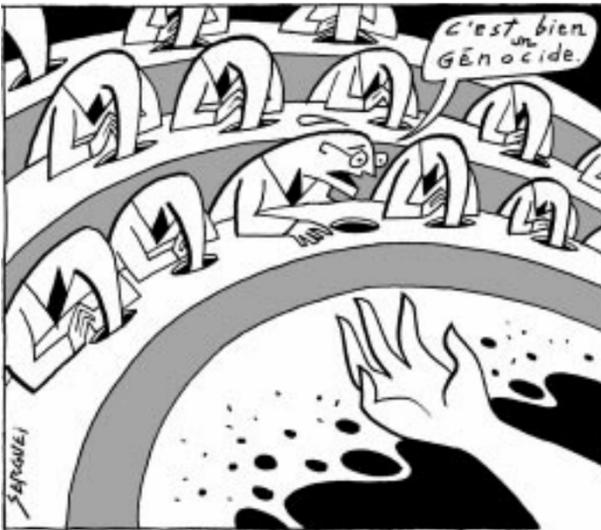
C'ÉTAIT LE SOIR du concert exceptionnel de Charles Aznavour au profit des enfants d'Arménie, le 13 décembre 2000, à Paris, au Palais des congrès. L'« ami » Jacques Chirac était présent. A l'entree, Alexis Govcuyan, président du Comité du 24 avril, qui regroupe les organisations arméniennes de France, s'est approché du président de la République. « Allez-vous promulguer la loi sur le génocide arménien ? », s'est enquis M. Govcuyan. « Ce sera une loi de la République ! », a garanti M. Chirac. La proposition de loi visant à reconnaître le génocide des Arméniens perpétré par les Turcs, en 1915, devrait donc être publiée au *Journal officiel*. « Cela ne fait aucun doute ! », assure Patrick Devedjian, porte-parole du RPR et fervent partisan de la cause arménienne. Jeudi 18 janvier, les députés devaient adopter définitivement l'article unique du texte inscrit dans la « niche » du groupe UDF : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. » Selon la Constitution, le président de la République promulgue la loi définitivement adoptée « dans les quinze jours » qui suivent sa transmission au gouvernement. M. Chirac « peut » toujours demander « une nouvelle délibération » de la loi. Mais personne n'y croit.

C'est la fin d'un feuilleton qui dure depuis plus de deux ans. L'histoire d'un lobbying efficace des Arméniens, qui ont su jouer des tensions entre le Parlement, favorable à la reconnaissance du génocide, et l'exécutif, hostile, soucieux de préserver les relations diplomatiques et commerciales avec la Turquie (*lire ci-dessous*). Au gouvernement, le mot « génocide » est tabou même si le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, a osé le prononcer dans l'hémicycle de l'Assemblée (*Le Monde* du 27 avril 1998).

Au Parlement, le texte a dû se frayer un chemin tortueux ! Introduit par le groupe PS de l'Assemblée, en mai 1998, repris par les sénateurs communistes en novembre 2000, et adopté avec le feu vert du RPR, et du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), il achève sa navette, jeudi, grâce à l'UDF...

PARI DIFFICILE

Lionel Jospin a fait un pari difficile. Depuis le début, le gouvernement répète qu'il n'appartient pas aux parlementaires de voter des lois déclaratives. Toutefois, Matignon avait laissé les députés PS débattre de la proposition de loi dans leur « niche » du 29 mai 1998. Imaginant, sans doute, que l'affaire s'arrêterait là. En effet, le gouver-



nement a toujours refusé d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire du Sénat le texte adopté à l'unanimité par les députés. Le Sénat aurait pu passer outre et prendre l'initiative, dans la mesure où le texte émane d'un parlementaire. Mais, en mars 1999 puis en février 2000, la droite sénatoriale a refusé de jouer le jeu. En mars 2000, les sénateurs PS et PCF ont tenté de déclencher

la procédure de « discussion immédiate » du texte. En vain ! Le temps passait. Les municipales approchaient...

M. Poncelet en a eu « assez ». En mars, le Comité du 24 avril avait installé un kiosque devant le Palais du Luxembourg et accroché une banderole demandant au Sénat de « reconnaître le génocide arménien ». Encore une fois, le Sénat

allait être épinglé ! « Ça va se débloquent. On attend le signal de l'Elysée », répétait M. Poncelet à M. Govcuyan. Le signal ne venant pas, les Arméniens ont joué des symboles. Le 24 avril 2000, ils ont défilé à Paris en scandant « Chirac, t'auras plus nos voix ! Jospin, tu ne les as encore pas ! » Le 18 juin – date anniversaire de l'appel du général de Gaulle, mais celle de la reconnaissance du génocide arménien par le Parlement européen, en 1987 –, deux délégations étaient reçues à Matignon et à l'Elysée.

LE « SIGNAL » ÉTAIT DONNÉ

Apparemment, le message transmis au « conseiller du 18 juin » de M. Chirac est passé. A la rentrée, quand la gauche au Sénat a décidé de « retenter le coup » de la discussion immédiate, la droite l'a suivie. Cette procédure suppose qu'un texte émanant du Sénat soit déposé. Ce fut chose faite, le 26 octobre, par le sénateur et secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron. Le « signal » était donné. Parallèlement, M. Gaudin a convaincu des sénateurs des six groupes de signer « un texte commun ». Ce dernier fut adopté dans la nuit du 7 au 8 novembre 2000, pendant que la chaîne de télévision CNN retransmettait, dans les couloirs du Sénat,

le match de l'élection Gore-Bush.

Les parlementaires n'étaient pas arrivés au bout de leur peine. Le texte adopté était le même sur le fond mais pas dans la forme : l'un était signé par des députés, l'autre par des sénateurs. Pour être définitivement adoptée, la proposition de loi du Sénat devait être validée par l'Assemblée ! Les socialistes, cette fois, n'ont pas pris le relais, le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, ayant jugé qu'un vote positif des deux Assemblées suffisait. Quand le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a appris que le groupe UDF l'inscrivait dans sa niche du 18 janvier, il a ouvert de grands yeux : « C'est pas possible ! », s'est-il exclamé. « En 1998, on a voulu faire plaisir à nos élus qui ont une importante communauté arménienne. On a eu un moment de faiblesse », soupire, amer, un responsable du PS.

Ce n'est pas fini. Pour le Comité du 24 avril, le vote du Parlement français est « une étape » vers la reconnaissance « internationale » du génocide arménien, notamment par les Etats-Unis. « C'est écrit dans le programme de Bush ! », jure M. Devedjian. M. Jospin l'avait aussi promis, pendant la campagne présidentielle de 1995...

Clarisse Fabre

Les Turcs dénoncent « une journée de honte nationale pour la France »

ISTANBUL

de notre correspondante

Depuis plusieurs semaines, les Turcs et leurs sympathisants multiplient les initiatives dans l'espoir de dissuader l'Assemblée nationale française d'adopter la loi sur le génocide arménien. Contacts diplomatiques, visite de parlementaires turcs à Paris, collecte de signatures et avalanche de courriers électroniques dénonçant le projet de loi « au nom de la vérité historique » ou affirmant que le 18 janvier 2000 sera une « journée de honte nationale pour la France », dont les élus « ne cachent même plus qu'ils font de la politique sur le dos des morts pour obtenir les votes des vivants ».

« ARROGANCE COLONIALE »

A la fois résigné et furieux, le premier ministre, Bülent Ecevit, a convoqué l'ambassadeur de France à Ankara pour un dernier avertissement. Rappelant que les relations entre la Turquie et la France remontent à une entente entre François 1^{er} et Soliman le Magnifique, au XVI^e siècle, le premier ministre a affirmé qu'elles seraient « endommagées de façon durable » si l'Assemblée nationale votait en faveur de la loi adoptée par le Sénat en

novembre. M. Ecevit estime aussi que cette initiative va à l'encontre des efforts pour la paix et la stabilité dans le Caucase, alors que la Turquie a récemment engagé quelques démarches discrètes pour renouer le dialogue avec Erevan.

Moins diplomatique, le député Bülent Arkacali, membre du Parti de la Mère patrie et de la délégation qui s'était rendue à Paris, avait dénoncé « l'arrogance coloniale » des autorités françaises. L'éditorialiste Gündüz Aktan souligne, dans le *Turkish Daily News*, que « le Parlement français a oublié les tortures de l'armée française en Algérie, il y a quarante ans, et préfère abandonner le sujet aux historiens », tandis que « ces mêmes politiciens semblent avoir une idée très claire de ce qui s'est passé dans un pays lointain quarante ans avant les événements d'Algérie ». Au titre d'éventuelles sanctions économiques, évoquées de façon informelle, des entreprises françaises pourraient notamment être exclues de plusieurs grands projets de fourniture d'équipement militaire.

Les démarches d'Ankara et de ses supporteurs sont désormais bien rodées. Les Turcs admettent que de nombreux Arméniens ont perdu la vie, en 1915, mais ils affirment que les morts étaient dues au conflit qui faisait alors rage dans l'est de la Turquie. De même qu'elles considèrent la France comme une alliée loyale, les autorités d'Ankara avaient déployé d'intenses efforts pour forcer le Congrès américain à abandonner une initiative similaire, à l'automne 2000. Un projet de loi avait été retiré à la dernière minute à la suite de l'intervention de Bill Clinton. Ce revirement semblait cependant dû autant à des événements extérieurs qu'à la colère des Turcs : la violence au Proche-Orient et l'attaque contre le navire *USS-Cole* au Yémen avaient convaincu les législateurs américains de ne pas s'aliéner un de leurs rares alliés musulmans dans la région.

Les Turcs avaient fortement réagi, aussi, au vote du Parlement européen sur le génocide arménien, en novembre 2000, une semaine après que l'Union européenne eut fait connaître les détails de son partenariat d'adhésion avec la Turquie.

Nicole Pope

Malgré la fermeture de la frontière turco-arménienne, de timides contacts ont repris depuis quelques années

« **ARMÉNIEN** stambouliote » d'origine, installé en France depuis vingt ans et animateur du Centre de recherches sur la diaspora arménienne (CRDA), Raffi Hermonn-Araxes estime qu'« être le descendant d'un peuple qui a subi un génocide ne confère pas le droit d'être, à son tour, raciste, chauvin, nationaliste ». Depuis six ans, le CRDA « réalise un rêve : celui d'un dialogue possible entre les intellectuels turcs et arméniens », ajoute-t-il. Cette association compte à son actif l'organisation d'une rencontre entre partisans turcs et arméniens du « réchauffement », au Sénat, le 17 juin 2000.

Partageant 180 kilomètres de frontière commune, l'Arménie et la Turquie n'ont aucune relation diplomatique. La frontière est officiellement fermée, même si quelques camions parviennent, moyennant finance, à traverser. Ankara avait bien, peu après la chute de l'URSS, en 1991, reconnu l'indépendance arménienne, mais la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan – république turcophone, alliée inconditionnelle d'Ankara –, autour de l'enclave du Haut-Karabakh, avait mis fin à ce rapprochement. Aujourd'hui, les Arméniens, surtout ceux de la diaspora, font de la reconnaissance du génocide le préalable à toute amorce de relation avec le voisin du Sud.

Cependant, des contacts ont été établis, en coulisse, dès 1993. Le

président arménien de l'époque, Levon Ter-Petrossian, avait reçu alors, à l'Hôtel Crillon, à Paris, le chef des ultranationalistes turcs, le colonel Alparslan Turkes, dont le fils fait aujourd'hui des affaires en Arménie. Quatre ans plus tard, une délégation de la municipalité d'Ankara se rendait à Erevan pour y déposer une gerbe au pied du monument aux victimes du génocide. Les enterrements servirent parfois de toile de fond au rapprochement. En 1993, M. Ter-Petrossian assistait aux obsèques du président turc, Turgut Ozal, tandis qu'en octobre 1999 un ministre d'Etat était envoyé par Ankara aux funérailles des huit dignitaires arméniens assassinés en plein Parlement.

LE POIDS DU NON-DIT

Au quotidien, des centaines de « commerçants à la valise » partent en autobus d'Erevan à Istanbul, via la Géorgie, moyennant 75 dollars (à peu près 500 francs). Un conseil pour les liens commerciaux entre la Turquie et l'Arménie a vu le jour en 1998. Une ligne aérienne directe fonctionne depuis 1996. Des milliers de travailleurs arméniens clandestins, fuyant la pauvreté, auraient pris le chemin d'Istanbul ces dernières années. Enfin, les villes frontalières turques ne seraient pas d'un mauvais œil la levée du blocus frontalier, mais, en

octobre 2000, peu après la reconnaissance du génocide de 1915 par la commission des relations internationales du Congrès américain, la Turquie a décidé de durcir le régime de visas pour les ressortissants arméniens.

En Turquie, le poids du non-dit reste fort. La question arménienne n'est pas évoquée dans les manuels scolaires. Pourtant, M. Hermonn-Araxes est sûr que ce pays « tente malgré tout de briser les tabous ». Dernièrement, la chaîne de télévision CNN Turk a consacré une émission aux Arméniens d'Istanbul (entre 70 000 et 80 000 selon le CRDA), « une chose impensable il y a seulement dix ans ! ». En fait, une des craintes majeures d'Ankara est qu'une éventuelle reconnaissance du génocide de sa part soit assortie de revendications territoriales. Le mont Ararat, berceau de la culture arménienne et objet de fascination pour chaque Arménien, est aujourd'hui en territoire turc. Lors du rapprochement soviéto-turc, dans les années 1960, une délégation venue d'Ankara à Moscou avait protesté contre le fait que les armoiries de la République soviétique d'Arménie s'étaient appropriées le mont Ararat. « La lune figure bien sûr votre drapeau. Pensez-vous qu'elle soit sur votre territoire ? », leur répondit-on.

Marie Jégo

Et bientôt, à Paris, une statue en « bronze patiné »...

IL Y A une vingtaine d'années, quand Jacques Chirac était maire de Paris, la « première pierre » d'un monument dédié à la mémoire du génocide arménien avait été posée, dans les jardins du Grand Palais. Puis le projet était resté dans les tiroirs. De Marseille à Villeurbanne, en passant par Alfortville, plus d'une centaine d'édifices ont été élevés en mémoire du massacre. Mais il n'y en avait pas dans la capitale.

Les choses avancent... sur le papier : mardi 16 janvier, le conseil d'arrondissement du 8^e arrondissement de Paris a voté « à l'unanimité » en faveur du « don de la statue » à la Ville, tout en s'interrogeant sur le lieu retenu par la Mairie de Paris, place du Canada, sur le cours Albert-I^{er}. « A cet endroit, un chantier de climatisation du Petit Palais va démarrer pour dix-huit mois ! », explique le séguiniste François Lebel, maire du 8^e. Peu importe : le conseil de Paris adoptera « bien sûr » ce projet, le 29 janvier, a indiqué Jean Tiberi, mercredi 17, en marge de la cérémonie des vœux du président du Sénat. Le mai-

re de Paris fera un « point presse » avec le Comité du 24 avril, qui regroupe les organisations arméniennes de France. « Pour une fois, nous voterons avec Tiberi ! », ironise Pierre Lellouche, conseiller de Paris et tête de liste séguiniste dans le 9^e, qui soutient la reconnaissance du génocide arménien « contre l'avis » du candidat de la droite, Philippe Séguin.

LE RÉVÉREND PÈRE ET COMPOSITEUR KOMITAS

Confiée à l'artiste David Erevantzi, la sculpture en « bronze patiné » représentera le Révérend Père et compositeur de musique Komitas (1869-1935), déporté, le 24 avril 1915, puis interné dans un hôpital psychiatrique de Villejuif. Le comité du 24 avril tient à la financer « intégralement ». La Mairie de Paris était prête à « poser la première pierre » avant les municipales de mars. La communauté arménienne préfère attendre jusqu'au... 24 avril. Elle n'est plus à quelques semaines près.

Cl. F.

Une histoire taboue

● **Entre 1915 et 1923**, les déportations vers la Syrie et les massacres de la population arménienne de l'Empire ottoman, accusée de « trahison » avec les Russes qui occupaient le nord de la Turquie, auraient fait entre 1,2 million et 1,5 million de morts, selon les Arméniens, entre 300 000 et 500 000, selon les Turcs. Répression et massacres avaient commencé dès 1894, sous le règne du sultan Abdul-Hamid, ou en 1909 à Adana, à l'initiative des Jeunes-Turcs.

● **En 1919**, l'Empire ottoman, sous forte pression britannique – les Alliés occupaient Constantinople, aujourd'hui Istanbul –, mit en place trois tribunaux de guerre extraordinaires, composés de civils et militaires chargés de juger les auteurs des exactions et de les condamner. Mais en 1921, ces cours sont abolies, leurs conclusions annulées. Leurs condamnés sont réhabilités en 1923, à la faveur du traité de Lausanne, qui reconnaît la Turquie dans ses frontières actuelles.

● **La notion de génocide**, apparue pour la première fois, en 1945, dans l'acte d'accusation de Nuremberg, est définie sur un plan juridique par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée à l'unanimité, en 1948, par l'Assemblée générale des Nations unies et ratifiée par la Turquie. Le 29 août 1985, le génocide arménien est reconnu par la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies.

● **En juin 1987**, le Parlement européen adopte une résolution allant dans le même sens, qui est perçue par la Turquie comme un refus à sa candidature à l'Union européenne. Reconnu par le Parlement grec et par le Sénat belge, le génocide a en outre été reconnu en novembre 2000 par le Parlement italien puis par le Vatican. La Douma russe avait adopté, le 14 avril 1995, une résolution reconnaissant le génocide. A l'exception d'Israël et du Liban, la plupart des Etats du Proche-Orient sont hostiles à une telle reconnaissance.

● **Aux Etats-Unis**, un projet de vote sur la reconnaissance du génocide a été adopté en octobre 2000 par une commission de la Chambre des représentants du Congrès, mais sur l'insistance du président Clinton, le vote du Congrès a été repoussé.

Philippe Séguin est pressé par ses colistiers parisiens de relancer sa campagne

La question de sa place dans le 18^e est posée

PHILIPPE SÉGUIN cédera-t-il aux sirènes qui le pressent d'« ajuster » sa stratégie parisienne ? Alors que tout s'agite autour de lui, le député des Vosges affiche un solide mutisme. Ses partisans, en revanche, ne se privent pas de s'exprimer. Lui les laisse dire. Depuis le redémarrage de la campagne au début du mois de janvier, chaque week-end apporte son lot de mauvais sondages pour la droite parisienne. Il y a quinze jours, M. Séguin était donné largement battu, dans le 18^e arrondissement, par le maire sortant, Daniel Vaillant (PS). La semaine suivante, c'est le 5^e arrondissement, fief du maire de Paris, Jean Tiberi – et, avant lui, de Jacques Chirac – dont les sondages prédisaient qu'il allait basculer à gauche. Une nouvelle mauvaise vague d'enquêtes, concernant cette fois, le 12^e et le 14^e, est annoncée pour ce week-end...

Cet horizon déprimant a incité les amis de M. Séguin, les nouveaux ralliés comme les vieux fidèles, à lui demander de « frapper un grand coup ». Pierre Lellouche, Yves Galland, Bernard Pons, François de Panafieu, Xavier Chinaud ou encore Jean-Dominique Giuliani, notamment, le pressent d'annoncer « sans tarder » une « reprise en main générale » de sa campagne. Le point fort de cette relance serait son retour à la première place dans le 18^e arrondissement, où son choix d'occuper le quatrième rang a, de l'avis de tous, un effet calamiteux sur l'électeur.

Dimanche, l'émission « Le Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » dont M. Séguin était l'invité lui offrait une occasion d'afficher ses intentions. M. Séguin semblait, le matin, prêt à annoncer qu'il prenait la tête de la liste RPR-UDF-DL dans le 18^e. Le soir, face à l'obstacle, tout en reconnaissant qu'il n'était « pas compris » et que ses amis le pressaient de prendre la tête de liste, il déclarait en « avoir tiré la conclusion » qu'il... ne changerait rien à sa stratégie.

Consternation dans les rangs. « J'ai vraiment cru que c'était définitivement foutu », raconte un candi-

dat qui a repris espoir, le lendemain, lorsqu'au cours de la réunion hebdomadaire du comité politique de M. Séguin plusieurs personnalités, notamment Françoise de Panafieu et Yves Galland, sont remontées au créneau et ont plaidé pour « un repositionnement global » de la campagne autour de deux initiatives simultanées : retour en première position de M. Séguin dans le 18^e et annonce de celui de Jacques Toubon dans le 13^e. Restait à achever de convaincre ce dernier d'accepter une deuxième place sur la liste RPR-UDF-DL. M. Toubon était, plaidait certains, prêt à se laisser convaincre à condition que la première place revienne à une femme. L'UDF Brigitte Mariani, seule femme conseillère de Paris dans le 13^e avec Anne-Marie Couderc (RPR), trop proche de M. Toubon pour lui ravir sa place, pourrait faire l'affaire. Nicole Catala, rompue aux ambassades délicates depuis l'éviction du RPR de Jean Tiberi, était chargée avec M. Galland d'entreprendre une ultime démarche auprès du maire du 13^e.

« LE SEUL MOYEN DE REBONDIR »

Ce dernier devrait décider d'ici à la fin de semaine s'il choisit ou non de se présenter aux municipales, à Paris, en mars. M. Séguin, de son côté, devrait décider s'il procède ou non aux « ajustements » ardemment souhaités par son entourage. « Le moins qu'on puisse dire est qu'on n'est pas très en forme et que la dynamique est du côté de la gauche », justifie un proche de M. Séguin. Un autre ne se voit pas « continuer à expliquer pendant encore deux mois, sur les marchés, partout, pourquoi Séguin a fait ce choix tordu. Pendant ce temps-là, dit-il, on ne parle pas du reste. Ce changement de place dans le 18^e, c'est le seul moyen de rebondir ».

Si, finalement, M. Séguin se laissait convaincre, il lui faudrait assumer l'effet négatif du mauvais rôle laissé à la jeune Roxane Decorte qui se trouverait sans doute reléguée à la troisième place, derrière Xavier Chinaud (DL). Pour l'instant, M^{me} Decorte, légèrement nerveuse, assure que « M. Séguin » ne lui a « jamais parlé » de cette éventualité.

Christine Garin

L'union de la droite se concrétise dans 210 villes

TANDIS que les incantations sur l'union de l'opposition se multiplient, c'est le seul RPR qui a annoncé, mercredi 17 janvier, dans un communiqué, l'accord global intervenu à droite pour les élections municipales. Il est manifestement de plus en plus difficile, pour les présidents des trois formations de l'opposition, François Bayrou (UDF), Alain Madelin (DL), tous deux candidats à l'élection présidentielle, et Michèle Alliot-Marie (RPR), qui soutient Jacques Chirac, de s'afficher ensemble.

Pourtant, le résultat des négociations est plutôt satisfaisant du point de vue de l'union de l'opposition. Sur 258 villes de plus trente mille habitants ou chefs-lieux de département recensés en métropole, 210 bénéficient d'une investiture commune. Au total, 103 têtes de liste sont membres du RPR, 61 sont UDF, 24 DL, 19 divers droite et 3 RPF (Carcassonne, Creil et Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine). Le différentiel entre le RPR et ses partenaires provient pour l'essentiel de l'Île-de-France. Sur ces 210 candidats, 96, soit près de la moitié, sont des maires sortants, et il n'y a que 19 femmes, soit un taux de 9 % seulement. Les négociateurs, Bernard Accoyer pour le RPR comme Hervé Marseille pour l'UDF, reconnaissent qu'il n'était « pas évident » de trouver des candidates ou, parfois, de les imposer aux équipes locales.

Des « primaires organisées », prévoyant des accords de désistement au second tour, auront lieu dans 10 autres villes, parmi lesquelles

Cannes, Narbonne, Aix-en-Provence, Montpellier, Tarbes et Saint-Maur (*Le Monde* du 16 janvier). Le nombre de primaires est, en fait, un peu supérieur, dans la mesure où le communiqué rendu public ne décompte pas des villes telles que Nice, où l'UDF n'accorde son investiture ni au maire sortant, Jacques Peyrat (RPR), ni à ses concurrents de la droite républicaine, et Biarritz, où le RPR ne donne pas d'investiture au maire sortant, Didier Borotra (UDF).

LA SEINE-SAINT-DENIS EN SUSPENS

Quinze autres villes sont « réservées », parmi lesquelles Metz, Reims et Clermont-Ferrand, où les négociations seraient « sur le point d'aboutir ». Enfin, les 23 villes de plus de trente mille habitants de Seine-Saint-Denis sont suspendues au règlement d'un conflit de dernière minute surgi au Raincy, où le maire sortant, Eric Raoult, ancien ministre et directeur des affaires politiques du RPR, est contesté par son premier adjoint, Jean-Michel Genestiers (UDF).

Parmi les villes qui ont longtemps fait problème dans les négociations (*Le Monde* du 15 décembre), un accord a finalement été trouvé à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) au profit du maire sortant, Olivier de Chazeaux (RPR), à Perpignan en faveur de Jean-Paul Alduy, maire sortant (UDF), à Rennes autour de Loïc Lebrun (UDF), à Caen avec Brigitte Le Brethon et à Nîmes avec Jean-Paul Fournier (RPR).

Jean-Louis Saux

Le débat sur la décentralisation révèle des convergences entre la droite et la gauche

Le premier ministre cherche à s'approprier un thème cher à Jacques Chirac

Le débat sur la décentralisation organisé, mercredi 17 janvier, à l'Assemblée nationale a permis à l'ensemble des partis politiques de présenter un

certain nombre de propositions pour relancer la décentralisation, presque vingt ans après les lois votées sous le gouvernement de Pierre Mauroy.

Dans son discours, Lionel Jospin a insisté sur la nécessaire concertation qui devra précéder « tout au long de 2001 » à de nouvelles réformes.

A L'AUBERGE de la décentralisation, tous les partis apportent leur manger, mais tous n'ont pas le même appétit. Du plus frugal au plus copieux, les projets ont défilé, mercredi 17 janvier, au cours du débat d'orientation – sans vote – que le premier ministre, Lionel Jospin, avait organisé à l'Assemblée nationale. Transferts de compétences aux régions, refonte de la fiscalité locale, organisation territoriale, statut de l'élu seront au menu de la campagne présidentielle. Ce sera au mieux-disant décentralisateur, sous l'invocation de Marianne et de la République « une et indivisible ». Avec, à l'arrière-plan mais omniprésente, la Corse, qui « n'est pas un laboratoire de la décentralisation », a cependant souligné le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, en concluant les débats.

● **Le transfert de compétences de l'Etat aux collectivités** est le sujet politique le plus sensible. L'aménagement du territoire et les transports figurent en tête. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) et Michel Vauzelle (PS, Bouches-du-Rhône), président de la région PACA, verraient d'un bon œil les régions gérer les routes nationales. François Fillon (RPR, Sarthe),

président de la région des Pays de Loire, leur confierait aussi ports et aéroports. Et pourquoi ne pas leur laisser également collèges et universités, en plus des lycées qu'elles gèrent déjà, suggèrent M. Fillon, M. Vauzelle et Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), président de Démocratie libérale. Le transfert des politiques de l'emploi, du logement et de la culture est cité à droite et à gauche.

M. Fillon et Marc-Philippe Daubresse (UDF, Nord) y ajoutent l'action sociale, M. Madelin l'environnement, Noël Mamère (Verts, Gironde) la forêt, l'agriculture et la « protection des citoyens ». Or la sécurité demeure un sujet d'affrontement droite-gauche. Pierre Méhaignerie (UDF, Ille-et-Vilaine) souhaite la dévolution de certains pouvoirs aux collectivités et M. Fillon une sorte de cogestion. « Les maires doivent être associés à la direction et à la gestion d'une partie des forces de police et de gendarmerie affectées à la prévention et à la petite délinquance », estime le conseiller politique du RPR. Une telle demande « ne se justifie pas car elle se fonde sur la notion de proximité, qui constitue déjà l'axe majeur de l'intervention de l'Etat », leur a répondu M. Vaillant.

● **La réforme de la fiscalité** est le corollaire des transferts de compétences. L'ambition de réformer les « quatre vieilles » (taxe professionnelle, taxe d'habitation et taxes foncières sur le bâti et le non-bâti) est partagée, l'« autonomie fiscale » aussi. Mais chacun a sa recette. M. Madelin prône le « transfert de tout ou partie de grandes ressources (TVA, TIPP), ou peut-être même une part de l'impôt sur le revenu ». M. Fillon descend dans le détail : aux communes la taxe foncière et la TH rénovée ; aux communautés d'agglomération la TP ; au « couple » département-région « une part additionnelle d'impôts d'Etat modernes (TIPP ou TVA) » sous réserve d'« un aménagement de la réglementation européenne ».

Jean-Pierre Chevènement, le président du Mouvement des citoyens, reprend lui aussi la formule de la spécialisation : la TH à la commune, la TP à l'intercommunalité et « un impôt léger mais universel sur tous les revenus » au département. Sans oublier, dit l'ancien ministre de l'intérieur, « le rôle des dotations de l'Etat pour réduire les inégalités de richesses entre collectivités ». Quant à Jacqueline Fraysse (PCF, Hauts-de-Seine), elle propose une « taxation

des actifs financiers dont le produit serait ensuite réparti à l'échelon local ».

● **L'organisation territoriale** en communes, départements et régions n'est pas remise en question (sauf à l'UDF). « Il n'est pas envisagé de supprimer un de ces niveaux », a indiqué M. Jospin. Du PS au RPR, les partis préfèrent renforcer leur coopération. Seul Bernard Roman (PS, Nord) suggère la suppression du département. Comme François Bayrou, président de l'UDF, M. Daubresse souhaite que la commune et la structure intercommunale d'un côté, le département et la région de l'autre constituent « une seule collectivité » dotée d'« un bloc de compétences ». Quant aux différents modes de scrutin, un seul point semble désormais acquis : l'élection des conseillers des structures intercommunales au suffrage universel... pour 2007. Certaines réformes nécessiteront une révision de la Constitution. L'acte II de la décentralisation est même d'une telle importance, selon M. Madelin et M. Fillon, que les Français devront se prononcer par référendum.

Jean-Michel Bezat et Gaëlle Dupont

La Corse et 2002, les deux tabous du discours de Lionel Jospin

IL Y A deux grandes absentes dans le discours sur la décentralisation que Lionel Jospin a prononcé, mercredi 17 janvier, à l'Assemblée nationale : la Corse et 2002. Deux tabous qui se cachent – mal – derrière chaque mot, pesé, de cette intervention.

De la Corse, donc, il n'a pas été question. Tout juste le premier ministre a-t-il pris soin de répéter, dans une formule qui lui est désormais familière, que « la France restera un Etat unitaire. Mais l'unité ne signifie pas l'uniformité ». Ce silence de M. Jospin n'a certes trompé ni François Fillon, orateur du groupe RPR, ni Jean-Pierre Chevènement (MDC). Tous deux étaient bien convaincus que la présence du premier ministre, tout au long du débat, avait d'autres justifications qu'une soudaine conversion au bien-fondé de la décentralisation.

M. Jospin sait, en effet, que le projet de loi relatif au statut de l'île qui sera soumis au printemps au Parlement est une des épreuves majeures qu'il lui reste à surmonter d'ici à la fin de la législature tant, sur ce sujet, l'issue de la bataille de l'opinion est précaire. Il importe donc, pour lui,

de glisser imperceptiblement d'un débat sur la « spécificité corse », à un autre, beaucoup plus général sur le fonctionnement des institutions et l'organisation du territoire. La Corse ne serait ainsi qu'une sorte de pont avancé face à l'évolution nécessaire et naturelle des collectivités.

Le glissement n'a pas échappé à l'ancien ministre de l'intérieur, qui a mis joyeusement les pieds dans le plat. Evoquant l'« erreur » que représente, selon lui, la dévolution du pouvoir législatif à la Corse, M. Chevènement a pris son « ami » à témoin : « Il y a deux manières de sortir d'une erreur : soit en la confessant, mais j'admets que ce n'est pas votre culture, soit en la généralisant afin de mieux la banaliser. Eh bien, nous y sommes ! Pour désamorcer la bombe, on s'oriente vers la fabrication de bombes en série. »

La Corse, cette grande absente du discours de M. Jospin ne peut se comprendre qu'au regard du second tabou : 2002. Mercredi, le calendrier du premier ministre restait obstinément bloqué sur 2001 : la concertation sur la décentralisation aura lieu « tout au long de 2001 », un premier rapport sur les transferts de charges entre collectivi-

tés locales sera rendu « à la fin de l'année 2001 », a-t-il dit. 2002 ? Chut, mystère.

Ce que M. Jospin n'a pas dit, c'est que le programme de 2002 se jouait en partie au même instant au Sénat. Tandis que les députés débattaient de décentralisation, les sénateurs examinaient le projet de loi organique sur l'inversion du calendrier électoral, déjà adopté en première lecture par l'Assemblée. De ce texte dépendent aujourd'hui non seulement l'ordre des élections présidentielle et législatives, mais la tenue, ou non, d'une session parlementaire au cours du premier trimestre 2002. Pour des raisons de campagne, les députés ne siègeront que dans l'hypothèse où la présidentielle précède les législatives. L'affrontement entre les deux rivaux, Jacques Chirac et Lionel Jospin, battra alors son plein. Et l'Hémicycle est le terrain privilégié du premier ministre. Un endroit rêvé pour préempter, à ce moment-là, la réforme en matière de décentralisation et l'installer, signée Jospin, au cœur de la campagne présidentielle.

Pascale Robert-Diard

L'Agence pour l'environnement sème la discorde chez les parlementaires

LA CRÉATION de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (Afsse) semblait promise à un paisible voyage parlementaire. L'idée de créer une structure chargée d'apporter au gouvernement une expertise scientifique sur les risques liés à l'environnement avait été saluée unanimement à l'Assemblée nationale, en première lecture, le 25 avril 2000.

Pourtant, neuf mois plus tard, la proposition de loi déposée par André Aschieri (app. Verts, Alpes-Maritimes) n'est toujours pas adoptée. Mercredi 17 janvier, sénateurs et députés n'ont pu s'entendre lors de la commission mixte paritaire réunie sur le sujet. Des clivages, qui n'avaient souvent rien à voir avec le classique découpage politique gauche-droite, se sont fait jour. Il faudra attendre la dernière lecture à l'Assemblée nationale, début février, pour que soient enfin connus les contours de cette Afsse qui viendra se placer aux côtés de l'Afssa (aliments) et de l'Afssaps (produits de santé).

Qu'est-ce qui a bien pu polluer ainsi le débat ? D'abord, l'introduction d'un mot tabou : nucléaire. Outre la création de l'Afsse, la proposition prévoit la fusion de l'Institut pour la protection et la sûreté nucléaire (IPSN) et de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) en une structure commune, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La création de cet organisme, voulu plus indépendant, a suscité les réticences des représentants du lobby pronucléai-

re, à tel point que la gauche désunie s'est trouvée à deux reprises mise en minorité à l'Assemblée. Un débat a vu s'affronter les tenants de la transformation de cet IRSN, qui sera doté de près d'un milliard de francs de budget, en une quatrième agence et ceux qui souhaitaient le voir dépendre de l'Afsse.

L'autre point de discorde a porté sur les moyens de l'Afsse. La proposition ne confierait à l'agence qu'un rôle de tête de réseau, dotée de 35 millions de francs et de 25 employés. Un certain nombre de parlementaires, autour du député Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône) et du sénateur Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle), aspiraient à intégrer l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), dépendant jusque-là du ministère de l'environnement. Le rapporteur Aschieri n'était pas fondamentalement opposé à cette fusion, qui dotait l'Afsse de 260 millions de francs supplémentaires et de 480 personnes. Mais, devant les réticences du personnel de l'Ineris, qui redoute que certaines de ses activités ne se perdent lors du transfert, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, s'est opposée à ce regroupement. M. Aschieri ne cachait pas une certaine déception de voir son œuvre ainsi minorée et chahutée, parfois par ses propres partenaires. La grande idée consensuelle risque de laisser des traces.

Paul Benkimoun et Benoît Hopquin

BOSS
HUGO BOSS

SOLDES

Boutiques BOSS Sport

352, rue Saint-Honoré PARIS 1^{er}
3, rue du Casino DEAUVILLE
Centre Commercial Belle Epine THIAIS
12/14, Rond-Point des Champs Elysées PARIS 8^{ème}

Atrium du Palais des Congrès Place Porte Maillot PARIS 17^{ème}
Chez Madelios 23, Boulevard de la Madeleine PARIS 1^{er}
Place Jean Macé DIJON

CRIMINALITÉ L'enquête sur l'assassinat de Francis Vanverberghe, dit « le Belge », tué le 27 septembre à Paris, a mis en évidence les appétits croissants du grand bandi-

tisme pour le contrôle du quartier des Champs-Élysées. ● DES BARS À HÔTESSES et des établissements de nuit installés dans le 8^e arrondissement de la capitale font l'objet

d'une féroce concurrence entre des bandes qui se livrent notamment à l'extorsion de fonds. ● LA MORT DU « BELGE » aurait pour origine une rivalité portant sur des machines à

sous, installées au profit de celui qui fut l'un des derniers caïds du milieu, dans des bars de la région parisienne. ● LES MACHINES À SOUS, jeux d'adresse trafiqués pour offrir des

gains, peuvent rapporter jusqu'à 2 000 francs par jour à leurs propriétaires. La maîtrise de ce marché en pleine expansion donne lieu à des règlements de comptes sanglants.

Le grand banditisme, agité par un conflit de succession, réinvestit les Champs-Élysées

Extorsion de fonds dans les établissements de nuit et placement de machines à sous dans des bars de la région parisienne aiguisent les appétits d'une génération montante issue de la banlieue. Francis Vanverberghe, dit « le Belge », assassiné en septembre à Paris, pourrait en avoir été la victime

LES CHAMPS-ÉLYSÉES attirent de nouveau les grandes figures du milieu parisien, après plus d'une décennie de présence réduite. L'enquête sur l'assassinat de Francis Vanverberghe, dit « le Belge », a entraîné les policiers de la brigade criminelle sur la trace d'équipes rivales, qui affirment leur présence au cœur du 8^e arrondissement. « Le Belge » avait montré l'exemple en s'installant dans un appartement de près de 200 mètres carrés, rue Lord-Byron, à deux pas de la place Charles-de-Gaulle. Son coiffeur était avenue George-V, le bar PMU qu'il fréquentait presque quotidiennement et où il a trouvé la mort, le 27 septembre 2000, rue d'Artois.

Francis Vanverberghe ne mettait plus les pieds à Marseille, sa ville natale, lieu de ses premiers « exploits ». Mais il était bien davantage qu'un simple retraité parisien. Mis en examen le 24 mars pour « proxénétisme aggravé », « le Belge », par l'intermédiaire de son épouse Lydie, avait ainsi des intérêts dans Le First, un bar à hôtesSES de la rue François-I^{er}, dans le 8^e arrondissement. Or il n'était plus le seul sur ce terrain doré, situé tout près des grands hôtels et des boutiques de luxe à la clientèle fortunée.

PETITS VOYOUS ET CHEFS D'ÉQUIPE

Perpendiculaire aux Champs-Élysées, l'étroite rue Quentin-Bauchart est une artère discrète, tout comme l'enseigne du Japan Bar, dont une inscription précise qu'il



s'agit d'un bar américain. Le rideau de fer est tiré sur la devanture mauve. Le gérant a été victime d'une tentative d'extorsion de fonds, dont les auteurs ont été interpellés par la brigade de répression du banditisme (BRB). Ils se livraient au même exercice dans deux autres établissements du quartier et dans une pizzeria du Val-de-Marne. Leur identité a cependant retenu l'attention des policiers. Tous deux appartiennent à une importante équipe de la banlieue nord qui réunit occasionnellement des membres du milieu manouche de Montreuil (Seine-Saint-Denis) à des complices du milieu maghré-

bin. Les premiers sont représentés par trois frères, que la police soupçonne d'avoir activement participé, en 1994, à l'élimination physique d'une figure du milieu, Claude Genova, et de plusieurs de ses proches, dans un épisode traditionnel de l'histoire du banditisme : celui des jeunes fringants qui montent au point d'écarter les anciens maîtres du pavé. Dans les extorsions de fonds, les chefs d'équipe n'apparaissent que très rarement en première ligne, rendant ainsi plus difficiles d'éventuelles poursuites judiciaires à leur rencontre. « Ils envoient des petits voyous et se contentent d'encaisser », raconte

un policier. Le même schéma se répète inlassablement. Les comparaisons provoquent des incidents dans la boîte de nuit ou le bar nocturne choisis comme cible. Les chefs viennent proposer leurs services. Ils assureront la sécurité du lieu, en échange d'une contribution. Ils possèdent un fort pouvoir de dissuasion. Dans l'affaire qui a valu l'arrestation de membres de l'équipe de la banlieue nord citée plus haut, l'une des victimes est revenue sur ses déclarations, renonçant à sa plainte.

Le comportement de cette génération montante n'a que peu à voir avec la tradition du milieu. « Ils sont beaucoup plus violents, témoigne un autre policier. Et n'hésitent pas à se retourner parfois les uns contre les autres au sein d'une même bande. » « Ils sont aussi plus lourdement armés, précise un spécialiste du grand banditisme. Les armes de guerre, fusils d'assaut à vingt-sept cartouches ont remplacé les vieilles Sten qui s'enrayaient ou les armes de poing. »

Leurs affaires s'étaient longtemps concentrées sur la banlieue, autour d'Evry (Essonne) et d'Andilly (Val-d'Oise). Ils fréquentent

désormais assidûment le haut des Champs-Élysées où, selon des sources policières, ils viennent presque tous les soirs dans des bars et des boîtes de nuit du quartier. Cette irruption n'a sans doute pas pour seule motivation les revenus du racket qui, dans un bar de nuit, dépassent rarement 20 000 à 25 000 francs par mois.

UNE AFFAIRE DE PRESTIGE

Etre le maître du quartier des Champs-Élysées est aussi une affaire de prestige. Venus chasser sur les terres du « Belge », devenues celles de son associé surnommé « le Cobra », et de son garde du corps « Philippe le SS », la génération montante a opéré avec un mélange de prudence et de brutalité. Si dans un premier temps, un partage de territoire avait été convenu, certains de ces jeunes l'ont assez vite rompu. Ils pourraient avoir constitué une troisième équipe à laquelle aurait appartenu un homme, Boualem Talata, soupçonné par la police d'avoir tué « le Belge » (lire ci-dessous).

La mort de Francis Vanverberghe avait été précédée d'une série de disparitions brutales comme le

quartier des Champs-Élysées n'en avait plus connues depuis longtemps. Dans la nuit du 18 au 19 octobre 1999, Farid Sanaa était tué de onze balles de 11,43 mm et de décharges de fusil de chasse. L'assassinat avait eu lieu place des Ternes, à la limite du 17^e arrondissement, mais la victime avait passé la soirée au Japan Bar, à deux pas de l'arc de triomphe. Le disparu était proche du milieu manouche de la banlieue nord. Le 27 septembre 2000, c'était au tour d'Antonio Lagès de tomber, avenue George-V, près d'un bar qu'il fréquentait régulièrement, comme d'autres figures du grand banditisme. Il était suspecté d'avoir prêté la main au meurtre de Farid Sanaa. Pour décrypter les tenants de ces luttes d'influence, les policiers se heurtent cependant à une difficulté non résolue à ce jour. Les nouveaux maîtres des Champs-Élysées disposent-ils d'intérêts directs, via des hommes de paille, dans le quartier ? Cela n'a pu être établi que pour Francis Vanverberghe dans l'affaire du First. Et « le Belge » n'est plus qu'une légende.

Pascal Ceaux

Les enquêteurs ont reconstitué le scénario de l'assassinat de Francis « le Belge »

PLUS DE TROIS MOIS après l'assassinat, à Paris, de Francis Vanverberghe, dit « le Belge », les enquêteurs de la brigade criminelle ont reconstitué le scénario de la fin tragique de l'un des derniers caïds du banditisme. Sa mort, à l'âge de cinquante-quatre ans, aurait pour origine une rivalité à propos des machines à sous installées à son bénéfice dans des bars de la région parisienne. Mis en examen pour « proxénétisme aggravé » le 24 mars 2000 pour son rôle supposé au First, un bar à hôtesSES dans lequel son épouse Lydie avait des intérêts, Francis Vanverberghe avait été placé en détention provisoire pendant près de deux mois. Une équipe rivale aurait profité de cette incarcération pour empiéter sur son territoire. Menacée de représailles, elle aurait pris les devants en éliminant « le Belge ».

Le meurtre, commis le 27 septembre, avait été brutal, comme l'ont confirmé les témoins entendus par les policiers. Francis Vanverberghe était assis à la table du PMU de la rue d'Artois, dans le 8^e arrondissement de Paris, établissement qu'il fréquentait de longue date. Il y venait presque quotidiennement pour acheter à des parieurs heureux leur ticket gagnant. Grâce à ce sésame, il pouvait justifier au fisc des revenus respectables, en dépit de son état d'individu sans profession. Au moment de sa mort, il avait plus de 200 000 francs en liquide sur lui. Un homme casqué, arrivé sur une moto conduite par un complice, était entré dans le bar. Selon les témoignages, il aurait cherché « le Belge » du regard. Celui-ci aurait baissé la tête pour dissimuler son visage, puis l'autre s'approchant, aurait tendu la main vers lui pour le repousser. Le tueur avait alors ouvert le feu, tirant neuf balles sur Francis Vanverberghe. Il s'était enfui en moto avec son complice.

Lorsque la police était arrivée, plusieurs témoins avaient quitté les lieux. Les indices étaient minces, au point que les enquêteurs n'ont négligé aucune piste : celle de tueurs venus du Midi, longtemps territoire de prédilection de la victime, a été rapidement écartée, même si à Marseille la disparition de l'enfant de la Belle de Mai a réveillé les appétits du milieu local ; celle d'une intervention de membres du milieu corse, un moment évoquée, a été aussi éliminée. Les témoignages et les informations recueillis ont été passés au crible : les policiers ont ainsi entendu deux joueurs de l'équipe de France de rugby, qui, selon un

tuyau, avaient été vus en compagnie du « Belge », peu de temps avant sa mort. Ceux-ci ont pu démontrer que le renseignement était inexact.

Les soupçons des enquêteurs se sont enfin portés sur une équipe rivale en pleine ascension et encore mal identifiée, qui s'est déjà fait sa place dans le commerce des machines à sous en région parisienne. Si les policiers ont des difficultés à retrouver le nom de l'éventuel commanditaire de l'assassinat de la rue d'Artois, ils suspectent fortement un homme, Boualem Talata, d'être l'auteur du meurtre ou d'y avoir directement participé. Originaire de Dreux (Eure-et-Loir), présenté par la police comme un caïd local, celui-ci est un ami du comédien Jamel Debbouze auquel il a servi occasionnellement de garde du corps. Il était apparu à ses côtés lorsque M. Debbouze avait été l'acteur principal d'une altercation avec des policiers dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 2000, près du Palais omnisports de Paris-Bercy (Le Monde du 4 janvier 2000).

UNE ÉQUIPE EN PLEINE ASCENSION

Blessé dans l'échauffourée, le comédien avait été hospitalisé. Boualem Talata assurait sa protection. Un vif incident l'avait opposé à l'ancien champion du monde de kick-boxing Khalid el Qandili, un autre ami de Jamel Debbouze. Il l'avait violemment empêché de pénétrer dans la chambre d'hôpital et lui avait mordu l'oreille. Un peu plus tard, il devait s'envoler vers New York pour quelques jours de vacances avec M. Debbouze et un groupe d'amis. La police, s'apercevant qu'il était recherché, avait voulu l'interpeller. Mais l'opération avait échoué parce que Boualem Talata ne s'était pas présenté à l'aéroport.

Les enquêteurs ne peuvent plus entendre celui qu'il soupçonne d'avoir tué « le Belge », et étayer le scénario d'une opération menée préventivement, à la suite du différend sur les machines à sous entre « le Belge », ses lieutenants, et l'équipe en pleine ascension à laquelle aurait appartenu Boualem Talata. Ce dernier a été assassiné le 19 novembre, à Dreux. L'enquête a retenu l'hypothèse d'un règlement de comptes local, concluant que ce nouveau meurtre n'avait aucun lien avec celui de Francis Vanverberghe. L'auteur des coups de feu mortels n'a cependant pas été identifié.

P. Ce.

Les machines à sous, créneau porteur pour cafés parisiens

L'ESSOR CONSIDÉRABLE des machines à sous, devenues l'une des affaires les plus rentables du banditisme, n'a pas épargné Paris. Elles ont été installées dans des bars discrets du 12^e arrondissement, et surtout des 18^e, 19^e, et 20^e arrondissements, selon des sources policières. Le phénomène est encore plus important dans les départements de la petite et de la grande couronne. Ce vaste marché aurait fait, selon les policiers, l'objet d'un accord entre deux des principales équipes de malfaiteurs présentes en région parisienne : celle du défunt Francis Vanverberghe, dit « le Belge », et celle qui associe

les milieux manouches et maghrébins de la Seine-Saint-Denis.

Cette attirance pour les machines à sous s'explique facilement : elles représentent un petit investissement et de gros bénéfices. Il faut simplement transformer, par le biais de logiciels clandestins, de simples jeux d'adresse en machines à sous. Les plus efficaces d'entre elles peuvent, selon la police, rapporter jusqu'à 2 000 francs par jour à leurs propriétaires pour un investissement total de 25 000 francs. Ces appareils ne restituent que 50 % des sommes dépensées par les joueurs, alors que dans les casinos, le règlement oblige à un mini-

mum de 85 % pour ce type de jeu. En général, les gains sont partagés, à parts égales, entre le responsable de l'établissement et le placier qui a fourni la machine.

Les machines à sous sont également la cause d'une concurrence mortelle au sein du milieu. A Paris, les enquêteurs de la brigade criminelle y voient une cause possible de la mort du « Belge ». A Marseille, au plus fort de la guerre pour contrôler ces jeux clandestins, de septembre à décembre 1998, quatorze membres du milieu ont trouvé la mort dans des règlements de compte.

P. Ce.

VIENT DE PARAÎTRE

MAGAZINE MENSUEL - 20 F

Vache folle : la juge Bertella-Geffroy mène des perquisitions au siège de trois administrations

Déjà chargée du dossier du sang contaminé, la magistrate instruit les plaintes des familles de deux victimes

Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge chargée d'instruire les plaintes déposées par les familles de deux victimes de la forme humaine de la mala-

die de la vache folle, a mené, mercredi 17 janvier, des perquisitions au siège de trois directions générales des ministères chargés de la ges-

tion de l'épidémie d'ESB. Les documents saisis devaient lui permettre d'établir la chronologie des décisions prises par les autorités françaises.

LA JUGE d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy a, mercredi 17 janvier, mené des perquisitions dans trois directions générales des ministères en charge de la gestion sanitaire de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la vache folle. Chargée d'une instruction sur la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), forme humaine de l'ESB, la magistrate, assistée d'un représentant du parquet et de la section de recherches de la gendarmerie de Paris, a perquisitionné les sièges des directions générales de l'alimentation (DGAL), de la santé (DGS) ainsi que de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Elle a,

au total, saisi une somme considérable de documents.

Cette magistrate est en charge depuis le 26 décembre 2000 d'une information judiciaire ouverte contre X... pour « homicide involontaire et mise en danger délibérée de la vie d'autrui » sur la base de la plainte de deux familles de victimes. La plainte, qui vise les autorités françaises, britanniques et européennes, a été déposée pour déterminer d'éventuelles responsabilités dans la contamination de Laurence Duhamel, décédée le 4 février 2000 à l'âge de trente-six ans, et d'Arnaud Eboli, dix-neuf ans, aujourd'hui dans un état critique, tous deux victimes de la vMCJ. Fait inhabituel, les plaignants, défendus par M^e François

Honorat, avaient exigé – et obtenu – que ce soit M^{me} Bertella-Geffroy qui instruisse cette affaire. Ils arguaient que la magistrate, qui a déjà instruit le volet « non ministériel » de l'affaire du sang contaminé et est en charge de l'affaire de l'hormone de croissance responsable d'une autre forme de Creutzfeldt-Jakob, était la plus compétente pour instruire cette nouvelle affaire de santé publique.

DEPUIS MAI 1988

Le 4 janvier, la magistrate avait reçu les plaignants et leur avait exposé les premières « diligences » qu'elle comptait entreprendre. La magistrate devrait ainsi ordonner des expertises sur les dossiers médicaux

des victimes afin de confirmer le diagnostic. La juge devrait également se pencher sur les habitudes alimentaires des plaignants, sur la base des auditions qui ont déjà été menées par la section de recherches de la gendarmerie de Paris. M^{me} Bertella-Geffroy recherche l'ensemble des documents administratifs, réglementaires et scientifiques, français et étrangers, concernant la lutte contre l'ESB et sa variante humaine depuis mai 1988. C'est en effet à cette date que la Grande-Bretagne a informé l'Office international des épizooties de l'existence de l'épidémie d'ESB et des premières mesures qu'elle avait prises.

ORIGINE EXACTE DE LA MALADIE

Les saisies de documents opérées mercredi dans le cadre de ces perquisitions ont pour objectif de permettre à la magistrate d'établir la chronologie des prises de décision des différentes administrations françaises. Ces données pourraient être utilement complétées par celles de l'administration des douanes. A la différence des affaires du sang et de l'hormone de croissance contaminées, où des corrélations avaient pu être établies entre contamination et usage de produits thérapeutiques, la magistrate se heurtera ici à une difficulté majeure concernant l'origine exacte de la maladie des plaignants. S'il est acquis que la population française a, via les importations de farines carnées animales ou de viandes bovines britanniques, été notablement exposée au risque de contamination alimentaire rien, en l'état actuel de la science, ne permet d'établir une traçabilité et, à des années de distance, d'identifier la cause du mal.

Cécile Prieur
et Jean-Yves Nau

L'indemnisation des victimes n'est pas à l'ordre du jour

AU TERME d'un Conseil national de sécurité sanitaire entièrement consacré à la maladie de la vache folle, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a, mercredi 17 janvier, annoncé une série de nouvelles dispositions réglementaires concernant la prévention contre la forme humaine de cette maladie et l'amélioration de la prise en charge des malades. M^{me} Guigou a notamment indiqué qu'une circulaire sur « le dispositif d'accompagnement des malades » et de soutien aux familles serait « très prochainement » diffusée. Ce texte « vise à assurer une prise en charge coordonnée et de qualité » pour l'ensemble des malades atteints d'une encéphalopathie subaiguë spongiforme transmissible (ESST), un groupe d'affections relativement rares dans lequel figurent les différentes formes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Reçues en décembre 2000 par M^{me} Guigou, les familles des victimes de la forme humaine de la maladie de la vache folle avaient expliqué ne pas avoir reçu d'aide psychologique ou financière. La prise en charge de produits nécessaires au quotidien (préparations alimentaires, couches...), de jours de congés pour les parents qui doivent s'occuper de leur enfant malade et des aides financières sont désormais prévues.

Cette mesure n'est pas sans rappeler celle qui avait été prise au début des années 90 pour venir en aide aux parents d'enfants victimes d'une hormone de croissance contaminée par un prion pathologique, à l'origine d'une autre forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Ces parents avaient ensuite rapidement pu bénéficier d'une indemnisation (2 millions de francs environ), le gouvernement ayant reconnu que l'Etat était impliqué « au titre du défaut de contrôle » d'un produit à usage thérapeutique (*Le Monde* du 30 octobre 1993).

« NOUS N'EN SOMMES PAS LÀ POUR L'INSTANT »

Interrogée sur le fait de savoir si une mesure équivalente était actuellement à l'étude, M^{me} Guigou a répondu par la négative. « Nous n'en sommes pas là pour l'instant », a-t-elle déclaré. L'actualisation des mesures de prévention vis-à-vis de la forme humaine de la maladie de la vache folle fera d'autre part l'objet d'une circulaire de la direction générale de la santé concernant l'usage des matériels à usage unique, l'amélioration des pratiques de désinfection et de stérilisation ainsi que l'adaptation des locaux hospitaliers publics et privés afin de mieux séparer les circuits de matériels stériles et de matériel usagés.

J.-Y. N.

Albert Foulcher a mis fin à sa cavale par un suicide

MONTPELLIER
de notre correspondant

Le 16 janvier 2000, juste avant son procès devant la cour d'assises de l'Hérault pour l'assassinat d'un assureur à la retraite, Albert Foulcher avait pris la fuite. Criant son innocence, il avait quitté la cité de la Grangette à Béziers en expliquant dans une lettre laissée à sa compagne, Isabelle Suzic, ne pas supporter l'idée de retourner en prison. Un an après, quasiment jour pour jour, c'est dans ce même appartement, cerné par 180 policiers, que l'homme, devenu entre-temps le quadruple meurtrier de Narbonne, a mis fin à ses jours mercredi. Selon le procureur de la République de Béziers, Raymond Morey, l'ancien assureur, qui était seul dans l'appartement de sa compagne, s'est tiré une balle de pistolet automatique dans la bouche. Son cadavre gisant sur le sol a été découvert par les policiers du

RAID lorsque ceux-ci ont investi à 10 h 37 le domicile situé au troisième et dernier étage d'un immeuble HLM. L'arme a été retrouvée à proximité du corps. Albert Foulcher serait mort entre 3 et 6 heures du matin, a précisé un médecin légiste. Activement recherché après le meurtre, le 8 janvier à Narbonne, d'un assureur, d'un commerçant et de deux policiers, Albert Foulcher avait été localisé un peu plus tôt vers 1 h 30 du matin par des enquêteurs du SRPJ de Montpellier. Venus vérifier l'un des endroits où l'homme était susceptible de se cacher, les policiers avaient été accueillis par une rafale de six coups de feu tirés à travers la porte. Ils n'avaient pas riposté mais dès lors avaient pris le temps d'évacuer les habitants de la cage d'escalier, puis de boucler entièrement ce quartier populaire situé à proximité des arènes, avant de laisser les hommes du

RAID passer à l'action. Albert Foulcher s'était installé dans cet appartement de la cité de la Grangette après sa remise en liberté sous contrôle judiciaire décidée en octobre 1996 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier. Il y avait vécu avec Isabelle Suzic et leur fille, « bébé parloir » aujourd'hui âgé de cinq ans, jusqu'à sa fuite en janvier 2000. Pourquoi y être revenu mardi soir ? Son frère Philippe ne comprend pas car « c'était pour lui, dit-il, le dernier endroit où aller ».

UNE CACHE AMÉNAGÉE

Les policiers ont certes découvert une cache aménagée, à l'intérieur de laquelle se trouvaient des armes, des munitions, des cagoules, de la nourriture et de faux documents, mais l'appartement était surveillé et Albert Foulcher, qui semblait jusqu'alors se jouer des policiers et sui-

vre un plan préparé de longue date, le savait forcément. La compagne d'Albert Foulcher a-t-elle tenu un rôle dans cette cavale ? Depuis son départ pour Paris, les policiers l'avaient placée sous surveillance dans l'espoir qu'elle soit contactée par le fuyard. Mercredi, à six heures du matin, ils l'ont finalement interpellée au domicile parisien de Roland Agret, parrain de sa fille et président de l'association Action justice. Cette femme, âgée de quarante-quatre ans, a été placée en garde à vue pour « recel de malfaiteur » et aussitôt transportée à Béziers. Isabelle Suzic devait être mise en examen ce jeudi à Narbonne. Peut-être apportera-t-elle au juge d'instruction des précisions sur les mobiles d'Albert Foulcher qui, sinon, risquent de rester longtemps inexplicables.

Richard Benguigui

La cour d'appel estime fondée une contre-expertise sur la mort du juge Borrel

L'INSTRUCTION menée sur la mort du juge Bernard Borrel à Djibouti en 1995 vient d'être à nouveau sévèrement censurée par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. La cour avait déjà dessaisi le 21 juin les deux juges chargés de l'enquête, Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire ; elle a, lundi 15 janvier, fait droit dans deux arrêts à la plupart des demandes de la partie civile, qui exigeait notamment, juste avant le dessaisissement, une contre-expertise sur

les causes de la mort du magistrat, un point jugé essentiel.

La veuve du juge Borrel, elle-même magistrate, est persuadée que son mari, conseiller technique du ministre de la justice de Djibouti, a été assassiné. Les deux juges d'instruction s'étaient rendus sur place le 11 mars 2000 avec la directrice de l'Institut médico-légal de Paris, Dominique Lecomte, dont l'expertise penchait nettement pour la thèse du suicide. Pour M^{me} Lecomte, Bernard Borrel avait

pu lui-même s'asperger d'essence et aurait dévalé un ravin « dans une fuite douloureuse, aveuglé du fait des brûlures de visage et des yeux ».

M^{me} Olivier Morice et Laurent de Caunes, les avocats de M^{me} Borrel, ont toujours contesté cette version, et souligné qu'un autre expert qu'ils avaient sollicité avait au contraire écarté le suicide, faute de suite dans les bronches du juge. Les avocats s'étaient d'ailleurs étonnés de ne pas avoir été conviés à Djibouti et avaient demandé une nouvelle reconstitution, qui leur avait été refusée.

DESSAISSEMENT DES JUGES

Ils avaient fait appel et obtenu le dessaisissement des juges. Juste avant, ils avaient encore demandé une contre-expertise médico-légale par trois scientifiques indépendants, qui leur avait été à nouveau refusée le 14 juin 2000.

La chambre de l'instruction vient à nouveau de donner tort aux deux juges d'instruction, et estime fondée cette nouvelle expertise des causes de la mort du juge Borrel. Pour M^{me} Borrel, son

mari a sans doute été tué parce qu'il s'intéressait de trop près à l'attentat du Café de Paris, qui avait fait un mort et quatorze blessés à Djibouti en 1990, une affaire instruite par le juge Le Loire.

M^{me} Morice et de Caunes avaient demandé une longue liste de confrontations, y compris de personnes faisant partie de l'entourage du président djiboutien, avec perquisition à la DGSE, la DST ou aux RG. Ils exigeaient au moins que le dossier du Café de Paris soit joint à l'instruction. Refus sur tous les points le 14 juin. Le juge Le Loire, convoqué par Jean-Baptiste Parlos, son successeur dans le dossier Borrel, avait même refusé le 5 septembre de témoigner devant lui. La cour d'appel a infirmé, lundi, l'ordonnance des juges, donné raison à la partie civile sauf en ce qui concerne le placement en garde à vue d'un témoin qui « relève de la seule appréciation des officiers de police judiciaire ». Pour le reste, le juge Parlos est laissé « libre d'apprécier les actes » nécessaires à son instruction.

Franck Johannès

Armata Corsa précise ses menaces d'attentats

Dans un entretien au « Figaro », le groupe clandestin assure que Paris et Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, seront visées

LE GROUPE nationaliste armé Armata Corsa, proche de l'ancien secrétaire national du mouvement A Cuncolta Indipendentista, François Santoni, a renouvelé, dans un entretien anonyme accordé au *Figaro* du jeudi 18 janvier, ses menaces d'attentats à Paris. Il reprend les termes de son communiqué du 3 janvier dans lequel il indiquait que des attentats seraient perpétrés dans la capitale à partir du 1^{er} février si les assassins de Jean-Michel Rossi, et de son garde du corps, tués le 7 août à Ile Rousse (Haute-Corse), n'étaient pas retrouvés. Il ajoute qu'il ne s'agira pas « d'attentats aveugles » et que des actions pourraient être également menées à

Strasbourg (Bas-Rhin), siège du Conseil de l'Europe, « afin de démontrer à l'opinion internationale que Lionel Jospin est loin de maîtriser la situation ». La Préfecture de police de Paris, admet qu'elle envisage de mettre en place un dispositif de sécurité spécifique dans la capitale.

Cette organisation aborde, en termes presque identiques, les thèmes évoqués publiquement par M. Santoni, notamment dans *Le Monde* des 7 et 8 janvier, sur les dysfonctionnements supposés de l'enquête sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi. Selon elle, deux membres des Renseignements généraux (RG) de Bastia (Haute-Corse) auraient averti certains des auteurs des meurtres des recherches dont ils étaient l'objet. Armata Corsa assure connaître le détail de l'opération commando ayant conduit à l'assassinat de M. Rossi. « Beaucoup d'éléments nous ont été fournis par des gens des RG », affirme ce groupe dans *Le Figaro*. Le site Internet du mouvement Presenza nazionale, créé par les amis de M. Rossi dont M. Santoni, livre les noms des deux policiers des RG suspectés d'avoir alerté des membres du FLNC de Bastia désignés comme les auteurs des assassinats.

A ce jour, rien ne permet, pourtant d'étayer ces accusations. Si les enquêteurs disposent en effet d'une liste de noms, il n'existe pas d'éléments suffisant permettant de démontrer la culpabilité de ces suspects.

Sur un plan politique, Armata Corsa s'oppose au processus engagé, à Matignon, entre le gouvernement et les élus corses contestant la légitimité de ses principaux acteurs, José Rossi, président de l'Assemblée territoriale, et du leader nationaliste Jean-Guy Talamoni, dont la mouvance, affirme le groupe armé, « se soude autour des assassins ».

Jacques Follorou

La Cour européenne des droits de l'homme examinera le 23 janvier le recours de M. Papon

LA COUR EUROPÉENNE des droits de l'homme (CEDH) examinera, mardi 23 janvier à Strasbourg, la demande d'examen en urgence du recours présenté par Maurice Papon, quatre-vingt-dix ans. Incarcéré depuis quinze mois à la prison de la Santé, M. Papon y purge une peine de dix ans de réclusion infligée, en 1998, pour « complicité de crimes contre l'humanité ». Les avocats de M. Papon avaient saisi la Cour, le 15 janvier, pour « traitement inhumain et dégradant ». Les juges doivent également décider de la recevabilité d'une première plainte du condamné, déposée en janvier 2000, par laquelle celui-ci conteste avoir eu droit à un procès équitable. Dans un communiqué diffusé mercredi 17, la Ligue des Droits de l'homme (LDH) ne se montre pas hostile à une éventuelle libération anticipée de Maurice Papon. Mais la LDH ne souhaite pas que ce cas constitue une exception.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la Cour de cassation se prononcera mercredi 14 février sur les poursuites engagées par l'avocat Eric Turcon à l'encontre des deux juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, qui avaient perquisitionné son cabinet et son domicile en janvier 1999. Une polémique s'était développée autour de cette perquisition qui, selon nombre d'avocats parisiens, avait pour seul but de découvrir l'endroit où se cache Alfred Sirven, mis en examen dans l'affaire Elf, et dont M^e Turcon a été le conseiller fiscal. En première instance puis en appel, M^e Turcon avait vu sa plainte pour « violation de domicile, atteinte au secret des correspondances, échec à l'exécution de la loi » déclarée irrecevable pour des motifs de droit (*Le Monde* des 12 juin 1999 et 31 mars 2000).

■ **La présidente RPR du Conseil régional de Guadeloupe, Lucette Michaux-Chevry, a été relaxée, jeudi 18 janvier**, par la cour d'appel de Paris de poursuites engagées contre elle pour « usage de faux ». M^{me} Michaux-Chevry avait été condamnée en première instance, le 9 décembre 1999, à 50 000 francs d'amende pour avoir fourni un faux document, lors d'un procès en diffamation qu'elle avait intenté en 1995 au *Parisien* et à l'*Événement du Jeudi*, qui l'accusaient de détournements de fonds (*Le Monde* du 15 septembre).

■ **Le maire (UDF) de Méru (Oise), Yves Leblanc, a été placé en garde à vue**, mercredi 17 janvier, dans le cadre de l'enquête sur les marchés de rénovation des lycées de la région Ile-de-France, annonce *Le Parisien* du 18 janvier. M. Leblanc était, de 1988 à 1993, directeur des affaires scolaires et de l'enseignement scolaire au conseil régional.

■ **FAIT DIVERS** : un gendarme qui avait blessé deux passantes, lundi 15 janvier, à Domfront (Orne), en faisant usage de son arme pour arrêter une voiture en fuite, a été remis en liberté sans contrôle judiciaire, mercredi. Le gendarme a été mis en examen pour « atteinte involontaire par manquement délibéré aux règles de prudence et de sécurité et mise en danger d'autrui ».

■ **LÉGIONELLOSE** : le proviseur du lycée Vaugelas de Chambéry (Savoie) a recommandé aux enseignants et aux élèves de ne plus utiliser les douches et bacs sanitaires du gymnase de l'établissement après la découverte de légionelles dans le système d'eau chaude. Des analyses ont révélé la présence de la *legionella pneumophila* à un taux anormalement élevé - (*Corresp.*).

Hülsta réinvente nos intérieurs avec un réel talent. La gamme de produits proposés, très contemporaine, multiplie à volonté les éléments modulables pour la bibliothèque, le séjour, la chambre. Une visite s'impose !

hülsta
distributeur

SOLDES
Du 10 janvier au 3 février sur tous les produits.

144, avenue Emile Zola 75015 Paris Tél : 01 45 75 25 06

Pour sauver le port de Dieppe, la Seine-Maritime veut se faire armateur

Depuis le début des années 1990, la ligne transmanche qui relie le pays de Caux au port anglais de Newhaven tente vainement d'enrayer son déclin. La solution radicale – avec l'arrivée de Corsica Ferries – choisie par le président du conseil général passe par le rachat du terminal britannique des ferries

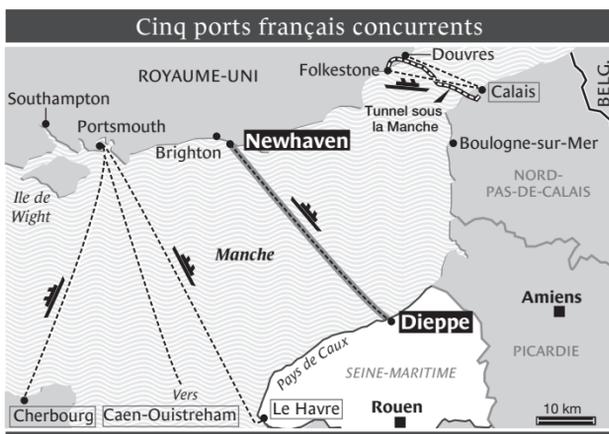
ROUEN

de notre correspondant

Et si le conseil général de la Seine-Maritime faisait œuvre de précurseur ? Au moment même où se rouvre le débat sur le droit à l'expérimentation des collectivités locales, le sénateur de Seine-Maritime, Charles Revet (DL), qui préside le conseil général, bataille en son département pour qu'on le laisse tenter... ses propres expériences. Agriculteur, maire de Turretot, commune rurale du pays de Caux, il s'acharne à vouloir redessiner les contours des compétences de la collectivité qu'il préside depuis 1993. Au point de désarçonner ses adversaires et, parfois, d'exaspérer ses propres amis. Dernier fait d'arme : devenir armateur et acquérir le terminal ferry du port anglais de Newhaven, dans l'East-Sussex, pour relancer la ligne transmanche Dieppe-Newhaven, moribonde (*Le Monde* du 12 janvier).

La démarche était audacieuse lorsque, solitaire, le sénateur libéral suggéra, début 1999, que la puissance publique pallie la défaillance de l'armement britannique P & O. La compagnie de Lord Sterling, fidèle soutien de Margareth Thatcher, avait fini par jeter l'éponge à Dieppe, là où la Sealink, armement naval commun à la SNCF et à British Railways, opérateur historique de la ligne, avait déjà échoué.

En 1992, le suédois Stena Lines, absorbé ensuite par P & O, avait été un premier sauveteur. De 1,2 million de passagers en 1993, le trafic a ensuite décliné jusqu'à 300 000 passagers en 1998, sous l'effet de la pression commerciale du tunnel sous la Manche et de la concentration des opérateurs sur le détroit du pas de Calais. Fin 1998, l'anglais P & O a pratique-



ment programmé la disparition de la ligne en y affrétant un vieux ferry hoquetant ainsi qu'un navire rapide, mais trop souvent en panne. Passagers, touristes ou transporteurs routiers ont été invités à se reporter, au nord, sur les lignes P & O du pas de Calais et, à l'ouest, sur Le Havre-Portsmouth et Cherbourg-Portsmouth.

Pour la ville de Dieppe, qu'administre depuis 1989 Christian Cuvilliez (PC), le coup aurait pu être fatal : la ligne est un des piliers de l'économie locale, et plus particulièrement du tourisme et des entreprises de transport routier installées à proximité du terminal. Le maire de Dieppe s'est tourné vers le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, qui n'a pu que constater l'impuissance des pouvoirs publics sur un marché soumis aux règles de la concurrence.

Une éclaircie est venue d'un autre milliardaire des mers, le Texan James Sherwood, propriétaire de la compagnie Sea Contai-

ners et qui, entre ses activités immobilières et ferroviaires, arme les hovercrafts et gros catamarans du pas de Calais sous la marque Hoverspeed. En avril 1999, Sea Containers a tenté sa chance avec un navire rapide qui met Newhaven à deux heures de Dieppe, au lieu de quatre pour les ferries traditionnels. Mais le service, avec une fréquentation qui plafonne toujours à 300 000 passagers, ne peut être que saisonnier pour s'avérer rentable, et il n'est plus question de ferry pouvant transporter des camions.

MONTAGE ORIGINAL

Dans ce contexte, aux yeux de Charles Revet, le sauvetage de la ligne, utilisée à 80 % par une clientèle britannique, ne pouvait plus venir que du département de Seine-Maritime, à condition qu'il se rende totalement maître à la fois du navire et du terminal du côté anglais – totalement délaissé par son propriétaire, le même James Sherwood. Pendant deux ans, le

président du conseil général a donc négocié avec les Anglais, pour aboutir à un montage juridique transfrontalier original. En France, un syndicat mixte pour le développement des relations transmanches, composé de collectivités de la Seine-Maritime, créera une société d'économie mixte locale (SEML) ; celle-ci prendra une participation majoritaire dans une nouvelle société, qui achètera le terminal de Portsmouth. Le syndicat mixte devait, en outre, procéder à l'acquisition ou l'affrètement d'un car-ferry.

Jusqu'au 8 décembre 2000, peu d'informations ont filtré d'un dossier « personnellement suivi par le président ». Ce jour-là, l'assemblée départementale a été saisie en urgence d'un rapport de 50 lignes qui prévoyait l'inscription d'un crédit de quelque 350 millions de francs : 200 millions pour le port de Newhaven (achat des installations et travaux) et 150 millions pour l'acquisition ou l'affrètement d'un ferry. Le 9 janvier, l'appel d'offres européen sur performances lancé par le conseil général a débouché sur la sélection de la compagnie bastiaise Corsica Ferries, qui disposait d'un navire adapté. L'achat du port de Newhaven sera conclu fin janvier, et les travaux d'aménagement indispensables pourront commencer, assurément aujourd'hui les services du conseil général. Fin février, le navire de Corsica Ferries commencera ses premières rotations.

« A quelques jours des élections cantonales et municipales ! », lance, sarcastique, Jean-Yves Merle, président du groupe PS au conseil général, qui tempête contre les silences du dossier. « Mille deux cents emplois sont en jeu à Dieppe, et des centaines d'autres vont être

créés », rétorque Charles Revet, qui n'oublie pas que sa majorité de droite est courte : cinq sièges sur trente-cinq cantons renouvelables en mars, dont celui de Dieppe-Ouest, tenu par le RPR. « Un canton qui va crever le plafond des comptes de campagne », ironisent les socialistes. Ceux-ci sont très offensifs depuis que Laurent Fabius est devenu conseiller général en avril 2000, en échange de son fauteuil de maire, laissé à son premier adjoint à Grand-Quevilly lorsqu'il est devenu ministre de l'économie et des finances. « Je tiendrai personnellement responsables tous ceux qui pourraient mettre à mal ce pro-

ficuité une dépense de 350 millions de francs encore imprévue il y a deux mois. « Nous avons deux attitudes possibles : être actif ou être passif », se défend encore M. Revet, qui préconise de « ne pas s'arrêter aux problèmes de compétences confiées par la loi. Subir ou conduire, tel est l'enjeu. Je vous propose d'être de ceux qui ne se réfugient pas dans l'attentisme ». A Dieppe, M. Revet a trouvé à ses côtés les communistes, convaincus qu'il fallait saisir cette chance ultime. Avec l'opération transmanche, Charles Revet souhaite que la Seine-Maritime serve d'exemple, s'affranchissant délibérément des contraintes

Ramener 1 million de passagers et 50 000 camions

La passivité des opérateurs anglais pour relancer la ligne Dieppe-Newhaven est difficilement acceptée par les collectivités françaises (conseil régional de Haute-Normandie, département de Seine-Maritime, ville et chambre de commerce de Dieppe), qui avaient lourdement investi dans la réalisation d'un nouveau terminal transmanche. Celui-ci a accueilli ses premiers navires en juillet 1994, au lendemain de l'ouverture du tunnel sous la Manche, qui fut synonyme de déclin du trafic à Dieppe. Si les Britanniques aiment débarquer à Dieppe – dont les atouts touristiques sont indéniables –, le port du pays de Caux n'est pas seul sur le Channel. Calais (17 millions de passagers en 1999) est à 1 h 30 d'autoroute. Plus proches encore, Le Havre et Caen-Ouistreham se livrent une concurrence acharnée. Ils se partagent près de 2 millions de passagers, alors que Cherbourg en traite 1,5 million. Avec son projet, le conseil général de Seine-Maritime espère retrouver 1 million de passagers et quelque 50 000 camions.

jet », prévient M. Revet, qui soupçonne le PS de vouloir torpiller ses plans en évoquant l'incertitude juridique que comporterait l'investissement d'une collectivité française à l'étranger.

Le président du conseil général est tenace, et aucune opposition n'est en mesure de lui faire obstacle au sein d'un conseil général fortuné, capable d'inscrire sans dif-

de programmes nationaux et européens. L'Union européenne lui accorde, en effet, un délai de trois ans au-delà duquel l'apport de fonds publics devra laisser place aux règles de la concurrence. Après quoi, la ligne Dieppe-Newhaven tentera de trouver seule un équilibre aujourd'hui incertain.

Etienne Banzet

Le naufrage de la liaison Bayonne-Southampton

BAYONNE

de notre correspondant

Une bonne initiative qui, mal préparée, a débouché sur un échec : ainsi résume-t-on à Bayonne l'expérience menée par l'armateur havrais Viking, avec l'affrètement Naxco et des investisseurs locaux. Lancée le 14 septembre 1999, la liaison par ferry, destinée exclusivement au fret entre Bayonne et le port anglais de Southampton (*Le Monde* du 18 novembre 1998), a cessé définitivement son activité quatre mois plus tard.

Annoncée comme « une autoroute maritime, le prix au kilomètre le plus bas du marché », la ligne proposait trois rotations hebdomadaires, avec deux navires d'une capacité de quatre-vingts remorques, capables de franchir la distance en trente-huit heures. Cible visée : les camions qui font régulièrement le parcours entre le Royaume-Uni et la péninsule Ibérique. Les transporteurs pouvaient, en effet, trouver dans cette liaison, sinon un gain de temps, du moins une économie de 15 % à 40 % par rapport au trajet par la route, avec les péages et le franchissement de la Manche.

Mais le trafic a été suspendu dès le 22 octobre 1999, faute d'un fret suffisant. PDG de la Sobafret, qui exploitait les bateaux, mais aussi dirigeant fondateur de Viking, Pascal Lacroix expliquait alors : « La clientèle, c'est-à-dire les remorques à convoyer, ne s'est pas manifestée autant que nous l'espérions, même dans nos prévisions les plus basses : de Bayonne, on transporte moins de dix remorques par mois malgré les trois départs hebdomadaires, alors qu'on tablait au moins sur vingt-cinq remorques pour démarrer. » Ce qui revenait à reconnaître que le navire avait effectué des traversées à vide.

La Sobafret décidait alors d'« adapter l'outil de travail à la réalité du marché », c'est-à-dire de maintenir la ligne avec un seul navire et une rotation par semaine. Mais l'expérience était définitivement suspendue en janvier 2000. Des justifications financières étaient mises en avant, alors que commençait pourtant à se manifester une demande soutenue, notamment de la part d'entrepreneurs

espagnols. En juillet 2000, l'armateur Viking annonçait qu'il était en cessation de paiement.

Bayonne-Southampton n'a pas su ou pu (faute de temps) trouver son marché. Mauvaise préparation pour les uns, engagements commerciaux des transporteurs routiers insuffisants pour les autres, l'abondante offre initiale a fait fondre très vite les capacités financiè-

res des investisseurs, qui n'avaient pas les reins assez solides et ont sans doute manqué de soutiens pour une telle innovation. Au bout du compte, ils n'ont pas réussi à entamer des habitudes bien ancrées, notamment le recours au tout-camion pour le transport de fret.

Michel Garicoix

Le prix du livre RH

Sciences Po/Syntec
en partenariat avec *Le Monde*
sera décerné le

mardi
23
janvier 2001



Il consacrerà l'auteur qui aura su apporter une contribution innovante et pragmatique à tous les DRH et, plus généralement, les cadres d'entreprise responsables de ressources humaines.

Pour toute information, contacter Béatrice de Besses "Syntec Recrutement" à l'adresse e.mail suivante :
sg@syntec-recrutement.org

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

GYPTIS
THÉÂTRE
CHATOT - VOULOUCAS
du 23 au 27 janvier 2001
Le Dernier blues
de Billie Holiday
Lanie Robertson
Mise en scène Georges Werler
Un spectacle récital bouleversant !
04 91 11 00 91 - Marseille

Renseign. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

COMMENT une vie humaine peut-elle avoir si peu de valeur ? Depuis sa visite aux sites mémoriaux du génocide rwandais, la question hante Boubacar Boris

Diop. En allant au Rwanda, quatre ans après le génocide de 1994, le romancier sénégalais a été témoin de l'indifférence dans laquelle des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants peuvent mourir. Murambi, petite ville au sud du pays, est à la tragédie rwandaise ce que Auschwitz est à l'Holocauste, lieu de mémoire, lieu symbole. Dans les austères bâtiments de briques qui devaient servir d'école technique reposent des milliers de cadavres momifiés, enfants et adultes, exhumés des fosses communes où les avaient jetés les milices du pouvoir génocidaire. Beaucoup tendent les mains comme dans une ultime supplique. Certains semblent encore en vie, avec leurs bribes de tresses ou de vêtements collés à la peau. Des squelettes amputés témoignent que, pour d'autres, la mort est venue après de longues tortures.

A Murambi, comme dans le reste du pays, les militaires rwandais ont préféré tuer les populations civiles plutôt que d'aller combattre l'armée de l'opposition, menée par le Front patriotique rwandais. Ils ont contraint les villageois hutus à massacrer leurs voisins tutsis et bénéficié de l'appui des notables. Sur 50 000 civils réfugiés dans l'école en avril 1994, quelques dizaines seulement ont survécu. Les troupes françaises sont entrées dans la ville après les massacres, dans le cadre de l'opération « Turquoise ». Elles ont couvert les fosses communes d'une couche de terre, installé leur campement et hissé le drapeau tricolore au-dessus des cadavres. Plusieurs témoins ont dit à Boubacar Boris Diop que pendant leurs moments de détente les soldats jouaient au ballon, là, sur la terre fraîchement retournée. Le double choc – la vision des charniers, la désinvolture face aux morts – a profondément altéré la vie de cet écrivain nourri de culture française. Boris, le prénom dont il s'est doté à vingt ans, celui par lequel l'appellent ses proches, s'inspire du personnage du jeune immigré russe dans *Les Chemins de la liberté*, de Jean-Paul Sartre.

Murambi a transformé sa vision politique, ses perspectives littéraires et son expérience spirituelle, l'amenant à tenter de redéfinir la figure de l'intellectuel du tiers-monde au XXI^e siècle. « *Cela s'est passé au Rwanda il y a juste quatre ans, quand le monde entier jouait au foot en Amérique. Moi, je retourne parfois à Murambi. Je regarde l'endroit où mes ossements auraient dû se trouver et je me dis que quelque chose ne tourne pas rond* », fait-il dire à un survivant, dans son roman, *Murambi, le livre des ossements*, paru en avril 2000 (Stock). Le génocide du Rwanda, que l'écrivain analyse comme un conflit moderne et non comme une résurgence de l'Afrique archaïque, l'a conduit non seulement à quitter son métier de journaliste pour se consacrer entièrement à l'écriture, mais aussi à entreprendre une réflexion sur les valeurs qui pourraient fonder une renaissance africaine.

Né à Dakar en 1946, quatorze ans avant la fin de la colonisation française, Boubacar Boris Diop appartient à cette génération africaine qui a connu espoirs et désillusions de l'indépendance. Enfant, il récite « *Nos ancêtres les Gaulois* » à l'école française. Les élèves surpris en train de parler leur langue maternelle, le wolof, sont punis à l'aide du « *symbole* », un morceau de bois attaché autour du cou. Il grimace encore à l'idée de ce professeur venu de l'Hexagone pour qui le grand historien sénégalais Cheikh Anta Diop « *mériterait la camisole de force* ». « *C'était le lycée prestigieux de Dakar, fréquenté en majorité par des Français ; nous n'avions pas le droit de protester* ». Avant le bac, il écrit son premier roman, *La Cloison* (non publié), consacré au thème du racisme.

« *Sa famille avait des idées d'avant-garde et sa mère s'est toujours battue* », selon Pemba M'Bow, une historienne de l'université de Dakar qui le connaît depuis vingt-cinq ans. Après des études de lettres, il devient professeur dans un lycée à Saint-Louis, au nord du Sénégal, et découvre les théories marxistes.

Avec ses amis révolutionnaires, il

Pour cet écrivain sénégalais, qui s'est donné à vingt ans le prénom d'un héros sartrien, le massacre de Murambi, au Rwanda, a bouleversé sa vision de l'Afrique et du rôle des intellectuels du tiers-monde. Rencontre avec un homme hanté par la mémoire des morts, luttant mot après mot contre l'aliénation du continent noir



PHILIPPE DUPUICH

Boubacar Boris Diop, l'inconsolable de Murambi

soutient les grévistes de la zone industrielle de Dakar et des usines de sucre. Ils fondent le club culturel Frantz-Fanon, du nom de ce militant anticolonialiste antillais, auteur de *Peau noire, masques blancs* et des *Damnés de la terre*, qu'ils lisent fébrilement. Ils donnent des cours à de jeunes paysans ou ouvriers et organisent des « *bals rouges* » où danses et discours s'intercalent. « *On était complètement cinglés* ». Heureusement

bercé son enfance. « *J'étais bête, j'avais des problèmes pour communiquer* », confie-t-il. Il se réfugie dans la fiction. Il lit les romans français du XIX^e siècle qu'il trouve dans la bibliothèque de son père, fonctionnaire de l'administration coloniale. Dans le même temps, il est initié aux légendes africaines. « *Chaque soir à la maison, la mère nous racontait des histoires. Les autres gamins s'en foutaient et préféraient jouer au football. J'étais capti-*

qu'à ce qu'elle assène : « *Il n'y a qu'un seul conteur qui ne ment pas. C'est moi* ». Alors commençait le récit.

Vérité et mensonge, mythe et histoire : ces thèmes seront au centre des romans de Boubacar Boris Diop. « *L'histoire lui apparaît comme un mensonge qui dit la vérité. C'est dans cette faille qu'il se meut le plus librement* », commente Ahmadou Ly, professeur de littérature à l'université de Dakar. Son style, mêlant la narration romanesque classique aux métamorphoses du conte, porte aussi la trace de son enfance.

Le jeune homme a suivi des études de lettres puis de philosophie, dans l'espoir de mieux maîtriser son écriture. « *J'étais tellement émotionnel que j'ai choisi la philo pour essayer de me calmer* ». Professeur à Saint-Louis, sa maison accueille collègues et élèves. Chez « *le maître à la porte ouverte* », comme l'appelle Bougouma Fall, une amie traductrice qui était alors lycéenne, « *on parlait, on récitait des poèmes. Boris était toujours prêt à parler de Camus et de Rimbaud, ou à déclamer du Baudelaire* ». La découverte, plus tardive, du réalisme magique des romanciers sud-américains – Gabriel Garcia Marquez, Jorge Luis Borges, Ernesto Sabato – lui ouvre de nouvelles perspectives. « *Les Africains ont le même passé et le même présent que les Latino-Américains. Mais ils ont su récupérer la violence*

de leurs sociétés pour lui donner une dimension de création. » Pedro Paramo, l'unique roman du Mexicain Juan Rulfo (Gallimard), est un texte qu'il relit régulièrement et qu'il promène toujours avec lui : « *Il fait partie des livres que j'ai besoin d'avoir à côté de moi dans une chambre d'hôtel* ».

Il se nourrit des nouveaux romans africains, notamment anglophones, comme ceux du Ghanéen Ayi Kwei Armah (*L'Age d'or n'est pas pour demain*, Présence africaine), qu'il juge d'une écriture plus libre que celle des francophones. « *A l'école française, les fautes étaient punies. Piégé par une déplorable confusion entre écriture et grammaire, l'auteur africain francophone se montre souvent excessivement scrupuleux à l'égard des règles. La liberté de style d'un romancier comme Ahmadou Kourouma est l'exception* ». Au milieu des années 80, sa reconversion dans le journalisme, avec l'éclosion de la presse indépendante au Sénégal, va transformer son écriture. Elle gagne en sobriété, en puissance.

Le Cavalier et son ombre, son meilleur roman, paru chez Stock (1997) grâce à l'appui de l'écrivain sénégalais Cheikh Hamidou Kane (*L'Aventure ambiguë*), mêle le mythe et l'actualité immédiate, notamment rwandaise. Un homme arrive dans une petite ville pour passer de l'autre côté du fleuve et retrouver Khadija, une femme qu'il a beaucoup aimée. En attendant une pirogue pour un passage imaginaire, il revit leur passé. Kha-

didja avait trouvé un emploi étrange : elle devait raconter des légendes et des mythes à un interlocuteur invisible. Elle en est devenue folle.

« *Khadija est la figure de l'écrivain africain* », dit l'auteur : elle parle sans qu'on l'entende ; il écrit sans qu'on le lise en Afrique. « *Boris vit une marginalité feutrée, mais profonde* », estime son ancien collègue Vieux Savané, rédacteur en chef de *Sud Quotidien*. En acceptant sa part de solitude et de folie, le romancier a libéré son écriture, lui a donné son souffle. En chemin, il a reçu l'appui de fondations suisses, Pro Helvetia notamment, qui lui ont accordé des résidences d'écriture en Suisse alémanique, où il a pu rédiger plusieurs de ses romans. « *En Afrique, ceux qui réussissent à écrire sont ceux qui partent* », commente avec amertume Ahmadou Ly.

AUJOURD'HUI, Boubacar Boris Diop habite une maison dans le quartier de Grand-Yof, intermédiaire entre la médina populeuse où il a grandi et les villas aisées le long des plages de l'Atlantique. Dans une chaleur étouffante, il travaille sous le ventilateur. Entre les coupures d'électricité, il consulte Internet pour suivre l'actualité rwandaise et garder le contact avec les artistes du continent et de la diaspora africaine.

C'est là qu'il a été contacté en 1998 par l'association Arts et Médias d'Afrique, qui organise Fest'Africa à Lille, l'un des rendez-vous les plus stimulants de la littérature du continent. Ses animateurs, le Tchadien Nocky Djednoum et la Sénégalaise Maïmouna Coulibaly, jeunes journalistes sortis de l'École supérieure de Lille, ont mis sur pied un vaste projet de résidences d'écrivains africains à Kigali (Rwanda) pour sortir de ce qu'ils considéraient comme le « *silence assourdissant* » des artistes du continent sur le génocide du Rwanda.

Avec sept autres auteurs, Boubacar Boris Diop a séjourné deux mois au Rwanda, visitant les sites mémoriaux, écoutant les survivants (*Le Monde* du 8 juin 2000). La presse locale ayant largement parlé de ces visiteurs inhabituels, des témoins venaient les trouver à leur hôtel, situé dans le quartier populaire de Nyamirambo, à Kigali.

Une jeune fille, entrée à dix-huit ans dans le maquis en lutte contre le régime du président Habyarimana, ordonnateur du génocide et ami de François Mitterrand, s'est confiée à lui. « *Je n'ai jamais rencontré une personne aussi extraordinaire*, affirme Boubacar Boris Diop. *Elle vivait très pauvrement, se sentait perdue après la fin des combats, mais apprenait que c'était ça aussi la vie. Elle a tenu à ce que je rencontre un vieil homme de soixante-dix-huit ans, dont les enfants étaient morts au maquis. Il parlait d'Imana [la divinité traditionnelle rwandaise] et du tambour, symbole de la puissance. J'étais subjugué* ». L'écrivain en a fait deux personnages rayonnants, Jessica et Siméon, de *Murambi, le livre des ossements*.

Outre ce livre, sobre et poignant, le génocide du Rwanda, qui a fait de 800 000 à 1 million de morts, a inspiré à Boubacar Boris Diop des méditations sur l'aliénation mentale de l'Afrique. « *Jusqu'à la colonisation, les Rwandais se gouvernaient tout seuls et les conflits n'avaient jamais atteint un tel sommet de l'horreur. Quand on est un pays dominé, comment rester intact au niveau de la spiritualité, de la représentation du monde ?* » Sur les traces de Cheikh Hamidou Kane, qui incarne pour lui un « *humanisme musulman* », Boubacar Boris Diop cherche une voie à travers la modernité de l'Occident et la dynamique d'un islam africain, proche du mouridisme, qui se démarque de la culture arabe. Ses livres ont commencé de trouver un écho dans son pays. Disponibles dans les librairies sénégalaises, ce qui est rarement le cas des romans africains, ils bénéficient pour certains d'une édition locale en poche – *Murambi, le livre des ossements* sera publié en 2001 dans la collection économique des Nouvelles Editions ivoiriennes. Son œuvre est étudiée à l'université.

« *Depuis mon séjour au Rwanda, je ne lis plus que des ouvrages consacrés à l'Holocauste et aux génocides* ». Il prépare un essai pour tenter de comprendre pourquoi l'Afrique est restée indifférente à une tragédie qui se déroulait sur son propre sol.

Catherine Bédarida

« *Cela s'est passé au Rwanda il y a juste quatre ans, quand le monde entier jouait au foot en Amérique. Moi, je retourne parfois à Murambi. Je regarde l'endroit où mes ossements auraient dû se trouver et je me dis que quelque chose ne tourne pas rond* » **Un personnage de « Murambi, le livre des ossements »**

pour lui, le Sénégal du président Senghor tolérait ces expressions, quand des pays proches – le Gabon, le Cameroun, entre autres – jetaient les jeunes militants en prison, les torturaient ou les assassinaient.

Derrière ces éclats soixante-huitards, le jeune Boubacar Boris Diop creuse un itinéraire plus intime. La littérature, orale et écrite, a

vé. Dans ma grande naïveté, je croyais absolument tout ce qui sortait de sa bouche. » A plus de cinquante ans, le romancier se souvient parfaitement des rituels de cette conteuse d'exception. « *Je vais parler et vous allez m'entendre* », lançait-elle à l'adresse de l'auditoire, qui répondait par une mise en doute de la véracité de son histoire. La joute se poursuivait jus-

Soutenir les Tunisiens « à bout de patience » Le déclin du catholicisme d'ouverture

par Gilles Martinet

MONCEF MARZOUKI, porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT), a été condamné le 30 décembre 2000 par le tribunal de première instance de Tunis à un an de prison ferme pour « appartenance à une association interdite » et « diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public ». Quelques mois après la grève de la faim menée par le journaliste Taoufik Ben Brik, c'est donc l'un des représentants politiques les plus emblématiques de l'opposition démocratique qui se trouve aujourd'hui victime du régime autoritaire et policier du président Ben Ali.

Professeur de médecine, président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme de 1989 à 1994, candidat à l'élection présidentielle en 1994 (et immédiatement incarcéré), privé pour cinq ans de la liberté de circuler avec interdiction de sortie du territoire, privé de ligne téléphonique, Moncef Marzouki est progressivement démis de la plupart de ses responsabilités professionnelles et voit ses projets de recherche supprimés. Confiné dans un isolement social et professionnel, il subit la modalité de pression psychologique la plus insidieuse dont beaucoup de citoyens tunisiens sont victimes.

C'est après s'être rendu une dernière fois à l'étranger, en septembre 2000, où il a pris publiquement position contre le régime autoritaire du président Ben Ali, qu'il s'est vu notifier l'inculpation qui a abouti à la condamnation du 30 décembre qui, en vertu de la loi tunisienne, risque de le rendre inéligible pour la prochaine élection présidentielle. Les garanties les plus élémentaires d'un procès équitable n'ayant pas été respectées, le docteur Marzouki a décidé de ne pas faire appel et de protester par ce fait, avec ses avocats, contre un « procès inique et bâclé » et une « parodie de justice ».

L'affaire Marzouki est aujourd'hui le symptôme le plus manifeste d'un pays malade de l'autoritarisme que le régime fait peser sur lui. Le courage et la ténacité d'une opposition persécutée et muselée, la médiatisation de certains actes désespérés dont celui du journaliste Taoufik Ben Brik ne sont que les indices visibles d'un « pays à bout de patience » (Moncef Marzouki).

Le CNLT n'a eu de cesse, depuis sa création, le 10 décembre 1998,

de condamner les détentions arbitraires, les procès iniques et les actes de torture dans les prisons : il apparaît aujourd'hui comme le mouvement le plus crédible pour engager et soutenir une dynamique de démocratisation à laquelle, contrairement à une opinion répandue, tout un peuple aspire. Le projet du président Ben Ali de se maintenir au pouvoir à vie par un tour de passe-passe constitutionnel fait disparaître, s'il était besoin, toute illusion sur l'évolution du régime.

Ceux qui pouvaient encore croire, en France et en Tunisie, à son assouplissement, voire à sa lente démocratisation, doivent se rendre à l'évidence : la douceur de vivre offerte aux « amis de la Tunisie » se paye d'une chape de plomb qui écrase les citoyens tunisiens, pre-

Ali est un homme politique moderne qui défend jusqu'au bout les notions d'humanisme et de liberté », et affirmer avec le même aplomb, au lendemain de la parodie de la dernière élection présidentielle (remportée avec plus de 99 % des voix par le président Ben Ali), que « le développement réussi de la Tunisie ouvre la voie à la démocratie. Et nous en avons, avec cette élection présidentielle pluraliste, avec ces élections législatives, la démonstration éclatante ». Nous refusons aussi le raisonnement, partagé par une grande partie de la classe politique française, qui conduit à préférer, comme un « moindre mal » et comme la seule position « responsable », le soutien discret ou silencieux à un ordre autoritaire et policier, considéré comme le seul rempart effi-

liberté, si l'on n'a pas été mis au préalable en liberté ». N'est-il pas présomptueux de croire que certains pays doivent atteindre l'âge de leur liberté comme un enfant atteint son âge de raison ?

Citoyens d'un pays qui s'honore depuis longtemps de conduire une politique internationale de défense des droits de l'homme, nous demandons à notre gouvernement et en particulier au ministre des affaires étrangères de mettre ces principes en accord avec sa diplomatie. Et que cette exigence citoyenne ne soit pas réduite à une « émotion paroxysmique » qui viendrait s'ajouter au cortège des « réactions et interpellations moralistes, émotionnelles ou scandalisées » récemment dénigrées par notre actuel ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine (*Le Monde diplomatique*, décembre 2000).

Nous considérons que la politique étrangère menée par notre gouvernement engage aussi notre responsabilité individuelle de citoyens, et que le silence inacceptable de nos gouvernants risque de signifier également notre silence. Notre responsabilité est donc morale mais aussi tout à la fois politique et juridique. A ce titre, nous demandons que la France, cosignataire avec la Tunisie d'un accord européen de libre-échange conditionné par le respect des droits de l'homme, veille au strict respect de cet engagement et, par voie de conséquence, apporte son soutien au docteur Marzouki ainsi qu'à l'ensemble des forces démocratiques de contestation et des mouvements de défense des libertés publiques en Tunisie.

Premiers signataires : Philippe Dewitte (rédacteur en chef d'« Hommes et migrations »), François Geze (directeur des Editions La Découverte), Hugues Jallon (directeur littéraire des Editions La Découverte), Philippe Lacoue-Labarthe (philosophe), Gérard Mauger (sociologue), Olivier Mongin (directeur de la rédaction d'« Esprit »), Pierre-François Moreau (philosophe), Yann Moulier-Boutang (rédacteur en chef de « Multitudes »), Jean-Luc Nancy (philosophe), Myriam Revault d'Allones (philosophe), Jean Salem (philosophe), Pierre Vidal-Naquet (historien), Gilbert Wasserman (rédacteur en chef de « Mouvements »), Patrick Weil (politologue).

Citoyens d'un pays qui s'honore depuis longtemps de conduire une politique internationale de défense des droits de l'homme, nous demandons à notre gouvernement, et en particulier au ministre des affaires étrangères de mettre ces principes en accord avec sa diplomatie

mières victimes d'une corruption endémique, du harcèlement policier quotidien et titulaires du seul droit de se taire. Aujourd'hui, en Tunisie, les paroles de Rousseau trouvent tout leur sens : « On vit tranquille aussi dans les cachots, en est-ce assez pour s'y trouver bien ? ».

L'opinion publique française et internationale a d'ores et déjà pris conscience de la gravité de la situation des droits de l'homme en Tunisie. Aujourd'hui, passé le temps de la prise de conscience, il est temps que le gouvernement français prenne le relais et sorte de son silence.

Nous considérons en effet que l'« amitié des peuples français et tunisiens » ne doit plus justifier l'indulgence, voire les soutiens affichés de certaines personnalités politiques françaises au régime policier de Ben Ali. Trop longtemps, la « douceur de vivre » tunisienne a fait oublier à certains invités privilégiés du régime les réalités d'une (pas) « si douce dictature ». Nous n'acceptons pas qu'un candidat RPR à la mairie de Paris ait pu déclarer en 1997 que « Ben

cace face à la menace « intégriste ». Cette menace, fondée ou non, ne saurait justifier ni la mise sous tutelle de tout un peuple ni la persécution de ceux qui luttent pour une Tunisie démocratique et refusent justement cette alternative entre ordre islamiste et ordre policier. Est-ce vraiment faire preuve de « responsabilité » que de refuser la reconnaissance d'un régime qui maintient tout un peuple dans sa minorité politique en gouvernant par la crainte qu'il inspire et qui utilise la menace islamiste pour légitimer son pouvoir et écarter toute alternance politique ?

Cette position « responsable » apparaît d'autant plus inacceptable qu'elle dissimule au fond un préjugé implicite selon lequel la Tunisie, comme d'autres pays d'ailleurs, n'aurait pas les ressources suffisantes - ne serait pas « mûre » - pour construire une démocratie digne de ce nom. Argument d'un autre temps auquel Kant, peu après la Révolution française, avait déjà répondu en affirmant qu'« on ne peut mûrir pour la

Pauvreté contre croissance ? par Antoine Poullieute

LUTTER contre la pauvreté : voilà une ambition qui semble pour un temps vaincre l'apathie des nantis envers les exclus. Né des conférences de Rio, du Caire, de Pékin ou d'Istanbul, ce thème a été consacré par le jury du Nobel lorsqu'il a décerné son Prix d'économie 1998 à Amartya Sen. Par un clin d'œil de l'histoire, on renoue avec Adam Smith, pour qui la vraie question n'est pas l'accumulation de la richesse mais sa répartition.

Croissance et pauvreté ne feraient pas bon ménage. Le libéralisme du « consensus de Washington » menacerait un développement humain trop fragile. Après le temps d'une mondialisation obnubilée par la compétitivité devrait sonner le glas de la misère au nom d'une équité largement conçue et véhiculée par les sociétés civiles du Nord. Caricature, dira-t-on. Sans doute, mais prenons garde aux modes qui se dévorent à belles dents !

En fait, plus personne ne croit que les fruits de l'expansion se diffusent mécaniquement dans la société. La croissance aggrave même la pauvreté lorsqu'elle empêche le plus grand nombre de saisir les opportunités qu'elle suscite. Le Prix Nobel indien de Trinity College résume bien les choses : « Si l'action des individus est indispensable, leur liberté d'action est nécessairement déterminée par les possibilités politiques, sociales et économiques qui s'offrent à eux. » En ce sens, la liberté individuelle - celle de vivre longtemps en bonne santé - est bel et bien un engagement social.

Dans un monde de richesse et d'opulence mais aussi de misère et d'oppression, la lutte contre la pauvreté n'est pas un regard du Nord porté sur le Sud. Elle est un regard porté sur tous et sur chacun : les chances d'atteindre un âge avancé

ne sont d'ailleurs guère plus élevées pour un exclu nord-américain que pour un paysan sahélien. Voilà pourquoi mieux vaut parler de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Certes, les pays en développement auront connu en 2000 une progression de leur PIB de 5,3 % contre 4 % pour le reste du monde ; mais au bénéfice des mieux insérés dans l'économie internationale. Le revenu par habitant augmentera ainsi de 6 % en Asie de l'Est, mais seulement de 1,5 % pour l'Afrique subsaharienne où sont pourtant concentrés 33 des 47 pays les moins avancés de la planète.

Malgré l'effort de la France qui s'est battue pour un traitement exemplaire de la dette et pour le maintien de flux importants d'aide directe, ces derniers régressent. En dix ans, ils sont passés de 60 à 50 milliards de dollars par an face à des investissements privés aujourd'hui évalués à 250 milliards de dollars par an, sans pour autant qu'il y ait de substitution de l'un à l'autre.

En vérité, l'aide publique doit sans cesse prouver sa légitimité, dans les pays développés comme dans les pays bénéficiaires. Les bailleurs doivent rapporter la preuve de l'efficacité de leurs interventions en démontrant :

- qu'il n'y a pas de croissance sans financement préalable, donc sans capacité d'endettement ;
- que l'endettement n'est pas un appauvrissement mais un investissement en l'avenir pourvu qu'il finance des projets utiles à la collectivité ;
- et que cette utilité se mesure par une répartition équitable des bénéfices de la croissance.

Rapporter cette preuve permet aussi d'asseoir une légitimité auprès des pays bénéficiaires en leur montrant que, malgré des poli-

tiques économiques tributaires des programmes d'ajustement, la lutte contre la pauvreté n'est pas une idéologie nouvelle pour faire main basse sur leurs politiques sociales.

Lorsque l'Afrique du Sud, le Nigeria ou l'Algérie renâclent à souscrire à la clause sociale, environnementale ou démocratique liée aux programmes d'aide publique, ils n'expriment pas tant la volonté d'échapper à la doctrine dominante que celle de participer eux-mêmes à la définition des règles du jeu d'un monde plus global. Bailleurs et bénéficiaires ont donc à voir ensemble. Dès lors, comment agir de concert ?

Partout, on se réjouit que 100 mil-

les Etats pourront s'endetter demain. C'est bien pour quoi la France a décidé de « traiter » la dette remise non pas par annulation, mais par restitution des échéances remboursées sous forme de dons finançant des projets de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Pour l'avenir, rien n'est donc plus nécessaire que de mieux mesurer l'impact des politiques publiques. Le PNUD a élaboré un indicateur de développement humain et un indicateur de pauvreté qui montrent qu'aux Etats-Unis, par exemple, 17 % de la population souffrent de pauvreté tandis que 20 % sont frappés d'illettrisme.

Ne cédon pas aux modes qui font de la réduction des inégalités l'alpha et l'omega de toute action, au détriment des politiques de plus grande efficacité économique et de gestion publique plus saine

lions de pauvres puissent bientôt s'endetter grâce au microcrédit. On a d'ailleurs raison car les taux de recouvrement des « banques aux pieds nus » sont excellents et les projets financés sont utiles et pertinents. Pourquoi alors ne pas tenir le même raisonnement envers les Etats pour les aider à accéder au marché des capitaux ? D'abord, parce que la dette de certains d'entre eux est à proprement parler insupportable. C'est ce qui a justifié les décisions du G7 de Cologne pour « traiter » la dette des pays pauvres très endettés.

Ensuite, parce qu'il faut justement s'assurer du caractère utile et pertinent des projets pour lesquels

Mais, pour que ces actions aient du sens, il faut aussi lutter contre les pandémies. Le sida et le paludisme causent 90 % des décès par maladies infectieuses. Or l'Afrique subsaharienne abrite les deux tiers de la population mondiale infectée par le VIH. Au-delà de la tragédie humaine, les experts estiment que, dans un pays où 8 % de la population est infectée, un point de PIB gagné est aussitôt amputé de 0,4 %. Lutter contre le sida est un combat pour la vie ; c'est aussi un combat pour l'utilité même de la solidarité internationale.

Personne n'a attendu le XXI^e siècle pour découvrir que l'aide au développement consistait aussi à lutter contre la pauvreté ! Ne cédon pas aux modes qui font de la réduction des inégalités l'alpha et l'omega de toute action, au détriment des politiques de plus grande efficacité économique et de gestion publique plus saine.

Mais considérons cependant deux choses. Dans les pays en développement, sans investissements importants dans l'éducation, l'environnement, la santé, les flux migratoires ou contre le crime et la drogue, il sera difficile de garantir une stabilité durable pour les générations à venir. Etre solidaire sans être équitable ne sert pas la paix.

D'autre part, au-delà de nos engagements européens ou multilatéraux, une politique nationale d'aide publique mise en œuvre par des outils bilatéraux reconnus exprime la solidarité particulière de la France et sa détermination propre à œuvrer pour un monde plus juste et plus prospère. Combattre la pauvreté est donc aussi la marque d'une grande politique étrangère.

Antoine Poullieute est directeur général de l'Agence française de développement.

l'autre ouverte au socialisme. Ce sont ces deux générations-là qui découvrent aujourd'hui qu'elles n'ont pas de descendance, alors même que ce pays demeure imprégné de traditions et de mœurs catholiques et que des dizaines de milliers de jeunes se rendent à Rome pour le Jubilé (mais dans un esprit charismatique et non politique).

Quand s'est produite la coupure ? Quand s'est tarie la source ? A mon avis, dans les années qui ont suivi le mois de mai 1968, autrement dit quand les « soixante-huitards » ont commencé à investir les médias comme la génération de la Résistance l'avait fait dans le passé. Ils ont aujourd'hui entre 55 et 65 ans. Ils ne sont pas anticléricaux. Ils comptent des chrétiens dans leurs rangs. Mais ils sont étrangers au catholicisme d'ouverture. Leur engagement, de gauche ou de droite, n'est pas lié à des choix religieux. Bien sûr, tout cela est inséparable du recul du politique, d'un politique qui ne comporte plus d'élément émotionnel et qui fait que les nou-

Quand s'est produite la coupure ? Quand s'est tarie la source ? A mon avis, dans les années qui ont suivi le mois de mai 1968

velles générations ne peuvent, comme les précédentes, se réclamer d'un événement majeur. Ce sont des générations sans nom.

Etant personnellement agnostique et allergique à tout comportement religieux, je n'ai pas à pleurer sur le déclin du catholicisme, fût-il d'ouverture. Mais je ne peux, pour autant, oublier le rôle positif qu'a joué ce dernier dans l'évolution de la société française, et je n'attends rien de bon d'une Eglise qui se refermerait sur elle-même ou, plus exactement, sur son passé.

Gilles Martinet, ambassadeur de France, est ancien directeur de « L'Observateur » et cofondateur du PSU.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LE CITOYEN

Je crains que dans votre éditorial intitulé « Lionel Jospin censuré » (*Le Monde* daté 31 décembre - 1^{er} janvier), vous n'avez lancé une formule dépassant votre pensée lorsque vous proclamez que le rôle du Conseil constitutionnel « consiste avant tout à veiller au droit des citoyens plutôt qu'à la bonne écriture des lois ». Adopter une telle position revient en effet à admettre qu'une loi mal écrite pourrait permettre aux citoyens de faire efficacement valoir leurs droits, ce qui me semble peu soutenable sur les plans intellectuel et pratique.

Jacques Charbonnier
Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône)

HOSPITALITÉ SUISSE

Il est particulièrement fâcheux qu'un membre très proche de l'entourage de l'ancien président de la République ait pu utiliser ses fonctions officielles et ses relations avec l'ancien chef de l'Etat pour se livrer dans un but essentiellement lucratif au commerce des armes. Mais le doute doit profiter à l'accusé. (...) Par contre, on ne saurait oublier l'autre aspect de cette affaire : les revenus dont a pu bénéficier M. Jean-Christophe Mitterrand semblent avoir été réglés en espèces et versés sur des comptes en Suisse.

Ce seul fait ne justifie-t-il pas des poursuites pénales et la démission de M. Mitterrand ? Des revenus de plusieurs dizaines de millions, s'ils ont été dissimulés, ne constituent-ils pas un fait lourdement condamnable, non seulement moralement, mais aussi pénalement ?

François Cordier
Angers (Maine-et-Loire)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Arménie, devoir de mémoire

EN votant en dernière lecture, jeudi 18 janvier, un texte de loi qui tient en une phrase, les parlementaires français créent un événement exceptionnel : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. » Avant eux, la sous-commission des Nations unies pour les droits de l'homme en 1985 et le Parlement européen deux ans plus tard avaient qualifié de « génocide » le massacre des Arméniens par les Turcs pendant la première guerre mondiale. Sous la pression de considérations diplomatiques qui n'ont pas été absentes du débat français entre les pouvoirs législatif et exécutif, la Chambre américaine des représentants a renoncé à accomplir le même geste.

On peut certes s'interroger sur la légitimité d'une Assemblée parlementaire à trancher par un vote d'un fait historique qui donne encore lieu à des controverses entre spécialistes. Mais le fait est là : en 1915 et 1916, un à deux millions d'Arméniens qui vivaient depuis des siècles dans l'Empire ottoman ont été déportés, puis assassinés par les Turcs. Le prétexte était la collaboration de certains d'entre eux avec l'ennemi russe, la Turquie étant alors l'alliée de l'Allemagne wilhelmienne. Or les massacres avaient commencé dès la fin du XIX^e siècle et encore en 1909 sous l'impulsion des jeunes Turcs, en révolte contre le sultan.

En 1948, l'ONU a défini le « génocide » comme la « soumission intentionnelle [d'un groupe] national, ethnique, racial ou religieux à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction

physique totale ou partielle ». Concernant les Arméniens, le crime de génocide paraît donc bien constitué. Les alliés de 1914-1918 n'hésitaient pas à qualifier l'attitude turque de « crime contre l'humanité », jusqu'à la disparition de cette qualification, dans le traité de Lausanne de 1923, pour les convenances de la Realpolitik.

Au lieu de menacer d'une « crise sérieuse » les relations franco-turques si la loi sur le génocide des Arméniens est promulguée, les autorités d'Ankara seraient mieux avisées de réfléchir sur la contribution qu'elles-mêmes, dans le sillage de « nouveaux historiens » turcs qui commencent à secouer les tabous, pourraient apporter à la reconnaissance d'une responsabilité dans les horreurs infligées au nom de la Turquie. Ce travail de mémoire est douloureux – la France le sait trop bien pour être confrontée à ses périodes d'ombre, de Vichy à l'Algérie. Il est d'autant plus délicat qu'il touche aux fondements mêmes de la République kémaliste. Mais il est indispensable si la Turquie veut être acceptée comme une puissance européenne à part entière et, à terme, admise dans l'Union.

Le génocide des Arméniens a été le premier du XX^e siècle. Tragique ironie de l'Histoire, des membres de la mission militaire allemande à Constantinople, qui avaient, en 1915, conseillé le pouvoir turc pour la déportation des Arméniens, se retrouveront vingt ans plus tard parmi les exécuteurs de la solution finale contre les Juifs. Il est urgent de ne pas l'oublier.

LONGTEMPS ignorée par le Japon, l'Afrique est-elle en train de devenir une des priorités de sa diplomatie ? C'est en tout cas l'impression qu'a voulu donner le premier ministre, Yoshiro Mori, qui vient d'effectuer une visite d'une semaine dans trois pays du continent noir : Afrique du Sud, Kenya et Nigeria.

Cette première visite d'un chef de gouvernement japonais en Afrique subsaharienne, point d'orgue d'une offensive diplomatique menée depuis le début des années 1990 par le Japon en direction du continent noir, n'est certes pas dénuée d'arrière-pensées politiques : élargir le soutien à la candidature du Japon à un siège permanent au Conseil de sécurité. Mais ce nouvel intérêt de Tokyo pourrait aussi avoir des effets bénéfiques pour une région particulièrement affectée par la pauvreté et les conflits.

Les pays africains représentent un quart des voix à l'ONU et le Japon leur est, par exemple,

largement redevable de la nomination de Koichiro Matsuura à la tête de l'Unesco en octobre 1999. Au Nigeria, dernière étape de sa visite sur le continent africain, M. Mori a d'ailleurs abordé la question de la réforme du Conseil de sécurité et de son élargissement, en mentionnant, pour la première fois, le nombre des membres qui, à ses yeux, devraient y siéger afin de renforcer son action.

DEUX CONFÉRENCES INTERNATIONALES

Tokyo souhaite que le nombre des sièges des membres permanents soit augmenté de cinq et celui des membres non permanents de quatre – ce qui ferait passer le nombre total des sièges de l'organisme suprême des Nations unies à vingt-quatre. M. Mori a déclaré qu'il s'emploierait à persuader la nouvelle administration américaine du bien-fondé de la position japonaise. Le Japon est le deuxième bailleur d'aide à l'Afrique (à éga-

lité avec les Etats-Unis et l'Allemagne, mais loin derrière la France). L'aide japonaise au développement à la région s'est élevée à 994 millions de dollars en 1999, soit près de 10 % de l'enveloppe totale de l'aide publique nippone, qui est dirigée pour l'essentiel (63 %) vers l'Asie.

Plus qu'en termes de montant de l'aide, le Japon, qui n'a aucun passé en Afrique, entend y avoir « une présence différente de celle des Européens et des Américains », a déclaré M. Mori. En 1993 puis en 1998, le Japon a organisé à Tokyo, avec le concours des Nations unies et la coalition mondiale pour l'Afrique, deux conférences internationales sur le développement du continent (Ticad I et II) qui ont été favorablement accueillies par les pays concernés. M. Mori a annoncé une troisième Ticad et la tenue, en décembre 2001, dans la capitale japonaise, d'une réunion préparatoire de niveau ministériel.

Pour cette première tournée africaine d'un chef de gouvernement japonais, Tokyo a choisi trois pays anglophones, en commençant par l'Afrique du Sud. Les liens avec ce pays datent de l'époque de l'apartheid. Ce qui avait valu à l'époque d'acribes critiques au Japon.

De nombreuses entreprises s'y sont implantées (Toyota détient un quart du marché automobile), et le Japon était devenu en 1987 le premier partenaire commercial de l'Afrique du sud devant les Etats-Unis. Il reste aujourd'hui l'un de ses premiers partenaires. Le Kenya est, en revanche, avec la Zambie et la Tanzanie, l'un des principaux bénéficiaires de l'aide nippone.

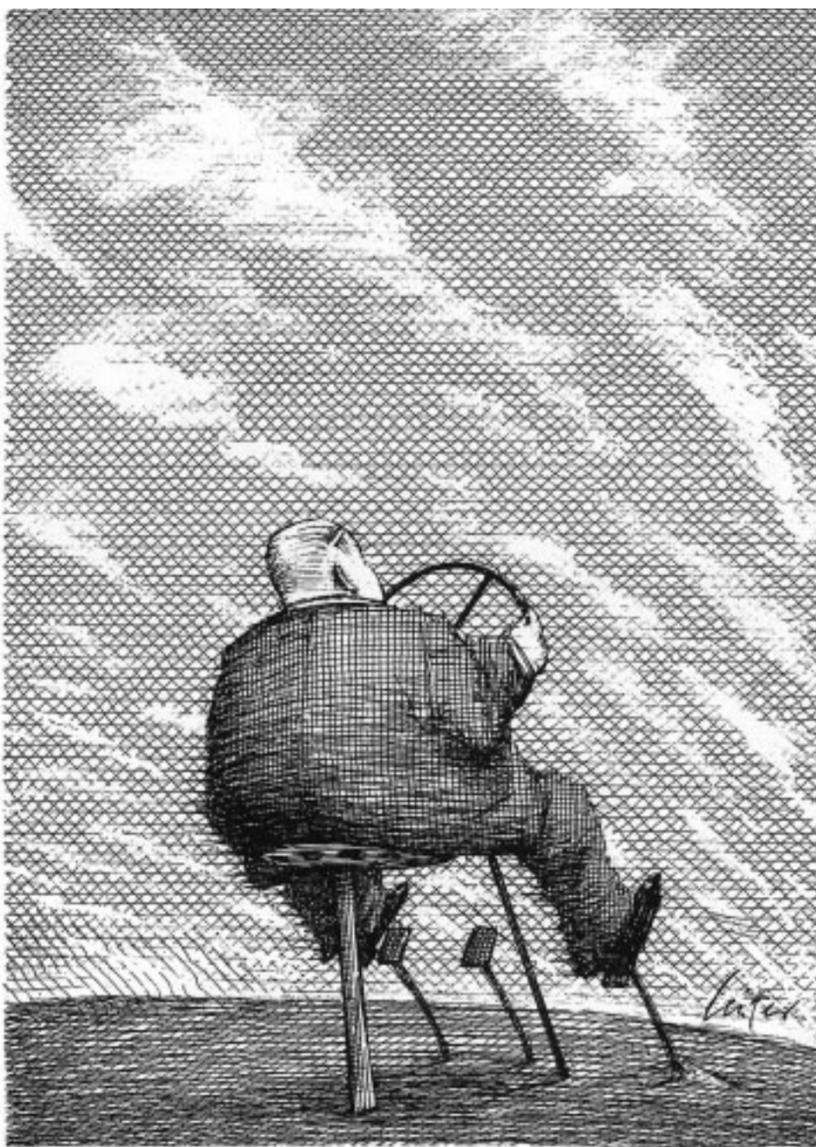
Le Japon entend aider l'Afrique en laissant aux pays concernés la tâche de définir eux-mêmes les priorités de leur développement tout en les invitant à s'inspirer de l'expérience de décollage économique de l'Asie. En matière d'assistance, la présence aux côtés de M. Mori au cours de sa tournée africaine de Sadako Ogata, ancien haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés, était significative. M^{me} Ogata partagera bientôt avec l'économiste indien Amartya Sen la présidence du Fonds pour la sécurité humaine, lancé en 1998 sur l'initiative du Japon, et placé sous l'égide des Nations unies. Les bénéficiaires de l'aide en provenance de ce fonds sont identifiés par les organisations non gouvernementales ou les représentants des organismes internationaux travaillant sur le terrain. Les actions d'assistance à la « sécurité humaine » sont un test de la capacité du Japon à mettre en place une nouvelle forme d'aide visant à toucher directement et individuellement les victimes de la pauvreté ou de la souffrance. L'Afrique peut être une région privilégiée pour ce genre d'actions, qui ont commencé au Kosovo et en Thaïlande.

Le premier ministre a annoncé l'envoi en Afrique d'équipes de spécialistes afin de mettre en œuvre le programme sur cinq ans de développement des technologies de l'information (15 milliards de dollars) et de lutte contre la propagation du sida et des maladies infectieuses (3 milliards), arrêté au sommet du G 8 d'Okinawa en juillet 2000. En revanche, M. Mori n'a fait aucune déclaration nouvelle sur le problème le plus épineux : l'allègement de la dette des pays africains.

Les dirigeants japonais sont convaincus que leur pays ne peut prétendre à des responsabilités planétaires en étant absent d'Afrique. L'intérêt qu'accorde Tokyo à cette partie du monde ne semble cependant guère partagé par les médias locaux, qui ont consacré peu d'espace à la tournée de M. Mori.

Philippe Pons

Maître du monde par Leiter



Etats-Unis : la fin de l'« exubérance irrationnelle »

Suite de la première page

L'employé moyen de la dotcom de base aujourd'hui n'a jamais connu autre chose que l'exubérance irrationnelle. Il a entre vingt-cinq et trente ans et voit ses stock-options fondre comme neige au soleil. Il ne représente certes qu'une minorité dans la main-d'œuvre américaine, mais pratiquement la moitié des Américains ont aujourd'hui des intérêts en Bourse : c'est l'une des grandes caractéristiques de l'évolution économique des années 1990. L'immense popularité de Bill Clinton, comme l'ont montré les sondages, s'expliquait en grande partie par la sensation de dynamisme économique, d'innovation sans fin et le sentiment que tout était possible dans l'Amérique de l'an 2000. A la tête de leurs portefeuilles d'actions, ces Américains sont donc très sensibles aux facteurs psychologiques et au climat que peut instaurer le président Bush par ses premières déclarations.

Le contraste est presque caricatural. En quelques semaines, on peut dresser un glossaire des termes « in » et des termes « out » à la faveur de la relève à la Maison Blanche : récession, stagnation, pétrole, suppressions d'emplois, effondrement, dégringolade, relance sont « in ». Boom, nouvelle économie, exubérance irrationnelle, Nasdaq, nouvelle frontière, stock-options, pénurie de main-d'œuvre sont

« out ». Ce vocabulaire, bien sûr, ne correspond pas forcément à la réalité : avec 4 % de taux de chômage en décembre, le plein emploi règne toujours aux Etats-Unis, et la croissance reste une réalité, même si elle ralentit. Mais dans l'économie d'aujourd'hui les perceptions sont essentielles, et l'idée de la fin de l'optimisme est effectivement en train de s'installer dans les esprits.

« LE RETOUR DES SIXTIES »

La méthode compte aussi. La méthode du début des années Clinton était brouillonne mais donnait une impression d'intense créativité. Peu avant son inauguration, en décembre 1992, Bill Clinton avait réuni 326 économistes, PDG et syndicalistes pour l'aider à définir la stratégie économique de son administration ; télévisé en direct, ce sommet se transforma en un happening de dix-neuf heures, avec participation téléphonique des électeurs et Bill Clinton en magistral chef d'orchestre-animateur-psychologue-stratège.

Lorsque George W. Bush, il y a une semaine, a convoqué son propre sommet économique, cela a été une tout autre affaire : une trentaine de chefs d'entreprise, pour la plupart amis ou importants donateurs du Parti républicain comme le fabricant d'ordinateurs Michael Dell, se sont réunis autour de lui à huis clos, et le tout a été résumé dans une brève conférence de presse consacrée à la menace de récession et au bien-fondé du plan fiscal du président élu. On aurait cherché en vain la moindre trace d'exubérance.

Il est de bon ton de plaisanter ces jours-ci, entre démocrates, sur « le retour des sixties » à Washington. Ce n'est, bien sûr, pas de la turbulente décennie qu'il s'agit, mais plus pro-

saïquement du retour des sexagénaires à la Maison Blanche. Comme son prédécesseur, âgé aussi de cinquante-quatre ans, le nouveau président américain est un « baby-boomer », mais Bill Clinton n'avait que quarante-six ans lorsqu'il a investi le bureau Ovale, début 1993, entouré d'une cohorte de jeunes conseillers dont la fougue et l'imagination n'avaient d'égaux que l'indiscipline et l'arrogance. Ils se nourrissaient de pizzas livrées au milieu d'interminables réunions, jusque tard dans la nuit. Certains, comme George Stephanopoulos, avaient à peine trente ans. Effaré, le général Colin Powell, alors chef d'état-major des armées, arriva un jour dans une réunion où de jeunes néophytes prenaient la parole dans le désordre le plus parfait.

De retour aux commandes, cette fois comme secrétaire d'Etat, Colin Powell, soixante-trois ans, retrouvera l'ordre qu'il avait connu sous le premier président Bush : le vice-président Dick Cheney, cinquante-neuf ans, le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld, soixante-huit ans, le secrétaire au Trésor Paul O'Neill, soixante-cinq ans, mèneront la danse avec lui d'une main expérimentée.

Correspondante du *New York Times* à la Maison Blanche pendant la présidence Bush, puis impitoyable chroniqueuse de l'ère Clinton, Maureen Dowd accueille les nouveaux arrivants comme une douche froide : « Après le *Technicolor*, écrit-elle, voici le retour du noir et blanc. » Les stars de Hollywood qui se sont succédé dans la chambre Lincoln à la Maison Blanche ces huit dernières années ne devraient pas revoir Washington de sitôt.

Un autre symbole de l'exubérance

irrationnelle voit le centre de gravité lui échapper : New York. Non seulement la Bourse a retrouvé la raison, non seulement le nouveau secrétaire au Trésor n'est issu ni de Wall Street ni de la high-tech mais de la vieille économie (l'aluminium), mais George W. Bush, le Texan, goûte peu l'exubérance de cette ville imprévisible, qu'il a largement évitée pendant la campagne électorale. New York ne s'ennuiera pas pour autant : il lui reste les Clinton. Hillary Rodham Clinton est le nouveau sénateur de l'Etat de New York, et son mari Bill partagera son temps entre New York, Washington et son Arkansas natal. Dimanche dernier, il a provoqué un nouvel embouteillage en visitant des bureaux dans le centre de Manhattan, où il se cherche un coin de gratte-ciel. Personne ne lui en a voulu, au contraire.

Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIFS

LÉGIONNELLOSE

Sur la foi d'une mauvaise indication, nous avons donné un numéro de téléphone erroné pour joindre l'Association des victimes de la légionellose (*Le Monde* daté 14-15 janvier). Le bon numéro est le 06-11-16-94-19.

MICHEL ROUSSIN

Dans un de nos articles consacrés à Michel Roussin (*Le Monde* du 2 décembre 2000), une coquille nous a fait écrire que deux témoignages le mettant en cause composaient « des exactitudes manifestes ». Il fallait évidemment lire, comme l'indiquait le contexte, « des inexactitudes manifestes ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournier
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les campeurs réclament un statut

CHACQUE ANNÉE nos plages, nos montagnes, nos campagnes accueillent un nombre plus important de campeurs. En 1950, 600 000 jeunes gens ont pris leurs vacances sous la tente, alors qu'on n'en comptait pas plus de 50 000 en 1939. Mais à quels règlements doivent-ils se plier ? Il en existe tellement qu'il est pratiquement impossible de les connaître puisque chaque département, chaque commune a les siens.

Aussi l'Union française des associations de camping (UFAC) est-elle depuis quinze mois partie en guerre contre cette anarchie. Ce sont les résultats de ses efforts qu'elle vient de faire connaître au cours d'une conférence de presse. Conscientes de la nécessité d'organiser le camping, plusieurs administrations avaient mis au point pour la saison 1950 une « circulaire provisoire » qui réunissait les différents textes publiés sur le sujet

depuis la loi municipale du 5 avril 1884.

La direction générale de la jeunesse et des sports et les associations de camping ont préparé chacune un projet de loi ; tous les groupements membres de l'Union ont adopté le leur à l'unanimité. Quant à celui de M. Morice, il reste « en panne » depuis déjà plusieurs mois. Pourquoi ? « La direction générale est encombrée de travail », affirma hier M. Léon Capitain, président de l'Union. Est-ce bien la seule raison ?

L'Union, demanda un journaliste présent, prendra-t-elle position contre un vœu récemment soumis au gouvernement par un groupe d'hôteliers ? Pour toute réponse, M. Capitain en cita la première phrase : « Nous ne demandons pas aux pouvoirs publics, disent ces hôteliers, de supprimer le camping, mais seulement de le rendre moins attrayant. » (19 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AFFAIRES Gérard Bourgoïn et sa fille Corinne ont été mis en examen mercredi 17 janvier par le juge d'instruction de Sens (Yonne), Jean-Yves Rouxel, pour « abus de

pouvoir et abus de biens sociaux » dans une affaire concernant la gestion de leur ancien groupe de production de volaille BSA. ● UNE PLAINTÉ du CDR (qui a repris des

actifs du Crédit lyonnais) est à l'origine de la procédure. ● LE CRÉDIT AGRICOLE a également déposé une plainte l'an dernier au lendemain du dépôt de bilan qui lui a

coûté 250 millions de francs. ● LE PROCUREUR de Sens a ouvert jeudi une nouvelle instruction contre X pour « escroquerie et présentation de faux bilan ». ● M. BOURGOÏN,

élu à la surprise générale à la tête de la Ligue nationale de football (LNF), le 6 juillet 2000, a d'ores et déjà affirmé qu'il ne démissionnerait pas.

Les banquiers de Gérard Bourgoïn le rattrapent en justice

L'ancien « roi du poulet » et sa fille Corinne ont été mis en examen à Sens pour « abus de pouvoir et abus de biens sociaux », trois mois après la faillite et le démantèlement de leur groupe. Plusieurs plaintes ont été déposées par le CDR et le Crédit agricole

LE FILET judiciaire se resserre autour de Gérard Bourgoïn et de sa famille. L'ex-patron du groupe volailler et actuel président de la Ligue nationale de football a été mis en examen pour « abus de pouvoir » et « abus de biens sociaux », mercredi 17 janvier, à l'issue de son audition par le juge d'instruction Jean-Yves Rouxel, à Sens (Yonne), a annoncé *Le Parisien* jeudi. La fille de M. Bourgoïn, Corinne (directrice générale du groupe Bourgoïn SA jusqu'à sa liquidation le 6 octobre), a été également mise en examen, le 12 janvier. Ces décisions font suite à la plainte déposée en 1999 par un ancien actionnaire de Bourgoïn SA, le CDR (le consortium chargé de liquider les actifs de l'ancien Crédit lyonnais), plainte qui avait amené le parquet de Sens à ouvrir une information judiciaire début 2000, puis, fin octobre, une instruction visant Gérard et Corinne Bourgoïn ainsi que deux administrateurs du groupe BSA.

Par ailleurs, Dominique Boisselet, le procureur de la République de Sens, qui a confirmé les mises en examen, a annoncé jeudi 18 janvier l'ouverture d'une nouvelle instruction, dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte également en octobre, pour « escroquerie » et « présentation de faux bilan ». Une mesure essentiellement technique destinée à permettre au juge

Rouxel de rapatrier dans l'Yonne une autre plainte, celle déposée contre X avec constitution de partie civile, en avril 2000 auprès du tribunal de grande instance de Nanterre, par le Crédit agricole. Le juge d'instruction chargé du dossier à Nanterre doit signer rapidement une ordonnance de désaisissement au profit de son confrère sénonais. Mardi 16 janvier, l'administrateur judiciaire Régis Valliot, en charge du dossier de liquidation de l'ex-empire Bourgoïn, a été entendu par la police judiciaire à Paris.

MIS DEVANT LE FAIT ACCOMPLI

En décembre, M. Boisselet expliquait au *Monde* que le dossier Bourgoïn était « surtout un dossier médiatique. Au vu des éléments dont je dispose jusqu'ici, il n'y a pas de preuves d'enrichissement personnel ». C'est pourtant sur ce soupçon que le Crédit agricole et le CDR ont déposé leurs plaintes respectives. Et qu'ils espèrent, à défaut de récupérer l'argent perdu dans la faillite de Bourgoïn SA, dont le démantèlement a laissé un passif impayé de plus de 1,4 milliard de francs, faire toute la lumière sur les responsabilités personnelles et pénales de l'ex-« roi du poulet ».

Le Crédit agricole, à la fois actionnaire et principal banquier du groupe, n'avait pas apprécié d'être mis devant le fait accompli de la mise



en redressement judiciaire de BSAD, la principale filiale de BSA, le 17 mars 2000 (procédure étendue à l'ensemble du groupe le 22 août). La banque verte assurait 20 % à 25 % des financements de l'entreprise bourgoïnnaise, directement et par le biais d'une dizaine de ses caisses régionales, dans l'Ouest, dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Le total des engagements de la banque dans la galaxie Bourgoïn était de l'ordre de 250 millions de francs. Après avoir

soutenu le volailler avec constance depuis ses débuts, la banque avait décidé en 1995, devant l'ampleur du passif, de requalifier tous ses prêts en dette à court terme.

Gérard Bourgoïn obtint de l'argent frais du Crédit lyonnais et de sa holding d'investissement Clinvest, ainsi que de l'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires (IDIA). Mais l'IDIA passait dans le giron du Crédit agricole, à la suite d'une tentative d'OPA à

laquelle ce dernier s'opposa en 1995. Du coup, la banque verte se retrouvait directement actionnaire du groupe BSA. Le CDR, lui, héritait du Lyonnais des participations dans BSA (7,6 % au total), des obligations convertibles pour 20 millions de francs et des actions de la filiale France Volaille détenues par Clinvest.

Les deux nouveaux actionnaires « découvrent » alors que « M. Bourgoïn informait aussi mal ses actionnaires minoritaires que ses banquiers », ironise un proche du dossier. Ils font pression sur Corinne Bourgoïn, officiellement aux commandes depuis 1994, pour qu'elle recrute un directeur général, ce qu'elle finira par faire en août 1998. Patrick Danaï, un ancien de Besnier, travaillera beaucoup sur les restructurations industrielles, mais il sera tenu à l'écart des opérations financières par la famille Bourgoïn. Il ne sera informé de la décision de redressement judiciaire que la veille de celui-ci et remettra aussitôt sa démission à Corinne Bourgoïn. Le redressement judiciaire révélera l'existence de « flux financiers anormaux » entre les multiples filiales et holdings du groupe, relevés par le tribunal de grande instance de Sens.

La plainte déposée en 1999 par le CDR portait sur des opérations de remontée de trésorerie entre BSA et la holding Financière famille Bourgoïn (FFB), pour un montant d'au moins 80 millions de francs versés en plusieurs fois. Officiellement, il s'agissait de prêts destinés à couvrir les échéances de remboursement de l'avance consentie à la FFB par le Crédit agricole et le Crédit lyonnais en 1994 pour lui permettre de participer à une augmentation de capi-

tal. Problème : ces transferts, qui auraient dû être votés en assemblée générale sous forme de conventions de trésorerie, ont été inscrits dans les comptes par les commissaires aux comptes comme des opérations de gestion courante. Le CDR a dénoncé la manœuvre lors de l'AG d'arrêté des comptes 1998, au cours de l'été 1999. En vain. Mais la plainte pour abus de pouvoir et de biens sociaux suit son cours et l'ouverture d'une information judiciaire début 2000 amènera en février, quelques semaines avant le dépôt de bilan, à la nomination d'un mandataire ad hoc par la justice à la tête de BSA et de la Financière famille Bourgoïn.

PLAINTÉ AU CIVIL

Le CDR avait par ailleurs pris soin d'assortir ses engagements d'une convention de rachat par BSA et/ou Gérard Bourgoïn. Cette créance de 175 millions est contestée par le groupe et son fondateur, et fait l'objet d'une autre plainte, au civil, déposée par le CDR début 1998. Le CDR tentera par tous les moyens de récupérer sa créance, notamment en cherchant en vain à bloquer l'OPA sur la filiale de poulet certifié Duc (elle-même créancière de BSA à hauteur de 135 millions) menée par Verneuil Finances, société d'investissement contrôlée par François Gontier, un ami de Gérard Bourgoïn. Un jugement de première instance du tribunal de commerce, non exécutoire, a donné raison au CDR en mars 1999. Les Bourgoïn ont fait appel. Le jugement d'appel est attendu dans les prochaines semaines.

Pascal Galinier

Un début de mandat contesté à la tête de la Ligue nationale de football

ÉLU à la surprise générale à la tête de la Ligue nationale de football (LNF), le 6 juillet 2000, le jour de ses 61 ans, Gérard Bourgoïn avait promis de « mettre de l'huile pour que les rouages tournent mieux ». Porté au pouvoir par la mouvance libérale des présidents de clubs professionnels opposés à une rétribution équitable des ressources générées par les retransmissions télévisées du championnat de France de première division, l'ancien vice-président de l'AJ Auxerre n'a pas réussi, six mois après son intronisation, à marquer de son empreinte l'institution. Son début de mandat suscite incompréhension et déception.

En remettant à des sportifs cubains, qui s'étaient illustrés lors des Jeux olympiques de Sydney, la médaille de la LNF, le successeur de Noël Le Graët a provoqué l'émoi du monde du football. « Initiative saugrenue », estimaient les plus indulgents, « initiative intéressée », chuchotaient sous le couvert de l'anonymat ses détracteurs,

en rappelant ses recherches pétrolières à La Havane. Soupçonné d'être le « bras armé » du président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, principal contradicteur de M. Le Graët, Gérard Bourgoïn s'est employé jusqu' alors à contrer, sans succès, la réforme du système de transferts des footballeurs initiée par la Commission de Bruxelles.

MISSION INCERTAINE

Dans l'affaire des faux passeports des joueurs extra-communautaires qui agite le football français depuis un mois, M. Bourgoïn s'est singularisé par des déclarations menaçantes à l'égard des clubs contrevenants sur Europe 1, jeudi 11 janvier, avant d'adopter un ton plus modéré quelques heures plus tard. L'anecdote résume, selon ses collaborateurs, le mode de gestion mouvant du président de la LNF. Sa mise en examen pour « abus de pouvoir et abus de biens sociaux » liée à

la direction de son ancien groupe de production de volailles rend désormais très incertaine la suite de sa mission qui n'arrive à terme, en théorie, qu'au printemps 2004.

Interrogé par M 6, dimanche 14 janvier, sur l'attitude qu'il adopterait dans l'hypothèse d'une mise en examen, Gérard Bourgoïn avait répondu qu'il ne démissionnerait pas de la présidence de la LNF. Pilote d'avion et de rallye (il a participé à plusieurs Paris-Dakar), ce séducteur à l'allure sportive, qui a de l'entregent dans le monde du spectacle (il est l'ami de Gérard Depardieu), n'est pas homme à céder aux pressions. Mais accueilli fraîchement par le ministère des sports et de la jeunesse après son élection et désormais soutenu du bout des lèvres par ses « amis » de la famille du football, Gérard Bourgoïn se sait en danger.

Elie Barth

La démission de son président illustre le malaise d'Opel

FRANCFORT

de notre correspondant

Ironie du sort : au moment où DaimlerChrysler vole au secours de Chrysler, sa filiale américaine en difficulté, le premier constructeur mondial General Motors doit faire de même en Allemagne pour redresser Adam Opel AG. Le président du directoire de la marque européenne, Robert Hendry, a présenté mercredi 17 janvier sa démission lors d'un conseil de surveillance extraordinaire. « J'endosse la responsabilité de ces résultats », a dit M. Hendry, à propos du déficit record réalisé en 2000 (835 millions de deutschemarks, soit 427 millions d'euros). Ces chiffres sont très supérieurs aux pronostics les plus pessimistes, alors que M. Hendry promettait encore en juin dernier un retour à un bénéfice opérationnel. La situation est d'autant plus confuse qu'Opel n'est pas encore en mesure de désigner un successeur.

Objet de vives spéculations ces derniers mois, le départ de M. Hendry est un aveu d'échec de la part du constructeur américain. Depuis quelques semaines, cet homme de cinquante-six ans, réputé autoritaire, avait visiblement perdu la confiance de General Motors, par ailleurs très chahuté sur le marché américain. Le président de GM, Rick Wagoner, a clairement laissé entendre qu'il en avait assez des mauvaises nouvelles en provenance d'Allemagne.

Arrivé aux commandes en novembre 1998, après avoir restructuré

Saab, la filiale suédoise de GM, M. Hendry avait pour mission de relancer la marque allemande. Il s'était fixé un double objectif : regagner des parts de marché et assainir financièrement la principale position européenne de GM. Reconnaissant, jeudi 18 janvier, ses erreurs d'appréciation, il aura failli sur les deux tableaux. Pour la troisième année consécutive, le groupe de Rüsselsheim enregistre un résultat opérationnel dans le rouge (-982 millions de deutschemarks, 502 millions d'euros). Quant aux parts de marché, elles ont continué à fondre : Opel a représenté l'an dernier 12,2 % des ventes en Europe de l'Ouest, contre 14,3 % en 1998. « Je ne comptais pas avec de telles turbulences lors de mon entrée en fonctions », a observé, amer, M. Hendry.

VENTES EN BAISSÉ

De fait, la situation d'Opel reste délicate. Modèles vieillissants, image médiocre en terme de qualité, instabilité du management, le groupe a perdu de son lustre, après avoir accompagné l'essor de la classe moyenne allemande, dans les années 1960 et 1970. Si Opel pointe toujours en deuxième position en Allemagne, loin derrière Volkswagen, son principal concurrent dans une forme éclatante, ses ventes y ont baissé de 21 % entre 1999 et 2000. Le chiffre d'affaires s'est tassé en 2000 (à 33,4 milliards de deutschemarks, 17 milliards d'euros). Maigre

consolation pour la marque, la filiale européenne de Ford, pilotée depuis Cologne, ne va pas beaucoup mieux.

Les difficultés d'Opel s'inscrivent dans un contexte de tensions latentes avec sa maison mère. Passé dans le giron de GM en 1929, le constructeur a toujours tenté de cultiver son identité allemande. Les velléités centralisatrices de GM, à Détroit, sont très mal accueillies à Rüsselsheim, le siège historique de la marque, situé à quelques kilomètres de Francfort. L'entente entre managers américains et allemands n'est pas facile. A l'instar de M. Hendry, qui ne s'exprime qu'en anglais, la barrière de la langue vient compliquer les relations. « Ce genre de problèmes culturels existent toujours, mais il ne faut pas les exagérer. M. Hendry a au contraire essayé de redonner des responsabilités à la marque Opel, en lui réaffectant certaines activités, comme la publicité. Il n'est pas dit que son successeur aura assez de poids pour continuer dans ce sens », souligne l'un des membres du directoire.

L'an dernier, un épisode a illustré l'étendue du malaise entre Opel et sa maison mère. Lorsque GM et le groupe italien Fiat ont noué leur alliance, en mars, la surprise a été totale en Allemagne. De nombreux managers se sont plaints de n'avoir été mis au courant qu'à la veille de l'accord. La crainte était de voir l'alliance avec Fiat se faire au préjudice d'Opel.

De leur côté, les syndicats se sont inquiétés des éventuelles conséquences sur l'emploi du rapprochement avec Fiat Auto, dont GM détient maintenant 20 % avec une option d'achat sur les 80 % restant. Manifestations et débrayages ont été organisés avant l'été, afin d'obtenir des garanties pour les 4 500 salariés qui ont rejoint, au 1^{er} janvier 2001, les sociétés communes créées par GM et Fiat.

Opel espère pourtant inverser la tendance le plus vite possible. 1 700 emplois supplémentaires devraient être supprimés dans les trois principaux sites allemands (sur un effectif total de 42 600 personnes). L'accord avec Fiat doit permettre de réaliser de nouvelles économies. Il est prévu d'investir 8,5 milliards de deutschemarks d'ici à 2005 pour moderniser l'outil de production. La prudence est désormais de mise, aucune date n'est mise en avant pour un retour au bénéfice.

Mais la succession de M. Hendry n'est pas réglée. Selon la presse allemande, c'est un ancien membre du directoire de BMW, Carl-Peter Forster, qui serait le mieux placé pour prendre la relève. Mais ce dernier n'est pas disponible dans l'immédiat, il doit respecter une clause de non-concurrence d'un an minimum avant de faire des infidélités à BMW et pourrait ne prendre ses fonctions qu'en avril.

Philippe Ricard

Le conflit des transports en commun de Rouen menacé de pourrissement

ROUEN

de notre correspondant régional

Comme il semble loin le temps où Raymond Hue, PDG de la TCAR (Transports en commun de l'agglomération rouennaise, 900 salariés), s'était mêlé à la foule des militants, le 18 juin 1995, pour venir féliciter le socialiste Yvon Robert qui venait de l'emporter à Rouen face à la droite.

Six ans plus tard, le conflit social qui touche la société de transports urbains depuis maintenant quatre semaines perturbe la campagne électorale. Un véritable piège pour la gauche qui a fait du développement des transports en commun l'axe principal de sa politique depuis qu'elle dirige l'agglomération rouennaise en 1989. On y a construit deux lignes de tramway, inaugurées en 1994, et un système de bus à guidage optique sur voies réservées est en cours d'achèvement. Au total, ce sont quelque 4 milliards de francs d'investissements et une concession confiée pour trente ans à la TCAR.

Or, à deux mois de l'échéance municipale, la société, filiale du groupe CGEA-Connex (Vivendi-Environnement), est devenue une cible pour une partie de la gauche, des Verts à la LCR, mais aussi de nombreux syndicalistes, pour qui l'occasion est bonne de dénoncer l'emprise croissante du groupe Vivendi sur les services publics.

Dans l'agglomération rouennaise, dont les 33 communes sont largement dominées par le PS et le PCF, les filiales de Vivendi détiennent non seulement les transports en commun mais aussi des déchetteries et des chaufferies publiques. Les voix se font donc de plus en plus nombreuses pour exiger que la direction de la TCAR revienne sur sa décision de licencier cinq salariés pour faute lourde alors que six autres de leurs collègues poursuivent une grève de la faim depuis le 5 janvier dans le hall de l'hôtel de ville de Rouen. Le conseil municipal de Rouen a fait une demande en ce sens, dans une motion, le 8 janvier.

Toutes les municipalités à direction communiste ont fait de même.

Le conflit avait été déclenché le 19 décembre 2000 par la CGT et FO qui demandaient une revalorisation de leurs salaires à hauteur de 5 % pour 2001. Une occupation de vingt-quatre heures des dépôts de tramway et d'autobus avait bloqué le trafic. Dès le 20 décembre, la levée des barrières permettait une reprise partielle du service alors que des négociations aboutissaient, le 29 décembre, à un accord sur une augmentation de 2,35 %. Mais au moment de signer, les syndicats découvraient que sept salariés étaient convoqués devant un conseil de discipline, dont cinq furent licenciés quelques jours plus tard sans indemnité.

COMPENSATION REJETÉE

La direction soutient que des faits « particulièrement graves » justifient cette procédure, notamment des dégradations des véhicules, mais les grévistes rejettent cette version. « Les dossiers sont totalement vides et ne font pas mention de dégradation de matériels », s'insurge un des licenciés, appuyé par un collègue lui aussi traduit en conseil de discipline et puni d'une mise à pied de quinze jours : « Nous avons le même dossier. Nous avons sûrement été pris au hasard, pour l'exemple. »

Une médiation judiciaire ordonnée par le juge des référés de Rouen, a conduit la direction à proposer une compensation de 50 000 francs, rejetée par l'assemblée générale des grévistes. « La cause initiale du conflit n'existe plus et le travail peut reprendre », réplique la direction de la TCAR, inflexible. Elle souligne que la grève n'est suivie que par 30 % du personnel. Sur les différences lignes du réseau, la moitié des bus seulement restent au garage et la totalité des tramways circulent. L'agglomération de Rouen est loin d'être paralysée, et le pourrissement du conflit guette les grévistes.

Etienne Banzet

La Californie victime de coupures d'électricité pour la première fois depuis 1945

Le gouverneur du plus riche des Etats américains a décrété l'état d'urgence

Le gouverneur de Californie, Gray Davies, a décrété, mercredi 17 janvier, l'état d'urgence dans cet Etat, en raison d'une crise énergétique qui, ce

jour-là, a privé d'électricité un million de personnes dans la région de San Francisco. Le gouverneur a demandé aux autorités concernées d'ache-

ter de l'électricité hors des frontières de l'Etat pour permettre à la Californie d'être suffisamment approvisionnée dans les prochains jours.

LOS ANGELES
correspondance

La crise de l'énergie faisait déjà la « une » de leurs journaux, mais les Californiens ont vraiment saisi la gravité de la situation quand leur gouverneur, Gray Davis, a éteint le sapin de Noël de la capitale, Sacramento, quelques minutes seulement après l'avoir officiellement allumé ! Mercredi 17 janvier, Gray Davis a même décrété l'état d'urgence. Le *Golden State* s'était habitué à des privations d'eau, mais que cet Etat, le sixième mondial par sa puissance économique, risque la panne de courant, a été un vrai choc pour ses habitants, quatre ans après une dérégulation que tous vivent désormais comme un fiasco.

Mardi 16 et mercredi 17 janvier, la Californie a ainsi connu deux journées d'alerte consécutives de « phase 3 », la plus critique, déclenchée quand les réserves de secours sont égales ou inférieures à 1,5 % de la demande. Mercredi, la Californie du Nord a subi les premières coupures de courant annoncées au public. Car pour éviter des « black-

out », les compagnies d'électricité prévoient de restreindre la consommation en imposant des coupures tournantes d'une heure, quartier après quartier. Le choix des zones visées est tenu secret, afin d'éviter cambriolages ou pillages. Avec bougies ou générateurs, il incombe aux résidents et aux entreprises de se préparer à la surprise et de prendre les mesures de précaution.

Le gouverneur a appelé les Californiens à devenir « *energy-smart* » et à réduire leur consommation de 7 %. Une téléspectatrice assidue a aussitôt calculé qu'elle devrait se priver de 19 minutes de télévision chaque soir ! 250 millions de dollars vont être débloqués pour inciter les consommateurs à remplacer leurs vieux appareils ménagers, coûteux en énergie, par des modèles plus économiques. En attendant, aux Californiens de régler leur thermostat à la baisse, de préférer un pull-over au chauffage, d'éteindre les appareils dont ils n'ont pas l'usage immédiat, ou les lumières d'une pièce où ils ne séjournent pas, particulièrement aux heures de pointe. La com-

pagne Southern California Edison (une des trois concernées par la crise, avec Pacific Gas & Electric and San Diego Gas & Electric) incite les particuliers à jager leur consommation. Une douche de vingt minutes coûte 74 centimes de dollars en électricité. Une ampoule de 100 watts allumée six heures par jour dépense 26 dollars en électricité par an, contre seulement 5 dollars pour une ampoule fluorescente et compacte de luminosité équivalente.

FACTURES EN HAUSSE

Les entreprises ou institutions peuvent bénéficier de tarifs préférentiels en acceptant de couper volontairement leur électricité en cas d'urgence. Ainsi les dernières alertes ont entraîné la fermeture de certains collèges, tandis que d'autres choisissaient de tenir leurs classes dans la pénombre et sans chauffage. D'aucuns craignent un impact négatif sur l'économie : dans ces conditions, quelle entreprise choisirait de s'implanter ou de s'agrandir en Californie ? Certains îlots sont à l'abri de la

crise, comme la municipalité de Los Angeles, dont le Department of Water and Power contrôle depuis toujours les réserves d'électricité. La dérégulation était d'ailleurs passée presque inaperçue pour la majorité des Californiens, qui apprennent aujourd'hui qu'ils dépendent des Etats voisins pour 25 % de leur énergie, et que leurs fournisseurs leur revendent l'électricité à perte et sont au bord de la faillite. Mardi 16 janvier, Edison a confirmé être en cessation de paiement, tandis que Robert Glynn, le PDG de PG & E, expliquait que sa compagnie ne dispose plus de liquidités.

Les Californiens, pour qui la crise demeure encore une abstraction, risquent la surprise à la lecture de leur prochaine facture d'électricité, qui enregistrera une augmentation de 9 % des tarifs. Rien n'est pour autant résolu. Interrogées sur les jours à venir, les autorités californiennes se contentent de répondre qu'elles parent à la crise, heure par heure.

Claudine Mulard

L'OPEP réduit sa production pour garder un baril à 25 dollars

Bruxelles déplore une décision « prématurée »

CONTRE le vœu des Américains et des Européens, les ministres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ont décidé, le 17 janvier à Vienne, de diminuer de 1,5 million de barils/jour leur production afin de défendre un prix aux alentours de 25 dollars le baril – principal objectif, dorénavant, du cartel. Cette baisse de 5,6 %, qui ramène à 25,2 millions de barils/jour le débit total de dix des onze membres de l'organisation (l'Irak étant hors quotas), s'appliquera à partir du 1^{er} février, en principe jusqu'à la fin de l'année. Mais elle pourra être révisée, dans un sens ou dans l'autre, lors de la prochaine conférence de l'OPEP, fixée au 16 mars. « C'est une décision très prudente, qui tient compte du ralentissement de l'économie », a affirmé son secrétaire général, le Vénézuélien Ali Rodriguez, tandis qu'à Bruxelles la Commission européenne déplorait au contraire une baisse « prématurée » qui risque d'avoir « des effets négatifs ». Sur les marchés, cette nouvelle a provoqué une baisse des prix, les opérateurs ayant anticipé depuis plusieurs semaines une réduction de cette ampleur.

A New York, le light sweet crude pour livraison en février s'échangeait à 29,60 dollars, à Londres, le Brent fluctuait autour de 25 dollars.

Comment anticiper la décrue conjoncturelle de la croissance mondiale, donc de la demande d'énergie, sans l'amplifier par une manœuvre trop brutale ? L'OPEP s'efforce de résoudre la quadrature du cercle, en privilégiant la cohésion de

ses membres. « L'économie américaine est importante pour nous, mais notre économie aussi devrait être importante pour eux », a souligné le ministre quatar du pétrole, Abdullah Ben Hamad al Attiyah. La prudence a donc prévalu mercredi : les ministres se sont ralliés sans grande difficulté à la proposition saoudienne, même si certains membres (l'Iran et la Libye, mais aussi le Qatar, voire le Koweït) voulaient aller jusqu'à 2 millions. « Un réajustement compliqué, qui permet aux Saoudiens de garder la main tout en signalant une résistance modérée aux Américains », résume Roger Diwan, de Petroleum Finance Company. Ce réajustement n'est pas anodin dans un contexte de crise aiguë au Moyen-Orient, à la veille de la passation de pouvoirs à la nouvelle administration Bush.

L'IRAK INCERTAIN

Pourtant, la manœuvre comporte une incertitude de taille : l'attitude de l'Irak. Pour protester contre le cadre de transaction imposé par les Nations unies, le pays de Saddam Hussein s'est mis quasiment hors jeu depuis plusieurs semaines, et sa production, qui atteignait presque 3 millions de barils/jour, est tombée à 1,2 million de baril/jour en décembre. « Nous tablons sur un retour de l'Irak en mars, avec un prix du Brent de 25 dollars ce trimestre, 23 ou 24 durant l'été, et 27 à l'automne », affirme Leo Drollas, du Centre d'étude globale de l'énergie.

Joëlle Stolz

Afer en tête

AFER a su concilier l'excellence d'une gestion financière - dont les performances sont classées en tête depuis 25 ans - et la sécurité apportée par l'un des principaux assureurs Européens : le groupe C.G.N.U.

+6,14% La rentabilité et la sécurité avec le Fonds net en 2000 **Garanti.** Avec plus de

146 milliards de FRF gérés à ce jour, ce fonds a rapporté aux adhérents de l'AFER 868 % de rendement net (hors prélèvements sociaux) depuis 1977.

+7,24* La diversification avec la SFER pour dynamiser votre épargne sur le long terme. Cette Sicav diversifiée de

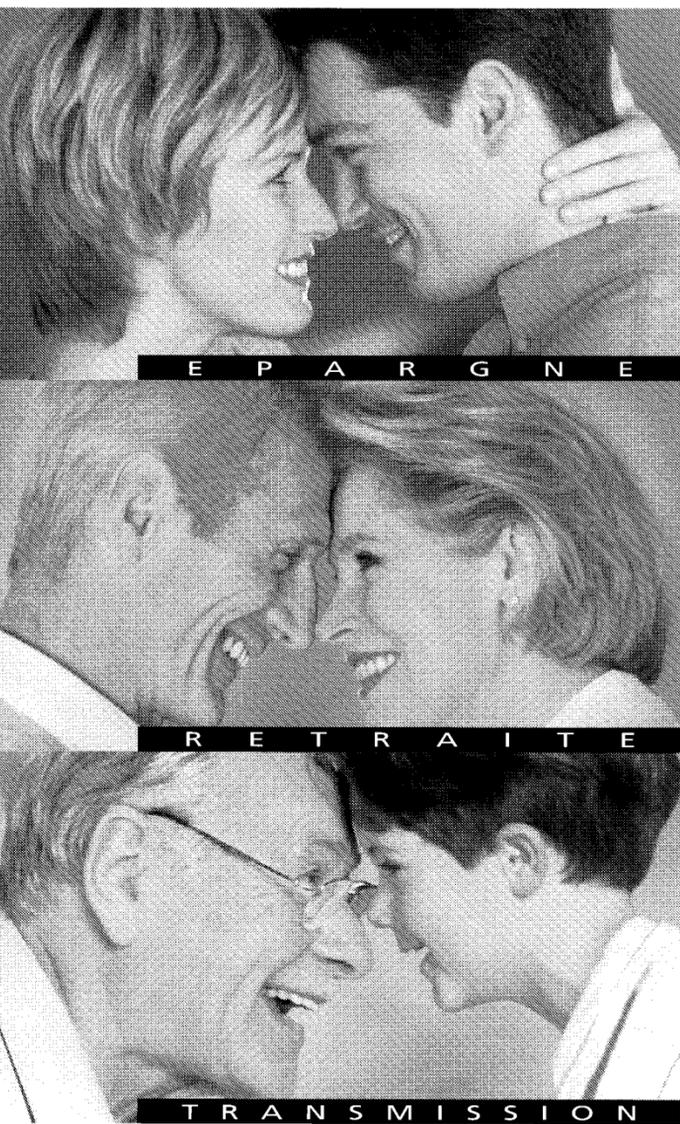
13,5 milliards de FRF a réalisé une performance de + 112,66 % depuis sa création en février 1995.

La recherche d'une performance élevée sur le long terme avec EUROSFER.

Ce FCP de 1 milliard de FRF, indexé sur l'indice D.J. EURO STOXX 50, affiche un résultat en 2000 de - 1,32 % et une performance de + 61,16 % depuis sa création en juillet 1998.

afer 
Association Française d'Epargne et de Retraite
la référence
www.afer.asso.fr

MAP



*Les performances passées ne présument pas des performances futures.

Un décret précise le droit au compte, gratuit mais restreint

ENFIN ! Le décret définissant un service bancaire de base minimum, prévu dans le cadre de la loi contre l'exclusion de juillet 1998, est paru, jeudi 18 janvier, au *Journal officiel*. Ce service sera gratuit, mais limité aux seules personnes qui utilisent le « droit au compte » (environ 6 000 personnes). Cette procédure stipule qu'en cas de refus d'ouverture de compte par une banque, la personne s'adresse à la Banque de France, qui désigne d'office une banque gestionnaire du compte. Le caractère limité du décret déçoit les associations de consommateurs et de nombreux députés, notamment socialistes, qui demandent un service de base « universel et gratuit » élargi aux bénéficiaires de minima sociaux. Avec pour objectif la fin de la spécificité française du « ni-ni » (ni rémunération des comptes, ni facturation des chèques). Un sujet qui sera abordé lors de la discussion de la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) à l'Assemblée nationale, mardi 23 janvier.

CONTREPARTIE : LE CHÈQUE GRATUIT

Attendu depuis longtemps, le service de base bancaire défini par l'article 1^{er} du décret inclut notamment l'ouverture, la tenue et la clôture d'un compte, la possibilité de paiement par prélèvement, virement ou titre interbancaire de paiement, une carte de paiement à autorisation systématique ou une carte de réseau, et deux formules de chèques de banque par mois ou un système équivalent, etc. Il s'agit d'une version « a minima », sans carte bleue et sans chéquiers.

Bercy justifie le caractère limité de ce décret par la contrepartie négociée avec les banquiers : la non-facturation des chèques, au moins en 2001. Bercy menace, si une banque franchit le pas, d'élargir le champ des bénéficiaires du service de base. Laurent Fabius a maintes fois répété que le gouvernement n'était pas favorable aux chèques payants.

Ce décret entre dans un « paquet global » visant à améliorer les relations entre les banques et leurs clients, souligne-t-on du côté des pouvoirs publics. Plusieurs mesures sont prévues. Ainsi le code de la consommation devrait être appliqué aux banques, sous forme d'un amendement à la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), qui sera discutée en juin. Cette mesure obligera à plus de transparence sur les tarifs des banques et interdira les « ventes liées » (un forfait pour plusieurs services). Cette transposition avait été rejetée par le Sénat.

Le système des pénalités libératoires (versées en cas de chèques sans provision) doit être aussi amélioré. Ces pénalités ne seront plus basées sur le montant total du chèque, mais sur la partie non provisionnée, et seront progressives. Et Bercy s'est engagé à encadrer l'insaisissabilité des comptes des personnes les plus démunies.

La question de la facturation des chèques est donc renvoyée en 2002, après le passage à l'euro... et après les élections.

Pascale Santi

Danone porte plainte contre X

LA DIRECTION du groupe Danone a annoncé, dans un communiqué daté du mercredi 17 janvier, le dépôt d'une « plainte contre X afin de déterminer les conditions dans lesquelles certains documents de travail interne sont communiqués à l'extérieur ». A la suite de l'article publié dans nos colonnes (*Le Monde* du 18 janvier), « le groupe réaffirme que, contrairement à l'interprétation d'un document de travail (...), il n'existe aucun plan finalisé et abouti concernant la restructuration du pôle biscuit en Europe », ajoutant que « cette note interne n'est qu'un document prospectif, daté de l'été 2000, qui n'a reçu ni commentaires ni approbation de la direction générale ».

Par ailleurs, la direction générale de Danone, dans le cadre de la réunion du comité de groupe européen qui s'est tenue mercredi 17 janvier à Genève, « a déclaré qu'elle partageait l'inquiétude suscitée chez les salariés par ces informations ». Un mouvement de grève nationale des salariés de Lu était prévu pour le jeudi 18 janvier.

TF1 devient numéro un européen du sport à la télévision

En reprenant 100 % d'Eurosport, la Une complète son offre pour le numérique hertzien. Canal+ récupérera deux milliards de francs en cédant ses parts, mais devra lancer sa propre chaîne

FINIE, la coopération sportive entre Canal+ et TF1. Associés depuis des années dans Eurosport, les deux groupes séparent leurs destins. Alors que l'avènement du numérique hertzien va aviver la concurrence, c'est TF1 qui récupère cette chaîne à forte notoriété, tandis que Canal+ se voit contraint de créer sa propre chaîne sportive.

C'est en novembre 2000, à la mi-temps d'un match au Parc des Princes, que Pierre Lescurre, PDG de Canal+, vient voir Patrick Le Lay, son homologue de TF1. Il lui demande s'il ne voit pas d'inconvénient à ce que Canal+ procède à une substitution d'actionnaire dans le capital d'Eurosport, dont TF1 contrôle 50,5 % et Canal+ 49,5 %. Un simple jeu d'écriture : pour parachever le passage à 100 % du Groupe Canal+ dans le giron de Vivendi Universal, c'est une de ses holdings, Finatop, qui doit reprendre les parts de la chaîne cryptée.

À la grande surprise du patron de Canal+, Patrick Le Lay refuse tout net. « Je n'ai pas mis des années à me débarrasser des Américains de Disney pour me retrouver avec Universal », explique brutalement le PDG de TF1. En mai 2000, après deux ans de discussions, la Une et Canal+ avaient repris à parité, pour 155 millions de dollars chacun, la part de Disney, présent dans Eurosport au travers de sa filiale ESPN.

Canal+ persiste pourtant, mais TF1 fait jouer son droit de préemption, et devient le seul actionnaire d'Eurosport. Le patron de la Une

n'est toujours pas revenu de cette bonne fortune. Avec 4 millions d'abonnés en France, la version hexagonale d'Eurosport n'est pas très loin des 4,5 millions de souscripteurs de Canal+. En Europe, la chaîne, émise en 18 langues dans 47 pays, est reçue par 92 millions de foyers, ce qui en fait le premier programme de sport dans le monde. Mieux, Eurosport dégage des bénéfices : 12,6 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 310 millions en France en 1999, et 100 millions de francs pour 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires en Europe. Ce rachat est une satisfaction personnelle pour le PDG de la Une, qui « préfère être seul sur une bonne affaire ».

PARTAGE

En prenant le contrôle total d'Eurosport, TF1 est devenue le premier acteur européen du sport. La chaîne privée peut proposer aux fédérations sportives un partage des retransmissions entre TF1 et Eurosport, un peu à la manière dont France Télévision panache la diffusion de Roland-Garros ou du Tour de France entre France 2 et France 3. Mais le rachat de la chaîne sportive s'inscrit aussi dans la mise en place par TF1 d'une offre complète de programmes pour le numérique hertzien, à l'instar de France Télévision, qui envisage de lancer une chaîne sportive sur ce même support (lire ci-dessous).

Eurosport vient s'ajouter aux chaînes thématiques (LCI, Odysée, Shopping Avenue, TV Breizh,

TF6, et bientôt LCFi) développées autour de TF1 et regroupées dans TF1 Digital. Ce dispositif fera de TF1 la chaîne leader d'un « bouquet », à l'instar de Canal+ pour CanalSatellite. La Une pourrait, de plus, recevoir le renfort des chaînes du groupe Pathé (Pathé Sport, Voyage et Comédie). Les deux groupes, qui envisagent de réunir leurs catalogues de films, pourraient aussi regrouper leurs chaînes thématiques pour constituer un pôle français concurrent de Canal+.

Pour l'heure, la cession des parts de Canal+ dans Eurosport à TF1 « n'est pas encore signée », précise la direction de la chaîne cryptée. TF1 devrait mettre la main sur 100 % du tour de table d'Eurosport et sur la majorité (75 %) du capital d'Eurosport France. Avec ce retrait, Canal+, déficitaire depuis plus de trois ans, devrait engranger près de 2 milliards de francs. Mais cette manne ne compense que partiellement la perte d'Eurosport, qui reste un mauvais coup pour Canal+. Selon certains proches de la direction, toutefois, l'obstruction de TF1 « a peut-être forcé une décision » qui était à l'étude « depuis deux ans », car il était « indispensable pour Canal+ de reprendre sa liberté plutôt que d'être liée à TF1 ».

Canal+, depuis, a fait part de son intention de lancer une nouvelle chaîne sportive. Elle a en fait toutes les chances de se nommer... Canal+, une marque connue dans toute l'Europe. L'idée de la chaîne cryptée est de renforcer le multi-

plexage de Canal+, décliné, en mode numérique, en version bleue, jaune et verte. Dans cette démarche, chaque couleur sera thématique et Canal+ Vert deviendrait la chaîne de sport du groupe. « Nous avons assez de droits », précise-t-on à la direction de Canal+, « pas forcément pour composer une télévision sportive diffusée 24 heures sur 24, mais assez pour en faire une chaîne à vocation sportive forte dans tous les pays où nous sommes présents ».

LA CHAÎNE CRYPTÉE DOIT ATTENDRE

Canal+ Vert devrait notamment proposer les matches de foot étrangers (championnats d'Angleterre, d'Italie ou d'Espagne) dont la chaîne cryptée n'exploite que partiellement les droits.

Ce projet ne devrait pas voir le jour avant 2002, car « une clause du contrat Eurosport interdit aux anciens actionnaires de créer une chaîne concurrente pendant un an », précise Canal+. Ce délai a expiré pour Disney qui devrait proposer, dans les prochains mois sur toute l'Europe, ESPN Classics, un canal dédié aux grands événements de l'histoire du sport. Canal+ devra aussi obtenir l'aval du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). L'instance de régulation pourrait considérer Canal+ Vert comme une chaîne à part entière et non un simple multiplexage de la chaîne cryptée. Elle devra dans ce cas recevoir le conventionnement du CSA avant de pouvoir être diffusée.

Guy Dutheil

Charles Biétry, directeur des sports à France Télévision

« Nous devons avoir une meilleure place dans le football »

« Face à l'association TF1-Canal+ qui était aussi sur les rangs, comment avez-vous négocié et obtenu les droits de la prochaine Coupe du monde de rugby, qui se déroulera en 2003 en Australie ?

— France Télévision a proposé ni plus ni moins d'argent que TF1 et Canal+ [France Télévision aurait remporté ce contrat pour 150 millions de francs]. Simplement, nous avons montré plus de conviction que nos concurrents à travers de nombreux rendez-vous avec les membres de l'International Rugby Board (IRB). Nous avons aussi été très précis avec eux dans nos propositions, car tout ne se jouait pas autour de l'argent. Les dirigeants de l'IRB n'avaient pas oublié que France Télévision a toujours eu une légitimité dans le rugby, bien avant mon arrivée. Pour cette Coupe du monde, nous nous sommes engagés à diffuser en direct trente des quarante-huit matches de la compétition sur France 2 et France 3, et, comme pour les grandes compétitions que nous diffusons, cette double exposition a été un sérieux atout.

— Après l'annonce d'un possible retrait des principaux sponsors du Tour de France en raison des problèmes de dopage dans ce sport, quelle est la position de France Télévision ?

— Il n'est pas question que



CHARLES BIÉTRY

France Télévision se retire du Tour de France, dont le contrat court jusqu'en 2003. Pour autant, une réflexion de fond sur la question du dopage dans le cyclisme doit s'engager au plus vite avec les organisateurs de cette épreuve. Une énorme clarification doit être faite, car nous avons désormais besoin de certaines garanties éthiques et sportives pour retransmettre cette course suivie dans le monde entier. Pour le moment, tout est confus, et j'attends beaucoup des rencontres prévues à ce sujet avec Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour. Nous serons donc très attentifs aux propositions qui seront faites afin que le Tour de France redevienne propre et crédible.

— Préparez-vous des aménagements pour la couverture télévisée du Tour 2001 ?

— Oui, nous allons modifier pas

mal de choses, sauf en ce qui concerne la retransmission des étapes, qui, malgré les énormes difficultés techniques, est ce que l'on fait de mieux en matière de direct sportif à la télévision. Les changements concerneront surtout l'avant et l'après-course, notamment les magazines comme « Vélo Club », dont nous sommes en train de finaliser le concept. Il y aura aussi de nouvelles têtes pour les commentaires, qui permettront de donner un ton différent à la couverture de cet événement.

— Où en êtes-vous dans les négociations avec la Ligue nationale de football (LNF) pour l'attribution des droits du magazine « Téléfoot », actuellement détenus par TF1 ?

— Les discussions continuent avec les dirigeants de la LNF, à qui nous avons fait des propositions. Il leur appartient de prendre une décision. France Télévision, qui possède déjà les droits de la Coupe de la Ligue, doit avoir une meilleure place dans le football, mais pas à n'importe quel prix.

— J'ai un budget à gérer [plus de 1 milliard de francs], et je veux continuer à offrir aux téléspectateurs une variété de sports qu'ils ne trouvent pas ailleurs, comme le ski, la natation, le judo, le tennis ou la voile. France Télévision vient, par exemple, de signer un contrat avec la NBA, qui permet-

tra aux passionnés de basket de voir dans les magazines sportifs des deux chaînes les extraits des meilleurs matches. Par ailleurs, nous diffuserons bientôt les grands prix moto de 500 et 250 cc, ainsi que le championnat d'Europe et le championnat du monde de judo. Tous ces sports sont capitaux pour le service public. Je remarque que, sur les six grands événements sportifs de 2001 recensés le 1^{er} janvier par L'Equipe (tennis, rugby, handball, athlétisme, cyclisme, football), cinq seront diffusés sur France Télévision.

— Où en êtes-vous de la conception de la future chaîne de sports qui devrait être diffusée sur le numérique hertzien ?

— Elle est prête. La grille est déjà établie, et son lancement ne dépend plus que des décisions de Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication, qui doit se prononcer sur le budget du numérique hertzien. Dès que le feu vert ministériel sera donné, nous composerons nos équipes, et la chaîne proposera immédiatement une multitude de sports qui n'ont jamais accès à la télévision. C'est une question de survie pour certaines fédérations, qui, comme nous, attendent la décision avec impatience. »

Propos recueillis par Daniel Pseny

Polémiques autour de la nomination de Dominique Baudis au CSA

« J'EXERCERAI mes fonctions dans un esprit d'indépendance, d'impartialité et de recherche constante de l'intérêt général », a déclaré Dominique Baudis, après l'annonce de sa nomination à la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), mercredi 17 janvier. Cette affirmation n'a pas suffi à calmer la polémique sur le choix fait par le président de la République de nommer le maire UDF de Toulouse à la tête de l'instance de régulation.

À la sortie du conseil des ministres, et avant même l'annonce officielle de la nomination de M. Baudis, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a déclaré : « Compte tenu des commentaires qui ont déjà été faits, je vois revenir le soupçon sur une institution qui devrait être installée dans une position de régulation, donc

au-dessus des débats, du seul fait qu'on choisit une personnalité dont on ne peut pas nier qu'elle a un véritable engagement. » La ministre a, par ailleurs, estimé que « c'est peut-être l'occasion de réfléchir à la composition et aux modalités de désignation des instances indépendantes ».

Quant à François Hollande, premier secrétaire du PS, il a réitéré les critiques émises il y a quelques semaines : « C'est un mauvais choix, qui n'a rien à voir avec la personnalité de M. Baudis, mais c'est une question de principe. C'est la première fois depuis la création d'une instance indépendante de régulation de l'audiovisuel, en 1982, qu'est placé à sa tête un président qui a une responsabilité politique éminente dans la vie nationale. Nous jugerons M. Baudis sur ses actes. C'est moins lui qui est en cause que le président de la République

qui l'a nommé. » Le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, qui « croit à l'impartialité » de M. Baudis, a rétorqué : « Le fait d'avoir fait de la politique n'est quand même pas infamant, sinon M. Joxe ne serait pas président de la Cour des comptes, sinon M. Roland Dumas n'aurait pas été nommé président du Conseil constitutionnel, sinon M. Badinter n'aurait pas non plus été nommé président du Conseil constitutionnel. »

Ancien membre du CSA et sociologue, Monique Dagnaud a estimé sur France Inter que le CSA est une instance « dont la culture est désormais forgée à travers ses conseillers et ses services. C'est un univers façonné avec sa dynamique propre. Le président n'a pas de voie prépondérante. Il a un rôle d'animateur, il peut impulser le débat, mais chaque voix compte. »

Le Monde des DEBATS

le nouvel Observateur

janvier 2001

Quel monde ?
Quels débats ?
par Jean Daniel

Après l'affaire corse

Faut-il fédéraliser la France ?

Un dossier ouvert par Jacques Julliard

Avec Jean-Pierre Chevènement

Theodore J. Lowi | Alain Madelin

Pierre Mauroy | Hélène Miard-Delacroix

Mona Ozouf | Christophe Prochasson

Michel Rocard | Paul Thibaud

L'Algérie de toutes les tortures

Boualem Sansal

Immigration :
laisser entrer tous les étrangers ?

Douglas Massey | Danièle Joly

Un débat entre

Emmanuel Terray et Patrick Weil

L'État et les médias

Monique Dagnaud

Jean-Louis Missika

Mensuel | numéro 21 | 25 F
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde des DEBATS
le nouvel Observateur

DÉPÊCHES

■ INTERNET : e-TF1, filiale à 100 % de la chaîne privée, a pris, mercredi 17 janvier, une participation de 28 % dans le capital d'explorimmo.com, site de services immobiliers. Selon TF1, cet « accord de partenariat financier » sera suivi, « dès février 2001 », du lancement d'un site de services immobiliers sur le portail tf1.fr. Explorimmo.com revendique 42,5 millions de pages vues par mois.

■ PUBLICITÉ : le groupe Euro RSCG, filiale de Havas Advertising, a annoncé mercredi 17 janvier le renforcement de son offre en matière de communication d'entreprise avec le lancement d'Euro RSCG C and O, offre commune de ses deux agences Euro RSCG Corporate et Euro RSCG Omnium et Associés. Euro RSCG C and O, qui sera dirigée par un directeur d'associés des deux sociétés, comptera 280 salariés et disposera d'une marge brute de 44,2 millions d'euros.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ALSTOM : le groupe français de construction électrique a annoncé, mercredi 17 janvier,** qu'il avait obtenu des chemins de fer italiens (FS) une commande ferme de trente-six trains, pour un montant de 115 millions d'euros. Cette commande représente la première tranche d'un programme d'investissement étalé sur six ans, d'une valeur totale de 650 millions d'euros.

● **EDF/EnBW : EDF est confiant** quant à l'obtention du feu vert de la Commission européenne pour le projet d'achat de 25 % d'EnBW, a indiqué le directeur général d'EDF, Loïc Capéran, au quotidien allemand *Handelsblatt* de jeudi.

● **OGM : les industriels américains devront dorénavant avvertir les autorités** « au moins 120 jours » avant de commercialiser des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM), selon une nouvelle réglementation proposée mercredi par l'Agence américaine pour l'alimentation et les médicaments (FDA). Aucune mention particulière n'est prévue sur l'étiquette des produits alimentaires.

SERVICES

● **NTT DOCOMO : le géant japonais de la téléphonie mobile** nouera des partenariats européens pour exporter son service « i-mode » d'Internet mobile en septembre 2001. Pour le nord de l'Europe, une filiale sera créée avec le néerlandais KPN Mobile. DoCoMo y investira 50 millions d'euros et détient 25 % du capital. Une alliance avec l'italien TIM (Telecom Italia Mobile) permettra de couvrir le sud de l'Europe.

● **DEUTSCHE BAHN : la compagnie publique allemande de chemins de fer** devrait enregistrer des pertes cumulées de 17 milliards de deutschemarks (8,69 milliards d'euros) entre 2001 et 2005, et non 7 milliards de deutschemarks comme elle le prévoyait, rapporte, jeudi, l'hebdomadaire allemand *Wirtschaftswoche*.

● **LETSBUYIT.COM : les dirigeants du site britannique d'achat groupé** tentaient, jeudi,

de monter un plan de sauvetage pour éviter la liquidation de l'entreprise, rapportent plusieurs journaux britanniques. Les administrateurs judiciaires ont annoncé mercredi le dépôt, devant le tribunal de commerce d'Amsterdam, d'une demande de mise en liquidation.

FINANCE

● **BOURSE DIRECT : le courtier en ligne pourrait conclure** une acquisition ou un partenariat dans les semaines à venir, après l'échec de son rapprochement avec la société de gestion Etna Finance en décembre, a déclaré mercredi son président, Philippe Gellman.

● **BOURSE : l'activité sur l'ensemble des marchés d'Euronext, la Bourse paneuropéenne,** née de la fusion des places d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris, a atteint un record en 2000 : sur les marchés des actions des trois places confondues, les montants échangés sur les carnets d'ordres ont progressé de 58,99 %, pour se monter à 1 706,67 milliards d'euros.

● **DAI-ICHI MUTUAL : l'assureur-dommages japonais sera mis en liquidation après l'abandon des négociations** avec les candidats à la reprise, les parties n'ayant pu s'accorder sur le prix. Ce sera la première liquidation dans le secteur de l'assurance-dommages au Japon, depuis 1945. 1 700 emplois devraient être supprimés.

● **PRUDENTIAL : le numéro britannique de l'assurance-vie** a annoncé, jeudi, le lancement en France d'un nouveau produit d'assurance-vie, indexé sur les marchés des actions, qui sera distribué par une filiale du Crédit foncier de France (CFF).

RÉSULTATS

● **LOOK VOYAGES : le voyageur français, filiale du groupe canadien Transat** a affiché un résultat net (part du groupe) de 20,19 millions de francs (3,08 millions d'euros) au cours de l'exercice 1999-2000 clos fin octobre (+ 7,1 %).

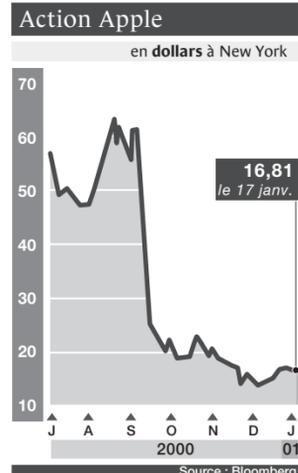
● **AMR : le groupe aérien, holding de la compagnie American Airlines,** a enregistré un bénéfice net de 752 millions de dollars en 2000, en hausse de 38,5 %. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,859 milliards de dollars (+ 8,3 %).

VALEUR DU JOUR

Apple à nouveau dans le rouge

APPLE accuse sa première perte depuis trois ans. Elle se chiffre à 195 millions de dollars pour le premier trimestre, clos en décembre, de son exercice fiscal 2000-2001. A comparer à un bénéfice net de 183 millions engrangé un an plus tôt. L'activité de la société dirigée par Steve Jobs a connu un fort ralentissement pendant cette période : le chiffre d'affaires, qui s'est établi à 1 milliard de dollars, a chuté de 57 %, et le nombre de machines vendues est passé de 1,4 million à 659 000.

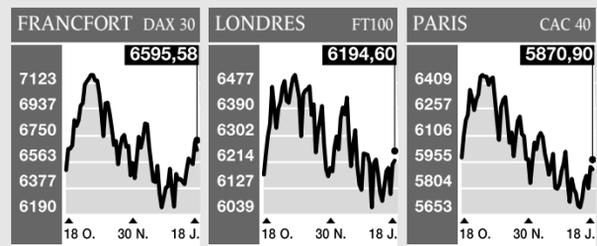
Le 17 janvier, date de l'annonce de ces contre-performances, le titre Apple se négociait à 16,81 dollars en baisse de 1,82 %. Le vrai décrochage de l'action date de septembre, lorsque M. Jobs, contre toute attente, avait lancé un avertissement sur ses résultats. Depuis, le titre a perdu 67 % de sa valeur. Le défi d'Apple est double. Il est victime, comme les autres constructeurs, du ralentissement économique. Mais, avec 4 % de parts de marché sur le marché mondial, sa position est fragile. En deçà, Apple n'est plus viable financièrement. Au-delà, il peut continuer à vivre à côté du monde « *Wintel* » (l'addition du système d'exploitation Windows de Microsoft et des microprocesseurs Intel). Pour conserver sa place, il est condamné à innover. Il y a deux ans, Steve Jobs avait réussi à réinventer la marque avec le lancement de l'iMac, un ordinateur familial au design novateur. Le rajeunissement complet de la



gamme avait complété le dispositif. Mais l'effet marketing s'est éteint. M. Jobs est donc reparti à l'attaque à l'exposition MacWorld de San Francisco, le 12 janvier. « *Après le premier âge d'or de la productivité industrielle dans les années 80, celui d'Internet dans les années 90, l'informatique va entrer dans sa troisième révolution, celle de l'ère numérique* », a notamment expliqué M. Jobs. Selon Apple, l'ordinateur va devenir le point de convergence de tous les appareils numériques. Il a donc annoncé à la fois le lancement de son nouveau système d'exploitation (OS X) le 24 mars et ceux des logiciels iMovie, iTunes et iDVD pour l'édition de musique, d'images et la fabrication de CD et de DVD.

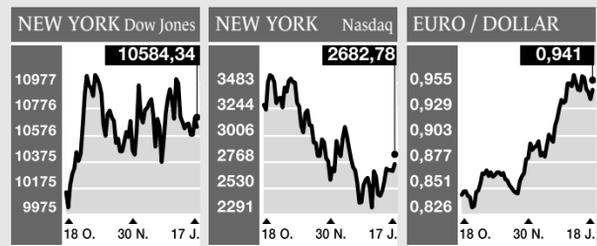
Christophe Jakubyszyn

EUROPE



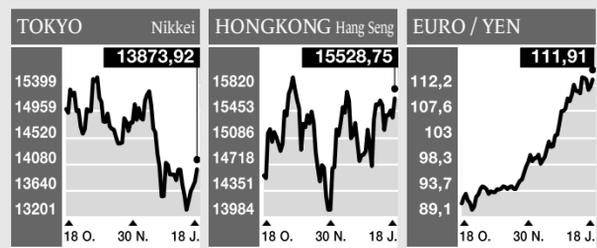
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 18/01	Var. % 17/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4765,66	- 0,46	- 0,12
EUROPE	STOXX 50	4525,33	- 0,62	- 0,70
EUROPE	EURO STOXX 324	393,88	- 0,34	0,53
EUROPE	STOXX 653	357,57	- 0,53	- 0,62
PARIS	CAC 40	5870,90	- 0,22	- 0,94
PARIS	MIDCAC	2496,70	0,40	0,78
PARIS	SBF 120	3981,64	- 0,18	- 1,02
PARIS	SBF 250	3735,36	- 0,21	- 0,95
PARIS	SECOND MARCHÉ	2842,91	0,17	0,92
AMSTERDAM	AEX	635,70	- 1,03	- 0,30
BRUXELLES	BEL 20	2975,82	- 0,06	- 1,61
FRANCFORT	DAX 30	6595,58	- 0,87	2,52
LONDRES	FTSE 100	6194,60	- 0,05	- 0,45
MADRID	STOCK EXCHANGE	10002,70	- 0,17	9,80
MILAN	MIIBTEL 30	44534,00	- 0,62	1,86
ZURICH	SPI	7933,80	- 0,49	- 2,48

AMÉRIQUES



Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 17/01	Var. % 16/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10584,34	- 0,64	- 1,88
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1329,47	0,22	0,70
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2682,78	2,45	8,59
TORONTO	TSE INDEX	8879,37	1,55	- 0,61
SAO PAULO	BOVESPA	17191,02	12,66
MEXICO	BOLSA	335,94	1,23	6,31
BUENOS AIRES	MERVAL	510,58	1,47	22,51
SANTIAGO	IPSA GENERAL	103,14	0,78	7,44
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7701,04	0,35	12,83

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 18/01	Var. % 17/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13873,92	1,51	0,64
HONGKONG	HANG SENG	15528,75	1,75	2,87
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1886,45	- 1,09	- 2,10
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	76,39	1,51	20,58
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3232,50	1,07	2,47
BANGKOK	SET	22,66	0,40	21,63
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4100,28	0,41	3,23
WELLINGTON	NZSE-40	1972,27	0,19	3,71

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était en hausse à la mi-séance, jeudi 18 janvier, l'indice CAC 40 gagnant 0,11 % pour atteindre 5 890,34 points. La place avait terminé en hausse de 2,12 %, à 5 884,09 points, mercredi, rassurée par les résultats d'entreprises publiés aux États-Unis, ainsi que par la perspective d'une nouvelle baisse des taux outre-Atlantique.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort se repliait de 0,71 %, à 6 606,23 points, en milieu de journée, jeudi. La veille, la Bourse de Francfort avait terminé en forte hausse grâce à la bonne tenue des valeurs technologiques encouragées par le rebond du Nasdaq américain. L'indice DAX avait progressé de 2,31 %, à 6 653,38 points.

LONDRES

À LA BOURSE de Londres, l'indice Footsie des cent principales capitalisations britanniques abandonnait 0,01 %, à 6 196,50 points, en milieu de séance, jeudi. La veille, en clôture, il avait progressé de 1,88 %, à 6 197,4 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse de 1,5 %, jeudi 18 janvier, grâce à une nette progression des titres des groupes exportateurs dopés par l'affaiblissement du yen. L'indice de référence Nikkei a gagné 206,29 points, atteignant 13 873,92 points.

NEW YORK

L'INDICE NASDAQ a progressé, mercredi 17 janvier, de 2,45 %, à 2 682,79 points, tandis que le Dow Jones reculait de 0,64 %, à 10 584,34 points. La Bourse américaine, en nette progression à la mi-journée, avait réduit ses gains en fin de séance après la publication du Livre beige de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui a montré un ralentissement de la croissance de l'économie américaine en décembre.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires en Europe remontaient en début de séance, jeudi 18 janvier, poussant mécaniquement à la baisse les rendements des emprunts d'Etat (un taux de 4,95 % pour l'obligation à 10 ans en France). Les taux longs américains s'étaient également détendus la veille, encouragés par des anticipations d'une baisse prochaine des taux de la Fed, à la suite de l'état des lieux de l'économie dressé par la Banque centrale dans son Livre beige.

MONNAIES

L'EURO se redressait légèrement en début de matinée, jeudi, à 0,9370 dollar. La monnaie unique avait perdu du terrain, la veille, chutant jusqu'à 0,9290 dollar, à la suite des déclarations du prochain secrétaire d'Etat au Trésor, Paul O'Neill, indiquant qu'il était favorable à un dollar fort. De son côté, le yen poursuivait sa chute face au billet vert, jeudi matin. Le dollar s'échangeait à 119,05 yens.

ÉCONOMIE

Le ralentissement de la croissance américaine se confirme

LA PUBLICATION, mercredi 17 janvier, du Livre beige de la Réserve fédérale, a confirmé un net ralentissement de la croissance aux États-Unis. « *La croissance de l'économie a ralenti en décembre, réduisant quelque peu le manque de travailleurs et limitant les pressions sur les prix pour les produits finis et les services* », souligne la Fed dans ce rapport. La production industrielle a baissé de 0,6 % en décembre par rapport au mois précédent, soit le plus fort recul enregistré mois sur mois depuis juin 1998, et le taux d'utilisation des capacités industrielles a été de 80,6 % contre 81,4 %. Les analystes tablaient sur un recul de 0,5 % de la production industrielle et sur un taux d'utilisation des capacités de 80,8 %.

Les tensions inflationnistes sont en voie de disparition. Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en décembre par rapport au mois précédent. En un an, ils ont progressé de 3,4 %. Quant au marché du travail, « *il s'est quelque peu détendu mais reste étroit* », selon la Fed, qui souligne que des licenciements ont été annoncés dans plusieurs régions « *mais que les employés licenciés devraient être rapidement embauchés à nouveau en raison d'importantes offres d'emplois d'autres entreprises* ».

■ **Paul O'Neill, futur secrétaire au Trésor,** s'est prononcé mercredi en faveur d'un dollar fort. « *Je voudrais dire, avant toute chose, que je suis en faveur d'un dollar fort* », a-t-il déclaré devant le Sénat, à l'occasion de son audition dans le cadre de sa nomination au poste de secrétaire au Trésor de l'administration du président élu George W. Bush.

■ **PÉTROLE : l'OPEP a décidé, mercredi, de réduire sa production** de pétrole de 1,5 million de barils par jour, à partir du 1^{er} février. A Londres, le cours du brent restait stable autour de 25 dollars le baril (lire page 18).

■ **TAUX EUROPÉENS : la Fédération allemande des banques privées** a indiqué mercredi qu'elle était opposée à une baisse des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE). Le conseil de la BCE devait se réunir jeudi 18 janvier pour décider ou non du maintien à 4,75 % du taux directeur.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué**

mercredi qu'il n'aiderait financièrement la Russie que si Moscou menait des discussions avec ses créanciers bilatéraux au sein du Club de Paris. « *Le Fonds peut prêter à des pays qui sont en situation d'arriérés mais uniquement si des discussions et des négociations constructives ont lieu avec les créanciers* », a déclaré Thomas Dawson, porte-parole du FMI. Le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, s'est déclaré favorable à une suspension des paiements.

■ **Le secrétaire d'Etat allemand aux finances, Caio Koch-Weser, a menacé,** dans un entretien au *Financial Times Deutschland* paru jeudi 18 janvier, de bloquer l'adhésion de la Russie au G8 si Moscou n'honore pas totalement ses dettes au Club de Paris. « *Le comportement actuel de la Russie n'est pas compatible avec son souhait de devenir membre à part entière du G8* », a-t-il déclaré. Près de 50 % des 48,3 milliards de dollars de dettes de la Russie aux États créanciers du Club de Paris, sont dus à l'Allemagne qui est de loin son principal créancier.

■ **FRANCE : Laurent Fabius, ministre des finances, a confirmé mercredi à l'Assemblée qu'« une disposition simple et pratique »** serait soumise aux députés sur la répression du blanchiment dans le cadre du passage à l'euro. Cette disposition visera à ce que « *les francs puissent s'échanger contre les euros sans procédure inquisitoire et sans que s'opère un blanchiment du blanchiment* ».

■ **COMMERCE TRANSATLANTIQUE : les États-Unis et l'Union européenne ont approuvé,** mercredi 17 janvier, les annexes de l'accord de reconnaissance mutuelle des équipements de télécommunication et électronique, a annoncé la représentante américaine au commerce Charlene Barshefsky. La libéralisation du commerce transatlantique dans ce secteur représente 30 milliards de dollars chaque année.

■ **OMC : l'agriculture et les services demeurent deux importants sujets de divergences** retardant la conclusion d'un accord global sur l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont déclaré mercredi le négociateur chinois Long Yongtu et le président du groupe de travail Paul-Henri Ravier. Selon M. Long, « *l'ensemble final d'accords est à portée de main* ». Ce dernier a fustigé, toutefois, le refus de certains pays membres de l'OMC de voir reconnaître à Pékin le droit de soutenir « *ses 900 millions d'agriculteurs* ».

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARC	1,95583	DEUTSCHEMARC	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94258
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés						
18/01 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,84133	0,94135	0,14350	1,47390	0,61527
YEN	118,86000	111,91500	17,06500	175,19000	73,14500
EURO	1,06230	0,89354	0,15245	1,56545	0,65355
FRANC	6,98685	5,86150	6,55957	10,26860	4,28715
LIVRE	0,67847	0,57080	0,63880	0,09740	0,41750
FRANC SUISSE	1,62530	1,36720	1,53015	0,23325	2,39525

Taux d'intérêt (%)		Matif			
Taux 17/01	Taux	Cours 12 h 30	Volume 18/01	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,80	4,48	39074,00	89,59	89,59
ALLEMAGNE	4,79	4,78
GDE-BRETAG.	6,13	5,71
ITALIE	4,79	4,75
JAPON	0,31	0,37
ÉTATS-UNIS	5,97	5,34
SUISSE	2,80	3,34
PAYS-BAS	4,76	4,75

Matières premières		
En dollars	Cours 17/01	Var. % 16/01
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1777	- 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1567,50	+ 0,03
PLOMB 3 MOIS	473,50	- 0,32
ETAIN 3 MOIS	5260	- 0,28
ZINC 3 MOIS	1047,50	- 0,14
NICKEL 3 MOIS	6950

Or		
En euros	Cours 17/01	Var. % 16/01
OR FIN KILO BARRE	8900	+ 0,11
OR FIN LINGOT	9180	+ 0,22
ONCE D'OR (LO) \$	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F	52,30	- 0,57
PIÈCE SUISSE 20 F	51,70	- 0,39
PIÈCE UNION LAT. 20	51,70	+ 1,37
PIÈCE 10 DOLLARS US		

VALEURS EUROPÉENNES

La société de logiciels Interhop, cotée sur le Neuer Markt, le marché des petites valeurs allemandes, a regagné près de 12 %, mercredi 17 janvier, pour terminer à 11,69 euros sur des rumeurs de rachat par le spécialiste du progiciel SAP.

Le groupe britannique de gaz et électrique Powergen a clôturé en hausse après l'annonce de négociations avec le groupe énergétique allemand E. ON. Le titre s'est apprécié de 15,1 %, à 700 pence. En revanche, la société allemande E. ON. a perdu près de 4 %, à 58,40 euros.

British Telecom (BT) a terminé en hausse de 15 pence, à 702 pen-

ce, après que France Télécom eut démenti le prochain rachat d'une partie de Yell, la division annuaire de BT.

Les valeurs pétrolières ont clôturé en légère hausse après l'annonce d'une réduction de 1,5 million de barils par jour de la production de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). BP Amoco a gagné 12 pence, à 569 pence, et Shell 2,5 pence, à 549,5 pence.

Olivetti a affiché une progression de 5,27 %, à 2,855 euros. La holding luxembourgeoise Bell a annoncé détenir une part de 19,65 % dans Olivetti après la fusion entre Olivetti et sa filiale Tecnost.

18/01 12h37

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: AUTOMOBILE. Includes companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: BANQUES. Includes companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICHS, etc.

PRODUITS DE BASE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: PRODUITS DE BASE. Includes companies like ACERALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: CHIMIE. Includes companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: NORSK HYDRO, OXFORD GLYCOSCI, RHODIA, etc.

CONGLOMÉRATS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: CONGLOMÉRATS. Includes companies like DIETEREN SA, AZEL, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes companies like ATLANTIC TELECOM, EIRCOM, IRIS, etc.

CONSTRUCTION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: CONSTRUCTION. Includes companies like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/01. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes companies like ACCOR, ADDIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

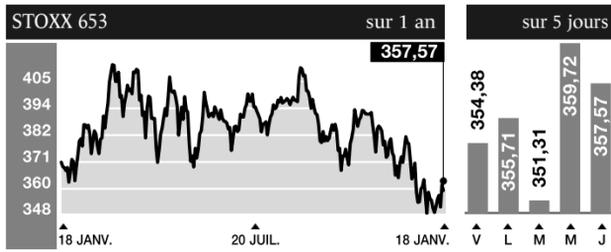


Table listing various European stocks and their performance (Cours, % Var.). Includes companies like SEB, SODEXHO ALLIANCE, TELE PIZZA, etc.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical stocks and their performance. Includes companies like ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENECA, etc.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table listing equipment stocks and their performance. Includes companies like ABB N, ADECCO N, AEGROPORTI DI RO, etc.

ENERGIE

Table listing energy stocks and their performance. Includes companies like BG GROUP, BP AMOCO, CEPAS, etc.

RETOUR

LE MONDE TELEVISION

Advertisement for Le Monde television, featuring the logo and text: 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI retrouvez LE MONDE TELEVISION'.

Table listing various European stocks and their performance. Includes companies like LASMO, LAMTIVE GROUP, OMV AG, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table listing financial services stocks and their performance. Includes companies like 3I GROUP, ALMANNI, ALPHA FINANCE, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table listing food and beverage stocks and their performance. Includes companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

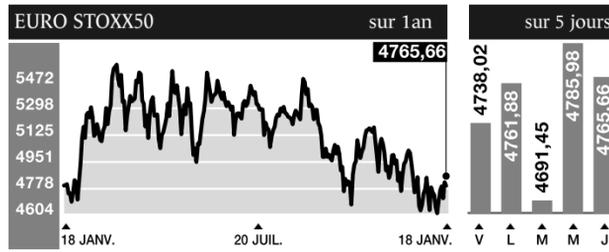


Table listing various European stocks and their performance. Includes companies like VINCI, VIVENDI ENVIRON, VOLVO-A, etc.

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes companies like AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

MEDIAS

Table listing media stocks and their performance. Includes companies like MONDADORI, SKY B GROUP, CANAL PLUS, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing collective services stocks and their performance. Includes companies like ACEA, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods stocks and their performance. Includes companies like AHOLD, ALTADEUS -A-, AMADEUS GLOBAL, etc.

COMMERCER DISTRIBUTION

Table listing distribution stocks and their performance. Includes companies like ALLIANCE UNICHE, AVALIC HANDG, BOOTS CO PLC, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes companies like AIKTRON, ALCATEL-A-, ALTEC SA REG., etc.

AMSTERDAM

Table listing Amsterdam market data and stock performance. Includes companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table listing Brussels market data and stock performance. Includes companies like ARTHUR, ENVPICO HLD CT, FARDIS B, etc.

FRANCFORT

Table listing Frankfurt market data and stock performance. Includes companies like UNITED INTERNET, AIKTRON, AGUSTTA TECHNOLOGIE, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO. FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne. IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande. LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche. FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO. CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark. GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

● Dans les premiers échanges, jeudi 18 janvier, BIC bondissait de 3,45 % à 39 euros, après l'annonce d'un chiffre d'affaires en hausse de 15 %, à 1,5 milliard d'euros, pour l'exercice 2000. A taux de change constant, la progression des ventes des activités du groupe ressort à 5 %.

● Natexis Banques populaires, qui gagnait 0,16 %, à 94,55 euros en Bourse, jeudi matin, a réalisé en 2000 un résultat brut d'exploitation estimé en hausse de plus de 20 % et un produit net bancaire (PNB) de 1,8 milliard d'euros, incluant les activités d'assurances, en croissance de 20 % à données comparables.

● France Télécom cédait 0,97 %, à 91,85 euros, jeudi matin. La période de sondage des investisseurs préalable à l'entrée en Bourse d'Orange, sa filiale de téléphonie mobile, montre que l'opération pourra difficilement se faire sur la base d'une valorisation supérieure à 70 milliards d'euros, compte tenu de l'exigence des investisseurs en matière de prix.

● Le cours de Bourse de Rémy Cointreau était en baisse de 2,21 %, à 38,5 euros, jeudi en début de journée. La société a annoncé l'émission de 260 millions d'euros d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et existantes (océanes), afin de refinancer l'acquisition du néerlandais Bols.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 18 JANVIER Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (1). Lists various companies like ACCOR, AGF, AFINEXIM, etc.

Main table of stock prices for various companies, including ALCATEL, AXA, ALSTOM, ALTRAN, etc.

Main table of stock prices for various companies, including EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, etc.

Table titled 'International' showing stock prices in euros and francs for various international companies like ADECO, AMERICAN EXP, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 17 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock prices for companies in the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Main table of stock prices for companies in the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, including COALA, COHERIS ATIX, COIL, etc.

Main table of stock prices for companies in the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, including PICOGIGA, PROSODIE, PROLOGUE, etc.

Table titled 'SECOND MARCHÉ' showing stock prices for various companies like GENEALOC, GEODIS, GFI INDUSTRI, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 17 janvier

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP, CREDIT AGRICOLE, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including ÉCUR TRIMESTRIEL, ÉPARCOURT-SICAV, GÉOPTIM C, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including EUROCI LEADERS, MENSUELIC, RENTACIC, etc.

Table of SICAV and FCP prices, including CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CONVERTIS C, etc.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES Dans leur recherche de la vérité, qu'il s'agisse de découvrir un criminel ou d'identifier les cadavres des victimes d'une catastrophe aérienne, les enquêteurs

multiplient les recherches de preuves. ● À LA PANOPLIE CLASSIQUE des empreintes digitales et dentaires, des examens balistiques et des analyses chimiques d'explosifs,

de poisons ou de drogues, se sont ajoutés les indices d'une nouvelle catégorie d'auxiliaires : les insectes et leurs larves. ● LES FRANÇAIS Yovanovitch et Méglin, en étudiant la co-

lisation des cadavres par les parasites, ont jeté à la fin du XIX^e siècle les bases de cette entomologie criminelle, développée depuis par le Belge Marcel Leclercq. ● LA GENDARMERIE

s'est équipée d'un Institut de recherche criminelle unique en son genre qui complète utilement dans ce domaine les compétences des laboratoires de la police scientifique

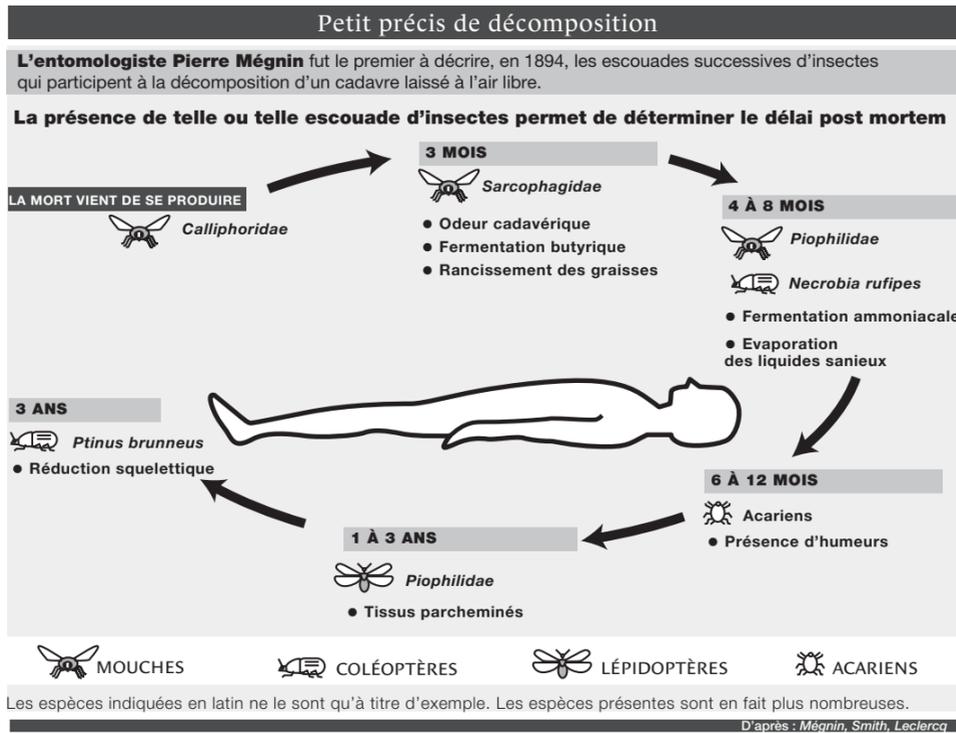
Comment l'entomologie criminelle se met au service de la justice

L'étude des insectes qui se succèdent sur les cadavres permet de déterminer avec précision la date de la mort. Elle peut aussi renseigner les enquêteurs sur les circonstances du décès. A Rosny-sous-Bois, la gendarmerie fait appel à ces escouades de travailleurs de la mort

APRÈS onze jours passés dans un bois proche de Paris, il ne reste plus que les os et les dents du cadavre du petit cochon disposé là par les entomologistes de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie (IRCGN) à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). La mort, et les insectes, ont fait leur œuvre sur le cadavre du porcelet de 25 kg « ce qui correspond à un enfant de sept à huit ans », indique le capitaine Yvan Malgorn, chef du département entomologie de l'IRCGN, qui fait défiler les diapositives de ce film macabre.

Deux jours après la mort, les mouches ont commencé à s'insinuer dans les orifices. Une semaine après le décès, le corps est gonflé par le « processus autolytique interne » et la fermentation. « L'activité larvaire est intense ». Quarante-huit heures passent encore et le porc n'est plus qu'une masse grouillante d'asticots, qui ne vont pas tarder à se transformer en mouches et s'envoler, laissant la cage quasiment vide à l'exception des os. Un mois plus tard ne restera sous la cage qu'un liquide putride, dont de nouvelles larves, plus petites, font leurs délices.

La décomposition du porcelet est pleine d'enseignement pour les entomologistes, qui peuvent valider des hypothèses quant à la succession des insectes sur le cadavre, en rapport avec le milieu – un sous-bois – et le climat qui a régné à cet endroit. Aux Etats-Unis existe la *body farm*, la ferme des cadavres, où des scientifiques étu-



dient ce phénomène directement sur des êtres humains (*Le Monde* du 26 septembre 2000). « En France, de telles recherches ne seraient probablement pas bien accueillies », note le capitaine Malgorn, pour qui le cochon est un modèle très fiable. L'expérience accumulée au fil des affaires crimi-

nelles où la date de la mort était connue permet d'ailleurs de plus en plus de se passer de la comparaison animale.

Car l'objet de l'entomologie criminelle est essentiellement d'évaluer le délai post mortem et d'identifier d'éventuels déplacements de corps. Mais pas seule-

ment : les insectes renseignent sur l'ingestion de drogues ou de poisons, sur l'origine du cannabis, sur la pulvérisation de produits sur le cadavre, leur présence dans des langes signe la maltraitance des enfants, etc. « Nous intervenons en complément de la médecine légale, qui après un délai de 48 à

72 heures, peut difficilement fournir des dates précises du décès. » Les entomologistes prennent alors le relais, analysent les larves, nymphes, et pupes (stade intermédiaire entre la larve et la nymphe) diverses trouvées sur et autour du cadavre, déterminent leur stade de croissance, mettent ces données en rapport avec des relevés météorologiques, afin de déterminer l'ancienneté du décès. « Selon les conditions climatiques, on peut être précis de quelques jours à quelques années près », indique le capitaine Malgorn.

Les « escouades des travailleurs de la mort », selon les termes de Méglin, sont désormais systématiquement prises en compte dans les constatations criminelles. C'est qu'« à tout moment, le corps est un écosystème », indique le capitaine Malgorn. On distingue les nécrophages, qui se nourrissent du cadavre, leurs prédateurs les nécrophiles, les omnivores qui dévorent l'ensemble, et les opportunistes qui s'abritent dans ou sous le décadé. Les enquêteurs sont formés pour recueillir les insectes, œufs et larves, sur les cadavres et la scène du crime. Ils les conservent pour moitié dans le formol et livrent le reste au laboratoire, afin de permettre leur identification après leur éclosion.

ÉLEVAGES SUR VIANDE CRUE

L'odeur douceuse qui règne dans l'éclorier du laboratoire est due à ces élevages, pratiqués sur viande crue. Chaque individu adulte doit ensuite être caractérisé. « Certaines mouches vertes peuvent appartenir à des familles différentes, que l'on distingue par la présence de sillons sur le thorax, la forme de nervures des ailes, la couleur de l'attache de celles-ci, précise le capitaine Malgorn. Sur une mouche, un poil supplémentaire peut donner une différence d'une vingtaine d'heures. » Ce travail sur microscope est donc délicat et s'appuie sur de lourds volumes décrivant diverses « clés d'identification » des espèces d'insectes. L'information de ces données, qui permettrait de gagner un temps considérable, devrait être réalisée d'ici un à deux ans.

Le laboratoire français, fort de sept personnes – deux officiers, trois sous-officiers et deux civils – traite chaque année une soixantaine de dossiers, à raison de deux mois en moyenne par expertise, l'élevage demandant le plus de temps. Créée en 1992, cette struc-

ture est la seule à s'être spécialisée dans ce domaine. La police fait appel pour ces expertises à la gendarmerie. A l'étranger, le FBI a recours à des privés et à des universitaires, tandis que Scotland Yard s'appuie uniquement sur des universitaires.

Des précurseurs chinois et français

La première affaire criminelle résolue grâce à l'étude des insectes remonte au XIII^e siècle. En Chine, un meurtrier fut trahi par des mouches attirées par la faucille dont il s'était servi pour assassiner sa victime. Mais l'entomologiste belge Marcel Leclercq rappelle que l'entomologie criminelle doit beaucoup à ses précurseurs français. Il présente avec dévotion les planches en couleurs des nécrophages identifiés par Yovanovitch, datant de 1888, et l'ouvrage sur *La Faune des cadavres* (1894) où Pierre Méglin a décrit les huit escouades d'insectes qui se succèdent sur les organismes en décomposition. « Cela reste une base d'interprétation, mais il y a évidemment eu de fameux progrès depuis », note l'expert, à qui l'on doit, notamment, d'avoir précisé l'ordre de succession de certaines espèces, le rôle des acariens et l'apparition d'espèces nouvelles, comme la *Megaselia scalaris*, une mouche tropicale et subtropicale dont il a retrouvé des larves sur un cadavre en octobre 1999.

Pendant les mois d'hiver, où les insectes sont en repos, l'équipe a plus de temps pour former des enquêteurs et pratiquer des recherches. Le capitaine Malgorn, transfuge du département biologie de l'IRCG, a développé une méthode d'empreintes génétiques chez les insectes, « simple transfert de technologie ». Une méthode d'analyse des hydrocarbures articulaires des pupes est à l'étude, afin de tenter de combler le « trou temporel », entre trois et cinquante ans, où la datation entomologique est difficile. L'influence du froid sur le développement des insectes fait également partie des axes d'enquête. Les pistes ne manquent pas, souligne le gendarme-chercheur. Seul le temps pour les suivre fait défaut.

Hervé Morin

Marcel Leclercq met à table ses « indics » à six pattes

LIÈGE (Belgique)
de notre envoyé spécial

Des « pièces à conviction » peu ragoutantes. Asticots, œufs et larves d'insectes, pupes accrochées

PORTRAIT

Un autodidacte renommé prêt à épauler l'Institut médico-légal

à une mèche de cheveux, mouches adultes aux yeux métalliques flottant dans la batterie de tubes à essais posés sur le bureau de Marcel Leclercq, médecin et entomologiste à l'Institut médico-légal de Liège. Depuis plus de cinquante ans, il transforme les insectes en auxiliaires de police. « Ce sont des indicateurs qui ne mentent pas, résume-t-il. Quand on les interroge pour savoir quand ils sont arrivés sur un cadavre, on peut avoir de bons résultats ! »

Pour Marcel Leclercq, l'entomologie n'était d'abord qu'un hobby, un virus contracté en cours d'histoire naturelle qui ne l'a plus lâché et lui a parfois rendu de fiers services. En 1944, à vingt ans, il échappe de justesse au travail obligatoire en Allemagne grâce au recteur de l'université de Bonn avec lequel il échange des insectes, et qui lui a demandé de collecter un individu d'une espèce rare. Marcel Leclercq a alors la chance d'en trouver un représentant près de Liège.

Mais c'est en 1947 qu'il entame sa carrière criminalistique. Les médecins de l'Institut médico-légal de Liège, connaissant son passe-temps, lui demandent d'expertiser les larves et pupes retrouvées sur le cadavre d'un nouveau-né découvert derrière un fourneau dans les Ardennes belges. Les larves de *Calliphora vicina*, une mouche à viande, étaient comparables à celles qu'il élevait alors expérimentalement, ce qui lui a permis de déterminer la date à laquelle le cadavre avait été dissimulé. « Ça a été le déclencheur d'une collaboration permanente avec l'Institut médico-légal », raconte-t-il.

Bien qu'autodidacte – « Je faisais des pèlerinages réguliers au Muséum

national d'histoire naturelle de Paris » –, Marcel Leclercq finit par acquiescer une expertise et une renommée certaines, qui lui valent d'intervenir dans nombre d'affaires criminelles, y compris en France. Dans une boîte à insectes tapissée de coupures de journaux, il a épinglé les mouches, pupes et larves ainsi que les courbes de températures qui ont aidé à confondre le meurtrier de Delphine Boulay, une fillette de dix ans assassinée en 1988 en Basse-Normandie.

Dans cette affaire, il dut travailler à partir de photographies de larves prélevées sur le cadavre partiellement calciné de la victime. Il s'agissait de mouches bleues, qui font partie de la première escouade classique des nécrophages. Leur présence, corroborant des relevés météorologiques, permit à l'expert de fixer le moment du décès à la période d'une dizaine d'heures ayant suivi l'enlèvement de la victime. Marcel Leclercq évoque encore avec émotion son témoignage et l'ambiance « atroce » du procès en assises.

ROMAN POLICIER

La collaboration avec la justice tourne parfois au roman policier. Comme dans cette affaire où une deuxième expertise lui fut demandée sur un cadavre décharné dont les os avaient été dispersés dans les Ardennes. La ténacité du juge a poussé Marcel Leclercq à découvrir de nouveaux éléments permettant de dater la mort à un à deux jours près, et à conclure à la manipulation et au transport du cadavre. Des indices qui, associés à d'autres éléments matériels, permirent de confondre les suspects, et d'aboutir aux deux « dernières condamnations à mort en Belgique », commuées ensuite en prison à vie.

Mais cette passion pour les insectes n'est pas uniquement judiciaire comme en témoigne la collection de 160 boîtes fleurant la naphthaline et la créosote, emplies de merveilles épinglées en Turquie, au Congo ou en France. Martha, l'épouse de Marcel Leclercq, qui l'a accompagné dans ses expéditions, s'intitule ironiquement « plus grande chasseuse de tabanides » [les taons]. L'entomologiste a, par ailleurs, aidé la VII^e armée américaine

stationnée en Allemagne à éradiquer des moustiques rapportés du Vietnam qui avaient une fâcheuse tendance à transmettre des fièvres hémorragiques.

Il s'est aussi intéressé aux piqûres d'insectes – « J'allais aux renseignements après chaque accident » – notamment pour étudier les frelons, « des sales bêtes », mais aussi les simuliés, de petites mouches habituellement inoffensives mais dont les nuées peuvent décimer un troupeau. Attentif à toutes les aberrations du comportement, il s'est penché sur ces taons floricoles du sud de la France « qui sont devenus hématophages parce qu'on a rasé les chardons ».

Mais, rappelle-t-il, de tels exemples inquiétants ne doivent pas masquer le fait que « nonante

pour cent des insectes sont utiles » et œuvrent en tant que « fossoyeurs bénévoles de la nature ». Toutefois, il faut être prudent lorsqu'on veut s'attaquer aux dix pour cent restants. Malicieux, Marcel Leclercq rit encore du bourgmestre voisin qui, voulant débarrasser une décharge des blattes qui y grouillaient, n'a réussi qu'à les faire fuir vers les proches habitations. « L'écologie, on en parle beaucoup, mais on ne fait rien du tout », se désolait-il. Les milliers de bestioles sur lesquelles il a braqué son microscope binoculaire sa vie durant l'ont convaincu d'une chose : « L'espèce humaine n'est pas le nombril de l'univers. Elle l'a oublié et risque de détruire la planète. »

H. M.

Les gendarmes deviennent experts en identification des corps

À L'INSTITUT de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), on ne s'intéresse pas seulement à la balistique, aux explosifs... et aux insectes. On sait aussi faire parler les cadavres. Mieux, même, que ne le fait la police scientifique, dont les cinq laboratoires (Paris, Lyon, Marseille, Lille et Toulouse) n'ont pas d'activité médico-légale. A l'IRCGN, créé en 1987 et fort aujourd'hui de 170 personnes, les recherches criminalistiques se répartissent en trois divisions, dont l'une – la division C – est entièrement dévolue à l'étude des corps et des indices biologiques qui leur sont associés. Avec en son sein un département scientifique sans équivalent en France, consacré à la thanatologie, l'anthropologie et l'odontologie légales.

Son rôle ? Reconnaître les morts. Car il ne suffit pas, pour la gendarmerie nationale, de découvrir en moyenne deux cadavres par jour (plus de 700 par an). Il faut encore les identifier, et la tâche n'est pas toujours aisée. « Les experts en thanatologie travaillent aussi bien à la restauration des corps qu'à comprendre de quoi sont mortes les victimes », précise le colonel Rouillon, chef de la divi-

sion C. C'est, par exemple, la restauration de visages, ou le traitement de la peau des doigts pour en retrouver les empreintes digitales. C'est encore, dans les organes d'un noyé, la recherche de diatomées, ces algues microscopiques que contiennent par millions les eaux des rivières. Leur identification peut en effet apporter des précisions sur le lieu d'immersion du corps et, surtout, indiquer aux enquêteurs si la victime est bien morte de noyade : dans ce cas, l'eau passée dans le sang avant que le cœur cesse de battre aura distribué les diatomées dans tout l'organisme ; si le corps a été immergé après le décès, elles ne seront retrouvées que dans les poumons.

IDENTIFICATION DÉLICATE

Examen approfondi du squelette, analyse des traumatismes subis par les os, étude des dents : à la division C de Rosny-sous-Bois, tous les moyens sont bons pour identifier les corps humains. Ou ce qu'il en reste. « Le comble de la difficulté est atteint dans le cas des accidents aériens, ferroviaires ou autoroutiers », précise le colonel Rouillon. Les corps des victimes sont souvent dégradés ou brûlés à l'extrême, et leur identification de-

vient alors extrêmement délicate. « Une mission à laquelle se consacre entièrement la cellule d'identification des victimes de catastrophe » de l'IRCGN : une structure unique en France, créée en 1992, dont le savoir-faire et l'expérience ont fini par inspirer les experts de la police scientifique, qui viennent de créer une cellule similaire après s'être formés auprès de leurs collègues de la gendarmerie.

« Depuis sa création, cette cellule est intervenue seize fois, dont trois à l'étranger. Disponible en permanence, elle a dû faire face à des situations aussi variées que la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile (85 victimes), le suicide collectif de l'Ordre du Temple solaire ou la collision aérienne survenue au-dessus de la baie de Quiberon en juillet 1998 », précise-t-on à l'IRCGN. Le crash du Concorde, le 25 juillet 2000 à Gonesse (Val-d'Oise), l'a mobilisée au cœur de l'été : il lui fallut quelques jours pour retrouver et « relever » les corps des 113 passagers qui y laissèrent la vie, une semaine de plus pour tous les identifier. Et encore les conditions étaient-elles optimales : un accident aérien fournit presque toujours une liste de passagers, et ceux du Concorde, plutôt fortunés, portaient pour la

part, dans leur mâchoire, des signes distinctifs. Or l'étude des dents reste le moyen le plus sûr d'identifier un cadavre, dès lors que l'on peut comparer les observations post-mortem (extractions, prothèses, caries, amalgams) avec celles que fournissent les chirurgiens-dentistes ayant soigné la personne disparue.

Bien pire, soulignent les experts de l'IRCGN, fut à cet égard le gigantesque incendie du tunnel du Mont-Blanc (24 mars 1999, 39 morts, un mois de travail), qui ne fut totalement maîtrisé que trois jours plus tard, après avoir atteint, par endroits, la température de 1 000 degrés. Dans de nombreux cas, l'état des corps – ou de leurs fragments – était tel que l'anthropologue et l'odontologue médico-légaux ont joué un rôle primordial dans leur identification. Pour les experts qui, sur place ou au laboratoire, assurent de telles missions, l'épreuve est souvent rude. A Rosny-sous-Bois, ceux – tous volontaires – qui participent au relevage et au suivi des cadavres peuvent bénéficier, en retour, des services d'une cellule de soutien psychologique.

Catherine Vincent

Internationaux d'Australie : Amélie Mauresmo qualifiée

LES FRANÇAISES MARY PIERCE, AMÉLIE MAURESMO et Virginie Razzano ont franchi sans encombre, jeudi 18 janvier, le deuxième tour des Internationaux d'Australie, à Melbourne, en battant respectivement l'Argentine Mariana Diaz-Oliva (6-2, 6-2), l'Australienne Nicole Pratt (6-0, 7-5) et la Luxembourgeoise Anne Kremer (6-7 (1/7), 6-1, 7-5). La Suissesse Martina Hingis et l'Américaine Venus Williams se sont également qualifiées. Chez les hommes, les Français Sébastien Grosjean et Arnaud Clément ont battu, au deuxième tour, le Néerlandais Jan Siemerink (6-3, 6-0, 6-4) et l'Espagnol Alberto Martin (6-2, 6-1, 6-1). Fabrice Santoro, Nicolas Escudé et Julien Boutter ont chuté face respectivement au Suédois Magnus Norman, au Suisse Roger Federer et au Sud-Africain Wayne Ferreira.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : la loterie anglaise** a annoncé mercredi 17 janvier qu'elle versera 2 millions de livres (3,3 millions d'euros) par an, pendant quatre ans pour soutenir 140 jeunes athlètes anglais, de 16 à 23 ans.

■ **BASKET-BALL : le Français Tariq Abdul-Wahad** (26 ans), après plus d'un mois d'indisponibilité pour cause de maladie, a fait son retour dans le championnat nord-américain (NBA) mercredi 17 janvier avec son équipe des Denver Nuggets. Il a totalisé 7 points, un rebond et deux passes décisives en 12 minutes de jeu.

■ **NATATION : le Britannique Mark Foster** a établi un nouveau record du monde du 50 mètres papillon en petit bassin en 22 sec 87, mercredi 18 janvier à Sheffield (Angleterre) à l'occasion d'une épreuve de la coupe du monde de natation. Le précédent record était détenu par le Suédois Lars Frolander (23 sec 19 le 19 mars 2000).

■ **FOOTBALL : Laurent Perpère, le président du Paris-Saint-Germain**, a annoncé, mercredi 17 janvier, que le jeune prodige brésilien Ronaldinho Gaucho (20 ans) a, en fin de contrat avec Gremio Porto Alegre, le 15 février, a signé un engagement de cinq ans et demi avec le club de la capitale, mais l'attaquant ne devrait pas jouer avec le PSG avant le début de la saison 2001-2002.

■ **VOLLEY-BALL : Paris** en battant l'équipe polonaise de Kedzierzyn (3 sets à 2) mercredi 17 janvier, lors de la 5^e journée de la Ligue des champions messieurs (groupe B), s'est assuré d'une qualification pour les quarts de finale. Dans le groupe D, Tours en s'inclinant à domicile (3 sets à 1) face à l'équipe grecque de l'Olympiakos Pirée, a vu s'envoler son rêve de quart de finale.

Double champion du monde des rallyes, Peugeot veut faire « aussi bien » cette saison

La compétition débute avec la 69^e édition du Rallye de Monte-Carlo

Peugeot espère rééditer son doublé de l'année passée quand, pour son retour en championnat du monde des rallyes, la marque au lion avait

glané le titre mondial des constructeurs avec ses 206 et celui des pilotes avec le Finlandais Marcus Grönholm. La priorité de la firme sochaliennne,

qui a recruté le Français Didier Auriol, champion du monde en 1994, va à la conquête de la couronne des constructeurs.

PEUGEOT, doublement titré l'an dernier en championnat du monde des rallyes avec ses 206 – titrés constructeurs et pilotes –, se serait-il laissé gagner par l'arrogance ? Jeudi 18 janvier, à Monte-Carlo, où a été donné le coup d'envoi du championnat 2001, le Finlandais Marcus Grönholm ne figurait pas sur la liste des pilotes désignés par la marque au lion pour concourir pour le classement des constructeurs.

Le champion du monde en titre des pilotes n'a pas été victime d'un simple oubli. La démarche est délibérée. Peugeot alignera cette saison trois voitures sur tous les rallyes et désignera au préalable à chaque fois, conformément au règlement, deux de ses trois pilotes pour marquer des points pour l'écurie. Cela se fera en fonction du terrain sur lequel se déroulera l'épreuve. Le Rallye de Monte-Carlo se courant sur asphalte, Marcus Grönholm paie son inexpérience, voire son aversion pour ce revêtement. Il est malgré tout au départ de l'épreuve où il pourra engranger

des points pour son propre compte dans le classement des pilotes.

Si l'on veut bien se souvenir qu'en 2000, le pilote finlandais – c'était sa première saison pleine en championnat du monde – a marqué plus de la moitié des points totalisés par Peugeot au classement constructeurs, la démarche témoigne d'une belle dose d'assurance de la part du constructeur sochalien. Celui-ci ne s'en cache pas et endosse ostensiblement le rôle de favori. « Les résultats 2000 nous ont donné faim. L'objectif est de faire aussi bien », relève Frédéric Saint-Geours, directeur général d'Automobiles Peugeot. « Comment ne pas nous poser en favoris ?, interroge Corrado Provera, le directeur de Peugeot Sport. Nous sommes obligés d'assumer. Nous sommes propriétaires des titres. Nous avons montré la cohésion de l'équipe, une fiabilité des voitures qui est allée croissant avec les mois. »

Priorité sera donnée à la conquête d'un nouveau titre constructeurs. « Mais il est évident que, comme l'an dernier, dès lors que

nos pilotes seront placés pour leur championnat, il sera de notre devoir de leur donner les moyens de conquérir un deuxième titre », assure Corrado Provera. Dans ce domaine, il pourrait bien y avoir une rude concurrence interne. Car à l'intersaison Marcus Grönholm et le Français Gilles Panizzi, l'autre pilote Peugeot, ont vu arriver Didier Auriol (ex-Seat). Le Cévenol arrive avec ce que d'aucuns considèrent comme la plus grosse expérience du championnat : à quarante-deux ans et fort d'un titre de champion du monde des pilotes, conquis en 1994 au volant d'une Toyota, il fait partie des trois pilotes les plus anciens du circuit.

L'an passé, la cohabitation entre les pilotes Peugeot n'a pas toujours été simple. La direction de l'équipe a dû, à quelques reprises, taper du poing sur la table, notamment pour remettre les choses au clair avec François Delecour (ce dernier a été remercié fin 2000 et a rejoint Ford). « Il y a des situations où l'un ira plus vite que les autres, mais la logique de comportement s'imposera », veut croire Corrado Provera.

« CONTRE-PERFORMANCE »

Avec Marcus Grönholm, Didier Auriol et Gilles Panizzi, sans oublier l'autre nouvelle recrue, le Finlandais Harri Rovanperä (spécialiste de la terre), Peugeot s'est donné les moyens d'assouvir un appétit qui apparaît grandissant : non content de viser à nouveau le doublé, le constructeur, qui disposera d'une version améliorée de la 206 à partir de mai, veut aussi faire mieux que les six victoires acquises l'an passé. « La première moitié de la saison n'avait pas été bonne. La fiabilité manquait. Là, nous l'avons et nous espérons pouvoir arriver au terme des sept premiers rallyes avec un bagage de points supérieur à celui de l'an passé à même époque pour pouvoir aborder la deuxième partie de la saison avec plus de confort, moins de stress », avance Corrado Provera.

L'assurance de Peugeot ne va cependant pas jusqu'à la morgue. « Cela va être plus difficile de rester au sommet », reconnaît le directeur de Peugeot Sport, qui note que « la marge de manœuvre » par rapport aux autres concurrents « est petite du fait des règlements qui imposent des lois physiques » et rappelle que « les valeurs sont très proches car

lorsque nous avons gagné en 2000, cela a été avec des écarts de quelques dixièmes de seconde ». Parmi les principaux prétendants aux titres figureront Ford et Subaru : le Japonais aligne une nouvelle Impreza et l'Américain, deuxième du Mondial constructeurs 2000, a adopté une nouvelle motorisation sur sa Focus.

A Monte-Carlo, Peugeot espère bien signer son premier succès de la saison. Didier Auriol y a déjà gagné trois fois. En tout état de cause, le constructeur se doit de faire oublier sa « contre-performance ridicule » de l'an passé, pour reprendre le doux euphémisme employé par Corrado Provera : victimes du froid,

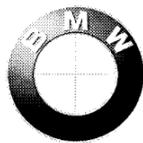
Le retour de Citroën

La saison 2001 marque le retour de Citroën en championnat du monde des rallyes. La firme aux chevrons, qui avait dû abandonner cette compétition en 1999 pour des questions de réglementation, n'alignera cependant ses modèles Xsara que sur quatre courses, la participation à l'intégralité des épreuves étant programmée pour 2003. Chez Peugeot Sport, « on craint cette arrivée », comme le relève le directeur Corrado Provera, car en cas de bons résultats des Xsara, « ce seront des points qui ne seront pas pour nous ». Pour autant, « il n'y aura pas d'entente », assure Frédéric Saint-Geours, le directeur général de Peugeot. « Jean-Martin Folz [le PDG du groupe PSA] a été clair : chaque marque mène sa politique sportive, comme elle mène sa politique commerciale. Citroën est un concurrent comme les autres. » L'ambition affichée par Guy Fréquelin, le directeur de Citroën Sport, est de remporter « une victoire » au moins.

les 206 n'avaient pas démarré. « Nous avons déjà fait oublier ça en étant champions du monde », assure Corrado Provera, à qui il ne déplairait pourtant pas d'avoir « la chance de commenter autre chose qu'un abandon ».

Ph. L. C.

BMW 320d



www.bmw.fr



Prix de la BMW 320d : 174500 F. Premier versement de 61224,17 F (dépôt de garantie de 26175 F + premier loyer majoré de 35049,17 F (2)) suivi de 23 loyers mensuels de 2470,02 F (2). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévus au contrat) ou l'acquérir en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 104700 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196559,63 F (2).

Barèmes et conditions au 17/07/00 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 300 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 636 643.

Contrat national d'entretien SERENIUM inclus au prix de 149,17 F/mois comprenant une extension de garantie supplémentaire de 12 mois et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 45000 km (au 1^{er} des deux termes atteint).

(1) après le 1^{er} versement (2) hors assurances facultatives

BMW 320d

2471 F / mois ⁽¹⁾⁽²⁾

Contrat national d'entretien compris

Voyagez en Première pour un tarif Éco.



TROIS QUESTIONS À...

DIDIER AURIOL

1 A l'intersaison, vous avez quitté Seat – qui s'est retiré du championnat du monde des rallyes – pour rejoindre Peugeot Sport. Votre adaptation a-t-elle été facile et quels sont vos objectifs personnels pour cette saison ?

Cela a été facile dans les discussions puis dans l'intégration avec les ingénieurs et techniciens. Nous nous comprenons mieux. Ne serait-ce déjà que parce que nous parlons la même langue. Mon ambition est de renouer avec la victoire. La dernière sur un rallye remonte à 1999, en Chine. J'ai envie d'être en position de prétendre au titre mondial des pilotes. Aujourd'hui, nous avons une voiture qui est championne du monde, alors c'est cet objectif que nous devons avoir. Pour le championnat des constructeurs, nous serons plusieurs pilotes à défendre la marque. Mais, en ce qui concerne le titre des pilotes, le chemin s'annonce long : il y a beaucoup de candidats capables d'y prétendre.

2 A Monte-Carlo, pour votre première apparition au volant de la 206, vous êtes désigné comme l'un des deux pilotes chargés de ramener des points à Peugeot dans le championnat constructeurs, ce qui n'est pas le cas de Marcus Grönholm. Cela peut-il susciter un problème vis-à-vis de lui, provoquer une pression particulière, et visez-vous la victoire ?

Je cours comme cela depuis douze ans, alors, pour la pression, cela ne change pas. Le rallye de Monte-Carlo, je veux le gagner. Quant à Marcus, je n'ai aucun problème avec lui. Je le connais : nous avons couru ensemble il y a quelques années dans la

même équipe. Il est très facile de travailler avec lui. Nous sommes là avant tout pour gagner pour l'équipe.

3 Votre contrat se limite à une année. Est-ce du fait de Peugeot Sport ou de votre fait et espérez-vous pouvoir le prolonger à la fin de l'année ?

C'est moi qui ai demandé à signer pour un an. Parce que j'ai quarante-deux ans et que je n'ai pas envie de continuer à disputer des rallyes si jamais, un jour, je sens que je suis moins performant. A la fin de la saison, nous verrons si nous signons à nouveau. Mais je veux montrer que j'ai encore l'envie de courir et de gagner.

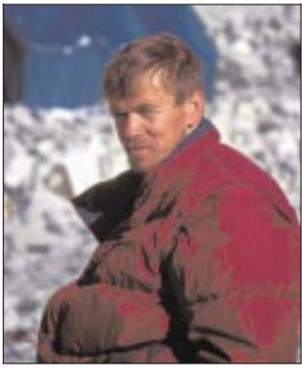
Propos recueillis par Philippe Le Cœur

■ LOTO : résultats des tirages n° 5 effectués mercredi 17 janvier.

Premier tirage : 1, 18, 21, 27, 34, 37, numéro complémentaire : 3. Rapports pour 6 numéros : 8 194 290 F (1 249 211 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 71 880 F (10 958 €) ; 5 numéros : 8 115 F (1 237 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 328 F (50 €) ; 4 numéros : 164 F (25 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).
Second tirage : 15, 29, 32, 36, 43, 49 ; numéro complémentaire : 42. Rapports pour 6 numéros : 46 163 925 F (7 037 644 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 208 830 F (31 835 €) ; 5 numéros : 7 385 F (1 125 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 338 F (51,52 €) ; 4 numéros : 169 F (25,76 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

Davo Karnicar, skieur de l'Everest

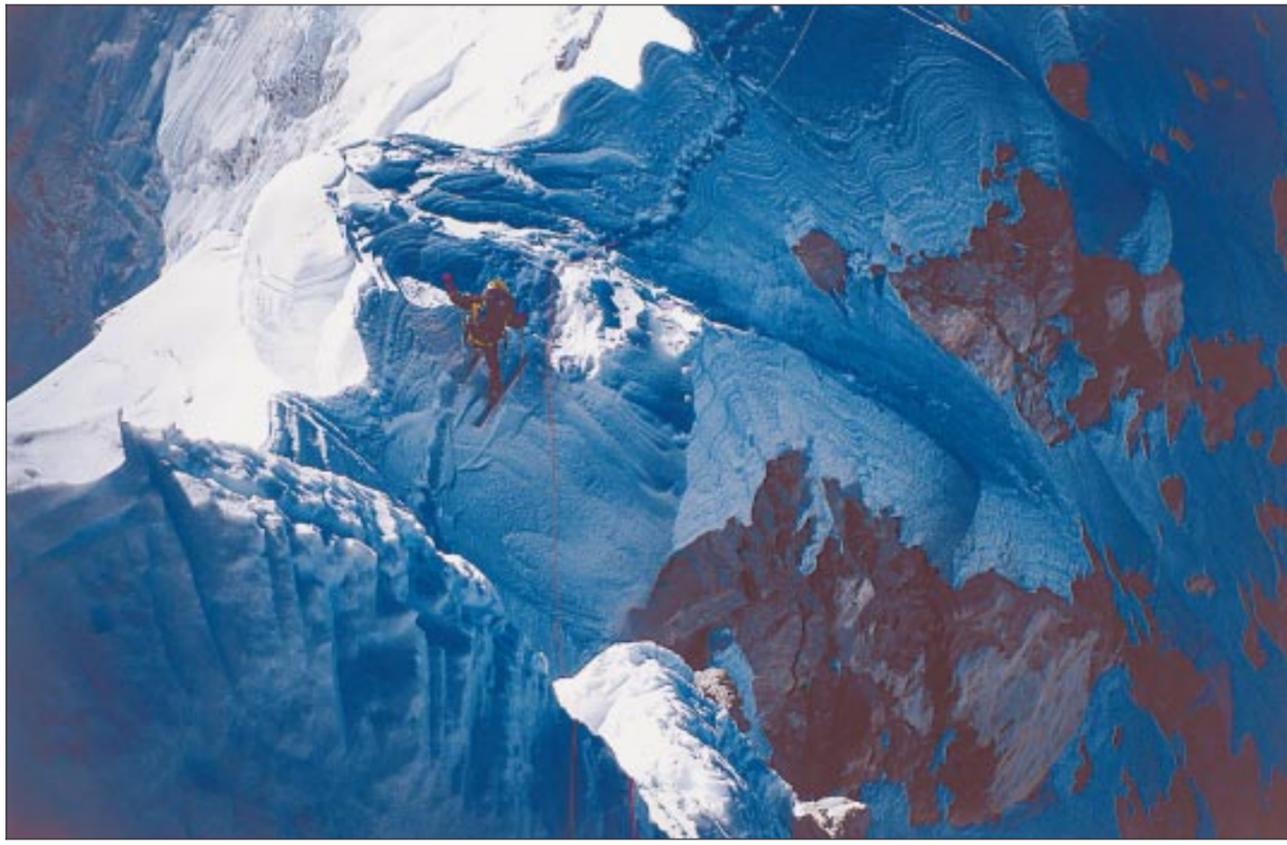
Après l'Annapurna (8 091 m) en 1995, le skieur-alpiniste slovène a réussi le 7 octobre 2000 la première descente intégrale à skis depuis le Toit du monde (8 848 m)



URBAN GOLOB / IPA PRESS

EN CE PETIT MATIN du 7 octobre 2000, Davo Karnicar sait qu'il est au seuil du jour le plus important de sa vie. Après une ascension nocturne sans problème, il a atteint le Toit du monde (8 848 m). Le soleil, qui fait briller la neige tombée en abondance, est de bon augure, mais le skieur-alpiniste slovène n'ignore pas que la « Déesse du ciel » pour les Népalais ou la « Déesse mère du Monde » pour les Tibétains peut se montrer cruelle. En 1996, à l'occasion de sa première tentative de descente intégrale à skis de l'Everest, n'a-t-il pas perdu plusieurs phalanges de sa main gauche dans une tempête qui l'avait empêché de parvenir au sommet ?

Loin de le décourager, ce douloureux échec n'a fait que décupler son désir d'accomplir le rêve de sa vie. Depuis le 29 avril 1995 où, avec son frère Drejc, il a réussi la première descente à skis de l'Annapurna (8 091 m), le montagnard de Jezersko savait qu'il pouvait viser encore plus haut. « Il paraît logique pour un



FRANC CODERLAP / IPA PRESS

Davo Karnicar (en haut, à g.) a été le premier vainqueur de l'Everest à oser chausser des skis dès le sommet pour franchir le « ressaut Hillary » (ci-dessus). On le voit aussi dans la « cascade de glace » (ci-dessous).



URBAN GOLOB / IPA PRESS

alpiniste de tenter de gravir la plus haute montagne, dit-il. J'avais aussi ce désir, et, sachant comment skier, je pensais que je réussis cette descente si je donnais le meilleur de moi-même. »

A trente-huit ans, Davo Karnicar cumule une grande expérience de skieur alpin, d'alpiniste et de nombreuses descentes de sommets à skis. Son enfance dans les Alpes slovènes lui a permis de multiplier les sorties avec son père, moniteur de ski et féru d'alpinisme. Plus tard, il a intégré l'équipe nationale de ski alpin, mais n'a accédé aux podiums que par procuration en s'occupant du matériel du Norvégien Ole-Christian Furuseth, vainqueur de sept épreuves de la Coupe du monde entre 1989 et 1995.

Ses loisirs, il les occupe alors à dévaler les sommets des montagnes slovènes – Triglav, Jalovec, Kocna, Grintovec – avec ses frères, Luka, l'aîné, puis Drejc avec lequel il réussit les descentes à skis des faces nord-est de l'Eiger et est du Cervin. Jusqu'à cette descente de l'Annapurna où Drejc de-

vra être amputé de tous ses doigts de pieds gelés.

Parvenu au sommet de l'Everest, Davo Karnicar a chaussé ses skis spéciaux en carbone et Kevlar,



courts de 1,68 m et pesant à peine 1 kg. Il a emporté une petite caméra de 3 kg pour authentifier son défi.

Sous ses spatules, il observe attentivement le « Ressaut Hillary », une pente d'une quinzaine de mètres à 60°-70°. L'abondance de la neige peut à tout instant déclencher une avalanche sous ses skis. Par précaution, il a fixé une corde qu'il peut saisir en cas de besoin. Dans cette atmosphère à l'oxygène très raréfié (25 % par rapport au niveau de la mer), il est loin de disposer de toutes ses capacités physiques et mentales. Son expérience, son sens de l'équilibre acquis lors de milliers de descentes sur des pentes vertigineuses, lui permettent de vaincre cette première difficulté.

Au pied du ressaut, il s'aventure prudemment sur la corniche, rendue aussi périlleuse par la surabondance de neige, qui mène au sommet du col sud (8 763 m). C'est de cet endroit que le Français Pierre

Tardivel était parti en 1992 pour une descente de l'Everest à skis un peu raccourcie. Il dévale le col jusqu'aux Bandes jaunes, un autre passage délicat avec une déclivité voisine de 50 %. La combe ouest, une longue descente qui le mène jusqu'au niveau du camp 3, n'est qu'une formalité. Davo arrive devant l'ultime obstacle, mais non le moindre : la Cascade de glace.

IMMENSE SÉRAC

Coincée entre la face sud de l'Everest, la crête ouest du Lhotse et le flanc nord du Nuptse, cette vallée, située entre 6 800 m et 5 900 m d'altitude, est un immense sérac qui reçoit des blocs de glace des trois géants voisins. L'énorme masse de glace et la raideur de la pente font glisser cet enchevêtrement de blocs de près de 1 mètre par jour. Une expédition suisse, déjà accompagnée par le sherpa Tenzing Norgay qui, un an plus tard, allait conquérir

l'Everest avec Edmund Hillary, avait été la première à remonter la Cascade de glace en 1952. Désormais, chaque début de saison, des sherpas installent des échelles et des cordes fixes dans les passages les plus périlleux. Le principal danger reste celui des avalanches.

Quelques minutes avant d'aborder la cascade, le skieur-alpiniste est témoin de l'une de ces avalanches. Aussitôt après, il estime qu'il dispose d'un répit pour s'élaner sur ce chaos de blocs verglacés masquant des crevasses.

A la sortie de ce labyrinthe, ses amis l'attendent au camp de base. Il est midi. La première descente intégrale à skis depuis le Toit du monde, sans rappel, sans crampons, sans déchausser, a duré cinq heures. Davo Karnicar est, à son tour, entré dans la légende de l'Everest.

Gérard Albouy

Pratiques et légendes de l'alpinisme

L'OUVRAGE que vient de publier le Club alpin français devrait rapidement devenir la bible du pratiquant de montagne. Sur près de 1 000 pages, *Le Manuel de la montagne* fait le point sur les connaissances théoriques concernant le milieu montagnard, de la météo aux avalanches, en passant par l'orientation et la cartographie.

CHAPITRE SÉCURITÉ

Le chapitre sur la sécurité est particulièrement bien conçu. Outre les conseils relatifs à l'équipement et à la nécessaire préparation physique et mentale, il donne des informations sur les dangers auxquels le pratiquant doit faire face (froid, orage, neige...). Il fait aussi le point sur les pathologies propres aux activités alpines (mal aigu des montagnes, gelures, hypothermies...) et sur la meilleure manière de les éviter ou d'y faire face, le cas échéant.

AIR ET EAU

Dans une seconde partie, les auteurs examinent les activités sportives de montagne. A côté des sports classiques (randonnée, alpinisme, escalade, cascades de glace, ski), ils laissent une large place aux activités plus récentes : les sports aériens, avec le parapente ou le vol libre, et les sports d'eaux vives avec la descente de canyon, le rafting ou l'hydrospeed.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE

Ne manque à cet ouvrage qu'un chapitre historique. Pour combler en partie cet écueil, l'amateur pourra avantageusement se reporter aux *Grandes Aventures de l'alpinisme*. Rédigé par Stefano Ardito, alpiniste et journaliste italien, le livre, agrémenté d'une abondante iconographie, retrace l'histoire de l'exploration des massifs, de la conquête du mont Blanc à celle de l'Himalaya, avec, en point d'orgue, l'Everest.

LE MYSTÈRE MALLORY

De l'Everest, il est encore question dans le livre consacré à l'expédition américaine menée en 1999 par Conrad Anker, alpiniste réputé, sur les traces de George Mallory. En 1924, accompagné d'Andrew Irvine, Mallory rêvait d'être le premier à gravir l'Everest. Les deux hommes ont disparu sans que l'on sache s'ils étaient parvenus ou non au sommet. Lors de l'expédition de 1999, Conrad Anker a retrouvé le corps de George Mallory, mais rien qui permette de répondre à la question et, notamment, pas l'appareil-photo qui aurait pu apporter une preuve.

LA QUÊTE DU YETI

Après avoir furtivement aperçu, en 1986, dans une vallée perdue de l'Himalaya, une créature qui lui rappela les récits des sherpas sur le yeti, l'alpiniste italien Reinhold Messner a sillonné les régions les plus reculées, visité les monastères et les peuplades montagnardes les plus isolées pour enquêter sur cet « abominable homme des neiges » popularisé par *Tintin*. C'est le récit passionnant de cette enquête qu'il livre dans *Yeti, du mythe à la réalité*.

QUERELLE DE PURISTES

Le premier vainqueur des quatorze sommets de plus de 8 000 m a aussi consacré un ouvrage à l'Autrichien Paul Preuss. Mort en 1913, ce dernier, qui était peu connu du grand public, est considéré comme un puriste de l'escalade pour avoir toujours refusé l'utilisation de pitons pour la progression en montagne. Partisan de l'escalade libre, il s'est longtemps opposé sur cette question à un autre grand de l'alpinisme, l'Allemand Hans Dülfer.

Acacio Pereira

★ *Le Manuel de la montagne, ouvrage collectif*. Seuil. 927 p., prix de lancement 270 F (41,16 €), puis 320 F (48,78 €) à partir du 31 janvier.
★ *Les Grandes Aventures de l'alpinisme*, de Stefano Ardito. Ed. Glénat. 320 p., 398 F (60,67 €).
★ *Mallory et Irvine, à la recherche des fantômes de l'Everest*, de Conrad Anker et David Roberts. Ed. Glénat. 261 p., 120 F (18,29 €).
★ *Yeti, du mythe à la réalité*, de Reinhold Messner. Ed. Glénat. 175 p., 120 F (18,29 €).
★ *Paul Preuss, de Reinhold Messner*. Ed. Guérin. 277 p., 170 F (25,92 €).

Les conquérants du Toit du monde

SAGARMATHA (« Déesse du ciel ») pour les Népalais, Chomo Lungma (« Déesse mère du Monde ») pour les Tibétains et Everest (nom du géophysicien anglais qui détermina ce point culminant du globe en 1865) pour les Occidentaux, le Toit du monde (8 848 m) est situé sur la frontière népalo-tibétaine par 27°59 de latitude et 86°56 de longitude.

● **Première tentative en 1922.** Les Britanniques George Finch et Geoffrey Bruce atteignent 8 320 m. Sept sherpas meurent dans une avalanche.

● **Le mystère Mallory.** Le 8 juin 1924, les Britanniques George Mallory et Andrew Irvine disparaissent à la vue de leurs compagnons à proximité du sommet. Le 1^{er} mai 1999, le corps momifié de Mallory est retrouvé à 8 400 m par l'Américain Conrad Anker. Est-il mort avant d'atteindre le sommet ou après l'avoir conquis le premier ?

● **Les faces nord et est fermées aux étran-**

gers. En 1950, la Chine, qui occupe le Tibet, interdit les voies d'accès nord et est pour une durée de trente ans. L'Everest n'est plus accessible que depuis le Népal par le sud.

● **Première ascension.** Le 29 mai 1953 par le Néo-Zélandais Edmund Hillary et le sherpa népalais Tenzing Norgay.

● **Première ascension en solitaire.** Le 20 août 1980 par Reinhold Messner (Italie) par la face nord.

● **Première ascension hivernale.** Le 17 février 1980 par L. Clichy et K. Wielicki (Pologne).

● **Première ascension par une femme.** Le 16 mai 1975 par Junko Tabei (Japon).

● **Première ascension sans oxygène.** Le 8 mai 1978 par Reinhold Messner et Peter Habeler (Autriche) par la voie sud-est.

● **Ascension la plus rapide par le sud.** Le 21 mai 2000 par le sherpa Babu Chiri (Népal) en 16 heures et 56 minutes depuis le camp de base.

● **Ascension la plus rapide par le nord.** Le 24 mai 1996 par Hans Kammerlander (Italie) en 16 heures et 45 minutes.

● **Plus long séjour au sommet.** 21 heures et 30 minutes par le sherpa Babu Chiri.

● **Plus jeune alpiniste au sommet.** Shambu Tamang (Népal), le 5 mai 1973 à 17 ans et 6 mois.

● **Plus vieux alpiniste au sommet.** Lev Sarkisov (Georgie), le 12 mai 1999, à 60 ans et 161 jours.

● **Plus grand nombre d'ascensions.** Sherpa Appa (Népal) atteint pour la onzième fois le sommet le 24 mai 2000.

● **Victimes de l'Everest.** Au total 161 personnes, dont 46 Népalais.

● **Zone la plus dangereuse.** La « Cascade de glace », où ont péri 19 personnes.

● **Descente la plus rapide.** 11 minutes par Jean-Marc Boivin (France) en parapente en 1998.

● **Première descente intégrale à skis.** Davo Karnicar (Slovénie), en 5 heures, le 7 octobre 2000.



ALSTOM

**2 trains à très grande vitesse
sur 3 construits dans le monde.**

**1/4 des métros et des tramways
circulant dans le monde.**

**Richard pense que le gain
de temps est un marché d'avenir.**

Le fort développement des villes et de la mobilité sont à l'origine de la progression des transports. Un marché d'avenir sur lequel ALSTOM est l'entreprise de référence, avec de nombreuses commandes à travers le monde : Singapour, Washington, Shanghai, Santiago, Sao Paulo, Barcelone, Melbourne, Bangkok et le futur train à très grande vitesse : l'AGV...

ALSTOM, le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport.

EXPOSITION Sous l'intitulé « Mémoires des camps, photographies des camps de concentration et d'extermination nazis », des historiens de l'image proposent, à l'hôtel de Sully, à

Paris, « une exposition sur l'histoire des photos des camps », selon l'expression de Clément Chéroux, responsable du projet. ● CELUI-CI vise à présenter les documents dans leurs cadrages et

formats originaux, à donner des légendes précises, le contexte et le nom de l'auteur. L'exposition est divisée en trois parties, « La période des camps (1933-1945) », « L'heure de la libération (1945) » et « Le temps de la mémoire (1945-1999) ». ● CETTE INITIATIVE provoque déjà un débat chez les historiens. Trois d'entre eux ont été interrogés par *Le Monde*. ● CLAUDE

LANZMANN, l'auteur de *Shoah*, se dit pour sa part « choqué » et dénonce « le risque de tout mélanger, de ne pas établir de hiérarchies », que comporte l'exposition.

Entre mémoire et histoire des camps, le rôle de la photographie

A l'hôtel de Sully, des historiens de l'image proposent une relecture des documents et des photographies concernant les camps de concentration, mais leur démarche suscite un débat parmi les spécialistes de la période 1933-1945

MÉMOIRE DES CAMPS, PHOTOGRAPHIES DES CAMPS DE CONCENTRATION ET D'EXTERMINATION NAZIS. Patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4^e. M^e Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. Tous les jours, de 10 heures à 18 h 30 ; fermé le lundi. 25 F (3,8 €) et 15 F (2,3 €). Jusqu'au 25 mars. Catalogue, sous la direction de Clément Chéroux, éditions Marval, 288 p., 250 photos, 290 F (44,2 €).

Plus de cinquante ans auront été nécessaires pour que les photographies prises dans les camps de la mort soient étudiées comme des pièces d'archives, et non plus utilisées comme des symboles du génocide perpétré par les nazis. De ces photos, on savait peu de choses : que représentaient-elles ? Qui les a prises et dans quel but ? Quel fut leur destin ? L'exposition de l'hôtel de Sully et le catalogue donnent le rôle central aux images et défrichent un champ visuel jusqu'ici brouillé. Et provoquent déjà un débat entre historiens.

Ce projet prolonge de rares travaux mais jamais un ensemble aussi complet n'avait été réuni. Et si la quasi-totalité des images sont connues des historiens – celles de Georges Angélli dans le camp de Buchenwald ou celles de soldats « photographes amateurs » ont été rarement diffusées –, jamais elles n'avaient été aussi documentées. Le catalogue est d'ailleurs une mine d'informations sur le rôle des photos, de la propagande pure aux rares docu-

ments clandestins pris par des déportés. Son responsable, Clément Chéroux, est un (jeune) historien de la photographie et non des camps, ce qui souligne la réticence culturelle montrée jusqu'ici par les historiens à prendre en compte les photographies comme documents. « Des historiens pensent encore qu'il n'y a pas d'images des camps alors qu'il en existe des millions », affirme Clément Chéroux. Des pièces importantes ont-elles pu échapper à ce dernier ? « Je ne crois pas. Surtout, ce ne sont pas les images qui sont inédites mais le fait de les documenter. »

« RETOURNER À LA SOURCE »

Il y a de la gravité, une tension, à l'hôtel de Sully. L'exposition est soignée, présentée, sans en rajouter avec des effets émotionnels. Il n'y a pas de tirages géants ou de scénographie envahissante. Bonne surprise. Nombreux sont les historiens à dire qu'une « rationalité absolue », hors tout « révélateur psychologique », doit présider à l'étude des documents photographiques. Le visiteur est accueilli par huit petites photos de famille que portaient sur eux les déportés, « unique trace de gens disparus », explique Clément Chéroux. D'entrée, le projet est annoncé : retrouver les cadrages et formats originaux, donner des légendes précises et le contexte, mettre en évidence l'auteur s'il est identifié, associer séries d'un même auteur et documents forts. « La plupart des photos exposées ou publiées étaient des reproductions de deuxième ou troisième génération dont on avait oublié l'origi-

nal, sa légende, tout ce qui est mentionné au dos, explique Clément Chéroux. Retourner à la source, re-documenter l'épreuve, ce n'est pas la sacraliser. C'est la démarche de l'historien devant chaque pièce d'archive. »

Michael Kenna, à l'origine du projet

Des photographes d'aujourd'hui, qui évoquent la mémoire des camps, constituent la troisième partie de l'exposition, dans une salle à part. Le Britannique Michael Kenna occupe la moitié de l'espace avec un trentaine de photos en noir et blanc. Kenna est à l'origine du projet global. Ce dernier a en effet donné à l'Etat français trois cents négatifs conservés au Mémorial pour la paix de Caen et trois cents tirages conservés par Patrimoine photographique (ministère de la culture), organisateur de l'exposition. Kenna est connu comme paysagiste aux tirages picturaux et très formels.

Lui ont été associés des photographes et artistes en fonction de motifs documentaires qu'ils traitent (portraits de rescapés, miradors, objets, bâtiments, etc.) qui pouvaient renvoyer aux deux parties historiques. Projet vain. Ce sont des œuvres que l'on voit, que l'on juge, et qui sont épouvantables, tant elles sont dominées par une esthétique insupportable ou une fétichisation douteuse.

★ *L'Impossible Oubli*, de Michael Kenna, éditions Marval, 110 photos, 128 p., 300 F (45,69 €).

L'exposition est divisée en trois parties : « La période des camps (1933-1945) », « L'heure de la libération (1945) » et « Le temps de la mémoire (1945-1999) ». Tout se joue avec les deux premières – regroupées dans la même salle –, là où le public reste et ne passe pas. Des subdivisions sont établies pour clarifier le contexte des prises de vues. Ainsi la première partie, la plus méconnue, oppose les nombreuses photos réalisées à l'intérieur des camps de con-

centration par les Allemands et les rares documents clandestins pris par des déportés. Cette partie est à rapprocher du texte très instructif d'Ilsen About, dans le catalogue, sur les usages de l'image par les SS, du portrait anthropométrique à l'expérience médicale – chaque camp possédait son labo-photo. On retrouve aussi le célèbre « Album d'Auschwitz », le seul à montrer clairement des déportés juifs – arrivée de juifs de Hongrie, leur sélection entre « productifs » et « improductifs » –, mais ni les chambres à gaz ni les fours crématoires.

Face à cette iconographie, où l'on voit aussi un gamin, fils de SS, et cette légende « Avec papa dans le zoo

de Buchenwald », rares sont les photos prises clandestinement dans les camps par les déportés. Seules quatre vues traitent directement de l'extermination, que l'on découvre dans leur continuité et leur cadrage original, mais accompagnées d'une interprétation que des historiens contestent (*lire ci-dessous*).

La libération des camps a généré les images, souvent insoutenables, entrées dans la mémoire collective – un charnier, des survivants squelettiques. Des classifications sont établies selon qu'il s'agit d'un photographe de l'armée, d'un photojournaliste ou d'un amateur. Ces précisions permettent de comparer les approches. « Les militaires privilégient le plan large, cherchent les éléments à charge en pensant déjà au procès de Nuremberg », affirme Clément Chéroux. On retrouve aussi les trois photographes dont la signature a débordé la période, Lee Miller, George Rodger et Margaret Bourke-White (dont des images semblent reconstituées et provoquent un malaise), et on remarquera la présence de Germaine Krull. On retiendra surtout une vraie découverte avec le travail d'Eric Schwab, le photographe qui s'attardera le plus sur les rescapés.

Pourquoi alors ce projet minutieux provoque-t-il des réticences chez des historiens et l'indignation de Claude Lanzmann, l'auteur de *Shoah* ? A cause du statut des images. « Ce n'est pas une exposition sur l'histoire des camps mais sur l'histoire des photos des camps », dit Clément Chéroux. Tout est là. Est-il possible d'opérer une telle distinction ? Le public, par

la force des choses, est confronté à l'Histoire. Explorer des typologies photographiques, quand bien même l'analyse en serait parfaite, ne suffit pas si elle n'est pas mise en relation, voire en opposition, avec les questions historiques. Les organisateurs l'ont bien compris, qui ont fait appel à un médiateur culturel chargé d'informer les visiteurs dans les salles.

La première partie, décisive, est constituée de deux bornes sur lesquelles défilent les photos. Peut-on laisser « filer » des images aussi essentielles ? Surtout, la présentation classique des photos au mur avec peu de textes, l'absence de hiérarchie, mais encore le souci principal de « documenter » les photos risquent de masquer des enjeux essentiels : le fait que la quasi-totalité des images ont été prises dans des camps de concentration et non d'extermination ; la façon dont les images de libération ont été orchestrées par les pouvoirs, choisies par la presse et reçues par l'opinion ; l'utilité des images dans l'écriture de l'histoire des camps, leur sens même par rapport à la nature du fait concentrationnaire.

Les commissaires se limitent à l'univers des photographies, semblent persuadés qu'elles disent l'extermination. Ce n'est pas le sentiment que l'on a, à la sortie de l'exposition. Et, finalement, ce que l'on pourrait regretter de la part des organisateurs c'est qu'ils n'aient pas donné aussi sa place à ce « vide d'images » devant lequel on se trouve.

M. G.

Trois historiens livrent leur point de vue sur l'exposition

ANNETTE WIEVIORKA

« Je trouve en soi passionnante la démarche de cette exposition, qui consiste à faire l'historique des photographies de cette période, en retrouvant la réalité sous des images bien souvent connues mais tronquées, déformées, ou décontextualisées. Cela indique qu'il y a d'une manière générale, concernant la mémoire des camps, un passage à l'Histoire et c'est un phénomène positif. Je ne pense pas qu'on puisse prétendre pour autant que cette exposition bouleverse l'histoire de cette période, qui est aujourd'hui écrite dans ses grandes lignes. Elle n'en constitue pas moins un complément passionnant pour l'historien et témoigne de l'intérêt grandissant d'une nouvelle génération de chercheurs pour l'image. »

» Encore faut-il rappeler qu'il s'agit, pour la majeure partie d'entre elles, de photos sur l'univers

concentrationnaire et non sur la Shoah. Cette exposition ne peut documenter, par la force des choses, que les camps, qu'il faut distinguer des centres de mise à mort. Les photos anthropométriques ne sont faites que pour ceux qui entrent dans le camp, pas pour ceux qui, gazés à leur descente des trains, n'y pénétreront jamais, à l'instar de l'écrasante majorité des déportés juifs. C'est important à souligner car, après une longue période où le système concentrationnaire a absorbé la Shoah, on assiste aujourd'hui à l'effet inverse : c'est la Shoah qui semble absorber le système concentrationnaire.

» C'est assez frappant dans la troisième partie de l'exposition, consacrée aux œuvres contemporaines, dont on sent que l'imaginaire est davantage lié à l'extermination qu'à l'univers concentrationnaire. Ce risque n'en court pas

moins tout au long de l'exposition. Cela confirme ce que l'on pressent depuis quelques années déjà : la Shoah fait désormais partie de l'imaginaire de notre société, pour le meilleur et pour le pire. D'où le sentiment un peu ambivalent des chercheurs qui ont travaillé, souvent et longtemps seuls, sur cette question d'avoir à la fois gagné et perdu dans la cause qui était la leur. »

★ Annette Wieviorka, directeur de recherche au CNRS, a publié *Le Procès Eichmann (Complexe, 1989)*, *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli (Plon, 1992)*, *L'Ere du témoin (Plon, 1998)*.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER

« Cette exposition me paraît ambiguë : une présentation de documents historiques, classés par catégories, est complétée par un

ensemble d'œuvres contemporaines traitant du même sujet. Les points de vue singuliers des artistes contemporains viennent se superposer à des séries documentaires, interrompues par quelques documents exceptionnels. Le problème est que les œuvres contemporaines sont faibles, indigentes, voire inepètes : un panache de vagues bricolages – ou des documents sans nécessité – sur une « mythologie » et des traces ou des vestiges fétichisés. Le principal mérite de la partie historique est d'éviter le spectaculaire : les documents sont présentés avec sobriété ; les images-icônes sont relativisées. Mais je ne sais pas ce que cette taxinomie historique de l'imagerie photographique des camps, ainsi isolée, peut apporter à l'histoire des camps elle-même. Les documents exposés n'étaient pas inconnus des historiens et ne seront une découverte que pour le grand public. Le systè-

me de classification adopté s'imposait peut-être. Reste à savoir ce qui ressort des distinctions et des rapprochements proposés. »

» Le visiteur fera peut-être des différences (bien que les textes au mur l'aident peu). Il verra sans doute l'écart entre les images professionnelles, efficaces, spectaculaires, etc., de Margaret Bourke-White, dont on comprend une fois de plus pourquoi elle était la bête noire de Walker Evans, et celles, admirables, d'Eric Schwab, qui montrent des visages, des êtres humains, avec une justesse exemplaire. Mais cette différence, qu'il est indispensable de faire, aujourd'hui, au présent, est malheureusement brouillée par la vulgarité des choix d'œuvres contemporaines. Il est particulièrement regrettable de penser que les commissaires ont écarté le travail du photographe franco-américain Mikael Levin, qui a permis de redécouvrir, de revoir

les images d'Eric Schwab. Ce travail largement exposé en Allemagne est occulté sous prétexte qu'il faisait double emploi – ce qui est absurde – avec des images retenues. »

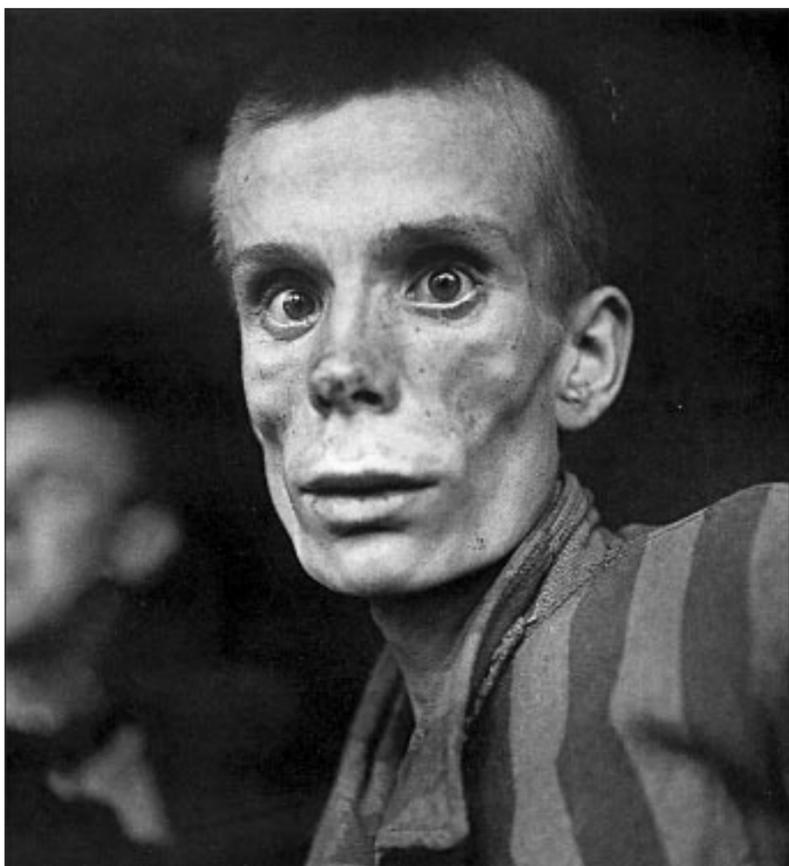
★ Jean-François Chevrier est historien de l'art et de la photographie, professeur à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

MARIE-ANNE MATARD-BONUCCI

« J'ai été sensible à la démarche visant à reconstituer, de façon souvent minutieuse, l'histoire de photos qui ont circulé à la Libération et même au-delà avec des légendes imprécises et souvent erronées. L'approche n'est pas nouvelle, mais c'est la première fois qu'elle est systématisée de la sorte. La question posée par l'exposition est moins celle de l'univers concentrationnaire que celle du regard des photographes sur les camps. »

Série de quatre photographies réalisées près du crématoire V de Birkenau, en août 1944, par un membre non identifié de la résistance polonaise d'Auschwitz, chargé de la crémation des victimes. 1 : image peu identifiable. 2 : groupe de femmes nues contraintes de se déshabiller et de se diriger vers la chambre à gaz. Cette image fut ultérieurement, écrit Clément Chéroux, régulièrement recadrée sur les victimes et retouchée (visage, corps) pour la rendre plus lisible. 3 et 4 : crémation des corps de détenus gazés. Selon Clément Chéroux, s'appuyant sur les travaux de l'historien Jean-Claude Pressac, ces deux photos ont été prises depuis l'intérieur de la chambre à gaz nord du crématoire. Les quatre clichés auraient été réalisés dans cet ordre en une vingtaine de minutes.





MUSÉE D'ÉTAT D'AUSCHWITZ-BIRKENAU



Portrait anonyme de la famille polonaise Broder, pris en 1925-1926 pour constituer un passeport en prévision d'un voyage en Palestine qui ne fut pas entrepris. La plupart des membres ont péri à Auschwitz. La photo fut retrouvée dans une valise du camp ; elle appartenait à un déporté.

Ci-dessous : Paul Bodot, militaire français engagé auprès des forces américaines, a utilisé son appareil photo amateur pour photographier, « souvent d'une main tremblante », les empilements de cadavres découverts lors de la libération du camp d'Ohrdruf, le 6 avril 1945.

Jeune Russe de dix-huit ans, atteint de dysenterie, photographié par Eric Schwab après la libération du camp de Dachau (Allemagne), fin avril-début mai 1945. Schwab (1910-1977) est le photographe français qui a le plus documenté la libération des camps (Dachau, Thekla, Buchenwald), photographiant « davantage les survivants que les morts », selon Clément Chéroux.



MUSÉE D'ÉTAT D'AUSCHWITZ-BIRKENAU



KENNA / PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE

Porte d'entrée de Birkenau vue de l'extérieur du camp, photographiée par Michael Kenna en 1992.

Ci-contre : portrait signalétique de Rozalia Kowalczyk, détenue comme « politique polonaise », réalisé à Auschwitz par le service de l'identification. La détenue fut transférée au camp de concentration pour les enfants de Lodz, où elle survécut.



FENDIRP

Claude Lanzmann, écrivain et cinéaste

« La question n'est pas celle du document, mais celle de la vérité »

» La présentation des photographies d'auteurs en série est intéressante (celles d'Eric Schwab en particulier), de même que l'approche consistant à présenter des regards en parallèle (photographes des armées, d'agences de presse ou amateurs). Mais à l'évidence, plus encore que les mots, les photos n'ont pas suffi – et ne suffisent pas – à rendre compte d'une telle réalité. Ce sont des documents importants, essentiels, mais qui ne sauraient se passer de discours. Pour un visiteur non spécialiste, il me semble qu'il aurait été bon d'insister, tout en montrant ces images, sur leur impuissance essentielle, sur ce qu'elles ne pouvaient dire des camps – et a fortiori de la Shoah.

» Pour la plupart, elles témoignent d'une réalité atroce mais déjà autre, transformée par les libérateurs – et par le regard des photographes. De plus, les images qui ont circulé concernent rarement les camps d'exter-

mination. Les images à succès sont souvent celles qui reflétaient une réalité réaménagée, qu'il s'agisse de photos posées ou montrant des scènes recrées, comme si la barbarie à l'état brut ne pouvait faire sens.

» De même, il convient de s'interroger sur le succès des images qui relèvent d'une pédagogie de l'horreur, mettant des témoins civils face à des charniers. Comme s'il fallait l'écran du regard du témoin (jugé souvent complice) pour sensibiliser sur la barbarie. Pour que de telles images répondent à la finalité qui leur était alors assignée : dénoncer, accuser plutôt qu'informer. »

★ Marie-Anne Matard-Bonucci, historienne, est coauteure de *La Libération des camps et le retour des déportés* (Complexe, 1995) et a contribué à *Storia e memoria della deportazione* (Giuntina, 1996) avec le texte : « Des usages de la photographie lors de la libération des camps ».

DIRECTEUR de la revue *Les Temps modernes* depuis la mort de Simone de Beauvoir en 1986, Claude Lanzmann est l'auteur du film documentaire *Shoah* et du livre éponyme, paru chez Fayard en 1985.

– Comment réagissez-vous après avoir vu l'exposition et lu le catalogue ?

– On n'a pas le droit de présenter cet événement comme s'il allait révolutionner le regard. Clément Chéroux et son équipe veulent faire croire que les documents sont nouveaux. Ils ne le sont pas. Si vous allez dans les musées et mémoriaux, au Yad Vashem de Jérusalem ou à l'Holocaust Museum de Washington, aussi en Allemagne, vous êtes submergés par les photographies des camps. Je connais toutes les photos qui sont présentées ici.

» Je suis tout autant choqué par le fait que les images soient mises sur le même plan. Ainsi du parallèle entre les visages tuméfiés de déportés roués de coups et ceux de leurs bourreaux, battus à la libération des camps.

» Mais surtout, dans une exposition qui prétend retrouver le caractère de document et d'attestation historique des photographies, la confusion demeure extrême entre les camps de concentration, où ont été prises la quasi-totalité des photos, et les camps d'extermination. De 1933 à la guerre, la persécution était publique, connue, documentée. On passe brutalement de là à 1945, c'est-à-dire à la fin ! Il n'y a presque rien, et en tout cas rien de nouveau entre les deux.

» J'ai passé ma vie à séparer camps de concentration et camps

d'extermination parce que la réalité, c'est qu'il n'y a pas une seule image des camps de Belzec, Sobibor et Chelmno, et pratiquement rien sur Treblinka. Ces images ne peuvent servir à écrire l'histoire des camps.

– Le projet n'est pas d'écrire l'histoire des camps par l'image mais de re-documenter des images longtemps assimilées à des symboles de l'horreur mais dont on méconnaissait l'auteur et la légende.

– Clément Chéroux évoque des photos qui auraient été mal interprétées alors que ce n'était pas le cas. Je ne vois surtout pas ce qu'un tel projet peut apporter si ce n'est le risque de tout mélanger, de ne pas établir de hiérarchies. Certaines affirmations sont également erronées. On est même dans une insupportable cuistrerie interprétative en ce qui concerne les quatre photos – par ailleurs très connues – prises par les membres du Sonderkommando d'Auschwitz, en 1944.

» Dans le catalogue, Clément Chéroux cite Godard, qui a écrit qu'avec un bon journaliste d'investigation il trouverait « les images des chambres à gaz au bout de vingt ans. On verrait entrer les déportés et on verrait dans quel état ils ressortent ». Et Chéroux d'affirmer que ces images existent : ce sont celles prises par le Sonderkommando. Quel culot d'écrire ça ! Ces images montrent des corps qui brûlent à l'extérieur. Il est aussi écrit que ces photos sont prises depuis l'intérieur d'une chambre à gaz. Rien ne leur permet de l'affirmer. Personne ne sait.

» Autour des chambres à gaz, il y avait d'autres salles. Et finalement, ça changerait quoi ? Ces quatre photos sont enfin longuement analysées par Georges Didi-Huberman, qui se prend à les fétichiser, avec l'intention obscure de nous faire croire que nous disposons de photos de ce qui se passe à l'intérieur d'une chambre à gaz pendant l'opération de gazage. On les attend encore.

» Et je passe sur le fait qu'il utilise largement ma préface au livre de Filip Müller, *Trois ans dans une*

chambre à gaz d'Auschwitz, sans même le mentionner.

– On vous reproche d'avoir écrit que si vous aviez découvert un film sur l'extermination des camps vous le détruiriez. Ces quatre photos du Sonderkommando, vous les détruiriez ?

– Evidemment pas. Je n'ai jamais demandé aux gens de détruire quoi que ce soit. Je parlais d'un hypothétique petit film muet réalisé par un SS, donc du point de vue SS, montrant 3 000 juifs mourant ensemble dans une chambre à gaz du crématoire II d'Auschwitz. C'est mon point de vue parce que j'ai réalisé *Shoah* contre toute archive. J'ai vu, pendant que je préparais *Shoah*, un film muet d'une minute tourné par un soldat allemand qui montre des juifs exécutés par les Einsatzgruppen. Ce sont des images sans imagination. Le mixte de paroles et d'images avec la voix réverbérante de Filip Müller dans mon film a mille fois plus de force.

– Comment jugez-vous la partie de l'exposition consacrée aux artistes contemporains ?

– Je la trouve révoltante. Michael Kenna fait de l'esthétisme. Comment peut-il ne pas voir les questions éthiques que pose son travail ? Clément Chéroux me cite – hors contexte – à propos d'une photo de Kenna représentant la porte de Birkenau en évoquant une « bouche sombre » alors que j'écris une « bouche d'ombre ». Et puis transformer les blaireaux, dents et lunettes trouvés sur place en objets fétichisés, comme le fait Naomi Tereza Salmon, c'est un peu « on va vous montrer ce que vous n'avez jamais vu ».

» Le vrai problème, dans cette histoire, est celui du statut de la photographie. Elle atteste quoi ? La question n'est pas celle du document, comme le pense Chéroux, mais celle de la vérité. Klee a dit : « L'art ne reproduit pas le visible, il rend visible. » C'est le contraire même de l'actuel culte de l'image pour l'image. Une mémoire se construit.

Propos recueillis par Michel Guerrin



« Le Grand Cahier », journal de survie de deux jumeaux en guerre

Laurent Hatat trouve le bon rythme pour adapter la trilogie d'Agota Kristof

GRAND CAHIER, d'après Agota Kristof. Mise en scène : Laurent Hatat. Avec Olivier Brabant et Bruno Tuchszer. THÉÂTRE INTERNATIONAL DE LANGUE FRANÇAISE (TILF), pavillon du Charolais, parc de La Villette, Paris-19°. M^e Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-93-95. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. De 50 F (7,62 €) à 120 F (18,29 €). Jusqu'au 27 janvier. Durée : 1 h 15.

Peu de romans connaissent la fortune théâtrale du *Grand Cahier*. Depuis sa parution, en 1986, il n'a cessé de stimuler l'inventivité des metteurs en scène, des comédiens, des étudiants, des enseignants. Langage simple, dialogues directs, images fortes, scènes montées court. Ces dernières années, avant les Nordistes de Laurent Hatat, la trilogie d'Agota

Kristof a suscité l'invention scénique des Flamands de De Onderneming, puis des Chiliens de La Troppa. Après un passage remarqué au Festival d'Avignon (*Le Monde* du 14 juillet 1999), le *Gemelos* chilien n'a plus guère quitté l'Europe. Une escale est prévue au Théâtre de l'Odéon, à Paris, du 11 au 31 mai.

Entre journal à la première personne du pluriel et roman d'apprentissage, *Le Grand Cahier* conduit de très jeunes jumeaux à chercher un chemin de survie à travers la barbarie incompréhensible des adultes. Les sauvages sont condamnés à inventer des rituels à défaut de lois ; des usages à défaut de règles ; une solidarité au coup par coup à défaut de société sûre, durable. Leur comportement autant que leur regard révèlent les écarts entre la morale proclamée des maîtres et la terrifiante réalité guerrière. Une fois encore, l'affi-

chage de cruautés martiales a paru moins troubler quelques parents d'élèves obscurantistes que les crudités d'un livre indispensable (*Le Monde* du 12 décembre 2000).

ROUX COMME LA DIFFÉRENCE

Le jeune metteur en scène Laurent Hatat a enfermé les jumeaux dans un cube noir mat, posé sur un amas de plastiques gris, qui évoque quelque décharge recouverte. Deux voix possédées en proviennent, coupées par les stridences d'avions de chasse. Des hublots jumeaux ou des meurtrières s'ouvrent sur deux paires d'yeux méfiants et étonnés. Que se rabattent les côtés de la boîte et en émergent deux diables à ressort en culottes de peau et T-shirts Superman et Batman. Les garçons sont roux comme la différence, avec leurs tignasses hérissées (à la Katzenjammer Kids),

leurs sourcils marxiens (tendance Groucho), leurs bouches Caven (façon Ingrid). Visages étonnés d'avoir été peints par la guerre. Qu'ils effaceront d'un seul geste d'un seul, passant à l'adolescence en séchant d'impossibles larmes et en ôtant leurs scalps.

Les deux garçons (Olivier Brabant et Bruno Tuchszer) parlent d'une seule voix, et bougent d'un même esprit. En duettistes confirmés, ils peuvent s'éloigner l'un de l'autre à la conquête de nouveaux personnages, assurés de retrouver leur gémellité sans faute. Avec une inspiration et un sens du rythme qui ne se démentent pas, Laurent Hatat leur offre d'incessants rebondissements. Avant de les séparer, avec leur accord implicite, pour les renvoyer dans deux mondes fugitivement réunis par les planches du salut.

Jean-Louis Perrier

« Hélène d'Égypte », chef-d'œuvre ignoré de Richard Strauss

HÉLÈNE D'ÉGYPTE, de Richard Strauss, livret de Hugo von Hofmannsthal. Avec Vitalija Blinstrubyte (Hélène), Stephen O'Mara (Ménélas), Yelda Kodallli (Aithra), Johannes von Duisburg (Altair), Ulfried Haselsteiner (Da-ud), Orchestre et Chœur du Théâtre lyrique de Cagliari. Gérard Korsten (direction). Denis Krief (mise en scène). THÉÂTRE DE CAGLIARI, prochaines représentations : le 19 janvier à 20 h 30, le 21 à 17 heures. Tél. : 00-39-070-408-22-30. www.teatroliricodicagliari.it

CAGLIARI (Sardaigne) de notre envoyé spécial

Des six livrets que Hofmannsthal a écrits pour Richard Strauss, le plus complexe et le moins connu est consacré à l'archétype de la beauté féminine, à la femme devant laquelle les hommes découvrent leur faiblesse. Texte magnifique, mais aussi trop satisfait de soi, impossible à concevoir sans un intense rapport avec les études de Freud sur la mémoire et le refoulement, *Hélène d'Égypte* débute à Dresde, en 1928. Après la mort du poète, Strauss écrit une seconde version, plus courte et simplifiée. Elle sera donnée au Festival de Salzbourg en 1933. Ni l'une ni l'autre n'ont jamais gagné la faveur des théâtres : dommage, car les chefs-d'œuvre imparfaits sont, parfois, les plus attachants. Mais le temps de la redécouverte est peut-

être venu : présenté au Deutsche Oper de Berlin en décembre 2000, en version de concert sous la direction de Christian Thielemann, *Hélène* est donné pour la première fois en Italie (!) à l'initiative du théâtre de Cagliari.

Ménélas doit-il tuer Hélène ou lui pardonner ? Pâris a-t-il vraiment été son amant, ou l'enlèvement de la bellissima et la guerre de Troie ne sont-ils qu'une projection de l'angoisse de perdre une femme trop séduisante qui excite le désir de tous ? Son mari l'aime toujours, mais il ne l'accepte : situation d'irremédiable schizophrénie.

« PETITES COURONNES LYRIQUES »

Un coquillage « qui sait tout » (Hofmannsthal expliquait : c'est la radio, les journaux...) informe la magicienne égyptienne Aithra que Ménélas a décidé de tuer Hélène. Aithra provoque une tempête, sauve Hélène au dernier moment, accueille les époux dans son île, leur offre la coupe de l'oubli. Mais, pour se sauver, on doit se souvenir, et le couple doit donc revivre sa propre histoire, de la première nuit « chaste et pure » jusqu'à la trahison. Dans le désert du Maroc, Da-Ud est le nouveau Pâris qui cherche à aimer Hélène. Ménélas le tue et, quand Altair, père de Da-Ud, veut venger son fils, un prodige d'Aithra sauve les époux. Hermione, leur fille, peut alors demander à son père : « Où est maman ? ». Quand la trinité de la famille se retrouve, la musique devient heu-

reuse. On pourra boire la coupe de la mémoire, pas celle de l'oubli.

Dans leur correspondance, Strauss demande à son librettiste « plus d'action », mais Hofmannsthal répond que, cette fois, il n'est pas question de *Salomé* ou d'*Electre*, mais d'une « guirlande de petites couronnes lyriques ». Lettre après lettre, Strauss accepte le risque de ce récit violemment intimiste, encore plus visionnaire que *La Femme sans ombre* : qualités qui deviennent prééminentes aussi dans la musique, dans une vocalité extrême, fiévreuse. Mais, dans le deuxième acte, la perspective d'un amour conjugal à retrouver rend l'écriture plus « humaine » : le chant d'Hélène quand elle imagine la « deuxième nuit », la complainte funèbre sur le corps du jeune Da-Ud, le duo final entre les amoureux retrouvés comptent parmi les pages suprêmes de Strauss.

Le jeune chef sud-africain et autrichien Gérard Korsten, élève de Sandor Vegh au Mozarteum de Salzbourg, donne une lecture passionnée et exacte ; deux mois de répétitions ont permis à l'orchestre de trouver la confiance nécessaire pour dominer une telle partition. Les chanteurs sont excellents, particulièrement la soprano lituanienne Vitalija Blinstrubyte (Hélène) et le ténor nord-américain Stephen O'Mara (Ménélas). La mise en scène du Français Denis Krief est d'une grande rigueur poétique.

Sandro Cappelletto

« Pas d'histoires ! », douze courts métrages sur le racisme

LE CINÉMA peut-il quelque chose contre le racisme ? Sur un siècle d'existence, la réponse semble acquise : *Le Dictateur*, de Charlie Chaplin, n'a pas davantage désarmé les nazis que *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais, n'a découragé leurs émules. On gagnerait sans doute à poser autrement la question : le cinéma peut-il du moins contribuer à alerter de ce danger, notamment les jeunes générations ? Une association (Dire, faire contre le racisme) et deux sociétés de production (Little Bear et JPL Films) ont répondu par

l'affirmative en imaginant « Pas d'histoires ! Douze regards sur le racisme au quotidien ».

Elles ont eu l'idée d'une série de douze courts métrages et proposé à des cinéastes confirmés de mettre en scène des scénarios choisis sur concours et écrits par des auteurs de seize à vingt-six ans. De cette méthode (« Le Monde Radio-Télévision » du 30 décembre 2000) se déduit l'ambition du projet : s'inspirer de situations tirées de l'expérience quotidienne, sans pour autant sacrifier leur mise en forme. Distri-

bue par Gebeka Films, la série sort dans une trentaine de salles en France, dont trois à Paris, et quelque deux cents projections destinées aux scolaires ont déjà été programmées.

Le principal écueil de ce type de commande consiste, on le sait, à sombrer dans l'ornière pédagogique de l'« œuvre utile ». « Pas d'histoires ! » est à cet égard une réussite, une manière de prouesse, même si l'on considère la durée très courte des films, qui oscille entre quatre et six minutes. La modestie avouée du propos - pas de grands discours, mais des actes ou des gestes qui révèlent d'eux-mêmes les préjugés qui affectent notre vie de tous les jours, ou qui donnent au contraire, sans nulle complaisance, l'exemple de leur refus - y est pour l'essentiel. S'il fallait ne retenir qu'un seul de ces films (hypothèse absurde mais rhétoriquement justifiable, dont on prie Vincent Lindon, Catherine Corsini, Christophe Otzenberger, Xavier Durringer et les autres de nous excuser), on citerait volontiers cette *Lettre à Abou*, où l'association de Sabrina Moëlla (étudiante en

marketing de vingt-deux ans, auteur du scénario) et d'Emilie Deleuze (réalisatrice de *Peau neuve*) fait merveille, dans un des meilleurs contre-exemples offerts par cette série (l'amitié sans réplique d'un petit Blanc et d'un petit Noir lors de la rentrée des classes).

L'indéniable vertu de cette méthode peut aussi susciter une réserve : la primauté accordée au quotidien sur le politique. Donnés pour naturels, et combattus au nom d'un anti-racisme qui semble lui aussi aller de soi, les comportements dénoncés par ces films sont trop rarement mis en relation avec le contexte politique dans lequel ils s'inscrivent. Il ne serait pourtant pas indifférent de savoir quel arrière-plan historique, quelle idéologie et quelle législation les autorisent ou les répriment.

Jacques Mandelbaum

★ Un livre, *Sans l'autre, t'es rien* (Editions Mango, 117 p., 49 F, 7,47 €), présente quelques-uns des cinq cents textes suscités par l'appel à scénario et laissés pour compte.

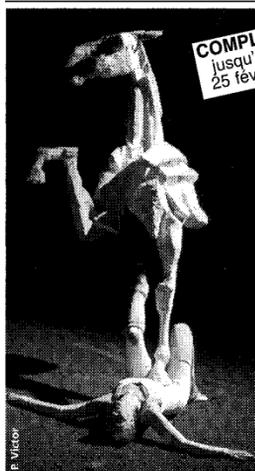


cité de la musique

portrait de Tan Dun
Orchestral Theatre I et IV
On Taoism
Tan Dun, direction
Orchestre national de Lyon
jeudi 25 janvier - 20h

opéra de Sichuan
La mère du moine Mulian
Troupe de la ville de Chengdu
vendredi 26 et samedi 27 - 20h
dimanche 28 janvier - 16h30

01 44 84 44 84
www.cite-musique.fr
porte de Pantin



COMPLÉT
jusqu'au
25 février

ZINGARO Triptyk

En raison du succès,
reprise après la tournée,
à partir du 16 nov. 2001

Réservez
dès maintenant !

Location ouverte : Fnac et
au 0 892 681 891 (2,21 F TTC/mn)





SORTIR

PARIS

Dans la série des inaperçus
Pour la seconde année, ce modeste, mais intrigant, festival parisien explore les souterrains de la pop, de la chanson et du rock français. Cela débute, le 19 janvier, avec Orwell, trio nancéien aux ambiances pop vaporeuses, puis Luciole, Toulousains œuvrant dans les samples évanescents et les émotions susurrées, avant que Machin, alias Eugène Lampion, nous entraîne, avec violoncelle et accordéon, dans les « chansons bricolages » de son album, *Des Choses*, héritières de Boby Lapointe et des surréalistes. Le 26 janvier : Citron, Chinaski, Pure Sins. Le 2 février : Gel, Maarten, Julien Ribot. *Glaz'art, 7-15, avenue de La Villette, Paris-19°. M^e Porte-de-la-Villette. Du 19 janvier au 9 février, à 19 heures. Tél. : 01-43-70-88-67. 60 F.*

Kazuyo Sejima

L'architecte japonaise Kazuyo Sejima, invitée de l'Institut français d'architecture (IFA), vient présenter son travail dans le cadre des entretiens de Chaillot hors les murs. Originnaire de la région de Tokyo, elle fait son apprentissage dans les années 80, période d'expansion effervescente et de reconstruction du Japon. Son maître, Toyo Ito, basait son travail sur la légèreté des structures, les couleurs unies, la transparence des matériaux, béton et acier. Kazuyo Sejima a forgé son propre style. Fluidité, transparence relèvent d'un jeu d'immatérialité où le verre demeure un élément majeur pour son œuvre. Univers de contrastes subtils, entre couleur et non-couleur, froideur et soufflé. *Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, Paris-15°. M^e Bir-Hakeim. Le 19, 17 heures. Tél. : 01-44-37-95-00.*

(Publicité)

Prunus Armenica

7 miniatures pour Paradjanov

un spectacle d'Olivia Grandville et Xavier Marchand

A

Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National
20 janvier - 11 février
Location 01 41 32 26 26




GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Artaud, le corps, le rythme avec Evelynne Grossman et Jean-Michel Rey.

Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudat, Paris-6°. M^e Odéon. Le 20, 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-44. Entrée libre.

Melancholia Théâtre d'après Jon Fosse, mise en scène de Claude Régy, avec Yann Boudaud et Jean-Louis Couloch.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20°. M^e Gambetta. Jusqu'au 25 février. Mardi, 19 heures et 21 heures ; du mercredi au samedi, 21 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F.

La Nuit juste avant les forêts de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Kristian Frédéric, avec Denis Lavant.

Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Vaillin, Villejuif (94). Le 20, 20 h 30. Tél. : 01-49-58-17-00. 125 F.

Le Pays lointain de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de François Rancillac, avec Corinne Darnon, Yves Graffey, Laurent Prévot... *Cartoucherie - Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12°. M^e Château-de-Vincennes. Jusqu'au 14 février. Du mardi au samedi, 20 heures ; le dimanche, 16 h 30. Tél. : 01-43-28-36-36. 80 F et 120 F.*

Akiko Ebi (piano) Œuvres de Liszt. *Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1°. M^e Châtelet. Le 19, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.*

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France Œuvres de Beethoven et Schoenberg. Christian Zacharias (piano), Eliahu Inbal (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8°. M^e Ternes. Le 19, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.*

Ensemble Intercontemporain, Orchestre de Paris Œuvres de Schoenberg et Bartok. Christine Schäfer (soprano), Pierre Boulez (direction). *Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1°. M^e Châtelet. Le 19, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 60 F à 360 F.*

Pascal Gravat, Prisca Harsch Fictions. *Le Blanc-Mesnil (93). Forum culturel, 1, place de la Libération. Le 19, 19 heures ; le 20, 20 h 30 ; le 21, 17 heures. Tél. : 01-48-14-22-22. 100 F.*

Susan Buirge Le Jour d'après. *Pontoise (95). Théâtre Les Louvrais, place Fraternité. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-30-30-46-01. 100 F.*

Hommage à Tito Puente avec Azuquita, Anga, Cutufla, Orlando Poleo, Eduardo Valls, Diego Pelaez.

THÉÂTRE UVERT

Jacques SERENA

GOUACHES

VELVETTE

Joël JOUANNEAU

15 janvier
3 février

réservations
01 42 62 59 49

DISPARITION

Jules Vuillemin

Un philosophe respectueux des sciences

LE PHILOSOPHE Jules Vuillemin, professeur honoraire au Collège de France, mort mardi 16 janvier des suites d'une longue maladie, était l'auteur d'une œuvre exemplaire de cohérence et de rigueur. Dans une époque où bon nombre de philosophes se sont vu reprocher leur superficialité et leur ignorance des disciplines scientifiques, il a incarné de manière exemplaire, parfois hautaine, parfois austère, l'idéal d'une élaboration conceptuelle qui soit informée des méthodes et des résultats des sciences et cependant autonome dans son développement.

Né le 15 février 1920 à Pierrefontaines-les-Varans dans le Doubs, Jules Vuillemin a suivi une carrière prestigieuse et directe, qui l'a conduit du lycée Louis-le-Grand, où il fait sa khâgne en 1937-1938, au Collège de France où il est élu en 1962, et où il enseigne jusqu'en 1990.

Pour passer de l'une à l'autre de ces deux institutions situées sur le même côté de la rue Saint-Jacques à Paris, son périple fut également exemplaire. Celui-ci l'a conduit d'abord de l'École normale supérieure à l'agrégation de philosophie

(1943). Après un court passage au lycée de Besançon, puis six ans au CNRS, Jules Vuillemin est professeur à l'université de Clermont-Ferrand. Il y enseigne de 1950 à 1962, année où il succède au Collège de France à Maurice Merleau-Ponty.

APPROFONDIR ET DIVERSIFIER

Dans une première partie de son œuvre, dont il s'éloignera ensuite nettement, Jules Vuillemin s'inscrit dans une perspective existentialiste, en réfléchissant notamment avec Louis Guillermit à ce que peut être *Le Sens du Destin* (PUF, 1948) ou un *Essai sur la signification de la mort*, et, en 1949, *L'Etre et le Travail*. C'est dans un deuxième temps, en centrant ses travaux sur Kant et sa postérité, qu'il trouve véritablement la voie qu'il ne va cesser ensuite d'approfondir et de diversifier.

Ainsi, depuis *L'Héritage kantien et de la révolution copernicienne* (PUF, 1954), où Vuillemin analyse les interprétations du kantisme respectivement par Fichte, Cohen et Heidegger jusqu'à *L'Intuitionnisme kantien* (Vrin, 1994), il n'a cessé d'explorer les voies ouvertes par la philosophie critique.

Jules Vuillemin s'est d'ailleurs employé à renouveler et à réinventer ces voies plutôt qu'à les suivre avec quelque fidélité passive. Ainsi ses travaux sur Descartes, sur Aristote comme sur Russell, en débouchant sur un effort pour classer les systèmes philosophiques (*Nécessité ou contingence*, Seuil, 1984), s'ordonnent-ils à la volonté de tenter une « *nouvelle critique de la raison pure* » qui tienne compte des développements de la logique et des sciences.

Jules Vuillemin fut un des premiers en France à connaître et analyser les théories de l'abstraction de Russell, Whitehead, Carnap, Goodman. Il invita au Collège de France de grands représentants de la philosophie analytique anglosaxonne, notamment Quine et Strawson. Convaincu que la puissance et la richesse interne des grands systèmes classiques étaient liées à leur relation étroite aux mathématiques et à la physique, il a maintenu avec force et ténacité, malgré bien des forces contraires dans l'air du temps, le lien nécessaire et fécond de la réflexion philosophique et des sciences.

Roger-Pol Droit

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, le conseil des ministres a procédé, mercredi 17 janvier, au mouvement préfectoral suivant : **Pierre-Henry Maccioni** est nommé préfet de Saône-et-Loire, où il succède à Joël Gadin, nommé préfet hors cadre ; **Thierry Le Roy**, conseiller d'Etat, est nommé préfet de la Dordogne, en remplacement de Pierre-Henry Maccioni.

[Né le 14 mai 1948 à Saint-Denis de la Réunion, Pierre-Henry Maccioni est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et titulaire d'une maîtrise de droit public. Il a notamment été chargé d'études à la direction du personnel et du matériel de la police (1972-1974), attaché d'administration centrale aux ministères de la défense, puis de l'intérieur (1974-1975), administrateur au Conseil de l'Europe (1975-1978), chargé de mission à la Mairie de Paris (1978-1979). Il a été ensuite directeur du cabinet du préfet de la Creuse de mai 1979 à septembre 1980, directeur du cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales de septembre 1980 à janvier 1982, sous-préfet de Calvi de janvier 1982 à janvier 1984, secrétaire général de la préfecture de la Dordogne de janvier 1984 à septembre 1987, sous-directeur de l'action culturelle à la direction du développement du ministère de la coopération de septembre 1987 à juin 1988, avant d'être chef de cabinet de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, de juin 1988 à février 1990. Il devient ensuite sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses de février 1990 à janvier 1993, préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet de la région Aquitaine de janvier 1993 à juillet 1995, coordonnateur, chargé de mission auprès du secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, pour la convention de Schengen et pour les affaires intérieures et de justice de juillet 1995 à octobre 1997. Depuis cette date, Pierre-Henry Maccioni était préfet de la Dordogne.]

[Né le 12 janvier 1947 à Londres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Thierry Le Roy a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA (1972-1974). Il a été notamment conseiller pour les questions juridiques au comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1979-1981), directeur du cabinet de François Autain,

secrétaire d'Etat chargé des immigrants (1981-1982), chargé de mission, puis conseiller technique au cabinet de Pierre Mauroy, premier ministre (janvier-novembre 1982), chef du service des entreprises nationales au ministère de l'Industrie et de la Recherche (1982-1984), avant de diriger le cabinet de Jack Lang, ministre de la culture (1984-1986). Directeur du patrimoine (février-juin 1986), il est revenu ensuite au Conseil d'Etat, avant d'être chef du service juridique et technique de l'information (1988-1991), puis directeur de la musique et de la danse (1991-1993). Après un nouveau retour au Conseil d'Etat, il a été ensuite chargé de mission au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, de décembre 1997 à février 1999, date à laquelle il est devenu délégué aux affaires internationales à ce même ministère. Thierry Le Roy préside en outre le conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn) depuis octobre 1999.]

ARCHIVES DE FRANCE

Martine de Boisdeffre, conseiller d'Etat, a été nommée directrice des Archives de France, lors du conseil des ministres du mercredi 17 janvier. Elle succède à Philippe Belaval, nommé en décembre 1999 président de la cour administrative d'appel de Bordeaux.

[Née le 15 août 1957 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), ancienne élève de l'École nor-

male supérieure de jeune fille, Martine de Boisdeffre a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA (1981-1983). Elle a été notamment conseiller technique au cabinet d'Elisabeth Guigou, ministre déléguée aux affaires européennes (1990-1993). Depuis octobre 1995, Martine de Boisdeffre était secrétaire général du Conseil d'Etat ; elle présidait en outre, depuis octobre 1999, l'Institution nationale des invalides.]

SÉNAT

Laurent Béteille est devenu sénateur (RPR) de l'Essonne, en remplacement de Xavier Dugoin, dont la déchéance de son mandat de sénateur a été prononcée le 16 janvier par le Conseil constitutionnel. Lors des élections sénatoriales de 1995, Laurent Béteille occupait la quatrième place sur la liste qui était conduite par Jean-Jacques Robert (RPR) et Xavier Dugoin (RPR) et qui avait obtenu deux élus ; après le décès de Jean-Jacques Robert, Max Marest (RPR) avait été proclamé sénateur de l'Essonne (*Le Monde* du 24 mars 2000).

[Né le 19 avril 1948 à Nîmes (Gard), avocat, Laurent Béteille est maire (RPR) de Brunoy depuis 1977 et conseiller général de l'Essonne, élu du canton de Brunoy, depuis 1985. Il est le fils de Raoul Béteille, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien député (RPR) de Seine-Saint-Denis.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 17 janvier sont publiées :

● **Polynésie française** : la loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire

dans le domaine des transports, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel la concernant.

● **Réforme de l'Etat** : une circulaire du premier ministre relative aux directives nationales d'orientation.

Au *Journal officiel* du jeudi 18 janvier sont publiés :

● **Archéologie** : la loi relative à l'archéologie préventive, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel la concernant.

● **CSA** : un décret portant nomination du président et de membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (*Le Monde* du 18 janvier).

● **Banque** : un décret définissant les services bancaires de base mentionnés à l'article L. 312-1 du code monétaire et financier.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Paul MEUNIER
est né le 1^{er} janvier 2001.

Ses sœurs, Héléne, Mathilde et Valentine, sont très heureuses.

Nathalie Malot et Jean-Baptiste Meunier,

51, avenue Gambetta,
36400 La Châtre.

Mariages

Sylvie PASS
et
Patrick JOUIN

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré par Alain Richard, le 19 janvier 2001.

Décès

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie - Paris-VI. Le directeur de l'UFR de chimie, Le directeur du Centre d'accueil, d'information et d'orientation, Ses collègues, Tous les personnels, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami, survenu le mardi 16 janvier 2001, dans sa soixante-troisième année, de

Daniel LELANDAIS,
maître de conférences.

Une cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 20 janvier, à 10 heures, en la chapelle Saint-Luc, 23, rue du Fort, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'incinération se fera dans la plus stricte intimité, le lundi 22 janvier après-midi.

– Suzanne de Montvalon, son épouse,
Dominique et Bénédicte de Montvalon, Martin et Louise, Christine de Montvalon, Emmanuel, Clément et Cyrille, Pascale de Montvalon
Thomas, Etienne, Samuel et Augustin, François et Frédérique de Montvalon, Benoît et Luc, Emmanuel et Maha de Montvalon, Ankh et Oudja, Jean-Baptiste et Anne de Montvalon-Guerche, Antoine, Ses enfants et petits-enfants,

Henry et Yveline de Montvalon, leurs enfants et petits-enfants, Pierre et Elisabeth de Montvalon, leurs enfants et petits-enfants, Christiane Guian, ses enfants et petits-enfants, Jean-François de Montvalon et ses enfants, Ses frères et sœur,

Jacqueline Guillet, ses enfants et petits-enfants, Patrick et Charlette Moillard, leurs enfants et petits-enfants, Ses belles-sœurs et beau-frère, dans la douleur et dans l'espoir, recommandent à votre prière

Robert de MONTVALON,

décédé dans la paix, entouré des siens, le 17 janvier 2001, à l'âge de quatre-vingts ans.

Nous vous invitons à la célébration eucharistique pour un dernier adieu, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13^e, le samedi 20 janvier, à 10 h 30.

20, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– Nicole Pelz, Melanie Habert ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne PELZ,
née SPANAGLE,

le 6 janvier 2001.

Gonthier PELZ,

le 14 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue de Charmenton,
07100 Annonay.

– M. Alain Reinberg, son époux,
M. et M^{me} Olivier Reinberg, M. et M^{me} André Laszlo, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petites-filles, Ainsi que toute la famille et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès de

M^{me} Marie-Anne REINBERG,
née SPANJAARD,
docteur en chirurgie dentaire,
université de Paris,

survenu, le 16 janvier 2001, à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 janvier, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

2, rue Narcisse-Diaz
75016 Paris

– Sa famille et ses amis font part, dans l'espoir, du retour vers Dieu de

Denyse RIVIERE,
pianiste,

le 15 janvier 2001.

De la part de Michèle Tedeschi-Torstén, sa fille de cœur,
Ses cousins, Parent, Bardin, Lopin, Ragoucy,
Ses neveux, Aubergé, Le Gavrian,
Nicole Contamin,
sa cousine, si affectueusement présente.

Ses élèves garderont d'elle le souvenir d'un grand et généreux professeur, d'un serviteur désintéressé de la musique.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 janvier, à 10 h 30, à Notre-Dame-de-Grâce, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e, et suivie de l'inhumation au cimetière Montmartre.

– M^{me} Janine Vautier, son épouse,
Corinne Vautier, Franck et Hai Jung-Vautier, Sophie et Philippe Londaits, ses enfants,
Maya, Stéphane, Victor, Caroline, Ulysse, Laura, Charlotte et Juliette, ses petits-enfants,
M^{me} Josette Pelletier, sa nièce,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Henri VAUTIER,

survenu le 14 janvier 2001, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Rémy de Draveil, et sera suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille aux Mesnuls (Yvelines).

M^{me} Vautier,
16, allée de la Perspective,
91210 Draveil.

Remerciements

– Lise, Anne et Emmanuelle Dunoyer, Philippe Fouquet et Marion, ne parvenant pas dans l'immédiat à répondre à tous les messages reçus lors du décès de

Jean-Marie DUNOYER,

remercie chaleureusement tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie.

– L'équipe de Tschann Libraire, profondément affectée par le décès de

Jean-Marie DUNOYER,

s'associe à la douleur de Lise et de ses proches.

Adieu, Loustique.

(*Le Monde* daté du 30 décembre 2000).

Anniversaires de décès

– Le Tholonet-Aix. Puyricard, Marseille.

Le 19 janvier 1984, disparaissait notre très cher

Barthélemy FLEXAS,
agréé de l'Université.

« ... *Y los sueños, sueños son.* »

– Le 19 janvier 1997, à vingt ans,

Romain HORN

était assassiné.

Amour, mémoire.

– Le 19 janvier 1971, il y a trente ans,

Lucien P. KAHN

nous quittait.

Nous associons à sa mémoire celle de sa femme,

Jacqueline,
née DURKHEIM,

décédée le 26 décembre 1995.

Gilbert, Annie, Philippe.

– Il y a quatre ans, le 19 janvier 1997,

Sonia MILLIAN-CONSTANT

nous quittait.

Elle nous manque.

Marius, Alain, Pierre et Claire Constant.

– Il y a quatre ans, le 19 janvier 1997, s'est éteint

Démètre VOUTSINAS,

directeur
du *Bulletin de psychologie*,
lauréat de l'Académie
des sciences morales et politiques.

Qui l'a connu se souviendra.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 29 janvier 2001, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à l'intention de

M^{me} Jean LARRERA de MOREL,
née Agnès REBATTET,

rappelée à Dieu le 29 décembre 2000.

9, avenue Emile-Acollas,
75007 Paris.
5, rue Victor-Daix,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Hommages

– A

Michelle,

mon Affection pour toujours.

Elisabeth.

Conférences

COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES (AIU)

organise avec
l'université Paris-IV - Sorbonne
le **dimanche 21 janvier 2001,**
de **10 heures à 18 h 30,**

son *cinquième dialogue biblique*
La faute d'Eve

avec Liliane Atlan, Marie Balmay, Claude Cohen-Boukhaia, Nicole Jeamment, Henri Tisot, Marie Vidal, Jean-Pierre Winter ;

suivi d'un récital
de Marlène Samoun

Cantiques d'Orient et d'Occident

en Sorbonne, amph Descartes (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55

Débats

Le Cercle Richard DUPUY

organise
en l'hôtel de la Grande Loge
de France,
8, rue Puteaux, Paris-17^e,
une rencontre-débat
avec le **professeur Axel KAHN**,
directeur de recherche à l'Inserm.
« **Les enjeux éthiques de la génétique** », samedi 27 janvier 2001, à 9 heures.
Pour s'inscrire : demander un dossier :
06-60-23-04-07
ou gupypiau@club-internet.fr

Communications diverses

– Le jeudi 1^{er} février 2001, les Chœurs d'enfants Francis Bardot, Chœur d'enfants de l'Union européenne et l'Ensemble vocal de la Sainte-Chapelle fêteront les trente années de direction chorale de Francis Bardot, par ailleurs président de la section « chœurs d'enfants » de l'officielle Fédération européenne des chœurs de l'Union, sise à Bruxelles. Ils interpréteront la *Messe du couronnement*, de Mozart, avec solistes enfants, et la *Dixit Dominus*, de Haendel, accompagnés par l'Orchestre Bernard Thomas, également Orchestre européen. Eglise de la Trinité à Paris, le jeudi 1^{er} février, à 20 h 30 (métro Trinité).

La Maison des écrivains,
53, rue de Verneuil 75007 Paris

Cycle « D'ailleurs parmi nous »

Judi 25 janvier, 19 heures.

Ali Erfan, écrivain iranien, rencontre **Jean-Luc Moreau**.

Cycle « Ecrire, traduire »

Mardi 30 janvier, 19 heures.

Jean-Yves Masson et Michel Orcel.

Entrée : 20 francs (gratuit pour les adhérents, les étudiants, les chômeurs).
Renseignements au 01-49-54-68-87.

Soutenances de thèse

– Samedi 13 janvier 2001 à l'université Montpellier-III-Paul-Valéry, **Nadine Laublé** a soutenu une thèse de doctorat en lettres romanes, discipline études ibériques, intitulée : « **L'érotisme dans les comedias de Tirso de Molina**. Essai de lecture sociodramatique ».

Le jury, composé des professeurs Marie-Catherine Barbazza (rapporteur, Montpellier-III), Raphaël Carrasco (directeur de thèse, Montpellier-III), Pierre Civil (président du jury, Paris-III - Sorbonne), Felipe Pedraza (Castilla-La Mancha), l'a déclaré docteur ès lettres et lui a décerné la mention Très Honorable et les félicitations à l'unanimité.
E-mail : nadine.lauble@libertysurf.fr

– **Laure Goldstein Katsaros** a soutenu le 22 décembre 2000, à l'université Paris-VII, sa thèse de doctorat intitulée : « **Le rivage dans la poésie américaine : Walt Whitman, Hart Crane, George Oppen** ».

Jury : M^{me} et MM. les professeurs P. Jaworski (Paris-VII, directeur), M. Chénétier (Paris-VII, président), M.-C. Lemaudeley-Cunci (Paris-III), J.-M. Maulpoix (Paris-X).

Elle a obtenu la mention Très Honorable à l'unanimité du jury.

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE
ECONOMIE

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■ **Le Grand Jury**

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■ **La rumeur du monde**

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■ **Libertés de presse**

FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche
de chaque mois à 16 heures

■ **A la « une » du Monde**

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■ **La « une » du Monde**

BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

paringer

De **4 900 F**
à **8 500 F**
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâtez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne
directoire sur
lattes, métal
noir. 2 matelas
"densiflex" ou
laine et crin.

Modèle déposé
Doubles housses déhoussables,
coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

EN VUE

■ « Comment va-t-on faire pour manger si tout est fermé ? », se demandait un retraité, mercredi 17 janvier dans Kinshasa, ville morte après l'attentat contre le président **Laurent Désiré Kabila**.

■ Pendant que les deux couples clients d'une mère qui leur avait successivement vendu sur Internet ses enfants s'empoignaient en direct, mardi 16 janvier, à la télévision britannique, les bébés, réveillés par les éclats de voix, ouvraient des yeux réprobateurs.

■ Les policiers ont pu arrêter à l'aide d'une caméra sous-marine un ancien professeur de religion qui, dans une piscine de Lignano en Italie, pinçait les petits baigneurs entre deux eaux.

■ « Nous sommes obligés de « parer » les élèves, et donc de les toucher », a expliqué à **Jack Lang**, ministre de l'éducation nationale, **Jean-Paul Tournaire**, responsable syndical, en dénonçant les « effets pervers » pour les professeurs d'éducation physique d'une circulaire obligeant les chefs d'établissement à signaler à la justice les élèves qui se plaignent d'attouchements.

■ « De plus gros seins ont presque doublé mes revenus : le fisc devrait en être satisfait », à l'intention de plaider **Lia Damén**, strip-teaseuse danoise, devant la direction générale des impôts, qui refuse de déduire ses frais de chirurgie plastique.

■ Des inconnus ont volé à l'hôpital de Budapest les cheveux de **Jimmy Zambo**, chanteur populaire hongrois, rasé par les chirurgiens après s'être tiré accidentellement une balle dans la tête.

■ Les gardiens, les prenant pour des antisémites, ont chassé à la bombe lacrymogène deux ivrognes nus égarés dans une synagogue de Berlin.

■ « Deux poils blancs, voilà ce qui sépare Israël de la catastrophe », s'inquiète **Yizhar Be'er**, responsable du Centre pour la protection de la démocratie en Israël, à propos des « Fous du temple », juifs d'extrême droite qui, déçus par la présence de deux poils blancs dans la queue de l'animal providentiel qu'ils pensaient avoir trouvé, attendent la venue d'une vache entièrement rousse pour monter à l'assaut de l'esplanade des Mosquées.

■ Après la comparution de **Steven Thoburn**, marchand de fruits et légumes qui refuse d'abandonner la livre (453,59 grammes) et l'once (28,35 grammes) pour s'aligner sur le système métrique européen, **John Morgan**, juge au tribunal de Sunderland en Angleterre, reporte sa décision « en raison de la complexité du dossier ».

Christian Colombani

POUR NOUS DONNER à voir cette « Turquie incertaine au seuil de l'Europe », la revue *Esprit* consacre un intéressant dossier à ce pays dans son numéro de janvier 2001. La Turquie, souligne Olivier Abel, soulève immédiatement des controverses « passionnées », lesquelles témoignent de « son importance dans notre mémoire ». L'opinion publique en Europe, dénonce l'auteur, philosophe à la faculté de théologie protestante de Paris, « a trop souvent paniqué devant la montée de l'islam turc », et d'ailleurs « l'Europe se croit sécularisée mais il n'est pas faux d'estimer qu'elle se comporte parfois comme un "club chrétien" et que la Turquie représente souvent pour elle son identité négative ».

Fin observateur de la société kurde et anatolienne, Hamit Bozarslan expose un point de vue original

DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

■ Accepter, comme le font Germaine Tillion et Robert Badinter, que le nonagénaire Maurice Papon meure dans son lit, est-ce l'innocenter ? Est-ce lui pardonner ? Est-ce enfin, en diminuant la durée de la sanction, alléger la sévérité du jugement ? Non, évidemment non. Ce qui est imprescriptible, c'est le crime, ce n'est pas forcément la sanction. Autrement dit, aucun criminel ne doit se croire, à aucun moment de sa vie, à l'abri d'une condamnation qui équivaut à une mise au ban de la société, de la



dans un article intitulé « La crise comme instrument politique ». Il explique comment les crises à répé-

tion, et de l'humanité. J'entends déjà l'objection : avec cette conception de l'imprescriptible, les dictateurs les plus barbares (Pinochet, Milosevic) pourront espérer mourir dans leur lit. Et bien, oui. Mais pas seulement les dictateurs. Tous les détenus sans exception. Après avoir été solennellement condamnés par la justice nationale (ou internationale) et à la condition d'être devenus des vieillards, non pas innocents, mais inoffensifs.

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ Faire mine de découvrir aujourd'hui que les nominations au CSA sont « politiques » est une aimable

tartufferie. C'est le système qui est comme ça. Clouer d'emblée au pilori la nomination par l'Elysée de Dominique Baudis au poste de président du CSA, au prétexte de son engagement, politique chez les centristes et éditorial au *Figaro*, relève plus du réflexe militant que d'une sereine appréciation des choses. Il n'a quand même pas été ministre de l'information du temps de l'ORTF ! C'est la tempête de protestation qui porte des effluves de ces temps anciens. Qui croit encore que l'on gagne ou perde des élections à cause de l'audiovisuel et s'est-on seulement aperçu que le CSA a peut-être le monopole du chronomètre des temps de parole,

mais que le monopole tout court a explosé depuis belle lurette, ce qui facilite grandement le pluralisme ?

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ Il est hypocrite de prétendre que la désignation de Dominique Baudis à la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel n'est pas politique. Elle l'est triplement. D'abord en raison de la personnalité de l'intéressé. Ensuite de par le calcul du chef de l'Etat qui avait promis ce fauteuil à Dominique Baudis. Enfin au sens où le président a tout naturellement choisi une personnalité de son camp, tout comme l'avait fait jadis son prédécesseur.

islamiste ». Brandissant une fois de plus le kémalisme comme rempart à la réaction, les militaires se joignent à la campagne « Une minute d'obscurité », non pour « dénoncer le phénomène des bandes en uniformes, mais l'"obscurantisme" des islamistes ». Quatre mois plus tard, le parti islamiste est interdit tandis qu'on oublie le scandale lui-même. Seul le chauffeur du camion soupçonné d'avoir causé l'accident sera incarcéré !

« LOUPS GRIS »

Dans la même veine, c'est peu après les révélations sur les liens de Mesut Yilmaz, alors premier ministre, avec la mafia que commence la traque d'Öcalan, le chef kurde, finalement arrêté en février 1999. La mobilisation nationaliste qui accompagne l'affaire Öcalan va servir la cause de la droite radicale, les

« Loups gris », vainqueurs des législatives qui se tiennent en mai. Certes, ces crises n'ont pas toujours été montées de toutes pièces « par une force obscure chargée de les fabriquer », explique le chercheur, mais « elles gagnent une ampleur sociale explosive par l'usage qui en est fait ». A qui profitent-elles ? Aux militaires du Conseil national de sécurité (MGK), dont elles renforcent le poids. En fait ces crises « constituent en réalité une réponse à UNE crise, bien réelle, qui s'exprime sous forme de demande d'élargissement de l'espace politique, de démocratisation et d'une solution pacifique à la question kurde ».

Enfin, l'article de Nilüfer Güngörüm « La Turquie des hommes et la Turquie des femmes » livre un point de vue éclairant sur les rapports entre les deux sexes. Chaque femme, dit-elle, se pose « tous les matins avant de sortir » la question de savoir si la Turquie est en Orient ou en Occident, de crainte de se retrouver avec une tenue « non convenable pour tel ou tel quartier ». Elle souligne le contraste entre la rue et la maison et le compare à l'opposition, chère à l'Extrême-Orient, entre le yin et le yang. La rue est le domaine de prédilection de l'homme tandis que la femme « est responsable de la maison », les interférences étant exclues. « Les femmes ne laissent jamais les hommes entrer dans la maison avec leurs souliers sales tandis qu'aucune présence féminine ne peut empêcher les hommes de pisser et de cracher dans les rues. »

Marie Jégo

www.afrik.com

Un site d'information basé à Paris, pour faire pénétrer Internet au cœur de l'Afrique



exemple – des articles de fond ouvrant des horizons inédits : ainsi, Afrik.com a été le premier à faire connaître l'existence du site tunisien clandestin Takriz, ce qui lui vaut d'être à son tour interdit d'accès en Tunisie.

Qui a tué Kabila et pourquoi ?

font l'objet de dossiers, d'analyses ou d'interviews, de même que des thèmes originaux comme le bilan, en Egypte, d'un an de « kholea », cette loi qui permet aux femmes de demander le divorce.

Afrik.com devrait s'enrichir très prochainement des contributions de plusieurs confrères – *El Watan* d'Algérie, *24 heures* du Burkina Faso et *Walfadjiri* du Sénégal – avec lesquels il a passé des accords d'échange de contenu. Autre nouveauté : la possibilité de recevoir les articles du journal par e-mail, procédé rapide et relativement peu coûteux.

Le site reçoit chaque jour plus de 1 500 visiteurs : 40 % résident en France, 20 % en Afrique et 40 % dans le reste du monde (Canada en tête, suivi de la Belgique, des Etats-Unis, de la Suisse...). Son créateur et directeur Antoine Ganne est en passe de gagner son pari : faire entrer Internet au cœur du continent africain, démocratiser l'information et permettre une multiplication des échanges.

Florence Beaugé

SUR LA TOILE

CHEMINS DE FER

■ KartenFuchs, site non commercial permettant aux internautes allemands voyageant par le train de se regrouper par date et par destination pour bénéficier de tarifs de groupe, pourra rester en activité malgré l'hostilité de la société allemande des chemins de fer Deutsche Bahn. Cette dernière a en effet perdu le procès intenté à KartenFuchs.
www.kartenfuchs.de
www.bahn.de

LUTTE

CONTRE LA PORNOGRAPHIE

■ Selon le webmagazine Wired.com, l'association ultra-conservatrice américaine Enough is Enough, qui lutte contre la présence de sites érotiques sur Internet, s'est félicitée de la probable nomination de John Ashcroft au poste d'Attorney General (chef du département fédéral de la justice) : « Quand George W. Bush a gagné, l'industrie pornographique a perdu », a déclaré M^{me} Donna Rice-Hughes, fondatrice d'Enough is Enough. Plusieurs organisations similaires soutiennent la nomination de M. Ashcroft.
www.enough.org
www.cwfa.org
www.johnashcroft.org

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le choc des mémoires

par Luc Rosenzweig

LA GUERRE d'Algérie n'est pas finie. Le cessez-le-feu est loin d'être respecté dans les mémoires de ceux qui en ont été les acteurs ou les victimes, ou les deux. Ce constat s'imposait en regardant, mercredi soir, « Ce qui fait débat », sur France 3, que Michel Field avait consacré, au retour sur le devant de la scène publique, des questions concernant l'usage de la torture par l'armée française dans la répression contre les actions des nationalistes algériens.

Deux « blocs de mémoire » s'affrontaient sur le plateau. Celui, tout d'abord, de ceux, en l'occurrence de celles, qui avaient dû subir les traitements inhumains pratiqués par les soldats français engagés dans la bataille d'Alger, sous la direction du général Massu. Louise Igilahriz et sa sœur Ouda étaient venues redire de vive voix et devant un large public français ce qu'elles avaient déclaré à *Monde* il y a quelques mois,

et qui avait provoqué le « déblocage » de la parole des généraux Jacques Massu et Paul Aussarres. En face, la mémoire meurtrie à jamais de deux Français d'Algérie qui ont vu, sous leurs yeux, leurs parents assassinés par des commandos du FLN, et qui ont dû quitter cette terre où leur famille était installée depuis cinq générations.

Autour de ces drames fondateurs, les personnes concernées construisent un monde de représentations, largement mythiques, qu'aucune analyse rationnelle ne peut venir fissurer. C'est d'un côté la perception de la période coloniale comme un mal absolu, fait uniquement d'oppression et de mépris raciste du côté des colons, de l'autre l'idéalisation d'une harmonie intercommunautaire qui aurait été brutalement brisée par des « fellaghas » manipulés de l'extérieur. Le mot « torture » est alors employé par les victimes algériennes pour désigner, de manière

générale, tout ce qui participe de l'injustice qui leur fut faite, parce que c'est celui qui leur paraît le plus violent. En face, les anciens pieds-noirs voient dans la situation actuelle de l'Algérie la confirmation a posteriori de la pertinence de leurs positions quarante ans plus tôt...

On comprendra que, dans ce contexte, les historiens invités par Michel Field, Pierre Vidal-Naquet et Raoul Girardet, n'aient pas été en mesure d'exposer leurs points de vue, radicalement opposés, sur la question. Pour s'exercer, la raison historique doit tenir compte de la mémoire des participants directs à des événements, mais doit aussi s'en méfier, car elle est loin d'être synonyme de vérité. Michel Field avait bien raison d'inviter, en ouvrant son émission, les téléspectateurs à lire les bons livres publiés sur le sujet, car, en la matière, l'émotion peut induire en erreur.

JEUDI 18 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45** et 1.00 Le Club.
Journalistes, cinéastes, romanciers : comment faire un compte-rendu de la guerre ? LCI
- 21.00** Quand le ciel nous tombe sur la tête. Forum
- 22.00** Dinosaures, la disparition des géants. Forum
- 22.30** Bibliothèque Médicis. Invités : Pierre Daix ; Nicole Le Douarin. Public Sénat

MAGAZINES

- 18.30** L'Invité de PLS. Roselyne Bachelot. LCI
- 18.55** Nulle part ailleurs. Invité : Denis Marquet. Canal +
- 21.00** Envoyé spécial. Chirurgie esthétique : la folie plastique chez les ados. Les mots contre la drogue. P-s : Les ailes de l'Espoir. France 2
- 23.00** Courts particuliers. Patrick Chesnais. Paris Première
- 0.25** Vol de nuit. Liaisons sentimentales. TF 1
- 0.40** E = M 6 découverte. Ces animaux qui tuent. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15** Reportage. Belgrade, triste Etoile rouge. Arte
- 20.30** Histoires oubliées de l'aviation. Planète
- 21.05** Du rugby et des hommes. [3/5]. TV 5

fr Monde
TELEVISION

ARTE

20.15 Belgrade, triste Etoile rouge
Mélant archives et témoignages, le documentaire de Samuel Luret et Nicolas Glimois dresse le portrait de l'Etoile rouge de Belgrade, club mythique, vainqueur en 1991 face à Marseille de la Coupe des clubs champions, et aujourd'hui en perte de confiance. Et les auteurs racontent à travers lui la dérive de la société serbe, en plein désarroi après dix ans de guerre interethnique.

PARIS PREMIÈRE

21.00 LesANGES aux figures sales ■ ■
Ce célèbre film social de la production Warner, réalisé en 1938 par Michael Curtiz, était un tableau sans complaisance de la déliquescence des bas quartiers (ici italo-irlandais) des grandes villes, causée par la dépression. Certains critiques ont fait la moue sur une fin « moralisatrice » où, pourtant, James Cagney, le dur implacable, est étonnant. En v.o.

FRANCE 3

0.10 Antonin Artaud
Un film très écrit et une lecture très personnelle d'Antonin Artaud par André S. Labarthe pour « Un siècle d'écrivains ». Artaud cité, atrocités devait marquer (le 1^{er} février) la fin d'« Un siècle d'écrivains », avant une mystérieuse conclusion par Bernard Rapp. Ce ne sera pas le cas. Dommage, car Labarthe avait conçu l'évocation de ce génie déchiré, en conclusion d'un siècle de convulsions.

FILMS

- 16.40 Détective privé** ■ ■ ■
Jack Smight (Etats-Unis, 1966, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 17.45 Charade** ■ ■ ■
Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min) O. Cinétoile
- 18.35 Luce Nulle Tenebre** ■ ■ ■
Mario Mattoli (Italie, 1941, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Panique dans la rue** ■ ■ ■
Ella Kazan (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Conseil de famille** ■ ■ ■
Costa-Gavras (France, 1986, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 Les Amants de Véronne** ■ ■ ■
André Cayatte (France, 1949, N., 110 min). Festival
- 20.45 Le Septième Ciel** ■ ■ ■ ■
B. Jacquot (Fr., 1997) O. Cinéstar 1
- 21.00 LesANGES aux figures sales** ■ ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min). Paris Première
- 22.10 Asphalte** ■ ■ ■
Joe May (Allemagne, 1929, N., muet, 95 min) O. Ciné Classics
- 22.10 Le Fils préféré** ■ ■ ■ ■
Nicole Garcia (France, 1994, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.30 Quai des Orfèvres** ■ ■ ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 110 min) O. 13^{ème} Rue
- 23.00 Le Kid de Cincinnati** ■ ■ ■ ■
Norman Jewison (Etats-Unis, 1965, v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 0.10 Fargo** ■ ■ ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 2



- 1.05 Tumultes** ■ ■ ■ ■
Bertrand Van Effenterre. Avec Bruno Cremer, Laure Marsac (Fr. - Belg., 1989, 90 min) O. Ciné Cinémas 1
- 1.40 Diamants sur canapé** ■ ■ ■ ■
Blake Edwards (Etats-Unis, 1961, 110 min) O. Cinétoile

VENDREDI 19 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00** Studio ouvert. Quelle politique économique pour l'environnement ? Public Sénat
- 21.00** Vélo, les grandes heures du Tour. Invité : Patrick Chêne. Forum
- 22.00** Un handicapé dans la ville. Forum
- 23.00** La Parole pour mémoire. Forum

MAGAZINES

- 14.35** La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : Les enfants autochtones. La Cinquième
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Frank Alamo. Paris Première
- 18.10** Ciné-Cinécourts. Le monde du travail. Ciné Cinémas
- 18.40** Nulle part ailleurs. Invités : Kenobe ; Asia Argento. Canal +
- 19.00** Tracks. Backstage : German Dance Awards. Dream : Coldplay. Tribal : Guru Music School. Vibration : Musique sur Internet. Live : Craig David. Arte
- 19.30** et 0.55 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
- 20.00** La Vie des médias. LCI
- 20.40** Thalassa. La poussière du diable. France 3
- 21.00** Recto Verso. Avec Pierre Richard. Paris Première
- 21.05** Rock Press Club. Elvis Presley. Canal Jimmy
- 21.50** Faut pas rêver. Cambodge : Marée basse à Kompong Klean. Suisse : Entre ciseaux et papiers. Maroc : Le village de la mémoire. Invitée : Florence Cestac. France 3
- 22.40** Bouillon de culture. Familles, je vous hais ! Familles, je vous aime ! Invités : Catherine Cusset, Françoise Giroud, Colette Mainguy, Françoise Mallet-Joris, Armistead Maupin, Gabrielle Wittkop. France 2
- 23.10** On ne peut pas pleurer à tout le monde. France 3
- 23.15** Sans aucun doute. TF 1
- 23.25** Si j'ose écrire. Invités : Benoît Beyer de Ryke, Elisabeth Belorgey, Willy Deweert. RTBF 1
- 0.55** Nocturnales. Dancing : Un pas vers le XXI^e siècle. France 3

MAGAZINES

- 18.30** L'Araignée. TMC
- 19.10** La Légende du lion. Planète
- 20.15** Reportage. La Mère des éléphants. Arte
- 20.45** La Maladie de la vache folle. [1 et 2]. L'ennemi invisible. Etat de la recherche. Odyssee
- 21.00** Guerre et civilisation. [2/8]. Empire et armées. Histoire
- 21.00** Un siècle de danse. [2/5]. Du ballet académique au classique abstrait. Mezzo
- 22.00** Les Hommes de la Maison Blanche. [2/3]. Histoire
- 22.05** On l'appela le King. Canal Jimmy
- 22.25** Enquêtes médico-légales. Jusqu'à ce que la mort nous sépare. 13^{ème} RUE
- 22.30** Grand format. Nous allions par les routes. Arte
- 22.35** Fausto Coppi, héros italien. [2/2]. Planète
- 22.40** Pierre Bonnard, à fleur de peau. Odyssee
- 22.55** Tous contre moi. Canal +
- 22.55** Le Lieu du crime. L'affaire Human Bomb. 13^{ème} RUE
- 23.30** Esprit des peuples premiers. [7/13]. Canada, des Africains chez les Indiens. Planète
- 23.40** La Fascination du Grand Nord. Groenland, géant de neige et de glace. Odyssee
- 23.45** Un siècle de danse. [3/5]. Histoire
- 0.25** Alice Guy ou l'enfance du cinéma. TMC

MAGAZINES

- 18.05** Le Monde des animaux. Vois de chauves-souris. La Cinquième
- 18.30** L'Actors Studio. Peter Falk. Paris Première

fr Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Lumière dans les ténèbres ■ ■ ■ ■
Un ingénieur minier, Alberto, fait la connaissance des deux filles du professeur Ferri ; l'une, Marina, est fraîche et spontanée, l'autre, Clara, est coquette et frivole. Marina est amoureuse d'Alberto, attiré par Clara. Lors d'un accident, l'une des deux sœurs se fait passer pour l'autre. Une comédie qui vire rapidement à l'étude humaine et psychologique.

FRANCE 3

20.40 La poussière du diable
Après le saumon transgénique, les farines animales et le *Rainbow Warrior*, « Thalassa » propose un dossier minutieux sur l'amiante dans la marine, réalisé par Juliette Lambert. Cette « poussière du diable » est encore très présente sur les bateaux de pêche et les navires de guerre. Sa nocivité établie, on prévoit, selon les études, 500 000 décès dus à l'amiante dans les trente prochaines années.

ARTE

22.30 Nous allions par les routes
Lumineux portrait d'une Rom, Ceija Stojka, qui survécut à sa déportation à Auschwitz, réalisé par Karin Berger. De l'enfance nomade en Autriche à l'enfer des camps, dont elle n'a jamais parlé à ses enfants, faisant simplement remarquer à propos d'une épluchure de pomme de terre que « c'est ce qui m'a sauvée ». Elle raconte, à la vision de photos prises à l'arrivée du camp. Elle avait onze ans.

FILMS

- 14.50 Journal intime** ■ ■ ■ ■
Nanni Moretti (Italie, 1994, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 15.50 Panique dans la rue** ■ ■ ■ ■
Ella Kazan (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Luce Nulle Tenebre** ■ ■ ■ ■
Mario Mattoli. Avec Alida Valli, Clara Calamai (Italie, 1941, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 21.00 Deux têtes folles** ■ ■ ■ ■
Richard Quine (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min) O. Cinétoile
- 21.00 Fargo** ■ ■ ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 1
- 21.00 Regarde les hommes tomber** ■ ■ ■ ■
Jacques Audiard (France, 1993, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 21.55 Ann Vickers** ■ ■ ■ ■
John Cromwell (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 22.40 Le Fils préféré** ■ ■ ■ ■
Nicole Garcia (France, 1994, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.50 Rio Bravo** ■ ■ ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min) O. Cinétoile
- 22.50 Les Affranchis** ■ ■ ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, 140 min) O. Cinéfaz
- 22.55 Le Septième Ciel** ■ ■ ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1997, 90 min) O. Cinéstar 2
- 23.10 The Wicker Man** ■ ■ ■ ■
Robin Hardy (Grande-Bretagne, 1973, 85 min) O. Canal + Vert
- 23.20 La Malédiction des hommes-chats** ■ ■ ■ ■
Robert Wise et Gunther von Fritsch (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics



- 23.20 La Toile d'araignée** ■ ■ ■ ■
Stuart Rosenberg. Avec Paul Newman, Joanne Woodward (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 0.20 Détective privé** ■ ■ ■ ■
Jack Smight (Etats-Unis, 1966, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.30 Asphalte** ■ ■ ■ ■
Joe May (Allemagne, 1929, N., muet, 100 min) O. Ciné Classics
- 1.15 Charade** ■ ■ ■ ■
Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min) O. Cinétoile



23.20 La Toile d'araignée ■ ■ ■ ■
Stuart Rosenberg. Avec Paul Newman, Joanne Woodward (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.40** Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.15 Exclusif.
18.55 Etre heureux comme...
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et fic.
L'Œil du cyclope O.
22.45 Confiante aveugle.
Téléfilm. Giles Walker. O.
0.25 Vol de nuit.
Liaisons sentimentales.

FRANCE 2

- 16.55** Un livre.
17.00 Viper.
17.55 Un toit pour trois.
18.25 Rex.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.10 Sept morts sur ordonnance
Film. Jacques Rouffio O.
1.00 Journal, Météo.
1.20 Passion Dakar.
1.45 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 18.15** Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.09 Consomag.
20.15 Tout le sport, Dakar.
20.30 Tous égaux.
21.00 Dernier recours
Film. Walter Hill O.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Passé sous silence.
0.10 Un siècle d'écrivains.
Antonin Artaud.

CANAL +

- 16.00** L'Appartement.
16.30 Air Bud 2
Film. Richard Martin. O.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Bleu des villes
Film. Stéphane Brizé. O.
22.15 Perdus dans l'espace
Film. Stephen Hopkins (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour.
14.45 Conduite coupable.
Téléfilm. Chuck Bowman.
16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.40 Exclusif.
18.55 Etre heureux comme...
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Drôle de zapping.
23.15 Sans aucun doute.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 14.05** L'Enquêteur.
15.00 En quête de preuves.
15.45 Le Bêtisier.
16.00 Cap des Pins.
16.30 Des chiffres et des lettres.
16.55 et 22.30 Un livre.
17.00 Viper.
18.20 Rex.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Maigret. Liberty Bar O.
22.35 Bouche à oreille.
22.40 Bouillon de culture.
Familles, je vous hais ! Familles, je vous aime !
0.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix.
15.00 Anatomie d'une séduction.
Téléfilm. Steven Hillard Stern.
16.35 MNK.
17.25 A toi l'actu@.
17.40 La Piste du Dakar.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport, le Dakar.
20.40 Thalassa. Les grandes enquêtes de «Thalassa» : La poussière du diable.
21.50 Faut pas rêver.
22.45 Météo, Soir 3.
23.10 On ne peut pas pleurer à tout le monde.

CANAL +

- 13.45** Elle est trop bien
Film. Robert Iscove. O.
15.15 et 17.10 Surprises.
15.25 Perdus dans l'espace
Film. Stephen Hopkins. O.
17.30 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Arlington Road
Film. Mark Pellington O.
22.55 Tous contre moi.
23.45 Ennemi d'Etat ■
Film. Tony Scott. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Voyages, voyages. Malte.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Belgrade, triste Etoile rouge.
20.45 Thema.
Ouverture. La Prusse, traces d'un pays disparu.
20.46 Le Sujet de l'Empereur ■
Film. Wolfgang Staude (v.o.).
22.35 La Prusse, vertueuse ou mégalomane ?
23.20 Louise, la bien-aimée.
0.05 L'Ennemi héréditaire.
La Prusse vue de Pologne.
0.50 La Prusse, un cas litigieux.

1.10 Racket au restaurant.
Téléfilm. Dominik Graf.

M 6

- 18.00** Le Clown.
19.00 Le Filic de Shanghai.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Passé simple.
20.50 Les Démons de Jésus
Film. Bernie Bonvoisin O.
23.00 Timebomb ■
Film. Avi Nesher O.
0.40 E = M 6 découverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Fiction. Jean Genet et les arts.
21.00 Le Gai Savoir.
Alain Chareyre-Méjan, philosophe.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert Euroradio.
Par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin : œuvres de Saint-Saëns, Gershwin, Copland, Ropartz.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversationnaire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Concert de la série piano.
Récital du pianiste Murray Perahia. Théâtre du Chatelet, 31 octobre 2000.
22.20 Les Rendez-vous du soir (suite).
Symphonie n° 3 en ré mineur, de Mahler, par le Chœur des garçons américains, le Chœur du festival de Tanglewood et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.05** Lorsque le monde parlait arabe.
14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Les Grandes Maneuvres.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.35 100 % question 2^e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.35 Le Journal de la santé.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Mère des éléphants.
20.45 Au-delà.
Téléfilm. Max Färberböck.
22.30 Grand format.
Nous allions par les routes.
23.55 Erreur de jeunesse.
Film. Radovan Tadic.

M 6

- 13.35** Un amour improvisé.
Téléfilm. Jack Bender. O.
15.20 The Practice.
16.10 M comme musique.
17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane.
18.00 Le Clown.
19.00 Le Filic de Shanghai.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Cinésix.
20.50 La Planète de glace.
Téléfilm. Jean de Segonzac O.
22.30 Sliders, les mondes parallèles.
0.10 Brooklyn South.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30** Appel d'air. Ile de Sein.
20.30 Black & Blue. John Lewis : le choix de Fabstention.
21.30 Cultures d'Islam.
Entre philosophes latins et arabes.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07** A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand.
Par le Chœur de Radio France, Norbert Balatsch, chef de chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Eliahu Inbali.
Concerto pour piano et orchestre n° 4 op. 58, de Beethoven, Christian Zacharias, piano ; L'Échelle de Jacob, de Schoenberg, Dietrich Henschel (Gabriel), Wilfried Galmich (un rebelle), Kurt Azesberger (le moine), Peter Straka (un interpellé)...

RADIO CLASSIQUE

- 18.30** L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir.
L'année Verdi (1901).
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Mozart, Ebert, Beethoven.

Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Vidocq des écoutes

par Pierre Georges

AMUSANTE petite fable, celle de l'écouteur écouté. Gilles Ménage, qui fut directeur de cabinet de François Mitterrand à l'Elysée, et donc pour une part l'œil et les oreilles du pouvoir, vient de déposer plainte, lundi, devant le doyen des juges d'instruction de Paris. Une belle et bonne plainte contre X avec constitution de partie civile pour « atteinte à l'intimité de la vie privée et violation de la loi de 1991 sur les écoutes administratives ».

Gilles Ménage a bien raison. Et cette plainte, montant des bois de justice, tombe à pic pour nous rappeler que plaignant ici, le même homme est mis en examen là. Pour le même délit, les fameuses écoutes de l'Elysée. Même motif, différente conception ! Ménage contre Ménage ! Poursuivi, poursuivant. Recourant aux « zonsons » selon une théorie du devoir d'Etat longuement théorisée dans ses Mémoires, *L'Œil du pouvoir*. Subissant les « zonsons » avec toute la colère et l'indignation du citoyen victime d'une fameuse entorse aux libertés individuelles.

On pourrait donc tenir la situation en laquelle se trouve le malheureux pour parfaitement schizophrène. Pas toujours facile de trouver inadmissible ce que l'on fit subir, et plus qu'une fois à d'autres, journalistes, avocats, artistes ! Mais ce serait mesquin et un peu trop facile. Retenons plutôt l'aspect très positif de cette prise de conscience admirable, quoique tardive.

Enfin la repentance, même indirecte et procédurière ! Enfin dénoncés ce procédé indigne et ces méthodes intolérables ! Enfin Ménage vint, vengeur rose

et rouge d'indignation, et de plus si savamment expert en atteintes à la vie privée qu'il ne devrait avoir aucun mal à en démontrer la malignité et l'indécence.

La littérature a assez prouvé que les plus grands repentis font les meilleurs limiers. Que les dames de petite vertu peuvent sur le tard, saisies par l'urgence, faire d'admirables grenouilles de bénitier. Que les paparazzis, on l'a lu dans *Le Monde*, font des moines de qualité. Que, sous les plus féroces gauchistes sommeillaient d'assez jolis bobos. Voici que sous Ménage veillait le Vidocq des écoutes ! Alléluia !

La repentance permanente, comme la formation du même nom, c'est un peu, dans un genre différent, ce qui caractériserait le football français. Plus il faut, pauvre, plus il se soigne ! Empêtré il y a peu dans des histoires de fric, de gros fric, de match un peu acheté ou un peu vendu, le voici aujourd'hui aux prises avec l'affaire des faux passeports. Ce qui, soit dit en passant, est aussi affaire d'argent.

Donc, si l'on a bien compris, sur pas mal de terrains de France errent de pauvres malheureux, doués certes, riches et pas seulement de leur talent, mais évoluant sous passeport de complaisance. Justice et police sont donc en train de marquer à la culotte tous ces faux-papiers de luxe, cousins d'Amérique footballistique des sans-papiers de misère. Et la pêche est plutôt bonne. C'est fou ce que le fait d'avoir une fausse tarentule grecque, un faux aïeul portugais ou une fausse généalogie européenne aide à la promotion du ballond rond !

Michel Sapin cherche un accord salarial avec les syndicats de fonctionnaires

La CGT, FO, la FSU et le groupe des dix appellent à la grève jeudi

ENTRE COLÈRE et incompréhension, la déception était présente générale, jeudi 18 janvier, parmi les sept syndicats de fonctionnaires, à l'ouverture de la troisième et dernière séance de négociations sur les salaires dans la fonction publique. Près de deux mois après la première réunion, le 21 novembre, au cours de laquelle le ministre, Michel Sapin, avait accordé aux fonctionnaires une augmentation de 0,5 % de la valeur du point d'indice à partir du 1^{er} décembre (pour une inflation

de 1,6 % sur l'année) – une mesure jugée très insuffisante par les syndicats –, le gouvernement entretenait, jeudi matin, le mystère sur les mesures qui seront finalement consenties au titre de l'année 2000.

Sans craindre d'unir une majorité de syndicats (CGT, FO, FSU, UNSA, CFTC, CFE-CGC) contre lui, M. Sapin n'a en effet pas renoncé à déduire des augmentations de 2000 le gain de pouvoir d'achat (+1,1 % sur 1998 et 1999) résultant du précédent accord, arguant

qu'au total les revenus ont progressé comme l'inflation. Tandis que la CGT, FO et la FSU, majoritaires dans la fonction publique, ont appelé les fonctionnaires à manifester et à faire grève jeudi pour peser sur le contenu du futur accord triennal (2000, 2001, 2002) que recherche le ministre – appel auquel s'est jointe l'Union syndicale du groupe des dix (syndicats autonomes dont SUD) –, M. Sapin continue de plaider pour le « maintien » du pouvoir d'achat du traitement de base de tous les fonctionnaires, et pour la « progression » de ce pouvoir d'achat « pour ceux qui perçoivent les plus basses rémunérations ».

Coup d'envoi de la négociation des 35 heures dans les hôpitaux

LE PASSAGE aux 35 heures dans les hôpitaux, fixé au 1^{er} janvier 2002, s'annonce difficile. Ouvertes mercredi 17 janvier par Elisabeth Guigou, les négociations avec huit organisations syndicales devront s'achever au plus tard en juin 2001. D'ici là, un « cahier des charges » devra être élaboré qui permettra à chacun des 3 600 établissements hospitaliers et médico-sociaux concernés (725 000 salariés) d'établir un « diagnostic ». Mme Guigou ayant renoncé à discuter des créations d'emplois après la présentation d'un accord cadre (*Le Monde* du 22 décembre), les moyens et la préparation des décrets d'application seront discutés dans la foulée.

La prochaine réunion plénière, le 7 février, sera consacrée à l'abrogation de l'ordonnance de 1982 qui régit le temps de travail à 39 heures. Jeudi, le ministère a soumis une maquette de cette disposition prévue pour être intégrée dans le

projet de loi de modernisation sociale en deuxième lecture au Parlement au printemps. Pour la CGT, première organisation du secteur, « elle n'est pas acceptable ». Le texte renvoie en effet au décret pris dans la fonction publique et fait donc référence à un maximum de 1 600 heures par an. « On ne peut pas dire que nos professions sont spécifiques et nous traiter comme toute la fonction publique », s'insurge Nadine Prigent, responsable du secteur à la CGT. Exclue des discussions, la Fédération hospitalière de France, qui coiffe tous les hôpitaux publics, a par ailleurs fait connaître son mécontentement.

Enfin, les huit syndicats ont décidé une journée d'action le 6 février pour protester contre les négociations parallèles sur les filières professionnelles.

Isabelle Mandraud

Mobilisation pour les Archives nationales

DES HISTORIENS, mais aussi des archivistes, des ingénieurs, des magistrats et des chercheurs de toute obédience se mobilisent pour la création d'une « Cité pour les Archives nationales ». Une pétition a été lancée. Elle a déjà reçu 700 signatures (citearchives@yahoo.fr). Un rassemblement était organisé dans la soirée du 17 janvier, à la Sorbonne, pour solenniser cette démarche. Cette réunion avait lieu le jour où le conseil des ministres venait de nommer Martine de Boisdeffre, secrétaire générale du Conseil d'Etat, à la tête des Archives nationales en remplacement de Philippe Bélaïval, démissionnaire (*Le Monde* du 25 décembre 2000).

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a annoncé**, mercredi 17 janvier, la suspension pour six mois supplémentaires de l'application du titre III de la loi Helms-Burton qui renforce l'embargo américain contre Cuba. Cette disposition, approuvée en 1996, permet à des citoyens américains ayant possédé des propriétés à Cuba avant la révolution de 1959 de tenter d'obtenir des dédommagements d'entreprises étrangères opérant sur ces propriétés confisquées. Les Cubains exilés à Miami, en Floride, ont aussitôt critiqué cette décision, la qualifiant de « lâcheté morale ». – (AFP.)

■ **SNCF : les fédérations de cheminots CGT, CFDT, FO, CFTC et Sud-Rail ont appelé les agents de la SNCF à « se mobiliser avec les autres salariés »** lors de la journée d'action du 25 janvier, pour « mettre en échec l'attaque affichée par le Medef sur les retraites ».

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 janvier 2001 : 493 881 exemplaires. 1-3

Microsoft

ALIMENTATION GÉNÉRALE BOURSE ÉPARGNE IMMOBILIER IMPÔTS BOULA

MSN Money. Tout le monde peut devenir un expert.

Shopping Communautés Rechercher Hotmail

Trouvez, comprenez, et gérez au mieux vos finances personnelles.

msn msn.fr



Eloges de l'incertitude

L'INSÉMINATEUR
d'Yves Laplace.
Stock 382 p., 125 F (19,06 €).

LE REBORD DU MONDE
de Nadine Laporte.
Gallimard. 206 p., 92 F (14,02 €).

En même temps que *L'Inséminateur*, Yves Laplace – né en 1958 à Genève – publie chez le même éditeur une version revue et corrigée de ses deux premiers romans, *Le Garrot* et *Lahore*, qui avaient paru chez Lattès en 1977 et 1978, quand leur auteur, donc, n'avait pas encore vingt ans (1). Si Laplace était un romancier célèbre et âgé, on dirait qu'il prépare l'édition définitive de ses œuvres complètes ou bien qu'il sort de l'oubli où sommeillaient ses écrits de jeunesse, devenus désormais de précieux documents sur l'évolution de sa carrière et de son génie créateur. C'est une tendance de l'époque que de ne plus vouloir nous faire grâce des plus informes gribouillis des artistes de renom. Les romantiques berçaient leur mélancolie dans les ruines, dans les traces d'une beauté disparue ; nous nous promenons rétrospectivement dans les œuvres trop vertes, les ébauches, les récits avortés, les griffonnages d'écoliers, les chantiers désertés.

Malgré ses huit romans et ses nombreuses pièces de théâtre, on ne peut pas soupçonner Yves Laplace de prendre la pose du maître qui, du haut de sa réussite présente, propose à la postérité le spectacle touchant de ses premiers balbutiements littéraires et de ses anciennes et acides promesses. Il s'agit plutôt d'un exercice d'inquiétude. Un écrivain, jeune encore, reprend les textes qu'il a écrits dans ses années d'apprentissage non pas pour mesurer avec satisfaction le chemin parcouru, les obstacles franchis, les progrès accomplis, mais pour s'assurer que l'artiste qu'il est devenu est encore capable de mettre ses pas dans ceux du jeune garçon fou d'écriture qui noircissait des pages il y a plus de vingt ans. Laplace veut vérifier qu'il n'a pas trop appris à faire des livres, que le savoir-faire n'a pas éteint l'ardeur et le tourment des apprentissages. Récrire est une expérience de fidélité. « Je lisse mes textes comme des jeunes peaux qui ont vieilli. » Entreprise réussie, c'est-à-dire pas tout à fait adroite, encore incertaine.

Entreprise un brin narcissique aussi. Yves Laplace ne se quitte guère, même dans ses fictions. Il se contemple en situation, il se regarde écrire, patauger dans les phrases, aimer, souffrir, penser. Il se feuillette, se perd dans ses labyrinthes. Il ne s'abandonne jamais, ou si peu. Dans *L'Inséminateur*, le « héros », un bonhomme assez affreux et fort savant, se nomme Aloys Vonplatz, « un nom transparent ». Vonplatz est suisse, évidemment ; il n'y a, je crois, que les écrivains suisses pour dire aussi assidûment et aussi douloureusement du mal de leur pays, comme s'ils ne pouvaient jamais y trouver leur place. Lors de l'exposition universelle de Lisbonne de 1998 où s'affiche le bilan de notre siècle, on retrouve Vonplatz pendu dans les toilettes de sa chambre d'hôtel. Deux enquêteurs, Darbon, un intellectuel verbeux et sombre, et Bièvre, un costaud poupin et idéaliste, sont

chargés d'étouffer le scandale de ce suicide qui pourrait ternir la fête du siècle. Leur fonction n'est pas d'éclairer, mais d'obscurcir.

On peut dire que c'est aussi la fonction qu'Yves Laplace assigne au roman. A l'origine, les choses sont assez simples. Vonplatz, professeur de médecine, spécialiste des techniques de reproduction, est né en 1933 au moment où le nazisme triomphait en Allemagne. Il a épousé l'idéologie des seigneurs, de la suprématie blanche et de la purification ethnique. Quand le III^e Reich s'est effondré, il s'est réfugié au Portugal, dans le plus vieux régime fasciste d'Europe, celui du docteur Salazar, toléré de tous. Puis il a édifié, comme on dit, son œuvre scientifique : participé aux premières expériences de fécondation artificielle, aux premières manipulations génétiques. Il a un peu triché aussi dans le secret de son laboratoire pour redresser l'ordre anarchique de la nature : il est le père-éprouvette de cent quarante enfants, soixante-cinq garçons et soixante-dix-neuf filles, « ce qui aggrave ou accuse légèrement le déséquilibre naturel de la courbe de répartition sexuelle des naissances. » Ce détournement de sperme lui vaut quelques ennuis avec la justice et les services d'un avocat de haute volée spécialisé dans les grands procès de notre fin de siècle, ceux du sang, des humeurs, des sécrétions, des techniques de laboratoire, des banques d'organes si bien nommées.

On voit bien comment, sur un tel thème si riche d'harmoniques, un romancier bien-pensant aurait développé une vaste fable sur les espérances, les illusions, les monstruosités et les tragédies de notre siècle. Une première partie en forme de bilan, une seconde pour tracer les perspectives. C'est précisément le plan qu'adopte Laplace, mais pour mieux le brouiller, le raturer, le renverser. Comme s'il voulait contredire son nom, son livre ne tient pas en place. *L'Inséminateur* fait penser à une plante sauvage, une sorte de broussaille plantée dans un humus particulièrement fertile. Une plante pleine de rejets et de tiges folles qui se cognent, s'enlacent, se dis-

Au départ, un savant, pionnier de l'insémination artificielle, père-éprouvette d'une centaine d'enfants, se suicide. Deux inspecteurs sont dépêchés pour étouffer le scandale. Et Yves Laplace de brouiller les pistes, renverser les perspectives... Jusqu'au vertige

putent – et parfois s'étouffent. Laplace est de la famille d'Aragon : « Je n'écris jamais que pour me contredire. »

L'Inséminateur est placé sous le discret patronage du *Tristram Shandy* de Laurence Sterne – roman de la naissance – et des *Bijoux indiscrets* de Diderot – celui des sexes qui parlent. A ces deux références classiques du récit tronçonné et bourgeonnant s'ajoute ici la technique toute moderne de l'écriture électronique, avec ses notes, ses synthèses, ses informations en salves, ses copier-coller, ses fichiers. Le lecteur a parfois l'impression d'être un bouchon flottant sur une mer en tempête. Le goût de l'auteur pour les jeux de mots, les citations, l'ironie, la dérision le perd un peu plus encore. Il se racroche à l'énergie et au dynamisme de l'écriture, à l'éclat des inventions, à la richesse de la vision, à l'émotion aussi, parfois, de certaines confidences. Au vertige du kaléidoscope. Il se perd, comme l'auteur lui-même donne l'impression de nager dans les eaux sombres de sa propre prose, à la recherche non pas d'un sens, ni même d'une boussole, mais d'un lien tenu – une chaîne de mots peut-être – qui relierait l'homme des origines à celui de demain, le monde des pères à celui des fils. En ce sens, *L'Inséminateur* est aussi un roman politique qui

raconte comment l'infection nazie, eugéniste, raciste, puriste, n'a pas été stoppée à Nüremberg mais continue à empoisonner les esprits les plus avides de clarté scientifique, de rationalité et de certitudes.

C'est aussi à un éloge de l'incertitude que se livre Nadine Laporte. Dans son premier roman, *Cent vies de Shangai*, publié il a trois ans, ce jeune écrivain utilisait les ressources combinées de la réalité chinoise – publique et privée, officielle et clandestine, historique et immuable – et des mythes qu'elle colporte pour tisser un roman presque impalpable, des morceaux de nacre emprisonnés par des araignées subtiles et cruelles. A l'éloignement de la distance, de la civilisation et des manières de vivre, elle substitue aujourd'hui l'éloignement du temps. *Le Rebord du monde* se situe à la fin du XIII^e siècle au moment de la prise de Saint-Jean-d'Acre par les musulmans. Verrouillé à l'est, le monde chrétien bascule : c'est vers l'ouest désormais, vers l'inconnu qu'il porte ses rêves de richesses, de renom et d'accomplissement. Au temps des croisades succède celui des découvertes, à la fidélité celui de la nouveauté. L'aventure moderne commence.

Nadine Laporte raconte l'odyssée de deux jeunes marchands génois, Vadino et Ugolino Vivaldi, qui, sur l'ordre de leur père, abandonnent le confort doré de leur négoce et de leurs amours pour s'embarquer sur deux « galées » afin de trouver au sud de l'Afrique une voie vers les Indes et leurs épices. L'auteur écrit « galée » plutôt que galère ; c'est un mot très vieux que même Furetière ne connaissait plus dans ce sens-là. Nadine Laporte se plaît à suçoter ainsi quelques archaïsmes lexicaux et grammaticaux. C'est une coquetterie plutôt agaçante. Le propos de son livre vaut mieux que des enfantillages du style *Visiteurs* : « Nous étions, Ugolino et moi, novels marins, et avions grande terreur des vents, des vagues, des pirates et de la mer. »

Le Rebord du monde est un récit qu'on a souvent envie de corriger pour ne garder que l'essentiel, le plus précieux : non pas l'aventure elle-même, ni la découverte de mondes nouveaux – rien ici qui rappelle Conrad, même de très loin –, mais le vertige qui porte à abandonner toute certitude pour se jeter avec volupté et férocité dans l'inconnu, la nouveauté absolue, le départ sans retour. C'est dans l'exploration, à la fois forte et subtile, de ces passions extravagantes que Nadine Laporte trouve les images les plus justes. Dans la description de ces moments où la force du rêve, la saveur de l'incertain et même le goût de la peur et de l'anéantissement l'emportent sur les certitudes de la foi, sur les voluptés du commerce et sur les pouvoirs de l'imagination eux-mêmes. Les deux frères Vivaldi en oublient même ce qu'ils sont venus chercher. Ils ne sont plus que leur chimère : des légendes et des rêves pour les navigateurs à venir ; et pour les romanciers.

(1) A ces deux récits de jeunesse, Laplace en ajoute un troisième, *Iris*, vingt-cinq pages inédites – ou plus exactement, nous dit-il, refusées par son éditeur d'alors, Denis Roche. Le tout, revu et commenté par l'auteur, paraît sous un titre évidemment ironique, mais pas trop : *Les Hautes Œuvres* (Stock, 180 p., 95 F [14,48 €]).

Sur le ton de la fantasy

Pierre Dubois subvertit les contes pendant que William Kotzwinkle fait un clin d'œil animalier à Conan Doyle

LES CONTES DE CRIMES
de Pierre Dubois.
Hoebeke, 258 p., 98 F (14,94 €).

DU GRABUGE CHEZ LES INSECTES
de William Kotzwinkle.
Rivages, 170 p., 129 F (19,66 €).

Les deux ouvrages que voici brassent avec virtuosité la « fantasy » (ou le merveilleux) et le conte policier sur lequel plane l'ombre tutélaire du grand détective Sherlock Holmes. Pierre Dubois a choisi de réécrire certains contes de fées célèbres de Charles Perrault ou des frères Grimm. C'est ainsi que le laid Riquet à la houppe, trop amou-

reux d'une femme mariée, est victime d'une terrible machination, que Cendrillon se dégotte un alibi en béton, ou que Blanche-Neige est victime à répétition d'un serial killer. Avec son goût des mots rares venus d'un autre temps, son sens de la formule, une imagination qui ne craint pas de subvertir de la plus noire façon l'univers naïf des contes de fées, une écriture qui ne craint pas la surcharge, Pierre Dubois a tissé un recueil d'une fort plaisante perversité qui permettra aux adultes de revisiter avec amusement et effroi le pays d'enfance.

Du grabuge chez les insectes est une « fantasy animalière » due à la plume d'un auteur singulier. Dans ce recueil superbement illustré par Joe Servello, dont le décor est Insecteland, un monde peuplé uniquement d'insectes, il met en scène l'inspecteur La Mante et son ami le docteur Grillon, visiblement inspirés par la figure des deux locataires du 221 B Baker Street, qui mènent de concert des enquêtes d'une délicate extravagance. Ici, le savant professeur La Mite dévoile, au sens propre, les ouvrages qui entrent en sa possession ; un rescapé de la guerre des fourmières terrorise les environs de Trifouillis-les-Blattes à l'instar du fameux chien des Baskerville ; un gang de malfaiteurs kidnappe les papillons pour leur dérober les écailles de leurs ailes et en faire trafic ; et la tête de chenille sacrée dérobée à une exotique peuplade de termites vaut à ses voleurs un destin cruel. Les lecteurs de Conan Doyle prendront un vif plaisir à traquer les références aux écrits du docteur Watson dont Kotzwinkle a truffé cet hommage holmésien. Les autres savoureront la fantaisie débridée et gracieuse de ces divagations entomologiques et refermeront l'ouvrage en méditant cette ultime énigme proposée à la sagacité du détective : « A quoi rêve une pupe qui dort ? »...

Jacques Baudou

PASSAGE EN REVUES

● LES CAHIERS DE MÉDIOLOGIE

Coordonné par Monique Sicard, le n° 10 de la revue dirigée par Régis Debray, « Lux des Lumières aux Lumières », croise le scientifique, la philosophie et l'artistique, réunit spécialistes du livre, des images, de la scène, de l'électricité, des religions... pour explorer « les jointures du spirituel et du matériel » ; l'évasion hors des ténèbres et l'initiation par l'éclat artificiel, naturel ou métaphorique qui remet en cause le mythe d'un soleil identifiable à la raison ; l'apport de l'électronique aux livres de lumière. En relation avec l'exposition « De l'ombre à la lumière » qui se tient à la Bibliothèque municipale de Lyon jusqu'au 27 janvier (Gallimard-Ensisb, 320 p., 90 F [12,20 €]).

● REVUE JULES VERNE

Un numéro exceptionnel, où Julien Gracq commente dans un long entretien son compagnonnage avec l'auteur des *Voyages extraordinaires*. Il s'y attarde notamment sur le côté victorien de Verne, son côté Dickens, son occultation du sexe et de l'Allemagne, son culte d'une civilisation faustienne, la géopolitique de *Mathias Sandorf* voyageant dans les Balkans (distribution « Les Belles Lettres », ou par correspondance au Centre international Jules-Verne, 2, rue Charles-Dubois 80000 Amiens ; n° 10, 112 p., 60 F [9,14 €]).

● RÉMANENCES

Un numéro consacré aux écritures slovènes, qui s'ouvre sur un entretien avec Boris Pahor : le romancier parle du nettoyage ethnique des fascistes italiens, de ses textes relatant son expérience concentrationnaire, ses tentatives de résurrection à l'humanité par l'amour. Un numéro très riche qui publie des poèmes, extraits de romans, nouvelles, essais d'une quarantaine d'auteurs slovènes, dont Evgen Bavcar, Brina Svit. Et une interview de Zoran Music (34600 Bédarieux ; n° 10-11, 176 p., 150 F [22,87 €]).

● DRÔLE D'ÉPOQUE

Ce semestriel fête ses trois ans en consacrant un dossier au thème des violences, avec des textes sur la musique, les femmes congolaises, l'urbanisme, les enfants. Mais l'originalité de ce numéro est dans un entretien avec Robert Bresson, réalisé en janvier 1985 pour la revue de musique contemporaine. Le cinéaste, ancien peintre ayant commencé à faire du cinéma « comme un pis-aller », y parle de cette scène de *Mouchette* où il insère des camions pour faire entendre le silence, d'un film perdu où il filma un dictateur sur le mode loufoque, de son projet mort-né sur *La Genèse* (201, av. Raymond-Poincaré, 54100 Nancy ; n° 7, 220 p., 100 F [15,24 €]).

● LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

La fin du dossier sur les écrivains du Mexique, un entretien avec le Prix Nobel Gao Xingjian, des textes de Guillermo Cabrera Infante, Caroline Lamarche, Thomas Harlan, une correspondance entre François Augéras et le mystique Pierre-Charles Nivière sont au menu de ce numéro où l'on trouve aussi un extrait d'un ouvrage de Jacques Henric (à paraître chez Denoël au printemps) sur Catherine M., « l'actrice centrale » de sa vie, de ses livres, de ses photos. (n° 556, janvier 2001, 366 p., 95 F, 14,48 €)

● L'INFINI

Sollers sur Rimbaud, Faulkner, Mauriac et Hemingway, Jean-Pierre Barou sur Joyce, un entretien avec François Meyronnis, des textes de Détienne, Bourgeade, Malamoud sont au sommaire du n° 72, de décembre 2000. (Gallimard, 128 p., 88 F [13,42 €]).

● EUROPE

L'œuvre et la personne de Paul Celan continuent de susciter l'intérêt, et même la fascination. Au printemps, la correspondance très attendue du poète avec sa femme – pour l'essentiel rédigée en français – sortira au Seuil. En attendant, l'important dossier constitué par Fernand Cambon pour le dernier numéro d'*Europe* s'attache à la personne autant qu'à l'œuvre de Celan. L'ensemble est passionnant. On y trouvera notamment, outre des inédits, un entretien avec Bertrand Badiou, qui prépare cette édition des lettres, et un autre, très éclairant, avec Jacques Derrida. Jean-Pierre Lefebvre analyse l'admirable texte en prose *Das Gespräch im Gebirg* (Entretien ou Dialogue dans la montagne). Andrea Zanzotto écrit

ces mots à propos de Celan : « Il se tenait toujours dans le cône d'ombre d'une verticalité, comme "en la présence de" ». (n° 861-862, janvier-février, 330 p., 120 F [18,30 €]).

● PO&SIE

Toujours à propos de Celan, on lira avec curiosité un court texte du comte Clemens von Podewils, un ami de Heidegger, qui relate un entretien qu'il eut avec le poète à Stuttgart le 20 mars 1970, soit quelques jours avant son suicide dans la Seine. Dans le même numéro, des poèmes de Max Loreau, Robert Davreu, Philippe Delaveau, Christian Doumet, Heddi Kaddour... et une étude de Bernard Vouilloux qui traite du « geste ressasant », à partir de Maurice Blanchot (n° 93, éd. Belin, 126 p., 90 F [13,72 €]).

● FIN

Paul Celan est enfin présent au sommaire du septième numéro de *Fin*, avec un bref discours inédit en allemand, prononcé à Tel Aviv, en octobre 1969 (aux lecteurs qui n'entendent pas cette langue, on aurait pu offrir une traduction), et une étude de Bernard Böschstein sur le discours prononcé à Brême en octobre 1960 lors de la réception du prix Büchner et publié ensuite sous le titre *Der Meridian* (*Le Méridien*). Au sommaire du même cahier, des notes d'Alain Veinstein qui accompagnent la composition de son roman *L'Accordeur* (Calmann-Lévy, 1996) et un texte de Gottfried Honegger, qui se regarde au miroir de Fernand Léger, Delacroix, Bonnard ou Marcel Duchamp (n° 7, galerie Pierre-Brullé, 25, rue de Tournon, 75006 Paris, 72 p., 75 F [11,43 €]).

● R DE RÉEL

L'entreprise est originale et a une fin en principe programmée : au vingt-sixième numéro, une fois que tout l'alphabet aura été parcouru. A chaque numéro sa lettre, donc. Nous en sommes au « G » et à toutes les possibilités ouvertes par cette étape alphabétique, de la guerre à la grue, de la géographie au Goncourt. Les animateurs de cette belle publication à la maquette et au sommaire très recherchés se devaient de prêter la plus grande attention au caractère visuel des autres publications. Sous le titre « Le Laid est toujours bizarre », sont ainsi étudiés plusieurs initiatives visant à donner une nouvelle apparence à certains magazines culturels. (janvier-février, 31, rue de Saintonge, 75003 Paris, 64 p., 35 F [5,34 €]).

● LE TRAIT

Dans son septième numéro, la revue *Le Trait* se propose de réfléchir sur « Les enjeux du roman » avec Philippe Sollers, Philippe Forest, Guy Scarpetta, Lakis Poguidis, Jean-Christophe Millois et Gilles Dupuis. Tous tentent de trouver les meilleures raisons possibles pour ne pas ployer sous ce constat de Sollers : « Le roman est plus mort que jamais. » D'ailleurs, l'auteur de ce jugement démontre par lui-même qu'il peut être retourné comme un gant. Dans ce même numéro, un entretien avec Christan Jambet sur l'islam et un entretien avec Bernard Lamarche-Vadel (récemment disparu) sur l'architecture (n° 7, 47, rue Bénard, 75014 Paris, 110 p., 100 F [15,24 €]).

● LE NOUVEAU RECUEIL

« Pourquoi publier ? » la question est lancinante, en effet... sauf pour ceux qui ne se la posent pas, et qui considèrent cela comme aussi normal que rentable ! Autour et à partir de cette question, Jean-Baptiste Goureau a réuni une vingtaine de contributions, – Jude Stefan, Constance Delaunay, Isabelle Rossignol, Benoît Conort, Jean-Claude Pinson, Jean-Benoît Puech, Philippe Beck... – certaines drôles et inattendues, d'autres un peu contourées ou métaphoriques. Olivier Barbarant : «... On fait des stèles à l'instant qui trébuche et qu'on les donne/Vendant sa vie à l'encan tandis que la nuit monte on la crie sur les toits... » (n° 57, décembre 2000-février 2001, 192 p., 90 F [13,72 €]).

● SARRAZINE

Un numéro entier sur... « Rien » : cela peut ressembler à une gageure. Mais, comme le rappelle Sarane Alexandrian en ouverture de ce sixième numéro de *Sarrazine*, c'était déjà le projet de Flaubert. On notera au sommaire les noms d'Olivier Targowla, Pierre Bettencourt, Gilles Auffray... (n° 6, 3, rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye, 80 F [12,20 €]).

P. K.

ULTIMES PAROLES de William BURROUGHS à LA LIBRAIRIE DES puf présenté par son éditeur Christian BOURGOIS MERCREDI 24 JANVIER à 18H 49, Bld St Michel 75005 PARIS Tél. : 01.44.41.81.20



Eloges de l'incertitude

L'INSÉMINATEUR
d'Yves Laplace.
Stock 382 p., 125 F (19,06 €).

LE REBORD DU MONDE
de Nadine Laporte.
Gallimard. 206 p., 92 F (14,02 €).

En même temps que *L'Inséminateur*, Yves Laplace – né en 1958 à Genève – publie chez le même éditeur une version revue et corrigée de ses deux premiers romans, *Le Garrot* et *Lahore*, qui avaient paru chez Lattès en 1977 et 1978, quand leur auteur, donc, n'avait pas encore vingt ans (1). Si Laplace était un romancier célèbre et âgé, on dirait qu'il prépare l'édition définitive de ses œuvres complètes ou bien qu'il sort de l'oubli où sommeillaient ses écrits de jeunesse, devenus désormais de précieux documents sur l'évolution de sa carrière et de son génie créateur. C'est une tendance de l'époque que de ne plus vouloir nous faire grâce des plus informes gribouillis des artistes de renom. Les romantiques berçaient leur mélancolie dans les ruines, dans les traces d'une beauté disparue ; nous nous promenons rétrospectivement dans les œuvres trop vertes, les ébauches, les récits avortés, les griffonnages d'écoliers, les chantiers désertés.

Malgré ses huit romans et ses nombreuses pièces de théâtre, on ne peut pas soupçonner Yves Laplace de prendre la pose du maître qui, du haut de sa réussite présente, propose à la postérité le spectacle touchant de ses premiers balbutiements littéraires et de ses anciennes et acides promesses. Il s'agit plutôt d'un exercice d'inquiétude. Un écrivain, jeune encore, reprend les textes qu'il a écrits dans ses années d'apprentissage non pas pour mesurer avec satisfaction le chemin parcouru, les obstacles franchis, les progrès accomplis, mais pour s'assurer que l'artiste qu'il est devenu est encore capable de mettre ses pas dans ceux du jeune garçon fou d'écriture qui noircissait des pages il y a plus de vingt ans. Laplace veut vérifier qu'il n'a pas trop *appris* à faire des livres, que le savoir-faire n'a pas éteint l'ardeur et le tourment des apprentissages. Récrire est une expérience de fidélité. « *Je lisse mes textes comme des jeunes peaux qui ont vieilli.* » Entreprise réussie, c'est-à-dire pas tout à fait adroite, encore incertaine.

Entreprise un brin narcissique aussi. Yves Laplace ne se quitte guère, même dans ses fictions. Il se contemple en situation, il se regarde écrire, patager dans les phrases, aimer, souffrir, penser. Il se feuillette, se perd dans ses labyrinthes. Il ne s'abandonne jamais, ou si peu. Dans *L'Inséminateur*, le « héros », un bonhomme assez affreux et fort savant, se nomme Aloys Vonplatz, « *un nom transparent* ». Vonplatz est suisse, évidemment ; il n'y a, je crois, que les écrivains suisses pour dire aussi assidûment et aussi douloureusement du mal de leur pays, comme s'ils ne pouvaient jamais y trouver leur place. Lors de l'exposition universelle de Lisbonne de 1998 où s'affiche le bilan de notre siècle, on retrouve Vonplatz pendu dans les toilettes de sa chambre d'hôtel. Deux enquêteurs, Darbon, un intellectuel verbeux et sombre, et Bièvre, un costaud poupin et idéaliste, sont

chargés d'étouffer le scandale de ce suicide qui pourrait ternir la fête du siècle. Leur fonction n'est pas d'éclairer, mais d'obscurcir.

On peut dire que c'est aussi la fonction qu'Yves Laplace assigne au roman. A l'origine, les choses sont assez simples. Vonplatz, professeur de médecine, spécialiste des techniques de reproduction, est né en 1933 au moment où le nazisme triomphait en Allemagne. Il a épousé l'idéologie des seigneurs, de la suprématie blanche et de la purification ethnique. Quand le III^e Reich s'est effondré, il s'est réfugié au Portugal, dans le plus vieux régime fasciste d'Europe, celui du docteur Salazar, toléré de tous. Puis il a édifié, comme on dit, son œuvre scientifique : participé aux premières expériences de fécondation artificielle, aux premières manipulations génétiques. Il a un peu triché aussi dans le secret de son laboratoire pour redresser l'ordre anarchique de la nature : il est le père-éprouvette de cent quarante enfants, soixante-cinq garçons et soixante-dix-neuf filles, « *ce qui aggrave ou accuse légèrement le déséquilibre naturel de la courbe de répartition sexuelle des naissances.* » Ce détournement de sperme lui vaut quelques ennuis avec la justice et les services d'un avocat de haute volée spécialisé dans les grands procès de notre fin de siècle, ceux du sang, des humeurs, des sécrétions, des techniques de laboratoire, des banques d'organes si bien nommées.

On voit bien comment, sur un tel thème si riche d'harmoniques, un romancier bien-pensant aurait développé une vaste fable sur les espérances, les illusions, les monstrosités et les tragédies de notre siècle. Une première partie en forme de bilan, une seconde pour tracer les perspectives. C'est précisément le plan qu'adopte Laplace, mais pour mieux le brouiller, le raturer, le renverser. Comme s'il voulait contredire son nom, son livre ne tient pas en place. *L'Inséminateur* fait penser à une plante sauvage, une sorte de broussaille plantée dans un humus particulièrement fertile. Une plante pleine de rejets et de tiges folles qui se cognent, s'enlacent, se dis-

Au départ, un savant, pionnier de l'insémination artificielle, père-éprouvette d'une centaine d'enfants, se suicide. Deux inspecteurs sont dépêchés pour étouffer le scandale. Et Yves Laplace de brouiller les pistes, renverser les perspectives... Jusqu'au vertige

putent – et parfois s'étouffent. Laplace est de la famille d'Aragon : « *Je n'écris jamais que pour me contredire.* »

L'Inséminateur est placé sous le discret patronage du *Tristram Shandy* de Laurence Sterne – roman de la naissance – et des *Bijoux indiscrets* de Diderot – celui des sexes qui parlent. A ces deux références classiques du récit tronçonné et bourgeonnant s'ajoute ici la technique toute moderne de l'écriture électronique, avec ses notes, ses synthèses, ses informations en salves, ses copier-coller, ses fichiers. Le lecteur a parfois l'impression d'être un bouchon flottant sur une mer en tempête. Le goût de l'auteur pour les jeux de mots, les citations, l'ironie, la dérision le perd un peu plus encore. Il se racroche à l'énergie et au dynamisme de l'écriture, à l'éclat des inventions, à la richesse de la vision, à l'émotion aussi, parfois, de certaines confidences. Au vertige du kaléidoscope. Il se perd, comme l'auteur lui-même donne l'impression de nager dans les eaux sombres de sa propre prose, à la recherche non pas d'un sens, ni même d'une boussole, mais d'un lien tenu – une chaîne de mots peut-être – qui relierait l'homme des origines à celui de demain, le monde des pères à celui des fils. En ce sens, *L'Inséminateur* est aussi un roman politique qui

raconte comment l'infection nazie, eugéniste, raciste, puriste, n'a pas été stoppée à Nüremberg mais continue à empoisonner les esprits les plus avides de clarté scientifique, de rationalité et de certitudes.

C'est aussi à un éloge de l'incertitude que se livre Nadine Laporte. Dans son premier roman, *Cent vies de Shanganai*, publié il a trois ans, ce jeune écrivain utilisait les ressources combinées de la réalité chinoise – publique et privée, officielle et clandestine, historique et immuable – et des mythes qu'elle colporte pour tisser un roman presque impalpable, des morceaux de nacre emprisonnés par des araignées subtiles et cruelles. A l'éloignement de la distance, de la civilisation et des manières de vivre, elle substitue aujourd'hui l'éloignement du temps. *Le Rebord du monde* se situe à la fin du XIII^e siècle au moment de la prise de Saint-Jean-d'Acre par les musulmans. Verrouillé à l'est, le monde chrétien bascule : c'est vers l'ouest désormais, vers l'inconnu qu'il porte ses rêves de richesses, de renom et d'accomplissement. Au temps des croisades succède celui des découvertes, à la fidélité celui de la nouveauté. L'aventure moderne commence.

Nadine Laporte raconte l'odyssée de deux jeunes marchands génois, Vadino et Ugolino Vivaldi, qui, sur l'ordre de leur père, abandonnent le confort doré de leur négociance et de leurs amours pour s'embarquer sur deux « galées » afin de trouver au sud de l'Afrique une voie vers les Indes et leurs épices. L'auteur écrit « galée » plutôt que galère ; c'est un mot très vieux que même Furetière ne connaissait plus dans ce sens-là. Nadine Laporte se plaît à suçoter ainsi quelques archaïsmes lexicaux et grammaticaux. C'est une coquetterie plutôt agaçante. Le propos de son livre vaut mieux que des enfantillages du style *Visiteurs* : « *Nous étions, Ugolino et moi, novels marins, et avions grande terreur des vents, des vagues, des pirates et de la mer.* »

Le Rebord du monde est un récit qu'on a souvent envie de corriger pour ne garder que l'essentiel, le plus précieux : non pas l'aventure elle-même, ni la découverte de mondes nouveaux – rien ici qui rappelle Conrad, même de très loin –, mais le vertige qui porte à abandonner toute certitude pour se jeter avec volupté et férocité dans l'inconnu, la nouveauté absolue, le départ sans retour. C'est dans l'exploration, à la fois forte et subtile, de ces passions extravagantes que Nadine Laporte trouve les images les plus justes. Dans la description de ces moments où la force du rêve, la saveur de l'incertain et même le goût de la peur et de l'anéantissement l'emportent sur les certitudes de la foi, sur les voluptés du commerce et sur les pouvoirs de l'imagination eux-mêmes. Les deux frères Vivaldi en oublient même ce qu'ils sont venus chercher. Ils ne sont plus que leur chimère : des légendes et des rêves pour les navigateurs à venir ; et pour les romanciers.

(1) A ces deux récits de jeunesse, Laplace en ajoute un troisième, *Iris*, vingt-cinq pages inédites – ou plus exactement, nous dit-il, refusées par son éditeur d'alors, Denis Roche. Le tout, revu et commenté par l'auteur, paraît sous un titre évidemment ironique, mais pas trop : *Les Hautes Œuvres* (Stock, 180 p., 95 F [14,48 €]).

Sur le ton de la fantasy

Pierre Dubois subvertit les contes pendant que William Kotzwinkle fait un clin d'œil animalier à Conan Doyle

LES CONTES DE CRIMES
de Pierre Dubois.
Hoebeke, 258 p., 98 F (14,94 €).

DU GRABUGE CHEZ LES INSECTES
de William Kotzwinkle.
Rivages, 170 p., 129 F (19,66 €).

Les deux ouvrages que voici brassent avec virtuosité la « fantasy » (ou le merveilleux) et le conte policier sur lequel plane l'ombre tutélaire du grand détective Sherlock Holmes. Pierre Dubois a choisi de réécrire certains contes de fées célèbres de Charles Perrault ou des frères Grimm. C'est ainsi que le laid Riquet à la houppe, trop amou-

reux d'une femme mariée, est victime d'une terrible machination, que Cendrillon se dégotte un alibi en béton, ou que Blanche-Neige est victime à répétition d'un serial killer. Avec son goût des mots rares venus d'un autre temps, son sens de la formule, une imagination qui ne craint pas de subvertir de la plus noire façon l'univers naïf des contes de fées, une écriture qui ne craint pas la surcharge, Pierre Dubois a tissé un recueil d'une fort plaisante perversité qui permettra aux adultes de revisiter avec amusement et effroi le pays d'enfance.

Du grabuge chez les insectes est une « fantasy animalière » due à la plume d'un auteur singulier. Dans ce recueil superbement illustré par Joe Servello, dont le décor est Insecteland, un monde peuplé uniquement d'insectes, il met en scène l'inspecteur La Mante et son ami le docteur Grillon, visiblement inspirés par la figure des deux locataires du 221 B Baker Street, qui mènent de concert des enquêtes d'une délicate extravagance. Ici, le savant professeur La Mite dévore, au sens propre, les ouvrages qui entrent en sa possession ; un rescapé de la guerre des fourmières terrorise les environs de Trifouillis-les-Blattes à l'instar du fameux chien des Baskerville ; un gang de malfaiteurs kidnappe les papillons pour leur dérober les écailles de leurs ailes et en faire trafic ; et la tête de chenille sacrée dérobée à une exotique peuplade de termites vaut à ses voleurs un destin cruel. Les lecteurs de Conan Doyle prendront un vif plaisir à traquer les références aux écrits du docteur Watson dont Kotzwinkle a truffé cet hommage holmésien. Les autres savoureront la fantaisie débridée et gracieuse de ces divagations entomologiques et refermeront l'ouvrage en méditant cette ultime énigme proposée à la sagacité du détective : « *A quoi rêve une pupe qui dort ?* »...

Jacques Baudou

PASSAGE EN REVUES

● LES CAHIERS DE MÉDIOLOGIE

Coordonné par Monique Sicard, le n° 10 de la revue dirigée par Régis Debray, « *Lux des Lumières aux Lumières* », croise le scientifique, la philosophie et l'artistique, réunit spécialistes du livre, des images, de la scène, de l'électricité, des religions... pour explorer « *les jointures du spirituel et du matériel* » ; l'évasion hors des ténèbres et l'initiation par l'éclair artificiel, naturel ou métaphorique qui remet en cause le mythe d'un soleil identifiable à la raison ; l'apport de l'électronique aux livres de lumière. En relation avec l'exposition « *De l'ombre à la lumière* » qui se tient à la Bibliothèque municipale de Lyon jusqu'au 27 janvier (Gallimard-Ensisb, 320 p., 90 F [12,20 €]).

● REVUE JULES VERNE

Un numéro exceptionnel, où Julien Gracq commente dans un long entretien son compagnonnage avec l'auteur des *Voyages extraordinaires*. Il s'y attarde notamment sur le côté victorien de Verne, son côté Dickens, son occultation du sexe et de l'Allemagne, son culte d'une civilisation faustienne, la géopolitique de *Mathias Sandorf* voyageant dans les Balkans (distribution « Les Belles Lettres », ou par correspondance au Centre international Jules-Verne, 2, rue Charles-Dubois 80000 Amiens ; n° 10, 112 p., 60 F [9,14 €]).

● RÉMANENCES

Un numéro consacré aux écritures slovènes, qui s'ouvre sur un entretien avec Boris Pahor : le romancier parle du nettoyage ethnique des fascistes italiens, de ses textes relatant son expérience concentrationnaire, ses tentatives de résurrection à l'humanité par l'amour. Un numéro très riche qui publie des poèmes, extraits de romans, nouvelles, essais d'une quarantaine d'auteurs slovènes, dont Evgen Bavcar, Brina Svit. Et une interview de Zoran Music (34600 Bédarieux ; n° 10-11, 176 p., 150 F, [22,87 €]).

● DRÔLE D'ÉPOQUE

Ce semestriel fête ses trois ans en consacrant un dossier au thème des violences, avec des textes sur la musique, les femmes congolaises, l'urbanisme, les enfants. Mais l'originalité de ce numéro est dans un entretien avec Robert Bresson, réalisé en janvier 1985 pour la revue de musique contemporaine. Le cinéaste, ancien peintre ayant commencé à faire du cinéma « *comme un pis-aller* », y parle de cette scène de *Mouchette* où il insère des camions pour faire entendre le silence, d'un film perdu où il filma un dictateur sur le mode loufoque, de son projet mort-né sur *La Genèse* (201, av. Raymond-Poincaré, 54100 Nancy ; n° 7, 220 p., 100 F [15,24 €]).

● LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

La fin du dossier sur les écrivains du Mexique, un entretien avec le Prix Nobel Gao Xingjian, des textes de Guillermo Cabrera Infante, Caroline Lamarche, Thomas Harlan, une correspondance entre François Augiéras et le mystique Pierre-Charles Nivière sont au menu de ce numéro où l'on trouve aussi un extrait d'un ouvrage de Jacques Henric (à paraître chez Denoël au printemps) sur Catherine M., « *l'actrice centrale* » de sa vie, de ses livres, de ses photos. (n° 556, janvier 2001, 366 p., 95 F, 14,48 €)

● L'INFINI

Sollers sur Rimbaud, Faulkner, Mauriac et Hemingway, Jean-Pierre Barou sur Joyce, un entretien avec François Meyronnis, des textes de Déienne, Bourgeade, Malamoud sont au sommaire du n° 72, de décembre 2000. (Gallimard, 128 p., 88 F [13,42 €]).

J.-L. D.

● EUROPE

L'œuvre et la personne de Paul Celan continuent de susciter l'intérêt, et même la fascination. Au printemps, la correspondance très attendue du poète avec sa femme – pour l'essentiel rédigée en français – sortira au Seuil. En attendant, l'important dossier constitué par Fernand Cambon pour le dernier numéro d'*Europe* s'attache à la personne autant qu'à l'œuvre de Celan. L'ensemble est passionnant. On y trouvera notamment, outre des inédits, un entretien avec Bertrand Badiou, qui prépare cette édition des lettres, et un autre, très éclairant, avec Jacques Derrida. Jean-Pierre Lefebvre analyse l'admirable texte en prose *Das Gespräch im Gebirg* (entretien ou Dialogue dans la montagne). Andrea Zanzotto écrit

**ULTIMES
PAROLES
de
William
BURROUGHS**
à
LA LIBRAIRIE DES
puf
présenté par son
éditeur
**Christian
BOURGOIS**
MERCREDI
24 JANVIER à 18H
49, Bld St Michel
75005 PARIS
Tél. : 01.44.41.81.20

ces mots à propos de Celan : « *Il se tenait toujours dans le cône d'ombre d'une verticalité, comme "en la présence de"* ». (n° 861-862, janvier-février, 330 p., 120 F [18,30 €]).

● PO&SIE

Toujours à propos de Celan, on lira avec curiosité un court texte du comte Clemens von Podewils, un ami de Heidegger, qui relate un entretien qu'il eut avec le poète à Stuttgart le 20 mars 1970, soit quelques jours avant son suicide dans la Seine. Dans le même numéro, des poèmes de Max Loreau, Robert Davreux, Philippe Delaveau, Christian Doumet, Heddi Kaddour... et une étude de Bernard Vouilloux qui traite du « geste ressasant », à partir de Maurice Blanchot (n° 93, éd. Belin, 126 p., 90 F [13,72 €]).

● FIN

Paul Celan est enfin présent au sommaire du septième numéro de *Fin*, avec un bref discours inédit en allemand, prononcé à Tel Aviv, en octobre 1969 (aux lecteurs qui n'entendent pas cette langue, on aurait pu offrir une traduction), et une étude de Bernard Böschenstein sur le discours prononcé à Brème en octobre 1960 lors de la réception du prix Büchner et publié ensuite sous le titre *Der Meridian (Le Méridien)*. Au sommaire du même cahier, des notes d'Alain Veinstein qui accompagnent la composition de son roman *L'Accordeur* (Calmann-Lévy, 1996) et un texte de Gottfried Honegger, qui se regarde au miroir de Fernand Léger, Delacroix, Bonnard ou Marcel Duchamp (n° 7, galerie Pierre-Brulé, 25, rue de Tournon, 75006 Paris, 72 p., 75 F [11,43 €]).

● R DE RÉEL

L'entreprise est originale et a une fin en principe programmée : au vingt-sixième numéro, une fois que tout l'alphabet aura été parcouru. A chaque numéro sa lettre, donc. Nous en sommes au « G » et à toutes les possibilités ouvertes par cette étape alphabétique, de la guerre à la grue, de la géographie au Goncourt. Les animateurs de cette belle publication à la maquette et au sommaire très recherchés se devaient de prêter la plus grande attention au caractère visuel des autres publications. Sous le titre « *Le Laid est toujours bizarre* », sont ainsi étudiées plusieurs initiatives visant à donner une nouvelle apparence à certains magazines culturels. (janvier-février, 31, rue de Saintonge, 75003 Paris, 64 p., 35 F [5,34 €]).

● LE TRAIT

Dans son septième numéro, la revue *Le Trait* se propose de réfléchir sur « Les enjeux du roman » avec Philippe Sollers, Philippe Forest, Guy Scarpetta, Lakis Poguidis, Jean-Christophe Millois et Gilles Dupuis. Tous tentent de trouver les meilleures raisons possibles pour ne pas ployer sous ce constat de Sollers : « *Le roman est plus mort que jamais* ». D'ailleurs, l'auteur de ce jugement démontre par lui-même qu'il peut être retourné comme un gant. Dans ce même numéro, un entretien avec Christan Jambet sur l'islam et un entretien avec Bernard Lamarche-Vadel (récemment disparu) sur l'architecture (n° 7, 47, rue Bénard, 75014 Paris, 110 p., 100 F [15,24 €]).

● LE NOUVEAU RECUEIL

« Pourquoi publier ? » la question est lancinante, en effet... sauf pour ceux qui ne se la posent pas, et qui considèrent cela comme aussi normal que rentable ! Autour et à partir de cette question, Jean-Baptiste Goureau a réuni une vingtaine de contributions, – Jude Stefan, Constance Delaunay, Isabelle Rossignol, Benoît Conort, Jean-Claude Pinson, Jean-Benoît Puech, Philippe Beck... – certaines drôles et inattendues, d'autres un peu contourées ou métaphoriques. Olivier Barbarant : « *... On fait des stèles à l'instant qui trébuche et qu'on les donne/Vendant sa vie à l'encan tandis que la nuit monte on la crie sur les toits...* » (n° 57, décembre 2000-février 2001, 192 p., 90 F [13,72 €]).

● SARRAZINE

Un numéro entier sur... « Rien » : cela peut ressembler à une gageure. Mais, comme le rappelle Sarane Alexandrian en ouverture de ce sixième numéro de *Sarrazine*, c'était déjà le projet de Flaubert. On notera au sommaire les noms d'Olivier Targowla, Pierre Bettencourt, Gilles Auffray... (n° 6, 3, rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye, 80 F [12,20 €]).

P. K.

Généalogie de la famille Trudeau

Le roman de Catherine Cusset commence comme une satire des chamailleries domestiques et glisse peu à peu dans la découverte douloureuse d'une culpabilité liée à la déportation

LA HAINE DE LA FAMILLE
de Catherine Cusset.
Gallimard, 226 p., 105 F
(16,01 €).

Catherine Cusset est une romancière trop malicieuse pour régler des comptes. Qu'elle raconte avoir assassiné ses anciens amants (*En toute innocence*, Gallimard, 1995), qu'elle dénonce le vampirisme d'un directeur littéraire (*A vous*, Gallimard, 1996) ou qu'elle confesse crâment son apprentissage du plaisir à deux (*Jouir*, Gallimard, 1997), elle évite de livrer des récits saignants ou provocateurs, et fait chaque fois comprendre à son lecteur que sa seule cible, c'est elle. Il y aurait donc péril à prendre le titre - *La Haine de la famille* - au pied de la lettre.

Le premier tiers du roman pourrait laisser croire que Catherine Cusset s'adonne à une fresque satirique, d'évidence autobiographique, dont ses parents, frères et sœur feraient les frais : une famille Duranton de la seconde moitié du XX^e siècle, un sketch à la Robert Lamoureux campant un clan abonné au Racing, les homériques prises de bec d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne. Premier guignol : Papa. Un ancien énarque détaché dans les assurances, rompu aux tâches matérielles, maniaque du rangement, obsédé d'ordre : la terreur des femmes de ménage, l'ouragan d'une lignée habituée à ses avis de tempêtes. Tout l'excès : il manque une serviette de table, le tire-bouchon n'est pas à sa place, quelqu'un a mis son manteau dans la partie de penderie qui lui est réservée. Pour qui le prend-on ? Pourquoi se moque-t-on de lui ? « Fais chier, bordel ! »

Pourtant, on s'aperçoit très vite dans ce portrait de la famille Trudeau que le névrosé, c'est moins le



JEAN-CHRISTIAN BOURCARD/RAPHO POUR « LE MONDE »

père, « l'homme sur qui on peut compter. Fiable à cent pour cent », que la mère, maussade, le pli amer à la bouche, qui ne sait même pas (car elle ne veut pas) allumer la télévision. Lectrice de Simone de Beauvoir, ancienne avocate devenue juge d'instruction, auditrice de l'émission « Le Masque et la Plume », peu empressée à manifester physiquement son affection, elle inculque à ses enfants le sens du devoir, le respect de la loi et de l'autorité et le goût de la compétition : rien ne la contente sauf les bonnes notes au lycée, la réussite

professionnelle de l'un, le talent littéraire de l'autre. Sa vérité : « Tout ce qui est facile est mauvais. »

Lire *La Haine de la famille* comme un portrait à charge serait faire fausse route. Catherine Cusset évoque ces chamailleries domestiques et cet autoritarisme culturellement correct sans la moindre concession, mais sans jamais verser dans l'aigreur. Elle ne se dépare pas d'une splendide lucidité, d'une indestructible compassion à l'égard de ses géniteurs plaintifs. Au fil des pages, elle explore un bergmanien rapport mère-fille.

Madame Trudeau « hait la famille et ne cesse de la clamer. Elle se demande encore comment elle a pu faire quatre enfants. Elle déteste le bruit, le nombre, les querelles, les fêtes, les dîners familiaux, les repas à préparer, les six sandwiches à tartiner avant chaque départ en vacances, cette fête abominablement commerciale et triste qu'est Noël, les vacances qui n'en sont pas pour elle puisqu'on se retrouve tous ensemble. » En vieillissant, la mère met en scène de plus en plus théâtralement son chantage affectif. Elle s'en prend particulièrement à Marie, la narratrice, romancière « semeuse de zizanie » : « Il est dur, dit-elle en la regardant, d'être mère. Le pire, c'est la rétribution qui vous vient de vos propres enfants. » De « chérie de la marâtre », Marie devient à ses yeux « perverse », ce n'est pas pour rien qu'elle a fait sa thèse sur *Sade*. Elvire Trudeau crie.

Il fait peur, ce cri, parce qu'il cache l'incurable blessure d'une juive : la visite des miliciens, en 1943. Elle a failli rester seule vivante, sans sa mère. Elle vit depuis ce jour dans l'incapacité de s'aimer, le rejet de son corps « qui a toujours été sa punition. » La culpabilité éternelle. Elle lit Primo Levi. Elle hait la fête des mères parce que c'est Pétaïn qui l'a instituée. A l'âge de la retraite, elle se fait nommer dans la commission de restitution des biens spoliés aux juifs pendant la guerre.

En quatrième de couverture, Catherine Cusset résume son livre par une métaphore : « *Le football familial. Dès que votre père hurlera pour un torchon disparu, vous lui crierez "Carton vert !" . Chaque fois que votre mère se lamentera sur sa vie ratée, vous vous exclamerez "Carton rouge !" .* » Ce récit, en fait, exhume la douleur du bouc émissaire : cette fille que sa mère hait d'avoir « tenté l'aventure qu'elle-même n'a pas su risquer », tant elle était hantée par l'étoile jaune.

Jean-Luc Douin

Histoire d'un fantôme

Une jeune pianiste russe sous la dictature soviétique : un roman-destin d'Andreï Makine

LA MUSIQUE D'UNE VIE
d'Andreï Makine.
Seuil, 128 p., 79 F (12,04 €).

Le narrateur de *La Musique d'une vie*, le nouveau roman d'Andreï Makine, croise un inconnu sans âge qu'il surprend jouant du piano dans le restaurant fantôme d'une gare perdue de Sibérie où s'entassent, résignés, des voyageurs sans visage que les horreurs des dictatures soviétiques ont privés de destin. Il recueille ses souvenirs. Le romancier situe la rencontre dans les années 70 alors qu'Alexandre Zinoviev quitte l'URSS pour Munich après avoir écrit les *Hauteurs béantes*. L'auteur du *Testament français* (1) fait aussi abondamment référence à l'écrivain dissident, emblème de la résistance individuelle à l'oppression communiste.

La Musique d'une vie est l'histoire d'Alexei Berg, né en 1920, jeune pianiste de talent dont le destin bascule quelques jours avant son premier concert. Il a vingt et un ans. Un jour lumineux de mai 1941, ses parents, artistes rebelles au régime stalinien, sont envoyés dans un camp où ils seront exterminés. Le jeune Alexei s'évade, se cache en Ukraine puis se glisse dans l'armée soviétique sous l'identité usurpée d'un soldat mort, devient le chauffeur d'un général dont il sauve la vie. La paix revenue, il tombe amoureux de la fille de son protecteur. Elle en épouse un autre. Le jour du mariage, il ne résiste pas à la tentation de rejouer enfin du piano. Trahi par son talent, il est déporté pendant de longues années.

On retrouve les thèmes obsédants d'Andreï Makine. Sa totale condamnation du régime communiste, le regard cruel et désolé qu'il porte sur « la masse humaine » de ses coreligionnaires qui perdent toute individualité. « *Homo sovieticus recouvre entièrement cette stagnation humaine* », écrit-il. Les

gares et les trains, sales et gris, sont le décor symbolique de leur soumission fataliste... un cauchemar ancré dans le passé de l'auteur : « D'ailleurs, la vie dans ces bourgades à mille lieues de la civilisation est faite d'attentes, de résignation, de chaleur humide au fond des chaussures. Et cette gare assiégée par la tempête n'est rien d'autre que le résumé de l'histoire du pays. De sa nature profonde. Ces espaces qui rendent absurde toute tentative d'agir. La surabondance d'espace qui engloutit le temps, qui égalise tous les délais, toutes les durées, tous les projets. »

Seul l'art (ici la musique) sauve l'homme qui « peut nommer [notre] condition humaine et, par conséquent, y échapper ». Makine raconte le destin brisé d'un artiste, mais son commentaire politique se résume à stigmatiser la passivité d'*Homo sovieticus* (selon la formule de Zinoviev). Son héros meurtri possède la chance de l'intériorité que confère la création. Seul le génie des réfractaires donne sens à la vie. C'est le message de *La Musique d'une vie*.

Sous forme de nouvelle, Andreï Makine aurait pu isoler un moment de la vie d'un pianiste amputé de sa liberté. Au travail à la loupe, il a choisi le vertige du panorama. Tel un fastueux synopsis, le roman ouvre une multitude de pistes : la douleur de l'exil, un amour déçu, une carrière musicale tuée dans l'œuf, la solitude de la victime muette, l'analyse politique (trop rapide pour un lecteur d'aujourd'hui qui n'en retiendra que les clichés), la vision d'une guerre... L'atmosphère crépusculaire est particulièrement bien rendue, mais comment restituer dans un court roman - sans tomber dans la simplification - le désarroi intime d'un homme anéanti par l'ampleur d'un violent traumatisme historique ?

Hugo Marsan

(1) Gallimard, « Folio » n° 2934

Gabrielle Wittkop, sulfureuse et convenable

Elle affiche volontiers son homosexualité et sa misogynie. Mais, c'est moins dans cette pose que dans ses romans, tel « *Sérénissime assassinat* », conte étrange et cruel, qu'elle intrigue et inquiète

SÉRÉNISIME ASSASSINAT
de Gabrielle Wittkop.
Ed. Verticales, 122 p.,
70 F (10,67 €).

LA MORT de C.
suivi de
LE PURITAIN PASSIONNÉ
de Gabrielle Wittkop.
Ed. Verticales, 190 p.,
80 F (12,20 €).

Gabrielle Wittkop : voilà un nom que ceux qui aiment, en littérature, une certaine marginalité sulfureuse avaient gardé dans un coin de leur mémoire. Depuis presque trente ans, après la publication du *Nécrophile*, il avait resurgi quelques fois, en particulier en 1975 avec un beau texte, *La Mort de C.* - « mon plus beau livre », dit Gabrielle Wittkop aujourd'hui -, inspiré par la disparition d'un homme qu'elle a aimé, Christopher, à l'âge de trente-six ans, en Inde, un pays qui l'a fascinée. Christopher, homosexuel, a été assassiné à Bombay : « *C. avait conçu sa vie comme une espèce de jeu*, écrit Gabrielle Wittkop dans *La Mort de C.*, un snapdragon, le récipient d'eau-de-vie enflammée dans lequel il faut plonger ses doigts et retirer des raisins secs sans se brûler. Il a perdu. Perdu comme on perd à tous les jeux. Comme toujours, il a tout su au fond de lui-même. »

Grâce à la passion d'un lecteur, Nikola Delescluse, et à celle d'un éditeur, Bernard Wallet, Gabrielle Wittkop revient, à quatre-vingts ans, dans l'actualité littéraire. Les éditions Verticales rééditent *La Mort de C.*, suivi du *Puritan passionné*, où il est question de tigres - « le tigre, c'est mon animal », précise-t-elle -, de blasphèmes, de révolution française, curieusement mêlés. Le même éditeur publie le nouveau livre de Wittkop, *Sérénissime assassinat*, un

conte étrange et cruel. Il se passe au XVIII^e siècle - le siècle préféré de Gabrielle Wittkop -, dans « *Venise mauve et dorée, le changeant taffetas du ciel ou le plomb du ciel, cri de mort dans les ténèbres, épouvante de qui découvre une lètalement incandescence en ses propres entrailles* ». « Dans cette métropole des mascarades, du mouchardage et de la délation, les veuves successifs d'Alvise Lanzi s'intriquent mystérieusement. Ne cherchez pas et vous serez certain de trouver. » On ne cherche pas, on suit le récit dans cette « *ville des miroirs* » - on y



croise « *Giacomo Casanova (...) fort galamment vêtu (...) mais (...) changé* », guidé par des tableaux : « *Ainsi voulant une forme essentiellement visuelle*, explique Gabrielle Wittkop dans un avant-propos, ai-je eu recours à la peinture, car ce n'est pas seulement aux textes documentaires et aux promenades à travers la ville que je dois ma connaissance du XVIII^e siècle vénitien, mais aussi aux maîtres qui ont exprimé l'âme et l'esprit d'un certain lieu en un certain temps. »

La romancière Wittkop a du style. De la perversité. Un certain classicisme. Quelque chose de glacé. Tout cela va assez bien à la femme que l'on redécouvre et qui porte son âge avec élégance. Grande, mince, de la hauteur. Sûrement le mépris facile. Un ton assez affecté. Mais elle joue juste. Elle se verrait

assez en Sade au féminin, bien que le féminin ne lui plaise guère. « *Ma vie a été turbulente, j'ai été bisexuelle. Si je n'ai pas toujours été une honnête femme, j'ai toujours été un honnête homme* », confiait-elle, en 1996, à la revue *Le Matricule des anges*. Et aujourd'hui, s'affirmant « lesbienne » ayant pourtant eu « des amants », elle déclare au *Nouvel Observateur* : « *D'ailleurs, j'écris et vis comme un homme. Justice dans une certaine misogynie. En cela je crois que je ressemble à Marguerite Yourcenar*. » On peut la détromper tout de suite, Mar-

Un auteur à éclipses

Outre les inédits sortant en ce début d'année aux éditions Verticales, voici les autres textes de Gabrielle Wittkop publiés en France. *Le Nécrophile*, paru chez Régine Deforges en 1972 et repris en poche à la Musardine en 1998. *La Mort de C.*, paru chez Christian Bourgois en 1975 (repris aujourd'hui par Verticales). *Les Rajahs blancs* et *Hemlock* (Presses de la Renaissance, 1986 et 1988). *Almanach perpétuel des harpies* (éd. L'Ether vague, Patrice Thierry, 1995). *Les Départs exemplaires* (éd. de Paris, 1995).

guerite Yourcenar n'était pas misogyne, mais peut-être au fond, dans sa vie, plus scandaleuse que Gabrielle Wittkop, sans rien afficher. Le personnage mystérieux de Yourcenar conduisait ceux qu'il intriguait vers son œuvre. Celui que propose volontiers Gabrielle Wittkop sans qu'on le lui demande est plutôt moins intéressant que ses textes.

Mais elle est subtile. Lorsqu'elle voit que sa pose de lesbienne misogyne - figure connue, qui impressionne surtout les petits garçons que beaucoup d'hommes demeurent - ne va pas faire son effet, elle renonce et raconte, avec une certaine simplicité froide, un parcours qui ne manque pas d'allure et de panache. On est dans les années 20, et la jeune Gabrielle Ménardeau (née en 1920) est élève par un père libre penseur, qui

encourage son goût pour la lecture et la littérature (c'est plus probablement là que pourrait être sa parenté avec Marguerite Yourcenar). Elle apprend à lire à quatre ans. A six ans, elle s'attaque à Alexandre Dumas : « *Dès que j'ai su lire, j'ai eu un sentiment de puissance inouïable*. » Il était donc évident qu'elle allait écrire. Pour son premier manuscrit - elle avait à peine huit ans -, son père lui donne 5 francs. A vingt ans, elle a « tout lu », avec une prédilection pour le XVIII^e siècle. Mais elle n'est pas très satisfaite de ce qu'elle écrit. Il lui faudra encore du temps avant de publier. Et la France est en guerre.

C'est pendant l'Occupation qu'elle rencontre à Paris un Allemand déserteur, Justus Wittkop, un homosexuel de quelque vingt ans son aîné. La guerre terminée, ils se marient - « *une alliance intellectuelle* », dit-elle - et s'installent en 1946 en Allemagne, où Gabrielle Wittkop vit toujours. La jeune Gabrielle continue d'écrire en français et commence à écrire en allemand pour les journaux - elle collaborera notamment à la *Frankfurter allgemeine Zeitung*. Elle publiera des livres en allemand (toujours pas traduits en français) dont une monographie d'E.T.A. Hoffmann. Elle est constamment soutenue par son mari, historien et essayiste. Celui-ci, atteint de la maladie de Parkinson, se suicide en 1986. « *Je l'y ai encouragé*, précise tranquillement Gabrielle Wittkop. *J'ai raconté ça dans Hemlock*. » Puis elle passe sans transition à l'évocation de ses dessins « *érotiques, essentiellement* », à celle du *Satyricon*, son « *livre de chevet* ». Sait-elle qu'elle n'est pas si inquiétante, et finalement assez convenable ? Pour le soufre, il vaut mieux la retrouver dans ses livres et rêver sur le titre du suivant : *Le Sommeil de la raison*.

Josyane Savigneau

Livraisons

● LES MÉNINES, de Claude Courtot

Surréaliste, toujours préoccupé de fustiger les « nains teigneux » qui s'efforcent de mordre la cheville d'André Breton, Claude Courtot livre ici un livre bilan, sorte de testament un peu amer destiné à laisser de lui « *une image cohérente* ». Au fil de ce patchwork qui brasse journal, récit de voyage, réflexions sur la vie ou sur l'art et la littérature, il évoque des amis disparus (Schuster, Leiris, Joyce Mansour, Péret), plaide en faveur de l'innocence de l'enseignant romantique troublé par ses jeunes élèves, confesse préférer les poètes aux savants et aux philosophes, et ne goûter qu'un art exaltant qui lui ouvre les portes « *d'une vie qui vaille la peine d'être vécue* ». Attentif à fixer « *sur le papier sensible l'image fugitive des chimères et des fantômes* » qui le hantent. Parmi eux, Florence Rey, dont il fut le professeur, et à laquelle il consacre quelques pages magnifiques : « *la solitaire, la ténébreuse, la veuve, l'inconsolée*. » (Le Cherche midi éd., 216 p., 98 F [14,94 €]).

J.-L. D.

● DESNOS POUR L'AN 2000

Des lettres inédites du surréaliste télépathe à son ami Georges Gautré, lors de son service militaire en 1920-21, et à Youki, sa « *chérie* », de 1939 à 1940. Ainsi que les actes du colloque de Cergy-la-Salle, tenu en juillet 2000, réunis par Katherine Conley et Marie-Claire Dumas. Etudes sur le discours amoureux du poète, parfois obsédé par une muse qui se refuse, sur son art poétique, son intérêt pour la peinture, le jazz, le théâtre, le cinéma (considéré comme le « *rayogramme du rêve* »), la radio (où il sonorise émotions et humeurs, acharné à transcrire cris et sursauts des rêves intérieurs). André Bessière, résistant déporté, évoque son compagnon de camp, voisin de paillasse : un Desnos privé de lunettes qui lisait dans les lignes de la main de compagnons de captivité (Gallimard, les cahiers de la NRF, 538 p., 195 F [29,72 €]).

J.-L. D.

● LE MOBILIER NATIONAL, de Laurence Cossé

Jean-Léger Tuffeau, responsable du Patrimoine au ministère de la culture, a des sueurs froides à cause des cathédrales, il en perd le sommeil et même une épouse trop négligée. Le coût de leur restauration ne fait qu'augmenter et dépassera bientôt les capacités budgétaires de l'Etat. Valent-elles, hormis les plus célèbres, tant d'énergie et d'argent ? Ayant dressé un inventaire minutieux, il met au point un projet de destruction pour nombre d'entre elles avec l'aide d'un ancien condisciple compromis dans un trafic d'armes. Mais il n'est pas au bout de ses peines : où trouver la somme énorme pour l'exécution du projet ? Ne va-t-il pas se faire rouler ? Et sa secrétaire qui va créer une fondation de sauvegarde ?... De ce thème de haute fantaisie mais mené avec la rigueur d'une intrigue quasi policière, Laurence Cossé tire habilement des ressources de cocasserie, d'insolite et d'imprévu qui font de ce roman tournoyant et narquois un agréable divertissement (Gallimard, 202 pages, 85 F [12,96 €]).

P. Ky.

● UN SI BEL ÉTÉ, de Georges Bonnet

Parvenu à un âge où l'on n'a plus rien à prouver, Georges Bonnet, poète, a choisi la prose pour sonder une émotion rare et subtile, celle qui envahit le veuf d'une épouse détestée, lors de la veillée funèbre en compagnie d'une famille qu'il n'aime guère. Dans la chambre mortuaire, le veuf « *a soudain conscience de l'extrême distance qui le sépare de ceux qui l'entourent* ». Cet isolement le mène au souvenir. Il se laisse envahir par un dialogue entre le présent, immobile et sacré, et son passé, qu'il regrette. L'alternance psalmodique du présent et de l'imparfait scande cette étude de mémoire. Elle nous est présentée par une série d'instantanés denses et forts (Flammarion, 154 p., 80 F [12,21 €]).

J. Sn.

Le musicien et le soldat

A partir du meurtre du compositeur Anton Webern par un soldat américain, l'écrivain autrichien Gert Jonke a imaginé une fiction sur le hasard au cœur de la matière musicale

LA MORT D'ANTON WEBERN
Geblendeter Augenblick
Anton Weberns Tod
de Gert Jonke.
Traduit de l'allemand (Autriche)
par Uta Müller
et Denis Denjean,
éd. Verdier, 92 p., 68 F (10,36 €).

Le 15 septembre 1945, le compositeur autrichien Anton Webern est abattu de trois coups de pistolet par un soldat américain, à Mittersill dans les Alpes de Salzbourg. Il allait avoir soixante-deux ans. Le soldat, Raymond Bell, un cuisinier de l'armée américaine qui se livrait au marché noir et craignait d'être découvert en flagrant délit de trafic illicite, fut condamné à quinze jours d'arrêt puis renvoyé aux Etats-Unis. A partir de ce fait divers dramatique, Gert Jonke compose une partition à une voix qui apostrophe alternativement les deux personnages et lie leur destin.

Anton Webern, musicien de l'avant-garde, disciple et ami d'Arnold Schönberg, est, avec Alban Berg, le troisième grand représentant de « l'école de Vienne » que l'on regroupe autour de la notion de « musique sérielle » ; celle-ci modifie totalement le paysage musical en faisant des douze demitons chromatiques de la gamme traditionnelle une série de douze sons uniquement et mutuellement rapportés à eux-mêmes ; elle supprime du même coup le système de la tonalité et les accords parfaits, bases harmoniques familières à l'oreille. Cette musique, déroutante à l'époque – nous sommes au début du XX^e siècle – se heurte aux préjugés d'une Vienne qui veut se faire passer pour « la capitale de la musique » mais se limite à honorer les maîtres anciens et conspuer toute nouveauté.

Fuyant ces « syphilitiques du tym-

pan », Webern erre de ville en ville, de province en province, de pays en pays, ne trouvant nulle part sa place. « Où habiter si ce n'est quelque part dans l'univers plus haut », en accord avec les éléments bruts qui nourrissent sa musique : l'air, la terre, l'eau, le feu. « Vous préféreriez naturellement continuer à diriger l'orchestre symphonique de la mer en vous promenant le long de la plage, avec ses chœurs d'accord de lumière en fanfares qui glissent vers le ciel et que toute cette saleté disparaît du monde. » Cette saleté, c'est l'opérette, « typhus surnaturel, choléra d'ambrosie, fièvre aphteuse du jardin d'Eden », qui encombre la scène musicale, emblème du monde bourgeois et hypocrite que Freud mettra à nu. Tel le joueur de flûte de Hameln, Webern nourrit le rêve rageur de diriger une gigantesque opérette qui engloberait toutes les opérettes existantes et de les mener aux confins de l'horizon pour qu'elles y disparaissent à jamais.

Loin d'être une simple variation technique, la musique dodécaphonique implique en effet une véritable révolution de l'être. Le nazisme, qui l'a traitée de dégénérée, a bien vu toute la part subversive qu'elle contenait. A la différence de l'opérette, « musique menteuse » jouée avec des notes justes, qui transfigure les turpitudes bourgeoises en les étalant sur scène, la musique de Webern vise l'expression de l'intériorité. Elle ne dit rien, ne délivre pas de message, elle est la dénégation du monde politique organisé vers une finalité utilitaire. Tel un croisé de la musique nouvelle, Webern mène à sa façon une Kulturkampf contre les Strauss, les Pfitzner et autres sherpas culturels du régime : « Faire exploser l'univers, même si le ciel entier doit prendre feu avec tous ses violons. »

Mais cette musique se heurte à un autre écueil de nature plus inti-



Anton Webern

RUE DES ARCHIVES

me, principalement dans le cas de Webern, individu solitaire et radical : la tentation du vide. Lors des répétitions du concerto pour violon d'Alban Berg à Barcelone, Webern explique aux musiciens récalcitrants et médusés l'essence de cette musique : « Il est indispensable que les sons existent déjà avant d'être joués, vous ne devez pas les jouer avant de les avoir entendus vous-mêmes, je veux dire dans votre tête naturellement, c'est pourquoi je vous prie, si je puis dire, de ne pas faire obstacle à cette musique avec votre corps en essayant de la jouer. » Cette obsession de pureté et de transparence partagée aussi par Stefan George ou Mallarmé risque de conduire à

la stérilité et au silence. Webern le reconnaît : « Il est possible que plus rien ne sorte jamais de moi », dit-il dans un accès de désespoir ; et le narrateur de lui demander en un écho ironique : « Dites, Herr Doktor, n'auriez-vous pas parfois peur des notes ? » Comment aller au bout d'une entreprise qui vise le Tout et débouche sur la perte ? C'est là qu'intervient le soldat Ray.

Un soir de fin d'été, Webern semble avoir enfin trouvé le repos. Invité à passer quelques jours chez sa fille, il sort sur le pas de la porte pour fumer un cigare, le premier depuis la fin de la guerre. Trois coups de feu claquent dans la nuit. Ray dira plus

tard qu'il s'est senti menacé par ce rougeoiement dans l'obscurité. Webern s'écroule. Mais Ray n'échappe pas non plus à la fulgurance de cet « instant d'éblouissement » (c'est le titre de l'œuvre en allemand). Si Ray n'a jamais été jugé, son geste le condamne irrémédiablement en le renvoyant à lui-même ; par un phénomène de dédoublement, il devient l'éléu chargé de porter toute la douleur du musicien qu'il a délivré d'un fardeau trop lourd. Ray n'est en effet pas seulement l'instrument du destin, il en est aussi l'instrumentiste comme il apparaît dans un dialogue imaginaire entre Raymond Bell et Webern : « Vous avez réussi à jouer les trois dernières

notes avec une grande justesse, à rendre très exactement la hauteur et le volume indiqués dans la partition, à conclure de manière tout à fait convaincante avec vos trois coups tirés sur ma personne, trois explosions qui ont achevé, dans un dernier accord musical, le dernier mouvement de ma vie composé de matière musicale ; vous l'avez achevée dans une explosion que le monde entier a jugée convaincante et qui m'a tout simplement permis de finir. »

Ray, lui, n'a pas fini. Devenu prisonnier de son geste, ce damné de la Terre déjà cent fois trompé et humilié se transmue en Woyzeck, personnage d'une œuvre de Büchner dont Alban Berg a précisément tiré un opéra. Le hasard devient destin en même temps que la musique devient voix. Dans un commentaire sur le rapprochement entre Woyzeck et Ray, le narrateur nous livre une des clefs de l'écriture de ce texte ondoyant et difficile qui ne semble ancré nulle part : « Ce sont tout au plus des syllabes peut-être, sans doute des fragments de syllabes qu'un souffle incertain et ignoré, né de l'œil brisé d'un typhon aveugle et oublié, arrache au cœur secret de la nuit (...) et dont les sons s'assemblent d'eux-mêmes en mots, en phrases et en histoires. » Il n'y a plus référence à une harmonie préexistante, celle du sens expliqué, de la mémoire organisée ou de la démonstration narrative, mais une composition à partir de mots uniquement et mutuellement rapportés à eux-mêmes comme dans les mobiles de Calder, auxquels a parfois été comparée la musique de Webern, où des formes répétitives et mouvantes tournent autour d'un axe en apparence immobile pour s'assembler et se modifier d'elles-mêmes au gré d'une force incondue. Architecture sans substance sortie « de l'ombre d'un silence ». Il suffit d'écouter.

Pierre Deshusses

Cet obscur objet du désir

Oubliée en France comme aux Etats-Unis, Dawn Powell est un grand écrivain à découvrir

TOURNE, ROUE MAGIQUE
(Turn, Magic Wheel)
de Dawn Powell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Mirèse Akar,
Quai Voltaire, 288 p.,
125 F (19,06 €).

John Dos Passos, Ernest Hemingway, Edmund Wilson l'ont fréquentée et soutenue. Pourtant, malgré le dévouement de ces « grands prêtres zélés », Dawn Powell (1897-1965) ne fut jamais « l'écrivain populaire qu'elle aurait dû être ». C'est en ces termes que Gore Vidal rendit hommage – en 1987, dans la *New York Review of Books* – à l'une des auteures américaines les plus sensibles, intelligentes et prolifiques (elle a signé pas moins de seize romans, dix pièces de théâtre et une centaine de nouvelles). Pour comprendre cet injuste sort, Gore Vidal avance une explication : « Powell était un monstre insupportable : autrement dit, une femme pleine d'esprit qui ne se sentait pas tenue de faire la moindre concession à l'amour ou à la famille. » Dawn Powell ne cachait pas, il est vrai, qu'elle eût un amant à son publicitaire de mari, faisant sans doute sienné cette maxime que l'on peut trouver dans *The Bride's House* (1929) : « Elle finit par décréter qu'une femme avait besoin de deux hommes, l'un pour la consoler des tourments que l'autre lui infligeait. »

Mais peu importe en fait la véritable raison de cet oubli, puisque Quai Voltaire se propose de publier, jusqu'à l'automne 2002, les romans qui composent le cycle new-yorkais de Dawn Powell : depuis *Tourne, roue magique* jusqu'au dernier, *The Golden Spur* – sorti trois ans avant sa mort –, en passant par *The Locusts Have no King* (1948) et *The Wicked Pavilion* (1954).

Publié en 1936, *Tourne, roue magique* est un roman remarqua-

ble. Avec beaucoup de subtilité et d'humour (souvent féroce), Dawn Powell y dépeint le milieu littéraire new-yorkais, qu'elle même fréquenta largement, jusqu'à dix-huit ans elle le préféra à son Midwest natal (Mount Gilthead, Ohio). Dennis Orphen – son personnage (son double ?) – vient chercher à New York de quoi satisfaire son insatiable curiosité : « Ce vice était le moteur de sa carrière, l'unique et inavouable motif qui le poussait à écrire, et il s'adressa la mise en garde qu'un jour il lui faudrait payer pour faire ainsi commerce des âmes. » En attendant, il vient de terminer un roman à clefs qui narre les déboires amoureux de sa brillante amie, Effie. Blessée en découvrant l'ouvrage, celle-ci se trouve forcée de reconnaître qu'elle ne vit, depuis quinze ans, que dans le souvenir de son ex-mari, Andrew Callingham – alias Ernest Hemingway, qui fait ainsi sa première apparition dans l'œuvre de Dawn Powell. Redevenue Effie Thorne, et non M^{me} Andrew Callingham, comme elle s'obstinait encore à le croire, Effie n'est que le « tendre objet » de la curiosité de Dennis, qui lui préfère Corinne. Entre une femme intelligente, respectable et libre, et une femme superficielle, vénale et mariée – donc désirable –, le cœur de Dennis balance, et Dawn Powell se fait un malin plaisir de conter par le menu ces amours chimériques ou contrariées.

Tandis que, lors de longs monologues intérieurs, ses personnages débattent du paradoxe de leurs sentiments amoureux, Dawn Powell en profite, perfide et cruelle, pour fustiger le mariage et la maternité. Petits mensonges et grands arrangements, désespoir et souffrance contenue, Dawn Powell n'épargne rien, disséquant, avec talent, le cœur humain et les douces illusions dont chacun, par orgueil souvent, aime à se bercer.

Emilie Grangeray

TROIS CHEVAUX
(Tre cavalli)
d'Erri De Luca.
Traduit de l'italien
par Danièle Valin,
Gallimard, 120 p., 85 F (12,96 €).

Un marin, voyant le narrateur plongé dans la lecture de la Bible, lui demande s'il a la foi. La réponse donnée est : « Je ne crois pas aux écrivains mais à leurs histoires. » Tel est le ton du livre, qui n'étonnera pas ceux qui ont lu les neuf précédents, parus chez Rivages. Jusqu'ici, Erri De Luca a évoqué son enfance, son adolescence, quelques amours, quelques causes humanitaires et l'Ancien Testament. Traducteur d'hébreu, il a donné ses interprétations de plusieurs livres sacrés et parfois des versions en langue poétique et moderne. C'est n'est pas un romancier, ce n'est pas non plus un exégète. Il s'est forgé un rôle d'intellectuel témoin de grands problèmes politiques et humains. Le passé politique d'Erri De Luca (gauchiste) réapparaît çà et là, dans un flou poétique.

Ici, dans *Trois chevaux*, sans doute plus nettement qu'ailleurs, mais sous forme métaphorique – donc désirable –, le cœur de Dennis balance, et Dawn Powell se fait un malin plaisir de conter par le menu ces amours chimériques ou contrariées.

L'économie du langage d'Erri De Luca, sa connaissance des mots et de leurs effets, son goût pour les formules proverbiales et pour les images denses, le dépouillement de sa narration qui évacue tout détail anecdotique, qui refuse la banalisation

des décors, des arrière-fonds, des repères trop réalistes ont pour résultat d'élaborer un récit à la fois sec et vibrant. C'est, bien sûr, la qualité première de son style. Mais il n'est pas unique, en Italie, à choisir ce mode sec de narration : Ginevra Bompiani, Rosetta Loy elle-même dans ses derniers textes, Francesco Biamonti (dont il est tout particulièrement proche) ont opté pour ce type de littérature, ramassée sur elle-même, concise, dont chaque élément est nécessaire. Ce qui caractérise De Luca est le besoin de construire, dans chaque livre, une sorte de légende de lui-même, même si ses narrateurs ne doivent pas être entièrement assimilés à son identité d'auteur.

La quatrième de couverture de l'édition française fournit un résumé très clair de l'histoire. Mais il n'est pas certain que tout lecteur ait une conscience aussi précise des événements qui se succèdent. On se trouve en présence d'un jardinier contemplatif, qui raisonne beaucoup sur chaque geste et chaque choix quotidien de sa vie, qui transforme son emploi du temps en sorte de rite mystérieux : paroles échangées dans un bistrot, lectures (de belles pages sur l'acte même de lire), rencontres de femmes, culture de la terre, observation du travail simple et harassant des manœuvres, amitiés qui prennent une tonalité grave ou exaltée et réminiscence d'une sorte d'amour sacrificiel.

Les figures féminines sont typées : la prostituée au bon cœur qui se prête à la passion, Laila ; la militante politique qui se dévoue à la cause jusqu'à la mort ; l'amante de jeunesse, où camaraderie et attirance sentimentale se confondent. Ces amours sont les prétextes de beaux dialogues, d'analyses assez sentencieuses mais qui ne manquent jamais de grâce. On n'est pas en priorité dans la subtilité

psychologique, parce que ce n'est pas le terrain fréquenté par Erri De Luca. Il lui préfère le jeu des aphorismes.

On sait, du reste, beaucoup trop peu de détails sur la vie de ces femmes pour qu'on puisse atteindre un haut niveau de raffinement. Elles sont peu décrites physiquement, sinon par stéréotypes, et leurs personnalités ne sont jamais approfondies : elles agissent par élans sommaires, elles s'expriment par déclarations définitives, sur leurs désirs, leurs besoins, mais une chose est certaine, c'est qu'elles sont tournées passionnément vers le narrateur.

LUCIDITÉ IMPROMPTUE

Les hommes, dans le domaine de l'amitié, jouent des rôles similaires. Selim, le travailleur africain, est le principal interlocuteur du jardinier. Il jouit d'une inévitable sagesse ancestrale. Il a la noblesse des humbles. « Je pense aussi à Selim qui prie chaque adieu du jour. Il y a des humilités qui grandissent un homme. » Erri De Luca a souvent écrit sur cette noblesse-là. On ne peut mettre en doute sa sincérité, sa générosité de point de vue. On peut être agacé par une espèce de feinte naïveté dans la façon de grossir les traits, de faire d'un personnage une figure un peu démonstrative. Le Clézio, Tournier, dans leurs derniers livres, ont cette tendance-là. Sympathique, poétique, mais didactique. Et cela diminue la crédibilité du récit même, à l'égard duquel le lecteur finit par avoir une défiance.

Ainsi l'obsession du meurtre, autour duquel toute la parabole tourne, perd de son poids et ne devient qu'une obsession de la mort : celle que l'on donne, celle à laquelle on échappe, celle à laquelle se réfère le titre : *Trois chevaux*. Trois vies de chevaux font la durée de la vie d'un homme. Un homme vit-il les étapes de

son existence comme des morts successives de lui-même ? Cette question parcourt le livre et en fait une réflexion parfois profonde sur le temps. Mais, avec, par endroits, des simplismes irritants, quoique revendiqués.

Malgré sa brièveté, ce faux roman se permet toutefois des digressions, assez belles. L'une d'elles raconte un petit événement qui prend, dans l'ensemble, une remarquable importance. Lorsqu'il était marin, le jardinier a protégé maladroitement un jeune matelot des avances d'un aimé. Reconnaissant, le jeune homme, comme dans un conte des Mille et Une Nuits, offre à son protecteur fortuit son amitié et peut-être un peu plus. Tout ce qui entoure cet épisode troublant est exprimé avec une honnêteté rare.

« Je lui dis que son empressement est plus que le merci qui me revient, que l'amour n'a rien à voir avec les dettes. » Néanmoins, le marin-jardinier (qui devient menuisier en Angleterre) accepte cette amitié de gratitude qui se transforme en amour à sens unique. Le garçon, avant de s'orienter vers un autre homme, demande au narrateur : si j'étais une femme, tu m'épouserai ? Le narrateur ne répond pas, mais partira, non sans avoir été visité par une lucidité impromptue sur sa propre ambiguïté : « Je souris de moi qui m'arrête à l'écorce des choses, et qui ne comprends même pas ma complicité face à son empressement. » Ce genre d'éclair d'intelligence, d'intégrité est exceptionnel dans la vie. Que dire alors de la littérature publiée ?

Un mot sur la traduction de Danièle Valin. Erri De Luca a plus de succès en France que dans son pays, où il n'a pas la même autorité. Ces situations se produisent parfois. Les traducteurs n'y sont pas pour rien.

René de Ceccatty

Le ton biblique d'Erri De Luca

Un jardinier contemplatif, une prostituée au grand cœur, un amour de jeunesse disparu dans les fracas des luttes politiques en Argentine... Et un récit sec, vibrant, en forme de parabole sur le temps et la mort

L'ombre d'Isaac Bashevis Singer

Il est sans doute l'un des seuls Prix Nobel de Littérature à avoir fait rire l'assistance lors de son discours de réception. Il est aussi le seul à avoir reçu le prix pour une œuvre presque exclusivement rédigée en yiddish. « Une langue malade », avait-il dit à Stockholm, en 1978, tout en faisant remarquer qu'il y avait autant de différences entre une langue malade et une langue morte qu'entre un homme malade et un homme mort. Il aimait le yiddish parce que c'était sa langue maternelle et qu'elle comportait plus de vitamines qu'aucune autre mais aussi parce qu'il aimait parler des esprits : « Une langue à l'agonie est tout à fait appropriée pour cela. Plus elle est moribonde, plus vivant est le démon. Les fantômes aiment le yiddish et, pour autant que je sache, ils le parlent tous. Je ne crois pas seulement aux démons et aux esprits, mais aussi à la résurrection. Je suis sûr qu'un jour des millions de cadavres parlant yiddish se lèveront de leur tombe, et la première question qu'ils poseront, ce sera "quel est le dernier livre publié en yiddish ?". » Lui qui aimait les histoires de fantômes, d'esprits, de diabolins, de dybbuks, qui, lui-même doté d'une énergie et d'une vitalité quasiment palpables, avait souvent l'air d'un lutin juif, aurait pu être ravi de se voir publié à titre posthume, sauf qu'il n'a jamais voulu que ce roman-là soit publié. Parce qu'on y retrouve trop d'éléments qui lui ont servi à d'autres livres et surtout parce qu'il le considérait comme trop autobiographique.

Ce gros livre a d'abord été publié, comme toute son œuvre américaine dans le journal *Forward*, en yiddish, et sous forme de feuilleton à raison d'un chapitre deux fois par semaine, entre janvier 1957 et janvier 1958. Mais il n'a été traduit en anglais qu'en 1998, c'est-à-dire bien après le décès de Singer, en 1991. Il est évident que cette traduction en langue anglaise, comme celle en français de Marie-Pierre Bay, a été faite avec enthousiasme et sérieux par le professeur Joseph Sherman. Mais l'édition définitive, réalisée à

Paru en feuilleton dans le « Forward », comme l'ensemble de son œuvre, ce roman, écrit entre 1957 et 1958, n'a pas été revu par le Prix Nobel, mort en 1991. Malgré les faiblesses du travail éditorial, se dévoile un chef-d'œuvre pris dans sa gangue comme une sculpture inachevée

grand soin, en particulier par l'éditeur américain Robert Giroux qui a beaucoup travaillé avec Singer sur ses autres livres, n'a pas été revue par l'écrivain qui aurait lui, sans aucun doute, osé le travail d'édition qui manque tout au long de ces quelque 700 pages. Le livre pêche par tout le respect qui lui était dû... En particulier, il fourmille de redites et de répétitions, des personnages différents ont les mêmes pensées fugitives, il y a des longueurs, des imprécisions, des personnages qui disparaissent sans qu'on sache trop pourquoi ils étaient apparus... On ne peut s'empêcher de penser qu'il y avait là matière à un chef-d'œuvre si seulement Singer l'avait voulu, s'il l'avait lui-même repris, coupé, retravaillé, réécrit, reconstruit, comme il le faisait systématiquement lors de la traduction en anglais de chacun de ses textes, romans ou nouvelles pour leur publication en livre. Sachant fort bien que ce n'était qu'à ce moment-là qu'ils trouveraient leur public et que, sans ces traductions et mises au point définitives, il n'aurait jamais été, lui, l'écrivain en yiddish, prix Nobel de littérature.

Si le lecteur prend sur lui, et pourquoi pas, de jouer ce rôle, de lire *Les Ombres de l'Hudson* avec ce qu'il sait déjà des histoires de Singer, leur folie, leur mysticisme, leur force, leur énergie, leur passion, ou s'il prend le temps d'oublier un peu chaque chapitre pour lire le suivant, comme un feuilleton, en l'entrecoupant d'autres lectures, il ne se méprendra pas. C'est un chef-d'œuvre encore pris dans sa gangue, comme une sculpture inachevée.

Qui sont ces ombres sur l'Hudson ? Celles du passé ? « Chacune jouant son rôle et exigeant sa part d'immortalité » comme si « ce qui était mort n'avait pas cessé d'exister » ? Ou les vivants ? Les survivants de la Shoah ? L'histoire se situe entre décembre 1947 et novembre 1948. Singer étant arrivé aux Etats-Unis en 1935 n'avait pas souffert personnellement de la Shoah, mais la plupart des membres de sa famille restés en Pologne ont disparu, et la communauté dans laquelle il a vécu à New York

était en grande partie composée de réfugiés. Tous ses livres « américains » (à l'inverse de son œuvre polonaise et historique) comme *Passions*, *Meshugah*, *Ennemies* ou *Les Ombres* sont marqués par la Shoah, mais comme il le dit dans la préface d'*Ennemies*, « mes personnages ne sont pas seulement des victimes des nazis mais les victimes de

Martine Silber

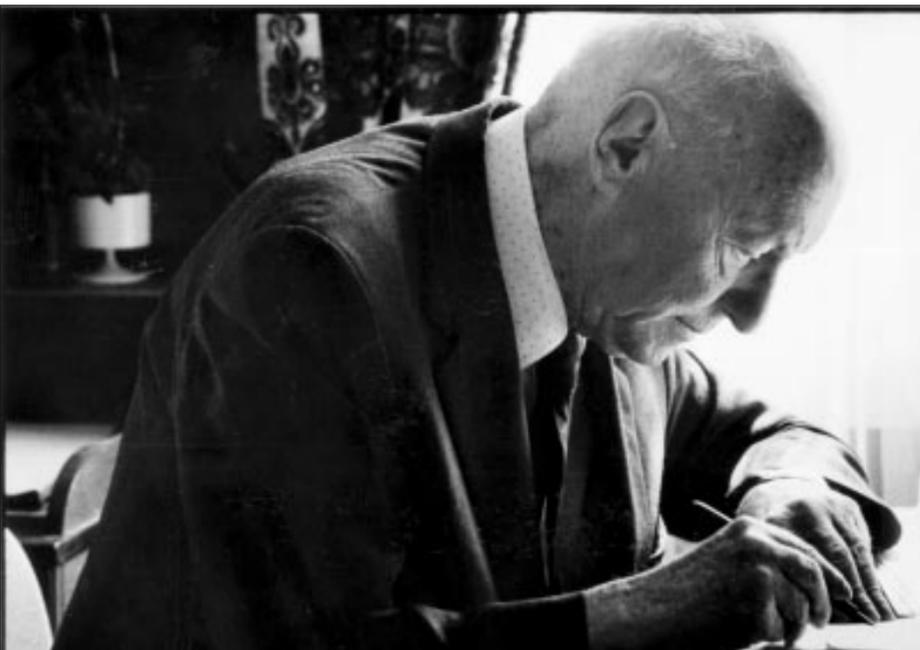
leur propre personnalité et de leur destin ». Ils sont tous victimes d'un dybbuk intérieur qui les conduit à la folie, à des comportements aberrants, obscènes, abjects ou simplement stupides. Et il y a encore ceux qui ont été exterminés par les Bolcheviques ou qui partent encore se perdre en URSS. Hertz Dovid Grein est sans doute le plus « singulier » de tous, celui qui se laisse prendre à ses passions amoureuses, par ennui, par découragement, par angoisse, celui qui crée son propre malheur et celui des autres.

Provoquant, sans le vouloir, le chagrin, la maladie, semant la mort même. Dévoré de culpabilité, il ne pourra plus lutter et s'abandonnera à sa rédemption, par désespoir et par ennui comme il s'est abandonné auprès de chacune des trois femmes qu'il a aimées et qui l'ont aimé. Trois femmes aussi différentes qu'on peut l'être, chacune lui apportant de l'amour et autre chose : son épouse Léah, la mère de ses enfants, dont il s'est éloigné avec le temps et qui a su jusque-là mener sa vie ; Esther, sa maîtresse, fantasque, belle, intelligente, prompte aux scènes et aux crises, aux caresses et aux menaces, toujours entre rires et larmes ; et Anna, la plus jeune, qui a été son élève vingt-trois ans plus tôt, à Varsovie, alors qu'elle n'était qu'une enfant. Anna, divorcée d'un acteur qu'on croit mort mais qui refait surface pour triompher à Hollywood, et remariée sans amour à un avocat dont la femme et les enfants ont péri dans les flam-

mes. Anna, frivole, coquette, angoissée, prête à jouer sa réputation pour une histoire d'amour et qui pourtant a suffisamment les pieds sur terre pour reprendre en main les affaires de son père quand celles-ci menacent de périliter. Car Boris Makaver, bien qu'ayant très bien réussi en affaires, se lance, emporté par ses lubies, dans une aventure qui le dépasse. Pourtant, gagner de l'argent ne l'intéresse pas vraiment. Ce qu'il adore, c'est étudier la Torah ou écouter les intellectuels, ses amis, ses invités. Le docteur Halperin, par exemple, qui va publier un livre de philosophie dont « l'idée principale est que ce que nous appelons la connaissance – empirique et même intuitive – n'est pas tout » et qui cherche à prouver que l'expérience est source de connaissances, que les êtres humains ont à apprendre de tout, de la nourriture comme du cigare ou du sexe. L'œuvre d'une vie sera massacrée par l'éditeur à force de coupes et d'erreurs. Ou le docteur Margolin, son ami d'enfance, un homme raide, froid, qui pourtant lorsqu'il le verra aux abois lui fera un chèque plutôt qu'une ordonnance. Et qui accueillera chez lui sa femme qui l'avait pourtant quitté pour vivre avec un nazi. Ou le vieux professeur Shrage, complètement perdu, paumé, recueilli par une passionnée de spiritisme, Mrs Clarke, dentiste de profession mais prête à tout pour aider son prochain à retrouver leurs chers disparus.

Au milieu de cette folie désespérée humaine, des drames et des tragédies s'élevaient ici et là, en particulier la nuit – ils sont presque tous insomniaques et presque tous suicidaires –, les plaintes, les interrogations, les doutes qui assaillent chacun de nous dans la quête de Dieu, de la vie ou de la mort.

LES OMBRES DE L'HUDSON
(*Shadows on the Hudson*)
d'Isaac Bashevis Singer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Pierre Bay,
Mercure de France, 752 p.,
160 F (24,39 €).



ROLAND ALLARTVU

Une minutieuse collaboration

Isaac B. Singer travaillait en symbiose avec ses traducteurs pour améliorer non seulement la traduction mais aussi l'original

À propos de la traduction de ses livres, Isaac Bashevis Singer écrivait : « Quand j'étais jeune, je rêvais d'un harem rempli de femmes. Plus tard, je me suis mis à rêver d'un harem rempli de traducteurs. Et si ces traducteurs pouvaient être des traductrices, alors ce serait le paradis sur terre. »

Pour une œuvre comme celle de Singer, écrite en yiddish, langue rare, singulièrement riche, et dont l'humour fait partie intégrante, la question de la traduction se pose d'une façon toute particulière. A l'exception de l'hébreu, l'ensemble de cette œuvre – une vingtaine de romans et recueils de nouvelles – est traduite de l'anglais. Nous avons demandé à Marie-Pierre Bay, éditrice au Mercure de France et traductrice de la quasi-totalité des ouvrages d'Isaac Singer, la raison d'être de ce choix.

« Pourquoi l'œuvre de Singer n'est-elle pas directement traduite du yiddish ? »

« Il y a deux raisons à cela. Comme chacun sait, tout traducteur doit traduire vers sa langue maternelle. Or, lorsque j'ai commencé à traduire Singer, on ne trouvait pas en France de traducteur du yiddish dont le français

était la langue maternelle. Alors qu'il existe, par exemple, des traducteurs ayant appris le polonais pour le traduire, personne en France n'avait, à ma connaissance, appris le yiddish dans cette intention. Toujours à ma connaissance, les yiddishistes semblent avoir toujours été de langue maternelle yiddish. Singer le savait. Du reste, cette situation n'est pas propre à la France. Il y a bien eu, dans le passé, une traduction du yiddish vers l'allemand de *La Famille Moskat*. On aurait pu penser que, vers l'allemand, la tâche était moins compliquée. Mais cet essai, paraît-il, a été une catastrophe. A partir de cette date, Singer, échaudé, a décidé que toutes les traductions s'effectueraient à partir de l'anglais.

« Comment avez-vous commencé à traduire Isaac Bashevis Singer ? »

« Le premier texte sur lequel j'ai travaillé était une nouvelle « Un ami de Kafka ». Singer m'avait dit : « Je l'ai écrite pour vous. » En réalité, je crois qu'il voulait me faire passer une sorte de test. J'ai expédié ma copie en Amérique. Alma, son épouse, l'a lu. C'était elle, surtout, qui lisait le français. Mais Isaac le comprenait aussi un peu et il m'a donné son accord.

J'ai ensuite traduit *Le Blasphémateur*, entre 1968 et 1970. Pendant ces deux années, j'ai travaillé avec un rabbin et je continue de le faire aujourd'hui, pour chaque traduction, dans un souci de précision et de justesse.

« Comment Singer travaillait-il avec ses traducteurs ? »

« La mise au point définitive de ses textes se faisait sur la version anglaise. Singer y participait de très près. Il disait qu'une traduction est forcément plus réussie si le traducteur travaille avec l'auteur, ou vice versa. Il disait aussi que collaborer avec un traducteur permet d'améliorer non seulement la traduction mais parfois même l'original » et que ses traducteurs étaient « ses meilleurs critiques ». Il a eu de nombreux traducteurs américains et, avec tous, il a revu ses livres phrase par phrase, pesant le sens des termes, s'interrogeant avec eux... Si bien qu'en définitive le texte anglais est autant le sien que celui du traducteur, et la mise au point, l'édition, auquel il attachait une grande importance, se faisait dans cette langue. C'était ce qu'il considérait comme la version définitive, même si ce n'était pas la version originale. Il fallait donc traduire à partir de l'anglais. Telle était sa volonté qui rejoignait des raisons pratiques, bien réelles. »

Propos recueillis par Florence Noiville

L'enfance d'une œuvre

On croyait clos le très beau cycle de ses souvenirs de jeunesse, or voici que paraît aux Etats-Unis un volume rassemblant, pour une bonne part, des textes inédits

MORE STORIES FROM MY FATHER'S COURT
d'Isaac Bashevis Singer.
Traduit du yiddish en anglais (Etats-Unis) par Curt Leviant, Farrar, Straus & Giroux, New York, 218 p., 23 \$ (24, 41 €).

Enfonçons une porte ouverte : chez Singer, art et mémoire ont partie liée. « Mon avenir est mon passé », allait jusqu'à dire l'auteur de *Shosha*. Il pensait que « les vrais écrivains ont tous une bonne mémoire » et admirait la force avec laquelle Tolstoï, dans *Enfance*, avait su ressusciter la sienne.

En cela cependant, le Prix Nobel (1978) n'a rien à envier à ses pairs. Il suffit de rouvrir *Au Tribunal de mon père* (1), premier volet de son triptyque « autobiographique », pour y voir vivre d'emblée la Varsovie juive d'autrefois. Dans la mythique et bouillonnante rue Krochmalna, où l'écrivain ne cessera de revenir puiser, on croise des prostituées coiffées de plumes d'autruche, des couples qui s'écharpent, des truands à la petite semaine, des matrones qui s'investissent... Ces années-là, entre 1908 et 1917, Singer a entre quatre et treize ans. Garçonnet aux yeux bleus et aux papillottes rousses, il note, obser-

ve, s'interroge et s'imprègne à jamais de ce qui se passe autour de lui. Pas seulement dans la rue, mais surtout au sein du Beth Din de son père, le rabbin du quartier. Le Beth Din est « tout à la fois un mélange de tribunal, de synagogue, de maison d'étude et (...) de cabinet de psychanalyste », explique Singer à propos de cette très vieille institution juive. On vient s'y marier, s'y disputer, s'y épancher. On y tranche les petits litiges quotidiens ou les grands problèmes existentiels. Et, surtout, on y croise d'inoubliables personnages tels la vieille blanchisseuse que « le linge ne voulait pas laisser mourir » ou Reb Moïshe, l'homme qui se bouchait les oreilles parce que « la voix des femmes mène à la lubricité ».

On croyait clos le très beau cycle de ces souvenirs d'enfance. Or voici que paraît à New York un volume de vingt-huit nouveaux récits, *More Stories About My Father's Court*. Tous ne sont pas inédits – *L'Ami de mon père*, *S'il avait été un Cohen* ou *Un singulier mariage* figuraient déjà dans la version française. Mais la grande majorité demeuraient inconnus, jusqu'à ce jour, des lecteurs non yiddishistes. Parues entre 1955 et 1960, aux Etats-Unis, dans le quotidien yiddish *The Jewish Daily Forward* – où Singer a fait paraître en feuilleton l'essentiel de son œuvre – ces histoires n'avaient jamais été traduites en anglais. « Non pas qu'Isaac les ait écartées », assure Roger Straus, son éditeur américain. *Simplement, au moment où est paru le Tribunal, il a bien fallu faire une sélection. Le livre, sinon, aurait été énorme.* »

La plupart de ces histoires sont antérieures à la première guerre mondiale – du moins à 1915, lorsque les Allemands entrent dans Varsovie. Isaac, alors, n'a pas onze ans. Il découvre les secrets des adultes, caché dans la cuisine de sa mère ou derrière la bibliothèque de son père. De là, il voit défiler les

« clients » les plus pittoresques : le fossoyeur qui s'est pris d'amitié pour l'amant de sa femme – un homme qui apporte tant de gaieté au foyer ! (*Question or Advice*) ; le vendeur qui passe sa vie à raconter des histoires et finit par concevoir la sienne comme une anecdote (*What's the Purpose of Such a Life ?*) ; ou, dans une veine plus surnaturelle, l'homme mort qui revient la nuit étrangler son épouse (*Freidele*).

Tous ces portraits sont comme détournés au cutter, avec l'économie de moyens propre aux nouvelles de Singer. Engagements rompus, mariages malheureux, malchance qui s'acharne, silence de Dieu... : certains thèmes reviennent comme des leitmotifs. Et ce tribunal rabbinique devient un formidable « laboratoire de l'humanité » où le jeune Isaac emmagasine sans le savoir tout ce qui formera le terreau de son œuvre. De cette « recherche d'un temps perdu », toute nostalgie est bannie. Ce qui prime, c'est l'insolite, la fantaisie, la singularité des histoires (la culpabilité écrasante, les tourments métaphysiques d'*Ombres sur l'Hudson* sont encore loin). Et bien que d'inégale valeur, ces textes viennent utilement compléter une autobiographie à la fois personnelle et collective, constituant, selon le vœu de Singer, la mémoire vive d'une culture, d'un milieu « qui n'existent plus – et qui étaient uniques ».

FL. N.

(1) Stock, 1990.

★ Signalons également, après *Le Golem* et *Quand Schlemiel s'en fut à Varsovie*, la réédition au Seuil d'*Histoire des trois souhaits et autres contes*, initialement parus chez Stock (1985), traduits de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Pierre Bay et magnifiquement illustrés par François Roca (146 p., 98 F [14,94 €]). A partir de 10 ans.

extrait

« La langue la plus riche »

« Ceux qui comptent les mots m'assurent que l'anglais est la langue la plus riche du monde. Le dictionnaire Webster, tout comme le *Sunday Times*, devient un peu plus gros tous les ans. Mais je suis convaincu que la langue la plus riche, c'est le yiddish. Prenez ces simples mots : « un pauvre ». De combien de façons peut-on dire cela en anglais ? Il y a les équivalents français : un mendiant, un malheureux, un clochard, peut-être un vagabond et c'est à peu près tout. Mais en yiddish vous avez un pauvre shlemiel, un malheureux schlimazel, un mendiant à fossettes, un schnorer à la puissance huit, un schlepper par la grâce de Dieu, un collecteur d'aumônes en mission, un envoyé de la Terre sainte, un messager d'une yeshiva, un thaumaturge privé de disciples, un rabbin sans congrégation, un habitant de la maison des pauvres, un crève-la-faim, un gardien de ses propres besoins, un comte aux pieds nus, un homme à la tête de chou, un porte-sac, un type qui sonne à toutes les portes, celui qui enfle les sept manteaux de la misère, un ramasseur de miettes, un suceur d'os, celui pour qui c'est toujours le grand jeûne du Kippour, et j'en oublie. » Isaac Bashevis Singer, *A propos de la traduction de mes livres* (traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay, Denoël, « Empreinte »).

PRIX AU-TRÈS DE RHÔNE-ALPES 2000

TRADUCTION

MIREILLE BLANC-SANCHEZ
LA RAPHAËLLE,
D'ALESSANDRO PICCOLOMINI
ÉDITIONS ELLUG



La Raphaëlle
Alessandra Piccolomini

Cédlar, struk ?



Au commencement était la conscience du douanier. Puis vint la cour de justice. Au centre du procès : le statut de l'art, la souveraineté des créateurs contemporains, la mort du classicisme. A partir d'un fait divers juridique, Bernard Edelman signe un livre précis, drôle et lumineux.

L'ADIEU AUX ARTS
1926 : l'affaire Brancusi de Bernard Edelman.
Aubier, « Alto », 172 p., 99 F (15,09 €).

Cékostruk ? se serait dit le douanier en son for intérieur si l'on avait été chez Queneau. Mais la scène a lieu à New York, le douanier est américain, l'action se déroule en 1926, et pour tout dire le 1^{er} octobre, on laisse donc au lecteur le soin de trouver les équivalents. Étonné, en tout cas, qu'il est, l'employé. Marcel Duchamp, qui vient de débarquer du paquebot *Le Paris* et accompagne les colis, regarde narquois l'action, les objets litigieux, le gars perplexe. Y'a de quoi. Que faire, en effet, quand on a en tête le *Tariff Act* de 1922, en particulier son article 399, sous les yeux une sculpture de Brancusi intitulée *L'Oiseau dans l'espace*, et qu'on se trouve, en tant que douanier des Etats-Unis, chargé d'appliquer la loi fédérale à des marchandises en provenance de l'étranger ?

Pour comprendre quelle tempête a lieu sous ce crâne administratif, il faut donner quelques précisions encore. Ce que prévoit la loi américaine, le *Tariff Act*, article 1704 précisément, c'est que les œuvres d'art – sculptures originales et tableaux notamment – sont exemptes de taxes et entrent en franchise sur le territoire des Etats-Unis. L'ennui, c'est que *L'Oiseau dans l'espace* de Brancusi, sorte de flèche verticale en bronze poli, n'a visiblement rien d'un oiseau. Pas d'ailes, rien comme plumes, zéro bec. Clairement pas une sculpture, qui devrait avoir une tête d'oiseau, si l'on peut dire. « *Cépadlar*, y se dit, le douanier new-yorkais causant Zazie, donc je taxe. » Objets manufacturés, article 399, « *s'ils sont composés en totalité ou pour la plus grande partie de fer, acier, plomb, cuivre, bronze* » [« *Celka* », y se dit], nickel, étain, zinc, aluminium ou tout autre métal (...), 40 % ad valorem ». Le douanier fait donc payer des droits équivalents à 40 % du prix d'achat de la chose, soit 240 dollars (c'était au temps où l'on avait des Brancu-

si pour des prunes, il faut quand même le souligner).

Edward Steichen, propriétaire de *L'Oiseau*, conteste. Question de principe plus que d'argent, évidemment. L'objet est bien une sculpture, une œuvre d'art. Le taxer est une erreur, un abus ; pis : une offense. Il s'ensuit d'abord une polémique confuse, un brouhaha, où les tenants du bon sens et de la santé mentale du peuple américain soutiennent que le point de vue réglementaire et judicieux du douanier est courageux, indiscutablement salubre. A l'opposé, les happy few modernistes se gaussent de cette candeur obtuse. Vient le procès. Superbe, hénarment, caricatural, précis pourtant. « *La beauté du droit est dans le détail* », souligne Bernard Edelman. Il s'agit en effet de statuer sur ce qu'on appelle une œuvre d'art, et sur les critères permettant de l'identifier. Qu'est-ce que le beau ? La création ? Le caractère original ? Les avocats interrogent les témoins, les juges vont avoir à se prononcer ! Les débats sont comme on n'eût osé les rêver : à la fois instructifs et helzapoppinesques. L'esthétique classique revue par

Tex Avery. Bernard Edelman, en juriste et en philosophe, prend un plaisir malin (intelligent et diabolique) à décortiquer les minutes de ce procès. Un régal.

Expert du droit d'auteur, dont il est praticien en tant qu'avocat et théoricien en tant que juriste, Bernard Edelman éclaire étape par étape la logique propre de ce procès. En Europe, une cour se serait bien gardée d'entrer dans pareil piège. Pour comprendre le déroulement de ce curieux procès, il faut connaître certaines particularités du droit américain et de « *l'univers mental anglo-saxon* ». Ainsi le copyright est-il fondé sur une justification pour nous assez curieuse : l'amélioration apportée par une œuvre à l'éducation de la communauté, à l'élévation du sens

moral de chacun. Si un auteur se voit accorder ce privilège somme toute exorbitant de continuer à posséder en quelque manière une œuvre qu'il a cependant cédée, c'est en raison de sa contribution au bien-être moral et à l'épanouissement de ses concitoyens. Le mauvais artiste – comme on dit mauvais joueur, ou mauvais coucheur –, le dangereux, sera donc celui qui défait ce dispositif par sa production chaotique, ses œuvres trompeuses, son arbitraire souverain.

Ce n'est pas tout. A mesure qu'on tire le fil des débats, on voit se dessiner la fracture entre deux mondes juridico-théologico-esthétiques. D'un côté une représentation classique de l'art : imitation de la nature, révélation de l'ordre du monde, reproduction fidèle, par

quelque génie de l'émotion esthétique, des formes originairement créées par Dieu. De l'autre côté, non seulement la souveraineté de l'artiste, libre de forger des significations nouvelles ou de saccager les anciennes, mais aussi le règne de la matière, les formes naissant des choses, le grain des éléments prenant le pas sur les épures abstraites. Autrement dit : un monde sans Dieu, sans humaine arrogance possible, un monde des corps et des matières. Entre les deux, la rupture est complète. Moralité : on croit trancher un litige de droit de douane, on se retrouve dans la crise des représentations de l'art contemporain, l'éclatement du classicisme, sans compter la mort de Dieu, l'effondrement du Beau, la mutation du statut de l'artiste.

Décidément, la Cour des douanes des Etats-Unis, troisième division, en instruisant la plainte 209 109 G, ne savait pas dans quelle galère elle s'embarquait. L'arrêt rendu le 26 novembre 1928 donne finalement gain de cause à Brancusi et à ses amis, et désavoue le douanier zélé. Il fallait admettre : les temps changent, tout fout le camp. Même si – faut-il le dire ? – le tribunal l'exprime en des termes mieux choisis, c'est bien ça l'idée. Il arrive désormais que l'on considère comme des œuvres d'art des choses qui ne ressemblent à rien, qui n'éduquent pas le peuple, dont on ne saurait dire qu'elles sont belles. On acceptera de ne pas les taxer. Ce ne sont pas simplement des objets manufacturés.

« *La malignité du droit est insupportable* », dit Bernard Edelman. Heureusement, la sienne ne l'est pas moins. Si sa démarche est exemplaire et passionnante, c'est que l'interrogation porte sur des cas où tanguent le droit : naissance de la photographie, brevetabilité du vivant, propriété des gènes, par exemple. A chaque fois, ce ne sont pas simplement des pinaillages juridiques qui sont en jeu, mais aussi le statut de la création, la définition du corps et celle de la personne, ces sortes de questions dont les philosophes, à tort, croyaient détenir l'exclusivité. Ce n'est donc pas seulement chez Platon, Kant ou Nietzsche qu'il convient d'aller chercher de quoi penser. Si l'on veut comprendre quelque chose aux cassures du temps, il faut aussi décortiquer des décisions obscures, passer au peigne fin des archives de police ou de tribunaux, des brochures insanes, de petits journaux. Depuis Foucault, une génération au moins l'a entendu dire. Peu le font.

★ **A signaler également**
Le premier ouvrage de Bernard Edelman, *Le Droit saisi par la photographie, éléments pour une théorie marxiste du droit, initialement paru en 1973 chez Maspero dans la collection que dirigeait Louis Althusser, est réédité, augmenté de trois articles parus dans les années 80 et 90, chez Flammarion, « Champs », 220 p., 49 F (7,47 €).*

Satie Erik, poste restante

Lettres ouvertes, mots cinglants ou courts messages, l'ermite d'Arcueil inondait ses proches, comme ses adversaires, de brèves missives, mais n'ouvrait pas son courrier. Ornella Volta publie ce qui nous reste de cette correspondance où l'ellipse et le ressassement préfigurent la musique répétitive

CORRESPONDANCE PRESQUE COMPLÈTE d'Erik Satie.

Réunie, établie et présentée par Ornella Volta. Fayard/IMEC, 1248 p., 290 F (44,21 €).

Muse et créatrice de *La Belle Excentrique* d'Erik Satie, Caryathis décide un soir d'être 1925 de mettre un terme à sa carrière artistique. Tandis qu'elle livre à un spectaculaire bûcher dressé dans son jardin affiches et costumes de scène, la « danseuse des Six » apprend par un télégramme de Georges Auric que le compositeur de la « *fantaisie sérieuse* » – qu'elle vient de reprendre une dernière fois au Trocadéro – est au plus mal. Celle qui devait devenir M^{me} Marcel Jouhadou et y gagner son ultime pseudonyme (Elisabeth Toulemon, écrivain, s'appellera Elise) y vit un signe de la destinée.

De fait, le 1^{er} juillet, Satie meurt à l'hôpital parisien Saint-Joseph, où ses amis Picasso, Brancusi, Milhaud, Braque, Derain se relaient à son chevet depuis quatre mois. Et c'est alors que chacun mesure que nul n'a pu être l'intime de ce célibataire endurci, dont le propre frère, Conrad, qui partage avec son aîné une réelle complicité, mais aussi

une profonde aversion pour la moindre atteinte à sa sphère privée, ne peut être joint sans le secours d'une annonce par voie de presse. Aussi la levée des scellés sur l'appartement du musicien, rue Cauchy à Arcueil, révèle-t-elle le spectacle saisissant d'un local, sans eau, gaz, ni confort, où les vitres encrassées et les toiles d'araignée masquent des amas indéterminés, sans même épargner les pianos, dont l'un, clavier contre le mur, sert de resserre où ont été accumulées, selon Cocteau, « *sous une montagne de poussière, toutes les lettres de ses amis. Il n'en avait ouvert aucune* ».

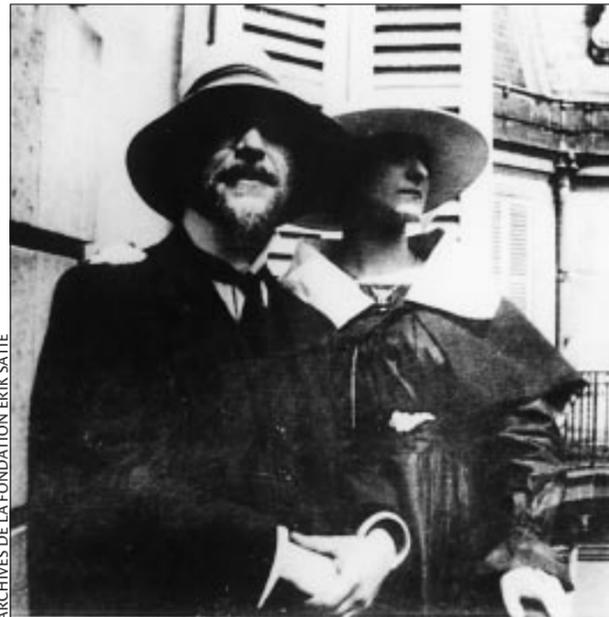
La découverte avait de quoi sidérer tous ceux qui recevaient les innombrables missives de l'ermite d'Arcueil. D'autant que Darius Milhaud témoigne : « *Il avait conservé toutes les lettres qu'il avait reçues ainsi que les brouillons de celles qu'il avait envoyées*. » Tous savaient l'importance capitale que le musicien attachait à sa correspondance (lettres de candidature ou de démission, épîtres comminatoires ou facétieuses). Comme le danger majeur qu'elle avait représenté huit ans plus tôt, lors du scandale provoqué au Châtelet par son ballet *Parade*. Si Apollinaire inventa le terme « *sur-réaliste* » pour saluer la première apparition de l'esprit nouveau qu'il appelait de ses vœux, Satie adressa des cartes postales injurieuses au

critique Jean Poueigh, coupable d'avoir éreinté l'œuvre, assimilée à un authentique sabotage des valeurs nationales, inadmissible en temps de guerre. Condamné pour diffamation à une peine de prison ferme, il n'avait échappé à l'incarcération et à l'amende qui l'assortit que par la haute protection de Misia Edwards et Armande de Polignac.

Cela n'assagira guère le cinglant épistolier. Maniant l'imprécation et l'anathème avec une réjouissante virulence – l'excès même se résout en clin d'œil tant les impostures de potache le disputent aux postures magistrales –, celui qui se définit entre autres comme un « *capitaine d'artillerie retraité de Crimée* » ou se masque en évêque de Sée pour féliciter un président du conseil, virevolte entre la confiance sobre sur sa précarité réelle, ses amitiés tumultueuses et son ressentiment envers une critique qui n'entend pas son œuvre. Dandy singulier paradoxalement soucieux de se fonder dans le nombre, Satie écrivain ne commente guère les créations du temps. Comme si ses lettres poursuivaient une voie propre où n'interfèrent ni *Pelléas* ni le choc Stravinsky.

Nul ne s'étonnera que ce prodigieux travail de collecte, d'établissement du texte, de présentation et de mise en perspective critique – assez heureusement, les lettres ne sont pas annotées, mais la très minutieuse évocation de chacun des correspondants de Satie permet de retrouver le commentaire particulier de chacune ou presque des quelque 1165 pièces de ce volumineux corpus – soit le fruit de l'engagement d'Ornella Volta.

Spécialiste incontournable de celui que Giraudoux dénonçait à Morand, en plein débat « patriotique » Poueigh-Satie, comme l'« *Alphonse Allais de la musique* », Ornella Volta a entrepris ce gigantesque chantier depuis assez longtemps pour avoir bénéficié des con-



Erik Satie et Valentine Gross (future Valentine Hugo) photographiés par Cocteau en 1916

fidences et éclaircissements des derniers témoins, Darius et Madeleine Milhaud, Man Ray, René Clair, Louis Durey, Henri Sauguet ou Jean Wiéner.

Au terme d'un engagement de trois décennies, la voilà au cœur d'une célébration exceptionnelle dont cette publication, souvent annoncée et régulièrement ajournée, est en quelque sorte le clou : l'installation de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) à l'abbaye d'Ardenne, près de Caen, a mis depuis la mi-juin 2000 le compositeur honfleurais à l'honneur comme jamais encore. Des concerts, des représentations scéniques, la nouvelle édition révisée de la partition d'orchestre de *Parade* chez Salabert (dont Ornella Volta signe l'introduction), trois expositions, à Osaka et Tokyo (« Erik

Satie, de Montmartre à Montparnasse », Honfleur (« Satie sur scène ») et Caen (« Variations Satie »), dont l'animatrice de la Fondation Erik Satie supervise la publication de chacun des catalogues, parus avant même cette *Correspondance* presque complète, que la Fondation La Poste, déjà partenaire précieux du Prix Wepler, a contribué à publier.

Si la sentence cruelle du critique Emile Vuillemoz, un temps favorable à Satie, mais rangé, dès *Parade*, au nombre de ses adversaires, n'est plus guère reprise (« *C'était un gourmet qui était incapable de faire la cuisine* » [Histoire de la musique, 1949]), d'aucuns s'étonneront que l'on puisse attacher tant d'importance à ce corpus où l'esthétique du fragment, de l'ellipse et de l'allusion, du ressassement aussi, dérou-

te les amateurs de séquences d'anthologie. On retient certes d'entrée quelques savoureuses confrontations, telle celle des trois lettres de candidature de Satie à l'Académie des beaux-arts aux fauteuils d'Ernest Guiraud (1892), puis de Charles Gounod (1893), que l'impétrant signe du titre de « *Maître de Chapelle de l'Eglise Métropolitaine d'Art de Jésus Conducteur* », d'Ambroise Thomas enfin (1896) où, le même catalogue imaginaire à l'appui, le musicien implore que « *le Père remplisse [le secrétaire perpétuel] de son esprit paraclét, et qu'il [lui] fasse porter, à l'exemple de saint Luc, la mortification de Jésus* » ; les deux lettres du 15 avril 1920, où Satie écrit en parallèle à son ami Henri-Pierre Roché et à Gertrude Stein, qui l'a invité, pour décliner la proposition et, par un retournement inopiné, l'accepter en post-scriptum, jouant avec un zeste de cabotinage la surprise de dernière heure ; la lettre-contrat de Caryathis quatre mois plus tard pour *La Belle Excentrique*, qui n'a alors pas encore trouvé son titre...

Mais le lecteur curieux qui se laissera gagner par l'atmosphère singulière d'un dialogue sans réponse, où les missives jouent de leur propre écho, se surprendra à lire là une préfiguration littéraire des obsessions de la répétition dont Steve Reich fera sa signature. Pièce minuscule, composée dès 1893, que le pianiste se doit de jouer 840 fois de suite, *Vexations* enchantera John Cage, lorsque Henri Sauguet, qui la tenait, comme *Musique d'ameublement*, pour une sorte de canular, la lui révéla.

Ainsi, même s'il s'obstinait, en datant ses lettres, à contester la réforme de Charles IX (1564), qui fit remonter le début de l'année du 1^{er} avril au 1^{er} janvier, Erik Satie, « *musicien médiéval et doux, égaré dans ce siècle* », comme le saluait affectueusement Debussy, est-il résolument un moderne.

Philippe-Jean Catinchi

PRIX AU-TRÈS DE RHÔNE-ALPES 2000

ESSAI

THIERRY VINCENT
L'ANOREXIE
ÉDITIONS ODILE JACOB

THIERRY VINCENT
L'ANOREXIE



ÉDITIONS ODILE JACOB

La face cachée de la Renaissance

La vaste fresque de Peter Burke comme l'essai de Bernard Cottret invitent à nous défaire d'une vision par trop enchantée de cette période

LA RENAISSANCE EUROPÉENNE

de Peter Burke.
Traduit de l'anglais par Paul Chemla, Seuil, « Faire l'Europe », 346 p., 160 F (24,39 €).

LA RENAISSANCE 1492-1598
Civilisation et barbarie de Bernard Cottret.
Ed. de Paris-Max Chaleil, 174 p., 110 F (16,77 €).

Peu de moments historiques ont suscité autant d'envolées enthousiastes et de déclarations d'amour que la Renaissance. Combien de livres d'histoire, de guides de voyage, de catalogues de musées ou de pochettes de disques ont célébré et célèbrent encore avec ferveur le réveil des arts et des lettres, l'avènement d'un âge de raison et de progrès, la libération des énergies et des esprits avec les transformations qui affectent à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle les pratiques intellectuelles et artistiques de l'Italie, d'abord, puis petit à petit de l'Europe occidentale ? Ainsi le livret d'un disque récent (*Utopia Triumphans*, Huelgas Ensemble, Sony) n'hésitait pas à voir dans cet « âge d'or » une époque « avant tout imprégnée d'un humanisme qui, avec une éducation classique exhaustive, a devant les yeux l'homme harmonieux », sans craindre tautologie et emphase. C'est pourtant de cette vision enchantée – mais illusoire – de la Renaissance, de cet optimisme rétrospectif qui excède celui que les contemporains eux-mêmes plaçaient dans les mutations dont ils étaient les témoins et les acteurs que deux synthèses nouvelles nous invitent à nous défaire. Les deux ouvrages ont a priori peu de chose en commun : Peter Burke brosse une vaste fresque chronologique qui court de la fin du XIV^e siècle jusqu'à la guerre de Trente Ans et

embrasse un espace géographique immense ; Bernard Cottret privilégie, de manière très personnelle, des événements, des personnages, des lieux peu nombreux mais significatifs. Ils invitent toutefois l'un et l'autre à relire l'histoire de la Renaissance forts de nouvelles exigences et de nouvelles interrogations.

En partant de problématiques empruntées aux théories de la



Extrait

« Le personnage du soldat fanfaron offre un exemple exceptionnellement frappant tant des usages de la tradition classique que de la création de nouveaux écotypes. Le modèle original était Pyrgopolinices dans le *Miles Gloriosus* de Plaute, un vantard qui ne se lasse jamais de raconter à quel point il est brave et combien d'hommes il a tués (...). Toujours est-il que les poètes comiques introduisaient des remarques d'actualité et des allusions locales. Le Pyrgopolinices ressuscité parlait en général quelques mots d'espagnol, écho de la terreur de la haine qu'inspiraient les armées espagnoles en Italie et ailleurs » (Burke, p. 191).

réception de Hans Robert Jauss – au détriment, peut-être, d'une analyse plus poussée des contextes politiques et sociologiques –, Peter Burke propose de suivre les transformations qui bouleversent les arts figuratifs, la musique, l'architecture mais aussi la littérature, l'histoire, les sciences naturelles, sur la longue durée et de mesurer surtout les effets d'adaptation, d'imitation, de traduction des innovations venues, dans un premier temps, d'Italie.

S'il montre bien ainsi l'importance décisive de la circulation des artistes et des hommes de lettres, du livre et des estampes dans le triomphe européen des nouvelles règles de l'art, l'auteur réévalue en même temps l'apport scientifique des périphéries à cette mutation des XV^e-XVI^e siècles. Loin de subir seulement la domination culturelle de l'Italie, les pays du Nord, ceux de la péninsule Ibérique ou

averti de l'Arioste, de Marcellin Ficin et de Castiglione ? Ou évoque l'originalité des réalisations des artistes portugais inventeurs du style manuelin à l'exubérante décoration d'algues, de coraux, de plantes et de crocodiles ?

La certitude d'assister chez eux au réveil des arts et des lettres longtemps assoupis conduit même, à partir des années 1520, les humanistes (et leurs protecteurs) à s'engager dans d'interminables querelles sur l'excellence de leur nation et de leur langue, à l'instar du poète Conrad Celtis qui en 1487 estimait que les Italiens seraient bientôt « forcés de reconnaître que, comme l'empire et les armes des Romains, la splendeur des lettres avait émigré chez les Allemands ». Paradoxalement, l'universalité même des rêves de la Renaissance et l'affirmation d'une « République des lettres » internationales favorisèrent l'émergence

de champs culturels nationaux et le triomphe des langues vernaculaires, y compris pour la communication scientifique et la création littéraire. Ici et là, on s'emploie alors à rénover l'université, à traduire les classiques, à régler l'idiome national en lui conférant le plus de grandeur et de dignité possible, jusque dans l'imitation des mètres cantiques comme chez Claudio Tolomei, Gabriel Harvey ou Baïf.

C'est là, sans doute, dans cette vision d'une Renaissance divisée contre elle-même, traversée de luttes d'influence, de rivalités de personnes, d'aspirations contradictoires et d'arrière-pensées que la synthèse de Peter Burke peut être rapprochée du livre de Bernard Cottret. Par une série de petits tableaux, de portraits croisés (Machiavel et Thomas More, Luther et Calvin, Copernic et Nostradamus), de détours inattendus (les jardins, la musique, le mariage), celui-ci dévoile les monstres engendrés par le sommeil de la Renaissance. L'invention des armes à feu, l'exaltation du condottiere et du prince-guerrier, l'obsession de l'astrologie judiciaire, la violence sans nom des guerres de religion, le triomphe de la Mélancolie – comme dans la célèbre gravure de Dürer datée de 1514 – dessinent la face obscure du réveil des arts. L'homme de la Renaissance n'était pas le nouveau Prométhée, sûr de lui et de l'avenir, que l'on a cru.

Suggestifs plus qu'exhaustifs, et par là fort éloignés de la somme de John Hale traduite en 1999, ces deux livres auraient mérité une iconographie à la hauteur de leurs ambitions : le livre de Cottret en est dépourvu (en dépit d'analyses précises) et celui de Burke ne comporte que vingt-cinq médiocres clichés en noir et blanc. La Renaissance n'est à l'évidence pas toujours synonyme de profusion visuelle.

Olivier Christin

Les anti-Lumières

Loin du regard réducteur qui voit, dans les ennemis des Philosophes, des défenseurs attardés d'un ordre ancien, Didier Masseur analyse les formes diverses d'un mouvement issu du même creuset intellectuel

LES ENNEMIS DES PHILOSOPHES
L'antiphilosophie au temps des Lumières de Didier Masseur.
Albin Michel, 456 p., 150 F (22,86 €).

Ouvrons un classique, *Les Origines intellectuelles de la Révolution française*, publié en 1933 par Daniel Mornet. Tout y est simple : d'un côté, le progrès inexorable des Lumières, de l'autre les résistances désespérées de la tradition religieuse. Celle-ci « bataille sans pitié et sans répit contre tout ce qui menace la foi », mais elle est impuissante à empêcher la progression des idées nouvelles. De la capitale à la province, la Philosophie impose ses valeurs qui prônent la nécessité de la tolérance, la laïcisation de la morale, un déisme raisonnable et la critique d'un pouvoir tenu pour despotique. Ses adversaires ne sont que les défenseurs attardés d'un ancien ordre, voué à disparaître. Didier Masseur brouille ici cette lecture trop rudimentaire. Il démontre avec une érudition aimable que les affrontements et les conflits qui opposent coteries, factions et partis ne s'organisent pas tous, loin de là, selon une fracture schématique entre la diffusion des idées philosophiques et les résistances religieuses. Entre idées nouvelles et attachement à la tradition, les frontières sont multiples, mouvantes, et ce dans la mesure même où l'antiphilosophie ne constitue aucunement une doctrine unifiée qui serait au service des seuls intérêts de l'Eglise.

Le premier mérite de ce livre est, en effet, de marquer l'hétérogénéité de la dénonciation des Lumières. Certes, les défenseurs de la religion y tiennent une grande place. Mais des divisions profondes traversent cette littérature. Divisions entre jansénistes et jésuites, évidemment, qui peuvent conduire tel ou tel

camp à s'allier à l'occasion avec les déistes du parti philosophique. Divisions, également, dans la manière de justifier la foi, appuyée, selon les auteurs, sur la tradition théologique et les preuves historiques du christianisme, sur une argumentation rationnelle, fondée sur les philosophies nouvelles, cartésienne ou malebranchiste, ou encore sur une conception affective de la croyance qui n'est pas dépourvue d' accents rousseauistes. Masseur désigne avec acuité la contradiction dans laquelle est enfermée l'apologétique chrétienne : soit elle reprend les genres et idées à la mode, mais elle risque de dénaturer l'ortho-

Roger Chartier

doxie de son enseignement ; soit elle demeure fidèle aux démonstrations anciennes, mais elle se coupe alors des lecteurs qu'il s'agit de convaincre.

A côté des défenseurs de la religion, il est deux autres milieux antiphilosophiques. Le premier est formé par les hommes de lettres enrôlés ou soutenus par la monarchie (Moreau, Palissot, Fréron...). Leurs publications déchaînent l'ire des Philosophes : ainsi *L'Année littéraire*, le périodique dirigé par Fréron à partir de 1754, le *Mémoire sur les Cacouacs* de Moreau en 1757 ou la comédie de Palissot *Les Philosophes* en 1760. Tous mettent leurs espoirs dans le Dauphin, qui a rassemblé autour de lui apologistes de la religion et défenseurs de l'absolutisme. Le second milieu est composé par les coteries et sociétés qui voudraient enrayer la conquête, puis la domination de l'Académie française par les Philosophes. Le salon de la marquise de la Ferté-Imbault (qui pourtant est la propre fille de M^{me} Geoffrin) et l'ordre des Lanturelus qu'elle accueille dénoncent, par la satire, les mascarades et les parodies, les tenants des idées éclairées, sans pour autant s'engager trop for-

tement dans la défense de la religion ou le soutien à la monarchie.

Après avoir identifié les antiphilosophes, Didier Masseur montre ce qui les rapproche de leurs ennemis. Dans une formule à la Tocqueville, il souligne tout ce que les uns et les autres ont en commun : « Eduqués pour beaucoup dans les mêmes institutions, ayant parfois fréquenté les mêmes cercles, connaissant parfaitement la littérature philosophique de leur temps, [les dévots] possèdent le même horizon culturel que leurs adversaires, en dépit des divergences qui les opposent, en des proportions diverses et inégales, sur l'essence du divin ou la nature de l'autorité politique. » Le plus neuf du livre est, sans doute, l'inventaire soigneux des éléments qui composent ou manifestent ce socle partagé de représentations portant des discours contradictoires.

Philosophes et antiphilosophes participent des mêmes réseaux culturels. C'est ainsi que l'abbé Bergier, auteur en 1765 du *Déisme réfuté par lui-même* et en 1770 d'un *Examen critique ou Réfutation du Système de la nature* [le livre de d'Holbach], est introduit dans les milieux philosophiques, entretient des relations suivies avec la coterie holbachienne, soumet à Diderot, d'Alembert et d'Holbach lui-même sa *Réfutation* et rédige les trois volumes du *Dictionnaire de théologie* (1788-1790) de l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke, héritière des Lumières. Au-delà de ces proximités quelque peu paradoxales, attestées par de nombreux destins individuels, les adversaires déclarés sont unis dans les deux dernières décennies de l'Ancien Régime par une même conscience de la décadence des lettres et des mœurs et par l'urgence d'un travail de mémoire. Il prend chez les antiphilosophes comme chez leurs ennemis la double forme de la compilation et de la sélection. Dans l'un et l'autre cas, une partie de l'héritage des Lumières

est récupérée, au prix de quelques réécritures, par ceux qui en étaient les plus acerbes critiques.

Reste, toutefois, une différence fondamentale entre les hérauts des idées nouvelles et leurs contradicteurs. Ce sont les premiers qui ont su construire la force impérieuse de « l'opinion publique » en s'en proclamant, de diverses manières, les fidèles porte-parole. Du coup, ils ont obligé les défenseurs de la monarchie et de la religion à porter leurs arguments devant ce nouveau tribunal et à soumettre à l'examen critique les principes de gouvernement et les croyances religieuses dont la sacralité imposait jusqu'alors l'évidence. Les polémiques déclenchées par les publications philosophiques ont ainsi introduit de profondes fissures dans la relation à l'autorité, quelle qu'elle soit, et opéré de fondamentaux transferts de sacralisation auxquels ont contribué, sans le vouloir ni peut-être le savoir, les défenseurs de l'ordre ancien. La contre-révolution reprend les thèmes de l'antiphilosophie. Mais elle leur donne une formulation neuve en construisant avec l'abbé Barruel une théorie du complot qui identifie les acteurs (Philosophes, francs-maçons, Illuminés) et les instruments (la publication de l'*Encyclopédie*, l'expulsion des jésuites, la conquête de l'Académie) de la destruction de la monarchie chrétienne. Surtout, la contre-révolution met à nu la différence irréductible qui oppose deux manières de penser le rapport entre les individus et le corps social. Pour les uns, héritiers des Lumières, l'entrée en société suppose la liberté naturelle et les droits préétablis de l'individu privé. Pour les autres, la communauté est première, établie par un lien organique que garantit la transcendance divine. L'événement révolutionnaire rend ainsi explicite ce qui séparait, sur le fond, les adversaires si fortement complices du temps des Lumières.

Parce qu'un autre monde est possible

DANS
Politis,
RETROUVEZ CHAQUE JEUDI

- L'actualité des résistances
- Les alternatives à la pensée unique
- Les actions du mouvement social et des réseaux citoyens

CETTE SEMAINE



ROBERT GUÉDIGUIAN EST L'INVITÉ DE POLITIS. IL COMMENTE L'ACTUALITÉ : PORTO ALEGRE, BAUDIS ET LE CSA. FRANCAFRIQUE : ENTRE SOMMETS ET BASSES ŒUVRES.

Politis,
informe, analyse, débat, s'engage
OFFRE EXCEPTIONNELLE
D'ABONNEMENT

A retourner à :
POLITIS-Abonnements - BP90 - 75961 Paris Cedex 20
oui je souhaite m'abonner à Politis

6 mois. 360 F
(24 numéros) + 2 hors-séries
(au lieu de 492 F)

1 an. 640 F
(48 numéros) + 4 hors-séries
(au lieu de 984 F)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

MODE DE PAIEMENT

Chèque bancaire

Carte bancaire n° _____

Expire le : _____

Signature : _____

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

L'Eglise à l'origine de l'Etat moderne

JUSTICE ET LÉGISLATION

sous la direction d'Antonio Padoa-Schioppa. Traduit de l'anglais par Marie-Anne de Kisch, texte français établi par Albert Rigaudière, PUF, 500 p., 429 F (65,40 €).

Supposer que nous assistions en ce début de siècle au crépuscule des Etats, alors il ne faudrait pas s'étonner que la question de leur origine tarabuste les meilleurs esprits comme cela peut encore se vérifier dans les textes réunis par Antoine Padoa-Schioppa. Le professeur d'histoire du droit à l'université de Milan arrive à un résultat qui surprendra peut-être ceux qui limitent leurs investigations du politique à Marx, Rousseau, ou Locke. Car c'est l'Eglise que l'on trouve au début de cette histoire étrange.

A vrai dire, une telle origine avait déjà été sordorée par Max Weber dans son ouvrage magistral *Economie et Société*, paru en 1922. Sur cette voie qui se révèle aujourd'hui de plus en plus fructueuse, il avait même été précédé par Paul Hinschius. L'éminent canoniste allemand de la fin du XIX^e siècle fut le premier à soutenir, dans sa description encyclopédique du droit canon, que le droit ecclésiastique « avait créé un magnifique corps hiérarchisé de fonctionnaires » dont l'Etat moderne devait s'inspirer. Dans sa propre contribution, Padoa-Schioppa retrace les étapes de la construction du modèle ecclésiastique, qui passe par la montée en puissance de la papauté, déjà sensible en 494 sous le pontificat de Gélase I^{er}. Viendront ensuite, notamment, les *Décrétales pseudo-isidoriennes*, un faux habile fabriqué entre 847 et 852 pour affirmer la primauté du Saint-Siège. Considérées comme authentiques, rencontrant un immense succès, ces décrétales furent incluses dans les principaux recueils de droit canonique des siècles suivants. Mais, en ce temps-là, l'empereur est encore considéré comme le vicaire du Christ alors que le pape n'est que le vicaire de saint Pierre.

A Grégoire VII (1020-1073) reviendra de renverser cette position en affirmant que de même que l'âme est supérieure au corps et le gouverne, de même le clergé doit se situer au-dessus de l'autorité temporelle et la délivrer de la puissance du mal. Le pape s'attribue en même temps une juridiction pratiquement illimitée. Or dans la doctrine médiévale du droit,

Concept de démocratie représentative, législation, droit de vote... Les textes réunis par Antonio Padoa-Schioppa montrent comment le modèle ecclésiastique servit à la constitution des Etats

le mot juridiction recouvrait non seulement le pouvoir judiciaire mais aussi les pouvoirs législatifs et administratifs. A la même époque, les monarques temporels jouaient un rôle législatif beaucoup plus limité. La papauté frayait ainsi la voie à ce que deviendrait l'Etat complet que nous connaissons. Il faudrait évoquer aussi la pratique religieuse du serment reprise par l'Etat. Lequel s'est à son tour transformé en une autorité confessionnelle, imposant le *sacramentum religionis* à ses sujets dans les pays catholiques ainsi que dans les pays protestants. La nature « sacrée » de l'idée moderne de nation, remarque à juste titre Padoa-Schioppa, est liée à cette liturgie de la prestation de serment : la formule *pro patria mori* a souvent été décrite comme une forme moderne du martyre.

Tel est le cadre de l'action. Encore faut-il des acteurs. Ne pouvant rendre compte ici de tous les rôles qui ont été tenus dans cette aventure multiséculaire, on privilégiera l'analyse du regretté Udo Wolter. Pour l'éminent historien du droit de l'université de Mayence, le concept central de la démocratie représentative n'est pas la souveraineté du peuple ni sa volonté, mais l'office. En effet, l'Etat moderne ne peut accomplir les tâches nombreuses et variées qui lui incombent que grâce à une division du travail. D'où l'existence d'un grand nombre d'offices. La définition et la distribution des fonctions de chaque office résultent de l'établissement des compétences.

D'autre part, si l'office remplit des devoirs qui incombent à l'Etat, cet Etat doit fournir à l'office les moyens qualitativement équivalents à l'Etat lui-même. C'est dire que l'office dispose de l'autorité (officielle) pour faire ordonner et faire appliquer tout ce qui dans, les limites de sa compétence, est nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions. Il est donc une institution, fondamentalement distincte de toute personne physique, en opposition par exemple avec la conception germanique qui voyait dans l'office un droit privé et profitable. Par conséquent l'officier n'est en aucun cas le propriétaire de l'office, la vénalité est en principe interdite ; l'entretien de l'officier devra être garanti de manière tout à fait indépendante du revenu de l'office. Etc. Or ce rouage essentiel de l'Etat vient tout droit de l'*officium* ecclésiastique, comme le démontre Wolter. Le clergé catholique apparaît ainsi comme « l'élément le plus ancien à l'origine de la fonction publique de l'Etat moderne ». Le lien personnel de l'officier avec son maître se relâche, objectivé par la restriction à une tâche définie. Il y a identité de structure entre l'office séculier et son modèle ecclésiastique. L'officier ecclésiastique jouissait même d'une indépendance que pourraient envier maints bureaucrates modernes.

Il faudrait mentionner aussi le fait que l'un des éléments essentiels de la démocratie contemporaine, à savoir le droit de vote assorti du principe de majorité et du concept de représentation, a été largement inspiré par le monde ecclésiastique. Evoquer encore la rationalisation du droit opérée par le droit canonique. Et bien d'autres sujets encore ! Le paradoxe le plus étonnant de cet enfanement de l'Etat par l'Eglise, qui aboutit souvent à des luttes farouches entre les deux glaives, c'est, si l'on en croit les auteurs de ce livre, que le principe fondamental de la séparation entre le spirituel et le temporel ne fut jamais fondamentalement remis en question. Bien au contraire, il prit forme tout au long de l'époque moderne jusqu'à devenir un attribut caractéristique des Etats modernes. Ces parallèles entre l'Eglise et l'Etat sont d'autant plus étonnants qu'ils recouvrent une différence essentielle, évidente pour un économiste : l'Eglise n'a pas besoin de la force armée pour lever de l'argent, lui suffit la foi de ses fidèles ! De ce point de vue, l'Etat apparaît comme une forme dégradée d'Eglise. Une pseudo-Eglise.

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

LE PEUPLE AMÉRICAIN
Origines, immigration, ethnicité et identité

de Philippe Jacquin, Daniel Royot, Stephen Whitfield. Seuil, 564 p., 160 F (24,39 €).

Voici, écrite par trois universitaires, deux Français et un Américain, une radiographie extrêmement précise et détaillée de ce qui constitue le peuple américain, une entité dont l'existence n'est pas a priori évidente. Et d'ailleurs, dans sa plus grande partie, le livre se présente comme une suite de monographies sur les diverses composantes ethniques, linguistiques, religieuses de ce peuple américain. John Kennedy disait : « *Nous sommes une nation de nations* », rappellent les auteurs qui citent encore un chercheur des années 50 : « *Je pensais écrire une Histoire des immigrés en Amérique*, écrivait Oscar Handlin. *Je découvrais alors que les immigrés étaient l'Histoire américaine*. » Sur la population actuelle des Etats-Unis, 26 millions sont nés à l'étranger, soit environ 10 %. En 1990, 32 millions d'Américains parlaient une autre langue que l'anglais, 17 millions l'espagnol, 2 millions le français, un million chacun l'allemand, l'italien, le chinois. Toutes ces statistiques sont évidemment tirées du livre qui n'en manque pas et qui offre dans des « encadrés » des aperçus sur des aspects particuliers de telle culture ou de tel groupe.

Au cours des trente dernières années, l'immigration a continué à nourrir et féconder le peuple américain à profondément changé de nature. De 1820 à 1960, 85 % de l'immigration était d'origine européenne. Depuis 1967 et l'*Immigration and Nationality Act*, l'Europe et le

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

CONTRE-FEUX 2
Pour un mouvement social européen

de Pierre Bourdieu. Ed. Raisons d'agir, 110 p., 30 F (4,57 €).

Depuis quelques années, Pierre Bourdieu a renoncé, dans nombre de ses interventions, à la posture du savant pour adopter celle du militant. Ou plutôt il tente de combiner les deux en mettant ses travaux scientifiques au service de ses combats politiques. Il s'explique sur cette conversion dans un des textes qu'il a rassemblés sous le titre *Contre-feux 2*. « *J'ai souvent mis en garde contre la tentation prophétique et la prétention des spécialistes des sciences sociales à annoncer, pour les dénoncer, les maux présents et à venir* », rappelle-t-il. Cette prudence lui semble aujourd'hui relever d'une fausse conception de son rôle. « *Je me suis trouvé conduit par la logique de mon travail, dit-il, à outrepasser les limites que je m'étais assignées au nom d'une idée de l'objectivité qui m'est apparue peu à peu comme une forme de censure*. »

L'engagement des intellectuels lui paraît d'autant plus nécessaire que l'adversaire contre lequel il les appelle à lutter – la mondialisation néolibérale – dispose lui-même de puissants outils intellectuels. « *Nombre de travaux historiques ont montré le rôle qu'ont joué les think tanks dans la production et l'imposition de l'idéologie néolibérale qui gouverne aujourd'hui le monde* », note-t-il. Pour combattre cette domination, qui donne au « *pouvoir symbolique* » et donc à la bataille des

ÉCOLOGIE

● par Hervé Kempf

PEUT-ON ENCORE CROIRE AU PROGRÈS ?

de Dominique Bourg et Jean-Marie Besnier. PUF, 280 p., 148 F (22,60 €).

Un *piteux archaïsme* ! Voici ce qu'est aujourd'hui, selon le philosophe Jean-Marie Besnier, un progrès qui semble avoir perdu tous ses attraits. Existe-t-il encore ailleurs que dans les discours politiques et les slogans publicitaires ? Non, démontrent avec sérénité les intellectuels rassemblés dans un colloque organisé à l'université de Troyes par Jean-Marie Besnier et Dominique Bourg, qui en présentent ici les communications, presque toutes passionnantes.

Pour Michel Lacroix, la crise de l'idée de progrès provient de la crise de la représentation du mal ou, plus exactement, du dérèglement de la dialectique du mal et du bien. A travers Kant, Adam Smith, Darwin, Marx, l'idée que le mal se transformait en bien, que le choc des passions, des intérêts, des avidités permettait en fait le progrès de la société humaine, s'est imposée. L'affaire a commencé à mal tourner avec Dostoïevski, décrivant dans *Crime et Châtiment* comment le projet d'un crime salveur tourne au fiasco : « *L'impasse psychologique où se trouve Raskolnikov*, affirme Lacroix, *préfigure l'effondrement de la dialectique du mal et du bien qui va se produire au XX^e siècle*. Le mécanisme mental de la transformation du mal en bien n'opère plus et, par suite, la philosophie du progrès qui en était solidaire se détraque à son tour. » Le XX^e siècle, avec Auschwitz, les

Du melting-pot à la mosaïque

Canada ne fournissent plus que 17 % des immigrés alors que 47 % sont des Latino-Américains et 34 % des Asiatiques. Les trois auteurs remarquent que les Etats-Unis sont le pays du « *trait d'union* » qui manifeste la double conscience identitaire sinon nationale des populations : *Italian-American*, *French-American*, etc. En revanche, les Noirs qui revendiquent de plus en plus leurs racines africaines, se nomment eux-mêmes *African American*, sans trait d'union.

Les Amérindiens, les premiers habitants de l'Amérique, qui ont été chassés, exterminés, refoulés puis finalement parqués par la colonisation blanche, ne sont pas oubliés par les trois auteurs qui leur consacrent un long chapitre. Malgré une situation économique précaire, les ravages de la drogue et du jeu, on retiendra une conclusion relativement optimiste : « *Les luttes du siècle ont apporté aux Amérindiens une pratique politique, une connaissance du pouvoir dont ils peuvent tirer parti dans une société américaine toujours en quête de racines et d'identité nationale*. »

L'immigré passe par plusieurs phases. La première génération a tendance à conserver les coutumes, la langue, les solidarités de son pays d'origine. La deuxième est prête à le renier pour s'intégrer dans la société « américaine ». « *La fierté ethnique revient souvent avec la troisième génération* (...). *Bien qu'ils ne parlent plus couramment la langue de leurs grands-parents, les petits-enfants entendent préserver leur héritage culturel, par besoin d'originalité et de repères au sein d'une culture de masse uniformisée*. »

Deux questions se posent alors : les Etats-Unis sont-ils voués à être une mosaïque d'ethnies et de cultures diverses ? Existe-t-il une identité du « *peuple américain* » ? Les auteurs sont très sévères avec ce qu'ils appellent « *la suren-*

chère de l'activisme multiculturaliste, prompt à constituer des bastions de l'ethnocentrisme, repliés sur des fantômes identitaires ». Le « *culte de la diversité* » risquerait de déboucher sur un éclatement de la société et à terme sur des affrontements entre des communautés, enfermées sur elles-mêmes, qu'elles soient linguistiques, religieuses ou ethniques. Pour fonctionner, la société américaine a besoin de principes unificateurs. Elle les trouvera de moins en moins dans la religion malgré les croisades de quelques groupes extrémistes protestants qui sont moins dirigées contre les immigrés que contre des « marginaux » islamistes, Noirs des quartiers pauvres, homosexuels ou toxicomanes... Tous sont accusés pêle-mêle, non pas d'être nés à l'étranger, mais de « *subvertir les valeurs éthiques natives de la société américaine* ».

L'adhésion au modèle libéral et la langue anglaise sont des facteurs d'intégration puissants mais insuffisants. Peut-on fonder l'identité nationale sur le respect de la Déclaration d'indépendance et de la Constitution, « *en l'absence d'unité dans les origines, les coutumes, la religion et la race* » ? Les auteurs ne le croient pas. Le peuple américain n'est pas un simple conglomérat d'individus de races différentes, qui n'auraient en commun que des institutions et une idéologie libérale. Ils le voient comme la coexistence d'« *identités subculturelles* » au sein d'une nation qu'ils qualifient de « *transaméricaine* », rappelant le titre d'un ouvrage paru en 1916 : *L'Amérique transnationale*. Les Etats-Unis seraient alors « *le continent où miraculeusement l'espoir et la paix ont pu cohabiter en conservant le caractère des peuples les plus hétérogènes sous le soleil* ». Ils seraient une sorte de « *fédération mondiale en miniature* ». Ce qui serait leur faiblesse mais aussi, jusqu'à nouvel ordre, leur force.

Les intellectuels dans la bataille

idées une place éminente, les intellectuels – chercheurs, écrivains, artistes – doivent entrer dans le débat public, non seulement à titre individuel, mais surtout en établissant une « *nouvelle relation* » avec les mouvements sociaux afin de mettre en place un « *véritable intellectuel collectif* ».

Les articles, discours et conférences que Pierre Bourdieu a choisis de réunir sont le plus souvent inédits en français. Ils ont le double mérite de présenter sous une forme accessible les thèses déjà connues de l'auteur sur les effets négatifs de la mondialisation, qui confère aux Etats-Unis, souligne-t-il, les moyens d'« *unifier pour dominer* », et de préciser certains aspects de sa pensée jugés quelquefois obscurs ou contradictoires.

C'est le cas, par exemple, de ses idées sur l'Etat, qu'il critique dans ses travaux sociologiques et qu'il célèbre dans ses écrits politiques, au risque d'apparaître comme « *archaïque* » : « *Situation d'autant plus paradoxale, dit-il, que l'on est amené à défendre des choses que l'on souhaite au demeurant transformer, comme le service public et l'Etat national, que nul ne songe à conserver en l'état, ou les syndicats ou même l'école publique, qu'il faut continuer à soumettre à la critique la plus impiétieuse*. »

Ou encore sur l'Europe. A la différence d'une partie de la mouvance antimondialiste, Pierre Bourdieu ne prône en aucune façon le repli sur la nation, même s'il peut arriver qu'il y voie un rempart contre le néolibéralisme. Au contraire, comme l'indique le sous-titre de son livre, pour un mouvement social européen, s'il n'adhère pas à l'Europe « *telle qu'elle est* », c'est-à-dire « *soumise*

à l'empire de la concurrence sans limites », il est pour une « *Europe sociale* ». Certes il constate que « *les discours sur l'Europe sociale* » n'ont eu jusqu'ici qu'une traduction insignifiante dans les normes concrètes qui régissent la vie quotidienne des citoyens », mais il pense que « *certaines des objectifs d'une action politique efficace se situent au niveau européen* ». Celui-ci, à son tour, n'est qu'une première étape sur le chemin d'un nouvel internationalisme, également éloigné du nationalisme et de la mondialisation.

Les analyses que développe Pierre Bourdieu sont des armes de combat. Elles sont donc volontiers péremptoires. Elles s'appuient sur une croyance – que l'on tiendra, au choix, pour naïve, volontariste ou provocatrice – dans « *les conquêtes de la science* », opposées, bien entendu, aux propos des « *essayistes bavards et incompetents qui occupent à longue durée les journaux, les radios et les télévisions* ». L'auteur croit, ou feint de croire, que les « *savants* » savent ce que les autres ignorent et que ce savoir leur donne la clé du « *bon choix* » politique.

Il reste que, dans les débats actuels sur les transformations du capitalisme, la contribution de Pierre Bourdieu, par sa richesse et sa rigueur, est d'une importance majeure. Soucieux de « *faire sortir les savoirs de la cité savante* », le sociologue offre de solides bases théoriques à ceux qui tentent de comprendre le monde contemporain. Il donne aussi à ceux qui veulent approfondir la construction européenne un objectif ambitieux : « *rendre l'Europe à la politique* » et « *la politique à l'Europe* ».

Le progrès, cette vieille chose

guerres mondiales, les génocides, apporte « *un démenti radical à l'idée même de Providence* ». Et les hommes découvrent l'ampleur du phénomène des conséquences néfastes et imprévues qui accompagnent la plupart de leurs entreprises. Le progrès est mort, et la question dominante devient de savoir s'il y a « *un moyen d'empêcher la volonté du bien d'aboutir au mal* ».

L'action humaine animée par l'idée de progrès est d'autant plus problématique, souligne le physicien Etienne Klein, que, d'une part ces conséquences peuvent s'inscrire dans « *une temporalité monstrueusement dilatée* » – des centaines de milliers d'années pour les déchets nucléaires –, tandis que d'autre part, on ne peut plus compter sur le pouvoir réparateur de la nature « *pour compenser les désordres humains et préserver l'avenir* », comme en témoignent le processus du changement climatique ou l'amincissement de la couche d'ozone. Au moins, l'informatique, Internet, le cyberspace pourraient-ils signaler une nouvelle ère ? Non, estime Jacques Grinevald, car il ne faut pas « *fondre la révolution informatique avec une révolution énergétique* » : « *En améliorant les performances de l'économie industrielle, grâce à l'informatique, à la physique du calcul, on augmente la puissance de cette civilisation militaro-industrielle qui détruit les autres modes de production, les autres cultures, et dévore les ressources naturelles à une allure vertigineuse*. »

Devant ce constat de la nocivité de l'effort humain, la donne politique est en train de se retourner. Le progrès, le mouvement sont devenus le conservatisme d'aujourd'hui, résume Alain Finkielkraut. Se référant à Hans Jonas, il relève que « *le progrès n'est plus un*

arrachement à la tradition, il est la tradition même ». Ainsi, « *qu'il s'agisse du génie génétique ou de la révolution informatique, on prend la continuation d'un processus inexorable pour une rupture délibérée avec le passé, une sortie de l'Ancien Régime* ». En fait, « *il n'y a pas de mérite particulier à faire bouger les choses, car elles bougent toutes seules. On peut même dire que, dans un monde voué au mouvement et à l'innovation permanente, innover vraiment ce serait ralentir, agir contre l'ordre établi, ce serait faire un pas de côté, la subversion ou la transgression consisteraient non plus à foncer tête baissée, mais à lever la tête, le parti du changement serait celui de la préservation* ».

Diable ! Mais ce sont les valeurs les plus sacrées de la République techno-libérale qu'on ébranle ! Et voici que l'épistémologue Jean-Marie Lévy-Leblond rappelle que, si l'avancée des connaissances scientifiques est en quelque sorte la preuve et le témoin du progrès, « *la science actuelle ne se montre guère convaincante. Ses plus récentes coupures historiques, elle les a connues assez tôt au cours du XX^e siècle et vit depuis sur ses acquis* ». Pis : « *Bien peu des innovations technologiques actuelles se font sur la base d'une connaissance approfondie des phénomènes mis en jeu*. » D'ailleurs, « *ce sont des savoirs et des savoir-faire connus depuis assez longtemps qui permettraient le plus souvent de répondre aux besoins essentiels de la majorité de l'humanité en matière de santé, d'alimentation ou de logement* ». En fait, la technoscience en est venue à « *servir aveuglément les mécanismes de domination sociale* ». Et le progrès d'alibi aux nouveaux maîtres, dont beaucoup de chercheurs, avides de reconnaissance et d'argent, se font les agents serviles.

PRIX AU-TRÈS DE RHÔNE-ALPES 2000
LITTÉRATURE

PIERRE SENGES
VEUVES AU MAQUILLAGE
ÉDITIONS VERTICALES

pierre senges
veuves au maquillage

Nathan Weinstock, mémorialiste d'une culture naufragée

Rencontre à Bruxelles avec l'ancien militant trotskiste qui, depuis près de quinze ans, s'attelle, avec sa femme Micheline, à la tâche de collecter récits et documents afin de restituer un peu de la civilisation yiddish engloutie par la Shoah

CHRONIQUES DU DÉSASTRE

Témoignages sur la Shoah dans les ghettos polonais
Textes présentés et traduits du yiddish par Nathan Weinstock, éd. Métropolis (case postale 211 - 1211 Genève 17), 468 p., 160 F (24,39 €).

COULEUR ESPÉRANCE

La Mémoire ouvrière juive autour de 1900
Textes présentés et traduits du yiddish par Nathan Weinstock, éd. Métropolis, 348 p., 160 F (24,39 €).

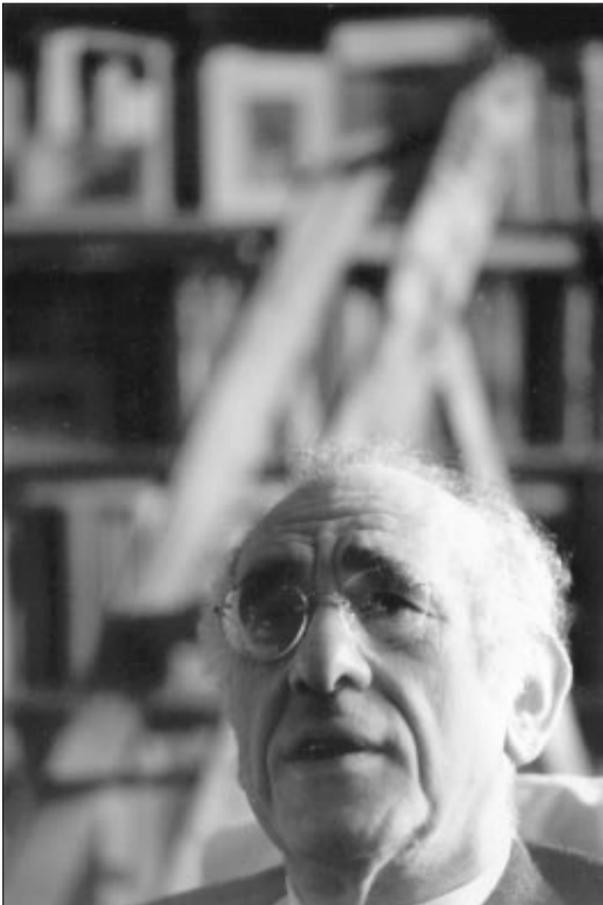
Jamais l'histoire du judaïsme européen, y compris celle de la Shoah, ne fut, on l'oublie souvent, le domaine exclusif des historiens de métier. Aussi a-t-on trop tendance à négliger ce qu'elle doit, dans ce qu'elle comporte de meilleur, à ses nombreux artisans de l'ombre, à ces hommes et à ces femmes qui, en marge de l'institution, armés d'une solide connaissance de l'hébreu et du yiddish, s'attellent, au beau milieu d'une vie, à la tâche de collecter, de traduire et d'annoter récits et documents encore méconnus, s'ingéniant ainsi à restituer un peu d'un continent englouti. Nathan et Micheline Weinstock font partie de ces passeurs bénévoles. Né en 1939, lui est avocat au barreau de Bruxelles et docteur en droit. Un homme timide, réservé, un rien bourru. Elle est psychothérapeute ; une femme douce, lumineuse. Par leur modestie, mais aussi par leur érudition et leur rigueur d'analyse, ces deux-là incarnent bel et bien le contre-modèle absolu de cette figure, toujours caricaturale, que se plaît à brosser un certain esprit du temps : celle du « militant de la mémoire » manichéen et donneur de leçons.

Nathan, qui s'exprime avec un léger accent flamand - sa première langue fut le dialecte anversois -, n'est pas homme à perdre son cal-

me. Mais quand il entend répéter que nous serions « saturés » de publications sur la Shoah, on sent une sourde colère percer dans la voix : « quelle énormité » et « quelle suffisance que permet seule une vaste ignorance du sujet ! » En français, relève-t-il à propos des 27 000 pages d'archives clandestines, constituées dans le ghetto de Varsovie par le jeune historien Emmanuel Ringelblum et son équipe, on ne dispose même pas, plus d'un demi-siècle après la Libération, d'une anthologie de ces écrits qui hurlent du fond de l'abîme. Cette situation le révolte. « Avant d'être engouffrés par les centres d'extermination, les victimes du judéocide ont laissé derrière elles des centaines de journaux personnels. » Or « combien d'entre eux ont été publiés ? ». Une poignée d'individus ne saurait évidemment suffire à « briser ce mur d'indifférence ». Nathan et Micheline Weinstock le savent. Depuis près de quinze ans, ils n'en consacrent pas moins tout leur temps libre à ce qu'ils nomment « un devoir de respect, une obligation de mémoire ». L'expression, dans leur bouche, n'a rien de galvaudée. « Peu de chose en vérité », ajoute aussitôt ce fils d'émigrés juifs polonais avec l'humilité qui imprègne l'ensemble de son activité.

UN TRAVAIL CONSIDÉRABLE

Peu de chose ? A lui seul, aidé de son éternelle complice - « Micheline, dit-il affectueusement, a toujours eu dix ans de lucidité d'avance sur moi » -, Nathan a pourtant abattu un travail extraordinaire. Etre avocat, dit-il comme pour minimiser l'effort fourni, permet toujours, entre deux dossiers, de « s'éclipser vers la bibliothèque ». Lorsqu'on l'interroge sur l'existence d'une relation souterraine entre son activité d'historien et sa spécialité de criminologue, une discipline qu'il a longtemps enseignée à l'université de Gand - « toute une génération de commissaires de police me connaît »,



KARIM BEN KHELIFA POUR « LE MONDE »

dit en riant cet ancien gauchiste -, Nathan, à la réflexion, identifie peut-être un lien : « Il est vrai que je retombe chaque fois sur les marginaux. Les juifs, après tout, en sont aussi. » Le résultat, en tout cas, est impressionnant : il y eut d'abord la traduction, qui prendra des années, du *Journal* rédigé en 1942-1943 par Hillel Seidman, membre du conseil juif du ghetto de Varsovie (Plon, 1999). Un témoignage capital,

accompagné ici d'un appareil critique à la pointe des recherches les plus récentes. Puis viendront les *Chroniques du désastre*, publiées par Michèle Stroun, une énergique éditrice genevoise.

C'est dire que les Weinstock n'ont rien non plus du couple de notables qui consacra ses dimanches à la culture. Nous sommes là chez d'authentiques intellectuels. En entrant, un simple coup d'œil

sur la grande salle de séjour bordée de baies vitrées, au rez-de-chaussée de leur maison de Bruxelles, suffit à s'en convaincre. Des tons ocre, des livres du sol au plafond, des kilims, une collection de bijoux orientaux, des dossiers partout... Règne là un désordre raffiné qui évoque plutôt l'intérieur d'artistes new-yorkais du Village. Au centre, une longue table de bois. C'est donc là, dans leur coin, sans souci de reconnaissance, qu'inlassablement les Weinstock s'attachent à rendre la parole aux mémorialistes des ghettos, mais aussi à arracher l'univers de la culture yiddish au cliché des personnages flottants de Chagall. Que ce soit dans le domaine de la presse, une de ses spécialités, ou dans celui de la littérature, à ses yeux « la plus européenne de toutes », il y a là quantité de richesses insoupçonnées, insiste Nathan, qui, chez les bouquinistes ou dans les ventes de charité communautaires, met parfois la main sur des trésors. Micheline commence souvent par traduire à haute voix, lui peaufine. Une œuvre qui, depuis le départ de leurs enfants - Lev vit au Nouveau-Mexique, Tamara en Israël -, absorbe soirées, week-ends et vacances, loin des mondanités et des colloques qu'ils fuient comme la peste. « C'est mauvais, dit-il, à force, on finit par se sentir important »

Toute l'entreprise commence à la fin des années 80. Eclate alors l'affaire du carnage d'Auschwitz, décisive dans leur itinéraire. En signe de protestation, Lev et Tamara occupent, avec des amis, une église de Bruxelles. Ils reprochent à leurs parents de ne rien faire. « C'est vrai, qu'avions-nous, au fond, à leur transmettre ? Paradoxalement, c'est ainsi par nos enfants que nous sommes revenus à la Shoah », expliquent-ils. L'un et l'autre ne tardent pas à s'engager à fond contre une initiative en laquelle ils voient une véritable « entreprise de falsification historique ». Le reste suivra, en se diversifiant. Avec les moyens du bord, les Weinstock

trouvent même le temps d'éditer une petite revue, *Les Cahiers de la mémoire*.

Mais ce passionné d'histoire sociale a-t-il jamais vraiment cessé d'être un homme de combats ? Dans la trajectoire mouvementée de Nathan Weinstock, jeune sioniste socialiste dans les années 50, figure en vue du trotskisme en Belgique au cours de la décennie suivante, il est assurément un fil conducteur, dont témoigne encore *Couleur espérance*, son dernier ouvrage : c'est son intérêt pour le mouvement ouvrier, juif en particulier, auquel il a déjà consacré une monumentale histoire en trois volumes, *Le Pain de misère* (La Découverte, 1984-1986). Pour beaucoup, son nom reste toutefois attaché à un autre livre, *Le Sionisme contre Israël*, publié chez Maspero en 1969. Des pages qui paraissent aujourd'hui bien datées, dans lesquelles l'auteur partait de la conviction d'une « contradiction insurmontable » entre « le nationalisme sioniste et l'internationalisme prolétarien ». Une bible, à l'époque, pour tout jeune militant trotskiste. Mais quand on évoque cette période de sa vie, l'homme, déjà secret, se ferme. « Depuis le début de l'Intifada, je me suis donné pour règle de ne plus parler des relations israélo-palestiniennes », coupe-t-il sèchement. « Le sujet est aujourd'hui piégé », consent-il tout de même à ajouter. « On ne peut rien en dire qui ne serve finalement à alimenter une machine de guerre antisémite. C'est un peu comme gratter une allumette à côté d'un baril de poudre. » Le négationnisme, en l'occurrence celui d'extrême gauche, est à l'évidence passé par là. Nous n'en saurons pas plus.

Pour l'heure, Nathan Weinstock préfère se passionner pour des textes hassidiques d'auteurs inconnus des XVI^e et XVII^e siècles. Notamment un récit d'amour d'une grande beauté, qu'il vient de découvrir et qui rappelle, nous assure-t-il, le mythe d'Orphée.

Alexandra Laignel-Lavastine

Le roi-magicien et son corps social

L'anthropologue Alfred Adler étudie « les composantes élémentaires de la puissance royale » et les pratiques culturelles organisées autour du souverain dans différentes sociétés africaines

LE POUVOIR ET L'INTERDIT

Royauté et religion en Afrique noire
d'Alfred Adler.

Albin Michel, 330 p., 130 F (19, 81 €).

Comment passe-t-on d'un bon faiseur de pluie à un roi ? Posée en introduction au nouvel ouvrage d'Alfred Adler, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, cette question ouvre un véritable chantier scientifique. Son travail vise à apporter à l'anthropologie - domaine dans lequel, à la différence de l'histoire ou du droit, la royauté reste une notion à construire - une étude

approfondie de l'institution royale en Afrique, sous les différentes formes qu'elle revêt pour pouvoir dégager « les composantes élémentaires de la puissance royale ». La méthode que préconise Alfred Adler, et dont il justifie la validité scientifique, est le comparatisme. Le recours à celui-ci a été critiqué dans le domaine de l'anthropologie, notamment par Evans Prichard, car extrêmement difficile à mettre en œuvre du fait de la diversité des terrains et des objets dont il nécessite la connaissance. Mais la démarche comparatiste permet cependant de dépasser la diversité des formes d'une institution pour en dégager les structures permanentes sans se limiter à une aire culturelle définie. Adler confronte ainsi une

très grande variété de royaumes africains, aux dimensions et aux formes de pouvoir très différentes, selon une méthode qui lui permet également d'éviter ces deux écueils que sont l'évolutionnisme sociologique et l'historicisme.

Pour isoler les variables constitutives de la fonction royale, l'auteur inventorie, analyse et compare ce qui distingue le roi du reste du corps social. « C'est parce que le roi est cause ou garant de la prospérité collective qu'il est promu à la dignité royale. » Il crée ou maintient cette prospérité collective grâce aux pouvoirs qui lui permettent d'agir sur la nature, mais Alfred Adler met en évidence que le roi ne se réduit pas pour autant à un magicien possédant une pratique

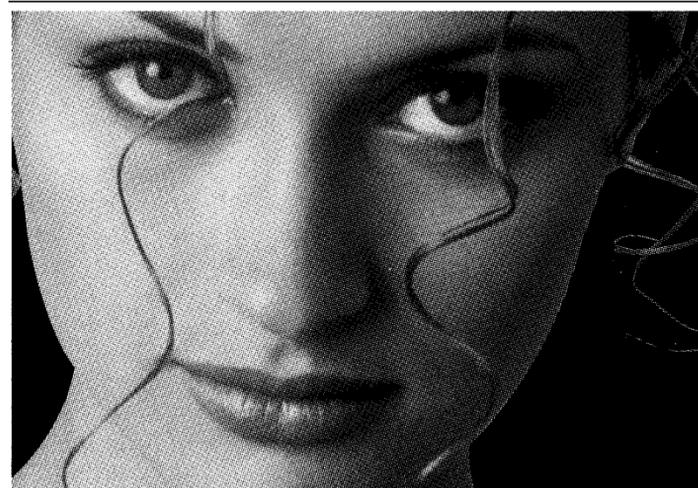
efficace des rites. Il détient surtout un statut, lié à la fois à une hiérarchie sociale et à une relation intime avec la nature, à tel point qu'elle devient partie intégrante de sa personne. Prolongeant le *Rameau d'or* de Frazer, ce livre dense et rigoureux ouvre de nouvelles perspectives grâce à un changement de méthode. Aucune donnée ethnographique (récit de fondation, mythes, données historiques) ne permettant d'isoler le passage d'un bon technicien de la magie au statut de roi, *Le Pouvoir et l'Interdit* se livre à une investigation sur les rites et les pratiques culturelles organisées autour de la personne royale, et en particulier de son corps. Il confronte par exemple les rites d'intronisation chez plusieurs peuples, rites

qui permettent au prétendant à la royauté d'accéder aux forces naturelles et de les maîtriser.

Dans la lignée de Frazer ou d'Evans Prichard, il montre combien le corps royal et le corps social sont liés. Aussi, quand le roi souffre d'une maladie ou d'une infirmité, il faut dénouer ces liens pour sauver le corps social, soit en tuant effectivement le roi, soit en le tuant symboliquement quitte à lui substituer une autre victime. Ce régicide rituel, par lequel la société entend avoir prise sur les événements naturels, apparaît comme constitutif d'une structure symbolique dont les royaumes les plus différents sont susceptibles d'être dotés. Adler isole ainsi une de ces « formes élémentaires de la royau-

té », à côté de la transgression de l'interdit fondamental de l'inceste. Il démontre, et c'est là son apport majeur, que le pouvoir émerge quand il institue lui-même l'interdit, non pas pour brider et encadrer sa propre puissance, mais pour se doter d'une légitimité relevant d'un ordre symbolique nouveau. Cette analyse dessine aussi, de façon plus générale, les lignes du développement politique des sociétés africaines. Elle pose, de façon très actuelle, la question de l'Etat et de son apparition comme structure exogène à ces sociétés car « rien ne permet de tenir pour une évidence que c'est vers l'Etat que convergent toutes les lignes d'évolution des sociétés que nous avons envisagées ».

Agnès Devictor



LIVRES CD/MUSIQUE DVD/VIDEO FLEURS

ART DE VIVRE JEUX/JOUETS HIGH-TECH CÉDEROM
JEUX VIDEO

avec **alapage.com**

1001 Prix de folie

1001 bonnes affaires à faire
jusqu'au 31 janvier 2001

sur **Internet**

alapage.com

ou 3615 alapage 2,21F/mn

RCS CRÉTEIL B 942 854 767

Guerre contre Waterstone's

La chaîne de librairies anglaise impose des conditions draconiennes aux maisons indépendantes, qui dénoncent des « pratiques abusives »

Dans le petit cabine lépreux qui lui sert de bureau derrière la gare de Waterloo, John Calder, le vieil éditeur de Beckett, Brecht, Robbe-Grillet et d'autres anciens du « nouveau roman », n'en démord pas : « Si Waterstone's n'avait pas bêtement dépensé tous ces millions pour attirer le chaland dans des prétendues librairies rénovées, avec capuccino, hamburger et boîte à Internet à tous les rayons, nous n'en serions pas là. »

Branle-bas de combat général dans l'édition britannique. La chaîne du livre anglais est en crise. Fin 2000, six cents éditeurs en colère, des petits pour l'essentiel, s'associent pour en appeler à la direction de la concurrence contre les « pratiques abusives » du premier distributeur national de littérature : Waterstone's. Motif : fin octobre, le roi des libraires, à la tête de deux cents magasins en Grande-Bretagne, a annoncé par circulaire que, dorénavant, les éditeurs seront payés 90 jours après leur envoi de livres, et non plus 60 jours comme c'était la coutume. Il leur réclame au surplus un rabais contractuel de 50 % de leurs prix et non plus 35 % à 40 % comme c'était naguère le cas. Faute d'accord, Waterstone's ne distribuera plus les récalcitrants. Sur le site Internet du Book-seller, le magazine de la profession, les éditeurs, anonymes le plus souvent car on craint les représailles dans le secteur, écrivent : « L'arrogance de Waterstone's ne connaît plus de limites ! Il faut nous organiser. Dire non, pas question. Ces gens ne connaissent rien au

livre, ils veulent nous détruire. Unissons-nous, ils reculeront ! »

L'alarme est sonnée, la « grande presse » alertée, les auteurs mobilisés. Chacun choisit son camp. En novembre, la société des auteurs se fend d'un communiqué tiédaise exigeant du grand méchant loup qu'il « prenne en compte les problèmes des petits éditeurs ». Val McDermid, auteur de polars à succès, dénonce « l'homogénéisation de la culture » et les tentatives « d'asphyxie des petits éditeurs ». En décembre, cibles d'un intense lobbying, une dizaine de députés du Parti travailliste font état de leur « regret » face au coup de force apparent d'un « gros » sur les « petits ». La bataille d'Hernani, version british, opposerait les romantiques de la culture, avec un grand C, aux classiques du marché, du profit et de la libre entreprise.

« TROP DE GÂCHIS »

« Désolé, nous ne sommes pas une œuvre de charité publique », se défend David Kneale, le directeur général de la firme accusée. C'est que le marché britannique n'est plus ce qu'il était il y a seulement cinq ans lorsque fut aboli le fameux Net Book Agreement, autrement dit, les prix fixes. « Tous nos malheurs sont partis de là », explique l'un des six éditeurs ayant requis l'anonymat pour cette enquête. En gros, les énormes rabais consentis par les supermarchés qui vendent les best-sellers comme des produits d'appel, c'est-à-dire pratiquement sans profit, contraignent tout le monde à suivre. Résultat : la pagaille. Les

éditeurs chanceux, les grossistes et les détaillants comme Waterstone's voient leurs ventes augmenter mais leurs marges baisser. Et le consommateur de livres moins populaires subit des hausses de prix, inimaginables en France alors qu'ici, le produit ne supporte aucune TVA. Personne n'y gagne, mais, comme dit la représentante à Londres d'une firme américaine, « nous sommes en Angleterre, le pays qui inventa le capitalisme, nul n'imagine revenir à l'ancien système ». Pour survivre, chaque maillon de la chaîne du livre cherche à se refaire une santé aux dépens du maillon voisin...

Que faire ? « Limiter le nombre de livres publiés », nous dit franchement Chris Rushby, le directeur des approvisionnements chez Waterstone's. La Grande-Bretagne produit plus de cent mille ouvrages chaque année – trois fois plus qu'en France, tous genres confondus. « Il y a trop de gâchis » dit encore M. Rushby. « Près de la moitié des nouveaux titres que nous avons installés dans nos magasins l'an passé ne s'étaient pas vendus à un seul exemplaire après trois mois. On ne peut plus continuer comme ça. » D'où, selon lui, le coup de force qu'il appelle « professionnalisation du secteur ».

Avec neuf ou dix mille fournisseurs – sur les quarante mille éditeurs que compte le Royaume-Uni, essentiellement des « petits » à l'exception d'une vingtaine de « grandes maisons » – et presque autant de contrats particuliers, avance M. Rushby, « nos frais de gestion sont trop énormes ». Les

ventes augmentent un peu, les profits baissent beaucoup. D'autant qu'il faut désormais compter avec la concurrence accrue des nouveaux arrivés américains sur le marché local (Borders) et celle des distributeurs de livres sur le Net, comme Amazon.com qui occupe aujourd'hui une part grandissante du marché (5 % en 2000, 17 % prévus en 2004). Ajoutons que Waterstone's appartient à deux gros actionnaires – Advent International, société de capital-risque américaine et EMI, la multinationale de la communication – qui n'ont guère d'états d'âme et un gros appétit pour les bénéfices. La direction dément, mais Waterstone's, trop peu profitable, serait aujourd'hui à vendre. Les noms de Bertelsmann et Barnes and Noble circulent.

La première manche du bras de fer entre la grande chaîne et ses petits fournisseurs a été remportée haut la main par la première. Discrètement, la plupart des éditeurs indépendants en conflit avec leur libraire ont individuellement négocié ou renégocié leurs contrats et accepté les 90 jours de délais de paiement et des rabais permanents de 40 % à 45 % de leurs prix. La firme reviendra sans doute à la charge au cours de l'année qui s'ouvre et ce sera la deuxième manche. « Comment voulez-vous que nous ne cédiions pas ? », se lamente une éditrice de livres « féministes », « La direction de la concurrence vient de nous lâcher en rejetant nos appels à l'aide... »

Patrice Claude

Le virage des Syrtes

Pierre-Guillaume de Roux, en désaccord avec son actionnaire, quitte la maison qu'il a créée

Pierre-Guillaume de Roux quitte les éditions des Syrtes avec « un pincement au cœur », puis- qu'il y était « viscéralement attaché comme à un enfant dont on suit le développement ». Un « enfant » qui a notamment publié *Approximations*, de Charles du Bos (malgré une presse élogieuse, le livre ne s'est vendu qu'à 600 exemplaires) ; *Arrêt sur le Ponte Vecchio*, de Boris Pahor (1 800 exemplaires), ou encore *La Guerre civile européenne 1917-1945*, d'Ernst Nolte (6 200 exemplaires).

En 1999, le fils de Dominique de Roux – écrivain et éditeur mort en 1977 – décide de créer sa propre maison d'édition, après avoir travaillé notamment à La Table ronde. En hommage à Julien Gracq, Pierre-Guillaume de Roux la baptisait Les Syrtes. Une aventure dans laquelle il se lançait avec Serge de Palhen, le directeur international de Fiat et gendre de Gianni Agnelli (« Le Monde des livres » du 27 août 1999). Pierre-Guillaume de Roux s'occupait de la plupart des aspects de la maison, tandis que Serge de Palhen apportait les fonds et contrôlait la gestion.

Mais, entre l'éditeur exigeant et l'homme d'affaires industriel, les choses se compliquent vite. A l'été 2000, Serge de Palhen annonce qu'il ne souhaite pas lancer de nouveaux projets dans le domaine français, demande à parapher toutes les quatrième de couverture et commence à

imposer la publication de certains textes, tels que *Le Défi russe*, de Victor Loupan. « En septembre 2000, on est entré dans une guerre quasi quotidienne », explique Pierre-Guillaume de Roux qui, devant cette « impasse » a préféré accepter la proposition de Jean-Paul Bertrand, le PDG des éditions du Rocher. Pierre-Guillaume de Roux prend donc la direction littéraire du Rocher qui compte 21 salariés, et dont le chiffre d'affaires est de 100 millions de francs pour une production de 250 titres par an répartis sur quelque quarante collections.

De son côté, Serge de Palhen, qui est resté très évasif sur les raisons de sa séparation avec Pierre-Guillaume de Roux, a bien l'intention de s'« impliquer davantage » dans les Syrtes, puisqu'il prend le titre d'éditeur. Il s'entoure d'Amélie Baudrier (24 ans) qui s'occupera notamment de la fabrication, et de Victor Loupan. A 46 ans, ce journaliste (il a notamment travaillé à *L'Express* et au *Figaro Magazine*) devient conseiller littéraire. Des livres moins élitistes, plus d'ouverture et plus de communication (dont devrait s'occuper Suzanne Jamet, ancienne attachée de presse des éditions Gallimard puis d'Odile Jacob) sont les trois nouveaux mots d'ordre des Syrtes. Serge de Palhen a également fait savoir qu'il avait procédé à une augmentation de capital de l'ordre de 1 million de francs.

Emilie Grangeray

L'EDITION FRANÇAISE

● **Sciences humaines chez Balland.** Balland lance « Voix et Regards », une collection de sciences humaines, dirigée par le sociologue Michel Wieviorka. Pour Jean-Jacques Augier, PDG de Balland, « on est au début d'une remise en ordre dans le domaine des sciences humaines ». Michel Wieviorka refuse la double écueil de l'expertise institutionnelle, qui enferme, et de la posture hypercritique, qui se contente de dénoncer. Il veut donner la parole à une nouvelle génération de chercheurs et dépasser les frontières disciplinaires. A signaler, parmi les derniers ouvrages annoncés, *La Différence*, de Michel Wieviorka, ou encore un essai de Angelina Peralva, *Violence et démocratie, le paradoxe brésilien*.

● **Précision** Dans son roman *Cette aveuglante absence de lumière*, Tahar Ben Jelloun imagine le site du bague de Tazmamart « rasé par des bulldozers », tel que l'a évoqué le feuillet de Pierre Lepape du « Monde des livres » du 5 janvier. La caserne avec ses miradors, ses murs d'enceinte, existe encore, telle qu'on pu la voir des anciens du bague et plusieurs personnalités lors d'un pèlerinage organisé par le forum Vérité et justice (*Le Monde* des 7 et 10 octobre et *Le Monde* 2 de novembre 2000).

Robbe-Grillet, les fillettes et les chambres à gaz

Les mois de janvier sont propices aux prédictions. Le magazine *Livres Hebdo* sacrifie à la tradition en proclamant que 2001 sera une « année Robbe-Grillet », célébrant les quatre-vingt ans de l'écrivain (il est né en 1922). Il est vrai que lesdites célébrations commenceront à l'automne 2001 avec un roman (*La Reprise*, éd. de Minuit) et un recueil d'articles (éd. Christian Bourgois). Suivront des rencontres au Centre Pompidou, une exposition à Caen (avec des archives inédites), un numéro spécial de la revue *Critique*, puis, au printemps 2002, une rétrospective cinématographique à Caen, un colloque sur Robbe-Grillet cinéaste et la publication de scénarios inédits. Un programme très alléchant que *Livres Hebdo* accompagne d'un long entretien avec Alain Robbe-Grillet, qui, précise le magazine, « n'a perdu ni son humour ni sa verve ».

Le « pape du nouveau roman », selon *Livres Hebdo*, évoque des souvenirs et tient quelques propos convenus. Par exemple, à une interrogation sur « une nouvelle génération d'écrivains », il répond : « Je ne vois rien qui puisse se rapprocher du nouveau roman ou de *Tel quel* ». « Je ne vois donc personne qui s'impose ». Ce qui n'est que la symétrie du propos réactionnaire tenu depuis presque quarante ans : « *Tel quel* et le nouveau roman ont tué la littérature française ».

Puis, désireux de lutter contre une « emprise du "politically correct" » qui ne lui paraît « pas saine », contre la loi Gayssot, qui « n'est pas une bonne chose », soucieux sans doute aussi d'être fidèle à ce qu'il estime être sa réputation de provocateur, il commente « le climat du monde des lettres aujourd'hui », en réponse à une question sur la polémique autour des propos antisémites du journal de Renaud Camus. Il tance « Renaud », « selon qui tenir son

journal consisterait à écrire (et à publier !) toutes les conneries irresponsables (...) qui vous passent par la tête » et conclut : « Cela dit, à mes yeux, le délire névrotique de ses accusateurs est encore plus grotesque. » Ce discours étonnera surtout ceux qui n'ont pas lu Robbe-Grillet, ou qui se rangent à l'avis de Guy Scarpetta dans son essai *L'Age d'or du roman* (Grasset, 1996) et croient l'histoire achevée : « J'apprécie la façon dont Robbe-Grillet (...) ne masque rien de ce qui pourrait le gêner ou l'accuser, écrit Scarpetta, ni le pétainisme, ni l'antisémitisme de sa famille, ni la façon dont il en a lui-même (trop longtemps ?) été l'héritier. »

Quant à « la censure », précise Robbe-Grillet, « cela s'est beaucoup accentué. Enfin, sur deux points surtout : les petites filles et les chambres à gaz. On n'a pas le droit d'écrire que les petites filles sont sexuellement attirantes et que les chambres à gaz n'ont pas existé. Le rapprochement est bien sûr boiteux : l'attrait exercé par les fillettes (comme pour d'autres par les petits garçons) est incontestable, alors que, dans le cas des chambres à gaz, c'est leur existence qui est avérée, pas leur inexistence. Mais interdire la formulation d'une erreur (ou d'un mensonge) est peut-être encore plus dangereux pour l'esprit que l'interdiction d'une vérité ». « Le fait que l'existence des chambres à gaz soit prouvée, soit un fait historique, ne devrait pas interdire de prétendre le contraire, ajoute-t-il. Si je dis que Louis XIV n'a pas existé, que la Saint-Barthélémy n'a pas existé, ou que le génocide arménien est une invention du lobby Aznavour, je ne tomberai sous le coup d'aucune loi (...). Quant à la prétendue protection de l'enfance, il n'est pas sûr que Lolita trouverait un éditeur aujourd'hui. » Commençant ainsi, « l'année Robbe-Grillet » ne manquera pas d'être riche en surprises.

Jo. S.



AGENDA

● **LE 18 JANVIER. MAUPIN.** À PARIS, rencontre avec Armistead Maupin à la Fnac Saint-Lazare pour la sortie de son roman *Une voix dans la nuit* (éd. de L'Olivier)(18 heures, passage du Havre, 75009).

● **DU 19 AU 21 JANVIER. POÉSIE.** À STRASBOURG, les Poétiques de Strasbourg mettent à l'honneur la poésie francophone du Canada et du Québec (Bibliothèque municipale de Strasbourg, 3, rue Kuhn, 67100 Strasbourg, rens : 03-88-44-22-44).

● **DU 20 JANVIER AU 20 FÉVRIER. SCIENCE.** DANS LES HAUTS-DE-SEINE (92), se tient la cinquième édition de La science se livre, sur le thème « Naturel et artificiel », avec, entre autres, Albert Jacquard et Etienne Klein (rens : 01-47-29-30-31).

● **LE 21 JANVIER. LYOTARD.** À PARIS, le Collège international de philosophie et les éditions Galilée organisent une rencontre sur le philosophe Jean-François Lyo-

tard (à partir de 16 h 30, Tschann Librairie, 125, boulevard du Montparnasse, 75006, rens : 01-43-35-42-05).

● **LES 22, 24 ET 25 JANVIER. DERRIDA.** À PARIS, la Bibliothèque nationale de France propose un cycle de conférences avec le philosophe Jacques Derrida, sur le thème « Matière et mémoire. Le ruban de machine à écrire » (à 18 h 30, BNF, quai François-Mauriac, rens : 01-53-79-59-59).

● **LE 23 JANVIER. DANTE-SOLLERS.** À PARIS, rencontre avec Philippe Sollers, autour de Dante et du livre d'entretiens avec Benoît Chantre, *La Divine Comédie*, paru chez Desclée de Brouwer (à 21 heures, Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, 75003, réser. : 01-44-54-53-00).

● **JUSQU'AU 3 FÉVRIER. JEUNESSE.** À PARIS, la rue des Prêtres-Saint-Séverin s'anime autour des images de l'illustratrice italienne Letizia Galli (Bibliothèque de l'Heure joyeuse, 6, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005, rens. : 01-43-25-83-25).

villa gillet

lundi 22 janvier à 19h30
François Jullien
et Thierry Marchaisse
«Orient, Occident :
le Nu dans les arts»
Soirée animée par
Jean-Marie Schaeffer

mardi 30 janvier à 19h30
Hélène Cixous et
Mireille Calle-Grubber
«Le livre, personnage
du livre»

Renseignements et réservations
au 04 78 27 02 48
Villa Gillet - 25, rue Chazière - 69004 Lyon

Récit écologique illustré.
Le combat d'un vieux paysan
contre l'abattage de l'orme
multicentenaire de son village.
On pense à Pagnol ou Giono...
Pittoresque, inattendu, cocasse.
Mais aussi symbole de la
nécessaire défense de notre
environnement devenu fragile.

LES PARADIS PERDUS
BONNE MAMAN,
DIS BONNE MAMAN,
RÉCONTE
Jacques DARCANDES
Éditions de l'Orme

85 F

« Richesses inépuisables,
prodigieuse mémoire...
Toujours le même enchantement ;
"un ravissement" »
A lire, à relire et à savourer ! »

MICHEL DEBOUCBAUD
L'ORMEAU
Lucie YONNET
Éditions de l'Orme

Pierre Lance
(L'Ère Nouvelle, Novembre 2000)
90 F

Illustrations de Lucie YONNET

Éditions de l'Orme

Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12